

Traicté des anges et demons ... / Mis en françois, par maistre F. de la Borie.

Contributors

Maldonado, Juan de, 1534-1583.
Borie, F. de la.

Publication/Creation

Rouen : L. Loudet, 1619.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ex3whcey>

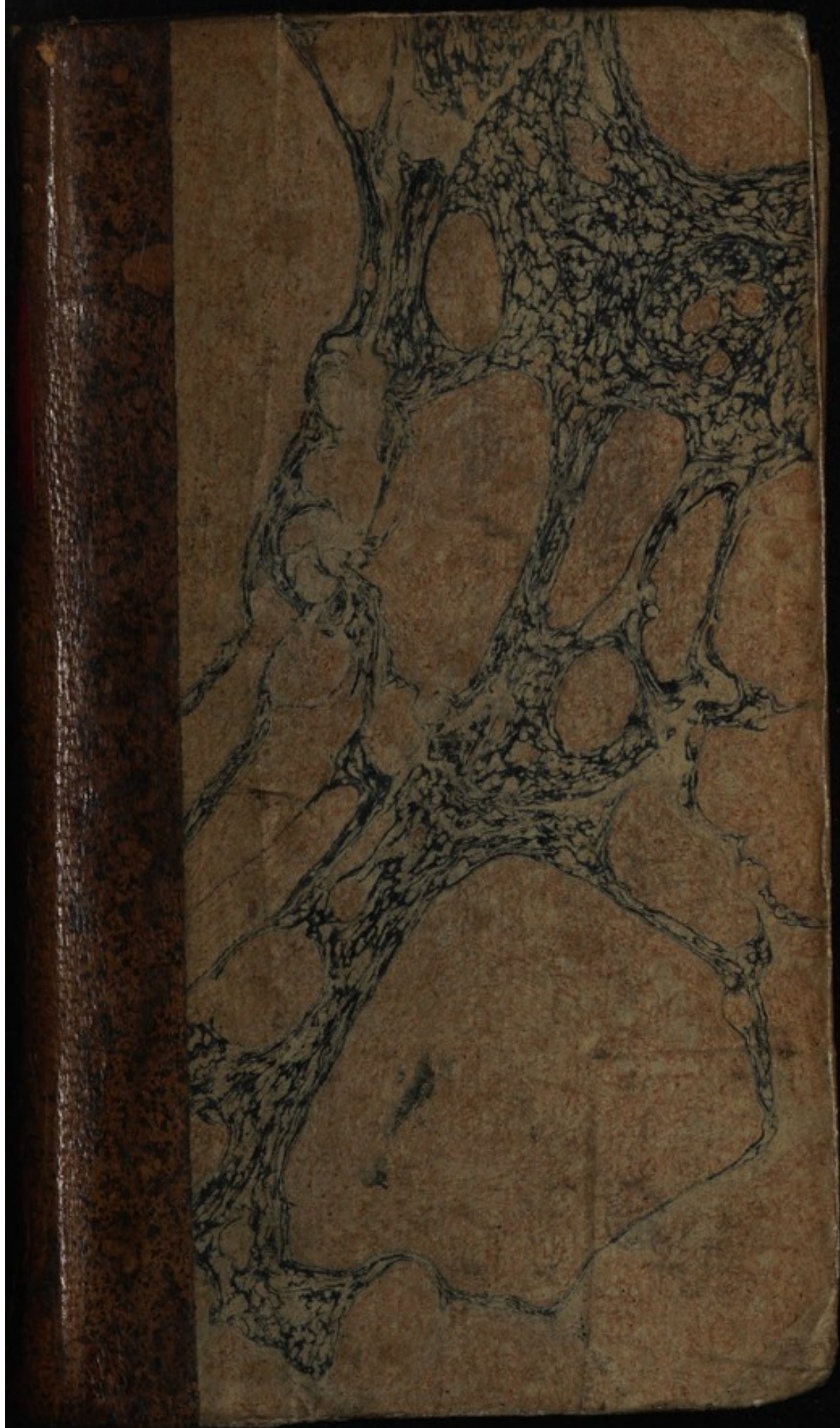
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



TRAITE
DES ANGES
ET DES DEMONS

1612







3996/A

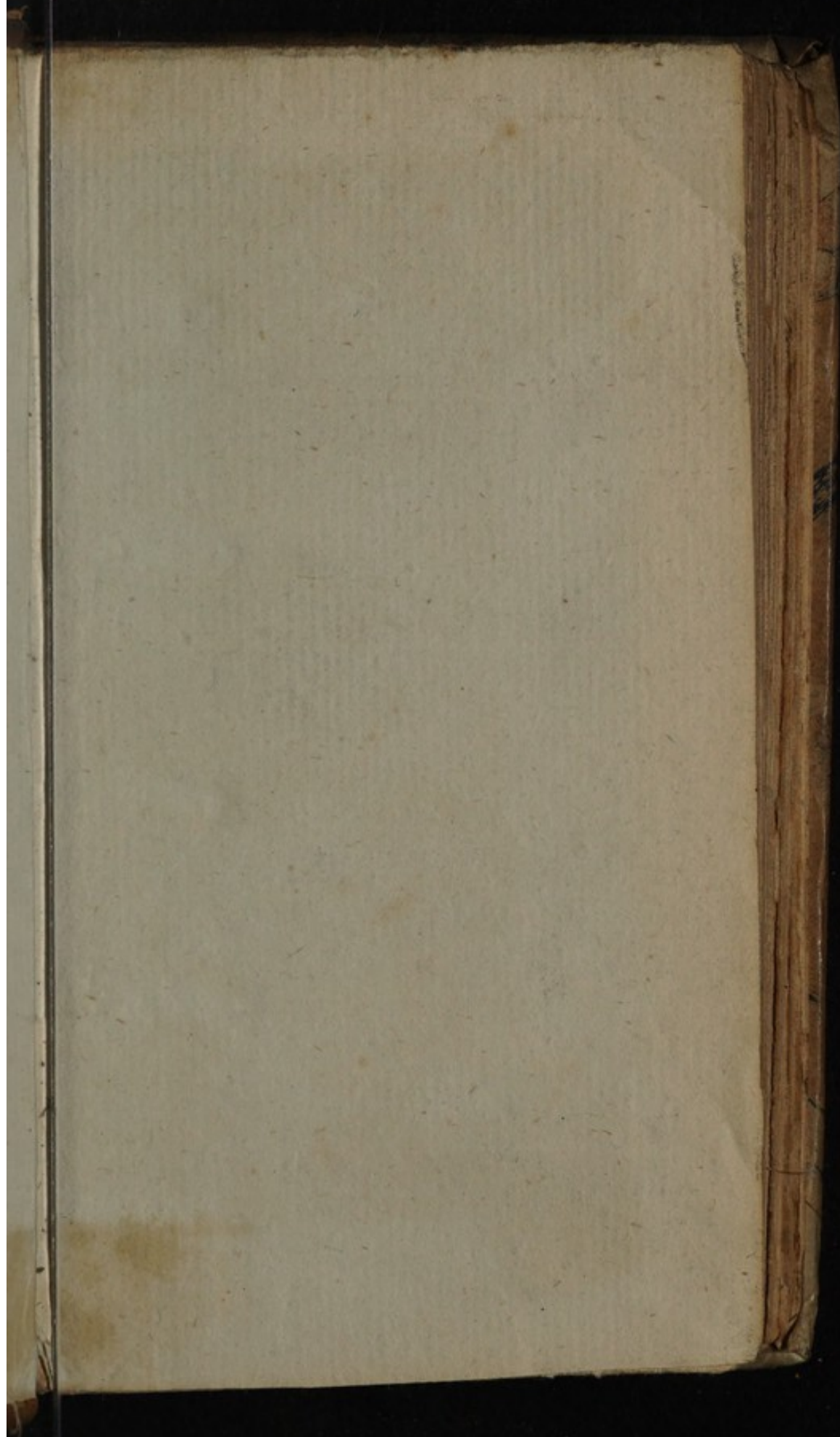
N. W. D

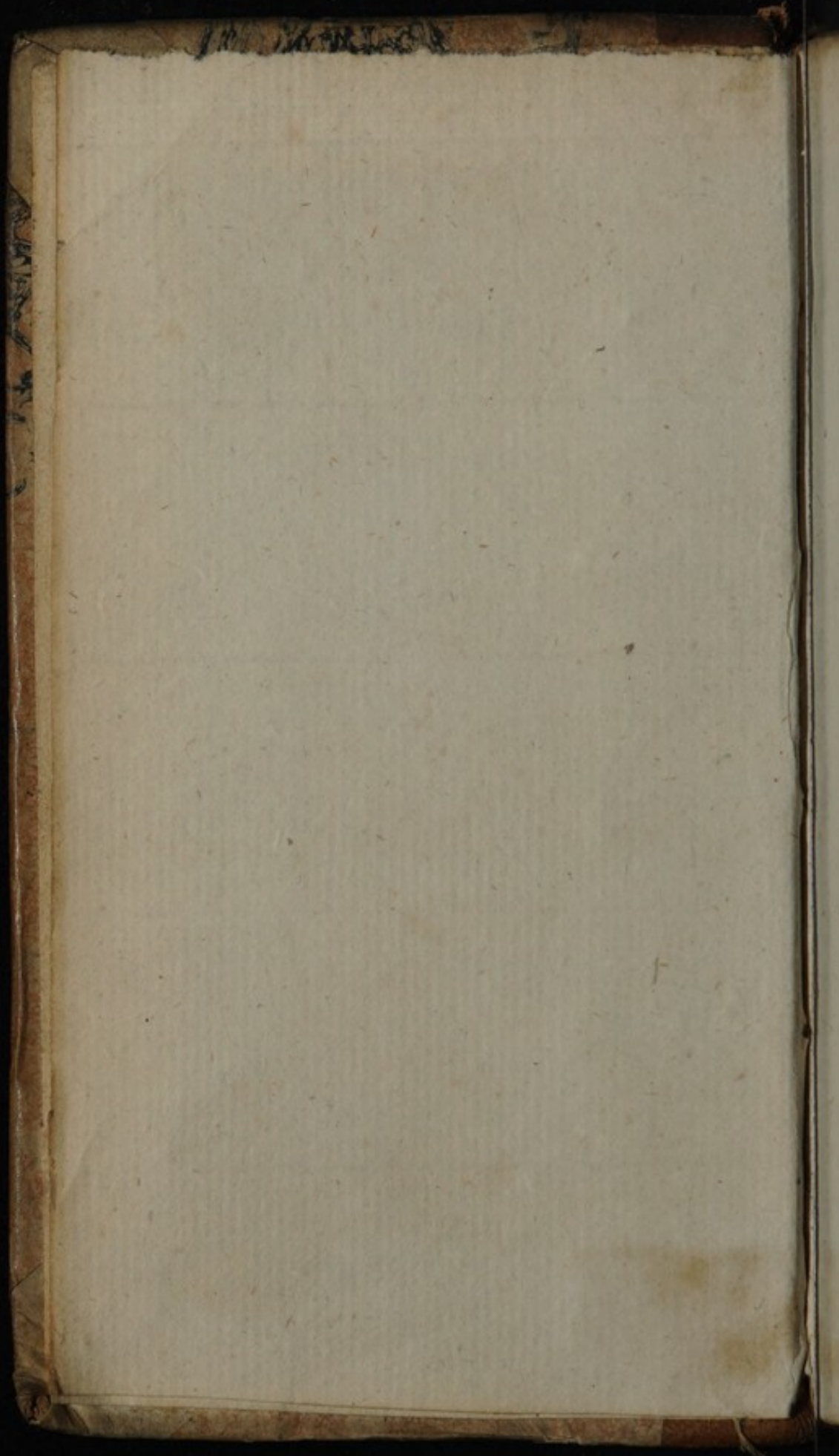
16

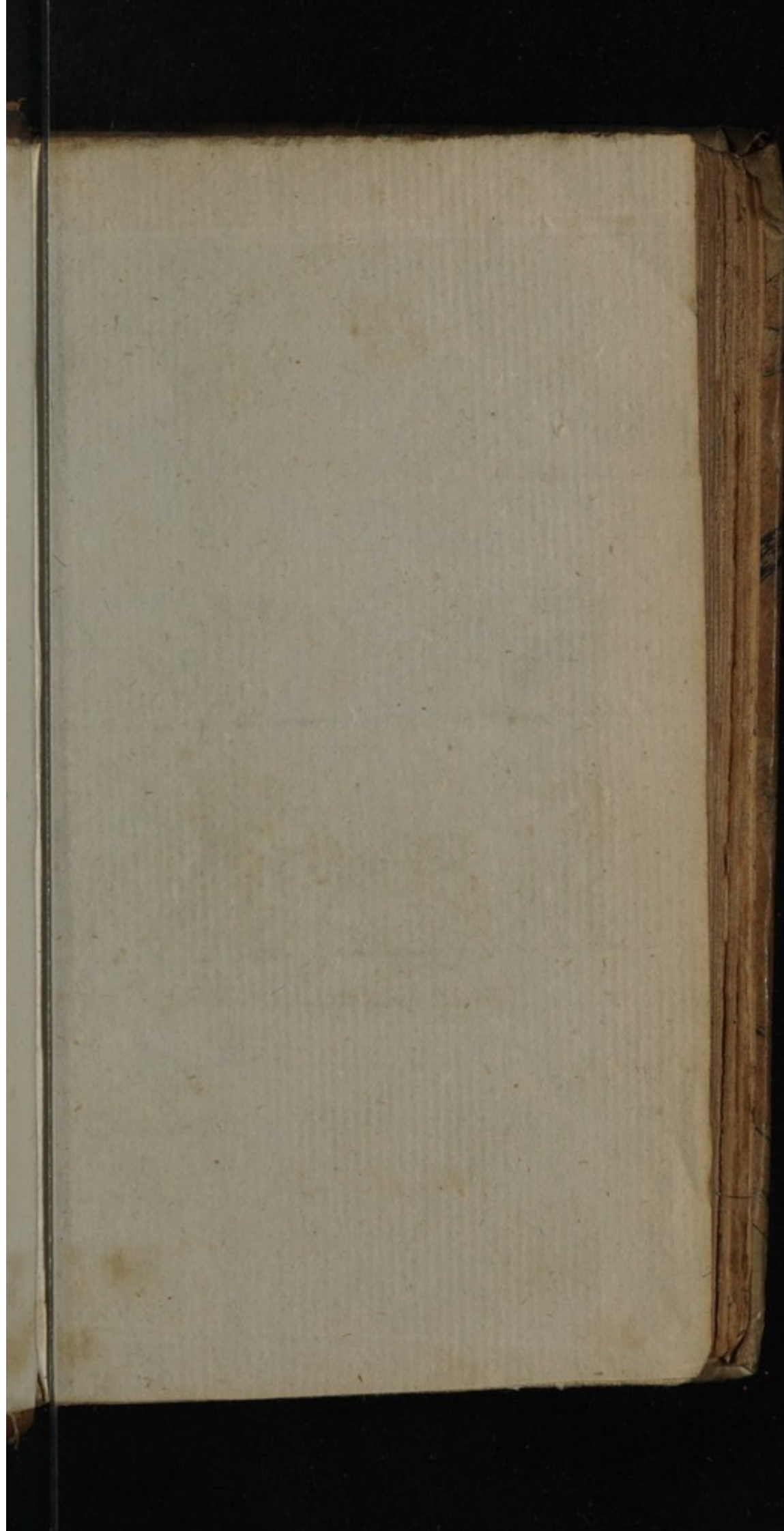
Dermatology

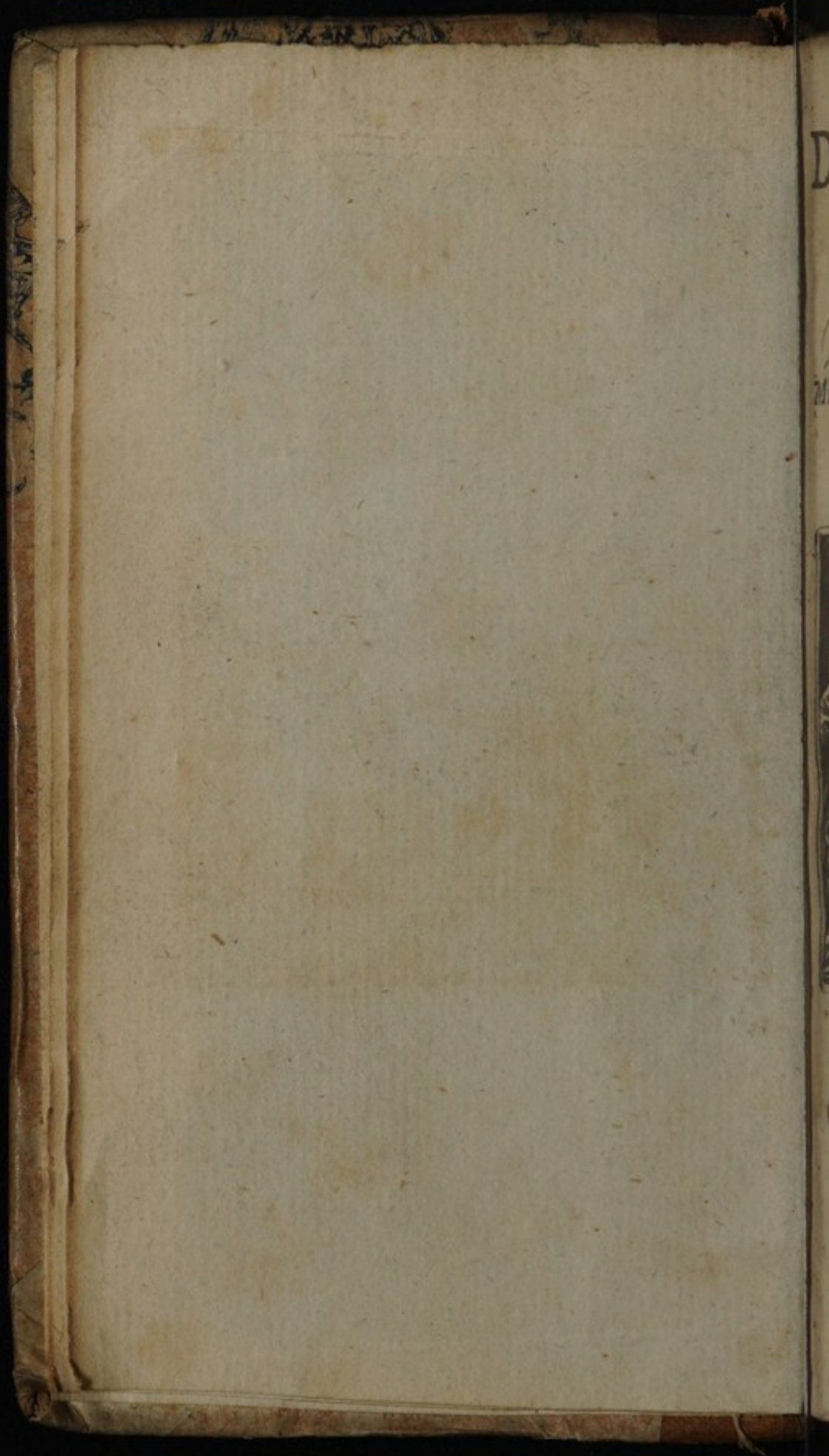
211

267









49071
TRAICTE
DES ANGES
ET DEMONS, DV
R. P. MALDONAT
IESVISTE.

Du North
Mis en François, par maistre FRANÇOIS
DE LA BORIE, grand Archidiacre
& Chanoine à Perigueux.



PAR ROVEN, 

Chez LOVYS LOVDET, rue aux
Juifs, près le Palais.

1619.
AVEC APPROBATION.

+
1.





A MONSIEVR,
MONSIEVR DE LA
BORIE GRAND ARCHI-
diacre , & Chanoine à
Perigueux.



ONSIEVR,

*Ceste version du Trai-
té des bons & mau-
vais Anges a esté iugée si nette &
si naïfue, qu'on l'a estimée de-
voir estre tirée du creux & obscur
cachot où elle gisoit entre plusieurs
autres monumens de vostre bel*

E P I S T R E.

esprit, comme morte & enseuelie,
 pour iouyr de la belle lumiere du
 Soleil, & viure, & conuerser en-
 tre les hommes. Ie sçay bien que
 vostre modestie assez cognüe à
 tous ne voudroit pas que ce di-
 scours portast vostre nom sur son
 front, pour ne commencer mainte-
 nant d'estre cogneu au monde par
 un effort si leger, ayant mesprisé
 infinies occasiōs d'estre celebré par
 la bouche des hommes sçauans,
 par plusieurs hardies & hautai-
 nes entreprises: mais vous sçauiez
 que la gloire & l'honneur font la
 cour & recherchent autāt impor-
 tunément, & opiniastremēt ceux
 qui les mesprisent, cōme elles fuiēt
 dédaigneusemēt ceux qui les pour-

EPISTRE.

chassent. Vous avez Monsieur,
tellement vescu, donné de si gran-
des espreuves de pieté & probité,
& acquis si grande reputatiõ pour
avoir biẽ fait, qu'il ne vous chaut
pas d'estre honoré, pour avoir bien
dit ou escrit: au contraire de ceux
qui preferent la louange d'eloquẽ-
ce, ou plustost de l'agage & babil,
au desir d'avoir sainctement ves-
cu, & fait plusieurs bonnes œu-
res, vous pouvez vous rendre
recommandable par l'un & par
l'autre, n'estant pas moins docte,
que Religieux: mais vous avez
quitté la partie, qui pouvoit rẽdre
agreable & immortel vostre nõ
entre les hommes, pour embras-
ser celle qui vous rendra heureux.

EPISTRE.

eternellement là haut parmy les
 Anges. Que si encorés vous me
 dites qu'auois ie affaire de trom-
 peter vostre nom, ne meditant au-
 tre chose maintenant que le mes-
 pris de toutes choses humaines, &
 le moyen de bien mourir, pour vi-
 ure eternellement avec Dieu? Ie
 responds que ç'a esté premieremēt
 l'affection & singuliere obligation
 que ie vous dois: Secondemēt afin
 de vous rendre comme loyal de-
 positaire & sequeste fidelle de ce
 thresor qu'il vous pleut me dōner
 en garde. Tiercement pour vous
 conuier à n'enuoier point au public
 tant de beaux & riches traictez
 tant de vostre inuention que tra-
 ductiō qui moisissent dans vostre

ÉPISTRE.

cabinet. Prenez donc, Monsieur,
en bonne part que ie vous offre de
vos biens, accueillez ce bel enfant
que pieça auez conçu & enfanté,
& qui apres s'estre promené par
toute la France se va rendre entre
vos bras. Iouissez du fruit de vos
veilles, & continuez s'il vous
plaist vostre ancienne amitié à
celuy qui vous baise les mains &
en vous desirant tout bien &
contentement spirituel comme à
toute vostre noble & religieuse
famille, demeurera à iamais,

MONSIEUR,

Vostre tres-humble seruiteur &
tres-affectionné Orateur F.

I. BLANCONE.

Religieux du grand Conuent de
l'Obseruance de Tholose.



A V LECTEUR.

Estant à Perigueux
ces annees passees,
voyant ce beau &
digne Traicté des Anges &
Demons au cabinet de ce
grand Archidiacre, ie fus
curieux de l'importuner afin
que la France voyant ce ri-
che thresor ne fut priuee
d'un si grand labeur qu'il
auoit fait tant à l'escrire sous
le R. P. MALDONAT
Iesuite, que de le traduire
en François. Ie le sceus si

AV LECTEUR.

bien persuader qu'il en fut
content, & apres estre en-
uoyé de mes Superieurs à
Paris pour autres affaires,
j'ay fait en sorte de le met-
tre sous la presse, tant pour
faire voir l'excellence du
propre Autheur que l'elo-
quence, & grand trauail du
Traducteur. Le voila donc-
ques au iour, ayez en l'o-
bligation à qui ie le dedie,
ayant voulu donner à vn
chacun, ce qui luy appar-
tient apres en auoir payé
l'vsure spirituelle que de le
rendre en son dernier lustre
pour estre imprimé, afin
qu'vn chacun s'en serue, &

AV LECTEUR.

Iouë Dieu en ses iugemens
imperscrutables, bon à re-
munerer le bien, & iuste à
punir le mal, comme tu
pourras voir en ce Traicté
des Anges & Demons, &
souuiens toy de moyen tes
sainctes prieres, auxquelles
ie me recommande. A Dieu.





T A B L E
DES CHAPITRES
CONTENVS AV
Traicté des Anges.

D Es noms des Anges. fol. 1. b	
S'ily a des Anges. 6. a	
De l'origine des Anges. 8. b	
En quel lieu furent faits les Anges. 16. b.	
Si tous les Anges ont esté faits ensemblement. 18. a	
De la nature des Anges. 19. a	
Si les Anges sont composez de matiere & de forme. 29. b	
Si aux Anges y a quelque composition. 31. a	
Si les Anges sont immortels. 32. b	
De la difference des Anges. 35. b	
Comment ils sont differens en espece. 42. b	

TABLE.

Des facultez des Anges.	48.a
Des actions des Anges.	50.a
De la maniere en laquelle les Anges cognoissent.	74.a
Si les Anges vsent de discours.	79.b
Du lieu des Anges.	82.a
Du mouuement des Anges.	94.a
Des Anges particulierement, bons & mauuais.	99.a
Si les Anges ont esté faits en grace.	104.a
Si les Anges furent faits bien heu- reux.	105.a
Si les bien-heureux Anges peuuent pecher.	109.a
Si les bien-heureux Anges meri- tent plus grande felicité.	111.b
De la distinction des bons Anges.	112.b
De la premiere Hierarchie.	114.a
De la seconde Hierarchie.	117.a
De la troisieme Hierarchie.	118.b
Des Offices des Anges.	118.b
Si les Eglises ont aussi leurs Anges	

TABLE.

gardiens.	119.b
Des demons.	134.a
Si quelqu'un d'iceux pecha premier que les autres.	138.a
Si celuy qui pecha le premier fut auteur de peché aux autres.	139.b
De quel Ordre estoient les autres Anges qui pecherent.	141.a
Combien fut grand le nombre de ceux qui pecherent.	142.a
S'il a esté laissé aux demons quelque temps de penitence.	142.a
Des peines des demons.	149.a

TABLE DE CE QUI EST CONTENU AU Traicté des demons.

DE la distinction des demons.	159.b
De leur distinction par la nature.	164.a
De leur distinction par l'Ordre.	167.a

T A B L E.

De leur distinctiō par les vices.

168.b

De la puissance des demons. 169.b

Combiengrande est la puissance des diables. 169.b

Jusques ou s'estend la puissance du diable. 171.b

En combien de manieres vse le diable de ceste puissance. 174.b

Si le diable peut estre arresté par aucun art. 178.b

En quelles choses le diable peut exercer sa puissance. 192.a

Combienc'est que les demons exercent leur puissance sur la volonté de l'homme. 205.a

De la puissance des demons sur les corps humains. 207.b

Si par l'ayde du demon les sorciers se peuuēt rendre inuisibles. 213.a

Si les corps peuent estre changeZ en diuerses formes par les demons.

214.a

Si les demons peuent tuer les hom-

TABLE.

mes. 216.a

*Si les demons abusent les humains
pour la paillardise.* 218.a

*Si les demons & enchanteurs peu-
uent empescher l'accouplement
charnel.* 223.a

*De la puissance du demon sur les cho-
ses exterieures.* 228.b

Si le demon peut faire miracle.
229.b

*S'il est loisible de demander remede
aux demons contre les demons
mesmes.* 231.a

Des remedes Ecclesiastiques. 232.b

FIN.

A P P R O B A T I O N
des Docteurs.

NOus soubs-signez Docteurs en
Theologie de la Faculté de Pa-
ris, & deputez par ladite Faculté à
voir les Liures, certifions auoir leu
ce present, *Traicté des Anges & De-*
mons, du P. Maldonat Iesuite: Auquel
nous n'auons rien trouué de con-
traire à la Religion Catholique,
Apostolique & Romaine. Faict ce 5.
Feurier, M.DC V.

F. P. MATTHIEV
Carme.

C. MACLOT.



TRAICTE' TRES-
DOCTE, DES ANGES,

*escrit sous le P. Maldonat, Docteur
Theologien, de la Compagnie de IESVS,
en l'an 1570. Par M. F. de la Borie,
Archidiacre, & Chanoine à Per-
gueux, & traduit en François par le
mesme.*



A dispute des Anges à
deux parties. L'une
generale en laquelle
on dispute generale-
ment des Anges, bons
& mauuais : L'autre, speciale, en la-
quelle on traicte tout à part, des bōs
& des mauuais. La premiere partie,
est comprise en six questions. La pre-
miere, du nom des Anges : la secon-
de, de leur estre, comme l'on dit,
c'est à dire, s'il y a des Anges : la
troisiesme, de leur origine : la qua-

TRAITE' DES ANGES,
trième, de leur nature: la cinquième,
de leurs puissances: la sixième, des
actions, & fonctions de leurs puis-
sances & facultez.

DES NOMS DES
Anges.

Esprit.

Il ne se trouue aux saintes lettres
aucun nom qui soit propre aux
Anges: mais il s'en trouue plusieurs
communs. Et premierement le nom
d'Esprit, lequel signifie la nature des
Anges estre commune avec la nature
de Dieu, & avec la nature de nostre
Ame. Cela signifie les paroles de Je-
sus Christ, en saint Luc, chapitre
24. Maniez & voyez, car l'Esprit n'a
point de chair, ny d'os. C'est vn ar-
gument pris de la nature de la chose.
Or le nom d'Esprit se prend en plu-
sieurs autres manieres aux Escritu-
res saintes, comme escrit Didimus
au liure du S. Esprit. Le second nom
est Ange: lequel en partie est plus
propre que le nom d'Esprit, & en

Ange.

partie moins propre, d'autant qu'Esprit est vn nom plus special & peculiar, que le nō d'Ange: car le nō d'Esprit s'estend plus loin que le nom d'Ange. Mais il est moins propre: d'autant que le nom d'Esprit est nom de nature, & le nom d'Ange, est nom d'office. Et ceste difference est quelquesfois remarquee aux lettres sacrées: comme au Peaume 103. qui fais tes Anges les Esprits, c'est à dire, qui fais que les natures spirituelles facent l'office d'Ambassadeurs. Et saint Paul aux Hebrieux, cap. 10. Car auquel des Anges a-il iamais dit tu es mon fils? Sont ils point tous Esprits administrateurs? Ausquels deux mots S. Paul a donné l'entiere definition d'Ange. Car Ange n'est autre chose qu'un Esprit seruant: comme si quelqu'un definissoit un Legat estre un homme enuoyé par un Empereur. Or le nom d'Ange se prend en plusieurs manieres en l'Ecriture. Comme a noté le Rabin Mose, au liure More, chap 7. Premièrement, pour vne nature séparée

TRAICTE' DES ANGES,
de corps, que nous nommons Anges.
Secondement, pour vn Prophete:
d'autant qu'ils sont messagers de
Dieu: comme il est escrit en Mala-
chie cha. 2. Que les leures du Prestre
gardent la science: d'autant qu'il est
Ange du Seigneur. Troisièmement,
pour tout messager des hommes aux
hōmes, cōme en Esaye cha. 18. Allez
Anges legers, à la terre, bleſſez &
arrachez. Anges, c'est à Dire, Legats.
Quatrièmement, se prend pour les
gens de bien, comme au premier des
Roys, cha. 19. Tu es bon pour mō re-
gard, cōme vn Ange de Dieu. Fina-
blemēt, non seulemēt le Rabin Moſe,
ains Iuſtin au Dialogue tenu avec
Triphon, escrit que quelquesfois en
l'eſcriture, Ange se nōme, toute ver-
tu, ou naturelle, ou ſurnaturelle, de
laquelle Dieu vſe pour faire quelque
choſe. Ainſi interprete Raby Moſe
ceci du Pſeume 103. Qui fait les
Eſprits, ſes Anges, c'est à dire, qui
fait les vents ſes meſſagers. Et ce
qu'est en Daniel chap. 6. Que Dieu
enuoya l'Ange, pour boucher les

geules des Lyons. Car ils ne pensent pas que soit esté vn Ange, ains vne vertu diuine, par laquelle Dieu prohiba que Daniel ne fut offencé par les Lyons. Et ce qu'est aux Nombres ch. 22. que l'Ange s'apparut à Balaam le Proph. & que l'Asneffe parla, Car il dit, que ce ne fut pas vn vray Ange, ains vne vertu diuine par laquelle Dieu résista au Prophete. Au surplus ceste opinion est fort absurde: Combien que les Calvinistes l'ayent embrassée, comme studieux de nouveauté. Et ils interpretent ce passage du Pseaume, contre l'opinion de S. Paul lequel allegue ce lieu aux Hebreux, premier chapitre, & l'expose des vrais Anges, & il a dit aux Anges, qui fait les Esprits, tes Anges, &c. Mais il a dit au Fils, Ton thronne (ô Dieu) au siecle du siecle. Car S. Paul ne compare pas Iesus Christ, avec les vents, ains avec les Anges. Il est absurde aussi d'exposer ainsi ce lieu de Daniel. Car en mesme maniere au chap. 3. Quand Nabuchodonosor eut ietté Daniel dans la

TRAICTE DES ANGES,
fournaille de feu, & qu'il ne fut point
brulé, il veid quatre enfans en la
fournaille, combien qu'il n'y en eust
esté ietté que trois. Doncques cest
ange ne fut pas la vertu par laquelle
Dieu empescha, ains fut vn vray An-
ge que veid Nabuchodonosor. Et en-
core aux Nomb. 22. autre chose est
nommée l'ange, autre la vertu par
laquelle l'Asneffe parla. Car si Ange
signifioit vne vertu naturelle, ou sur-
naturelle, le parler de l'ange se nom-
meroit ange, ce qu'il ne fait pas.
Doncques, attendu qu'il apparut, ce
ne fut pas seulement vne vertu natu-
relle ou diuine, ains vn vray Ange.
Ceste ambiguité de nom a rendu
plusieurs lieux obscurs en l'Escri-
ture. Et premierement, celui qui est en
S. Paul, à la 1. aux Corinthiens 11. Que
la femme doit prier ayant la teste
couuerte, à cause des Anges. Car les
auteurs forts anciens, comme Ter-
tullien, au liure de voiler les Vierges,
ont entendu pour Anges les diables
qu'ils diét estre coustumiers d'aque-
ster la pudicité des femmes : & que

po r ceste occasion les femmes doi-
 uent estre voilees. Autres ont enten-
 du que les Prestres sont nommez en
 celieu Anges, lesquels en l'Eglise re-
 presentēt la personne de Iesus Christ:
 & qu'en leur presence les femmes
 doiuent estre honnestement accou-
 strees, comme deuant Iesus Christ
 mesmes. De cēt aduis sont saint
 Hierosme & S. Ambroise aux Com-
 mentaires. Les autres l'ont entendu
 des gens de biē, que les femmes doi-
 uent respecter. Ainsi l'a dit saint
 Clement, en ses Meſlanges, com-
 me recite Theophylacte aux Com-
 mentaires sur ce lieu. Il me sem-
 ble, à moy, que le vray sens est ce-
 luy qu'escriit saint Chrysostome, ho-
 mel. 26. sur la premiere aux Corin-
 thiens, & en l'Homelie de l'Ascen-
 sion, tome troisiēme. Et Theodoret,
 & Theophylacte aux Commentai-
 res, c'est qu'on l'entende des vray
 Anges bons: Car il semble que saint
 Paul parle selon la vulgaire opinion
 des Iuifs, qui croyent que tous les
 hommes estoient conduits sous la

*Maldon-
nat.*

TRAICTE' DES ANGÉS.

tutele des Anges: Et admoneste les femmes que si elles ne reuerent les hommes qui assistent, qu'elles respectent les Anges, lesquels ont accoustumé de rapporter à Dieu tout ce qu'ils nous entendent faire & dire. Car l'escriture a de coustume d'appeller les Anges pour tesmoins, d'autant qu'ils sont clair-voyans, & ne peuuent aisément errer. Comme quand Iesus Christ dict en saint Luc, chapitre 3. Tout homme qui me confesera deuant les hommes, ie le confesseray deuant mon Pere, & les Anges. Et saint Paul, en la premiere à Timothee, chap. 5. J'atteste deuant Dieu & Iesus Christ, & les Anges esleus, qu'il garde ces choses sans preiudice. Le second lieu, en la mesme Epistre, chap. 4. Dieu a monstté les Apostres comme destinez à la mort, que nous sommes rendus spectacle au monde, & aux Anges, & aux hommes: là où par les Anges, aucuns ont entendu les malins Esprits, comme saint Ambroise. D'autres ont entendu par les Anges, les gens de bien: & par les

hom
lius a
les A
mes,
me P
Chry
mel.
la&e
Ang
fier e
cond
moc
d'au
lors
chof
par l
& au
bles
qu'il
clef
uan
ce:
ains
pre
ou r
iou
Etc

hommes, les mauuais, comme Sedulius aux Commentaires. D'autres par les Anges, les Chrestiens: par les hommes, les Gents, ou les Gentils: comme Primasius sur ce lieu. Mais saint Chrysostome l'interprete mieux, homel. 6. Et Theodoret, & Theophylacte, que cela soit dit aussi des bons Anges. Car S. Paul a voulu signifier qu'il estoit comme vn homme condamné à la mort, & proposé à mocquerie à toutes les creatures, d'autant qu'il vse de distribution, lors qu'il dit, qu'il est proposé aux choses inanimées, lesquelles il entend par le nom du monde: & aux Anges & aux hommes, creatures raisonnables. De mesme maniere i'estime qu'il faut entendre le passage de l'Ecclesiastique, chap. 5. Ne dites pas deuant l'Ange, il n'y a pas de prouidence: car il n'entend pas vn Nonce, ains l'Ange gardien, qui est tousiours present, & entend ce qu'on parle bien ou mal de Dieu. Le Rabin Mose adiouste, qu'ils sont aussi nommez aux Escritures Helohim, c'est à dire,

TRAICTE DES ANGES,

Dieux.

Dieux. Et qu'ainsi se doiuent entendre tous les lieux ausquels il est dit: le Dieu des Dieux. Comme il dit: aussi que par tout là où Dieu est nommé Seigneur des Seigneurs, il dit que les Seigneurs sont nommez les Cieux, qu'il pense estre animez, & participans de raison. Car la louange de Dieu seroit nulle s'il se nommoit Seigneur des Seigneurs, c'est à dire, des hommes: & Dieu des Dieux, sçauoir est des Iuifs. Mais encore ceste interpretatiō est absurde. Car lors qu'il est dit Dieu des Dieux, ce n'est pas le sens, qu'il soit Dieu des Idoles: & quand il est nommé Seigneur des Seigneurs, il n'est pas signifié qu'il soit seulement Seigneur des hommes: mais le sens est qu'il est seul vray Dieu & vray Seigneur. Voire & ce sens a esté exprimé par saint Paul en deux endroits, au 8. de la premiere aux Corinthiens: Et combien qu'il y en ait qui sont nommez Dieux (car il y a plusieurs Dieux, & plusieurs hommes) à nous toutesfois, il n'est qu'un Dieu, c'est à dire, à ceux qui

ont bon iugement, vn est le vray Dieu. Et en la premiere à Timothee, ch 6. Le Roy des Roys: le Seigneur des Seigneurs, qui seula l'immortalité. Car tout ainsi que quand il dit, que le seul Dieu a immortalité, il a iugé que le seul Dieu est vraiment & proprement immortel. Ainsi quand il est appelé Roy des Roys, & Seigneur des Seigneurs, il a iugé qu'il est seul Roy & Seigneur, qui est la suprême louange.

QUESTION DEUXIES-

me, s'il y a des Anges.

LEs Doziteans anciens Hereti- *Doziteans.*
ques (comme escrit Pilastius
au Catalogue) ont nié qu'il y eust
des Anges. Et en ceste heresie furent
aussi les Sadducéens: comme est es- *Sadducéens.*
crit aux Actes vingt-troisiesme cha-
pitre. Et sainct Augustin au liure des
Confessions, chapitre sixiesme, de-
clare qu'il auoit esté quelquesfois en
cét erreur. Et toutesfois c'est mer-
ueille que soit esté l'opinion des Sad-

TRAICTE' DES ANGES

ducéens attendu qu'ils receuoient le Pantateuche de Moyse. Auquel la mention est fort frequente des Anges mais sur tous ces passages du Pantateuche, auquel il est parlé des Anges. Ils s'en ioient comme faict Rabbi Mose de plusieurs autres lieux de l'Ecriture les interpretât d'une vertu naturelle, ou supernaturelle. Mais ce qu'on liât au Genese chapitre seiziesme, que l'Ange du Seigneur fut enuoyé à Agar, & parla à elle. Et ce qu'est escrit, chapitre dix-neufiesme des deux Anges enuoyez à Loth. Et au vingt-vniesme chapitre, d'un autre Ange enuoyé à Agar: Et au vingt-deuxiesme chapitre, de l'Ange qui appella Abraham, de peur qu'il ne sacrifiait son fils. Et ce que Iacob au dix-huictiesme chap. veid les Anges montans & descendans par l'eschelle. Et ce que luy mesme au chapitre quarante huictiesme, dit l'Ange de Dieu qui m'a deliuré de tous maux, benisse ses enfans, ne se peut aucunement entendre d'une vertu naturelle, ou supernaturelle, ains d'une

naturelle, subsistant d'elle mesme & estant participante de raison. Car là où il n'y a aucune matiere naturelle il n'y peut auoir aucune operation. Mais au nouveau Testament les témoignages sont tres-clairs. Car ce qu'est escrit, que les Anges s'approcherent & seruirent à Iesus Christ. Et en saint Matthieu treiziesme chapitre, qu'en la resurrection les Anges seront comme moissonneurs. Et au chapitre seiziesme, que Iesus Christ viendra avec les Anges de Dieu, & au chapitre dix huitiesme, les Anges voyent tousiours la face de mon Pere. Et au chapitre vingt-deuxiesme, en la resurrection ils n'espouseront & ne seront espousez, ains seront comme Anges de Dieu. Et chapitre vingt-quatriesme, mais de ce iour & heure, personne n'en scait rien ne les Anges des Cieux. Et chapitre vingt-cinquiesme, Allez au feu eternal, qui est appareillé au diable & à ses anges. Et chapitre vingt-sixiesme, là où Iesus Christ dit, qu'il peut demander à Dieu douze legiōs.

TRAICTE' DES ANGES,
d'Anges. Or ces lieux & autres innu-
merables ne se peuuent entendre d'v-
ne vertu diuine & naturelle ains des
natures subsistās d'elles mesmes, que
nous appellons Anges. Quelqu'un
demandera, s'il se peut monstrex par
raisons naturelles, qu'il y ait des An-
ges? les respons, qu'ouy probablemēt
mais non par demonstration neces-
saire. Car s'il se pouuoit verifier, ou
ce seroit par les argumens d'Aristote
pris du mouuement, ce que ne se
peut faire: d'autant que par mesmes
argumens il se prouuerait qu'il n'y a
pas plus d'Anges qu'il y a de ronds
celestes: qu'est contre la sainte Es-
criture laquelle enseigne que les An-
ges sont innombrables. Ou cela se de-
monstroit par les raisons des Scho-
lastiques: Comme de Saint Tho-
mas, liure deuxiesme, *Contra Gentes*,
chap. 96. Mais par ces raisons il ne se
peut monstrex: d'autant que tous se
rapportent à trois principes, lesquels
ont vne probabilité foible. Car pour
le premier, Il faut que l'effet soit
semblable à la cause: Ce que n'ayant

lieu sinon és choses Synonimes, & Dieu n'estant point cause Synonime des choses qui sont effectuees, il semble que de Dieu il ne se peut rien conclure. Pour le second, ses causes qui agissent par art doiuent auoir effet semblable à l'art, par lequel elles s'agissent: comme la maison semblable à l'art de l'Architecte, d'autant que ce principe ne prouue pas ce qu'il falloit prouuer. Car ce qu'on dit, que l'effet doit estre semblable à l'art de l'artisan, ne se doit pas entendre selon la nature, ains selon la vertu de signifier. Parce que la maison n'est pas de mesme art, duquel est l'art qui est en l'entendement de l'artisan: ains est telle qu'elle a esté designée par l'esprit, ou par l'art de l'artisan. Et parce, cest argumēt conclud seulement que le monde doit estre tel que Dieu le conçoit: mais ne verifie pas qu'il soit necessaire qu'il y ait quelques creatures spirituelles. Pour le troisiéme, qu'au monde y a quelques choses qui ont seulement vn corps sans esprit, comme les

TRAICTE^s DES ANGES,
pantes les autres qui ont corps, &
esprit comme l'homme a: Et parce,
l'ordre mesme du monde requiert,
qu'il y ait quelque tierce espee des
choses qui ait esprit sans corps. Mais
quelqu'un dira, cela n'est pas neces-
saire. Quoy donc, se peut-il point
verifier par quelque argument cer-
tain, osté les Escritures, qu'il y a des
Anges? Ie responds, que par raisons
il ne se peut prouuer: mais par expe-
rience (qui surmonte toutes raisons)
il se peut prouuer. Par l'experience,
tant des Demoniaques, que des En-
chanteurs, & autres choses, qui ne se
peuvent faire que par esprits.

QUESTION TROISIEME,
de l'origine des Anges.

Q^UE les Anges ayent en leur
origine de Dieu, il se peut aisé-
ment prouuer par tous les passages
auxquels il est dit, que toutes choses
ont esté faites de Dieu: d'autant
qu'en ce nombre vniuersel, il est ne-
cessaire que les Anges soient com-

prins. Adiouſtons, que ſainct Paul en
l'Epiftre aux Colocenſes, chapitre 1.
eſcrit nommément, que les Anges
ont eſté faits de Dieu: par lequel ont
eſté crééz toutes choſes au Ciel, &
en la terre, viſibles & inuiſibles, les
Throſnes, les Dominations, les Puif-
ſances. La queſtion eſt bien plus grã-
de, quand c'eſt que les Anges furent
faits. Dequoy il y euſt trois opiniõs
des Theologiẽs. La premiere eſt
tres-ancienne, de ceux qui penſerent
les Anges auoir eſté faits de long
temps auant ce monde. Et de ceſte
opinion fut Clement, liure huietiẽ-
me, des Conſtitutions, chapitre ſei-
zieſme. Et Origene, Homeliẽ qua-
triefme, ſur Eſaye. Et Diodonus Trã-
ſenſis en Lypomanus, ſur la catene,
Et ſaint Baſile homel. 1. & 2. ſur l'E-
xameron. Et ſaint Hilaire, liure 12.
de la Trinité, & au liure contre Ma-
xeſtius. Et S. Ambroife, liu. 1. de l'E-
xameron, chap. 5. Et Nazianzene, en
l'oraifon de Noël. Et S. Hieroſme.
ſur le premier chapitre, de l'Epiftre à
Titus. Et S. Auguſtin, au 12. des Cõ-

*Quand
furent
faits.*

TRAICTE' DES ANGES,

feff. chap. 15. Et Damascene, liu 2. de la Foy. ch. 3. Et Cassianus, en la Col-
lation 8. ch. 7. lequel adiouste, que ce
fut l'opinion de tous les Catholiques
de son temps. Voicy les argumens
de ceste opinion. Le premier, que les
Anges sôt ministres de Dieu, & qu'il
n'est pas croyable que Dieu ait esté
si longuement sans ministres. Le
deuxième, qu'en Iob, chap. 38. Il est
dit, que les enfans de Dieu, c'est à
dire, les Anges louoient Dieu lors
qu'il faisoit le monde. Le troisième
est de S. Augustin, prins de l'Eccle-
siaste, chap. 1. la Sapience à esté créée
premier que toutes choses. Pour le
quatrième, on peut adiouster, qu'il
n'est pas vray semblable que Moyse
eust obmis l'origine des Anges, s'ils
n'eussent esté faicts auant le monde.
La seconde opinion fut d'Isidore, li-
ure premier, des offices, chapitre 12.
Et de S. Greg. liu. 28. des Morales,
chap. 14. & liu. 32. ch. 10. Et de Beda,
quest. 9. sur le 4. liu. des Roys, est que
les Anges furent faits bien peu auant
le monde visible, & ont deux argu-

2. Opi-
nion.

de mens: L'un qu'en Iob, 40. chap. il est
 dit: Il est commencement des voyes
 du Seigneur, c'est à dire, Behemot
 là où il semble qu'il est parlé du dia-
 ble: L'autre est, qu'en S. Iean 8. Iesus
 Christ dit du diable aussi: Il estoit
 homicide dès le commencement du
 monde. La troisième opinion, fut
 des Hebreux, comme escrit Rabbin
 Ioannam, au Bereschit Rabba. Et
 Rabbi Isaac, sur le premier chapitre
 du Genese. Et Paulus Burgensis, aux
 Commentaires, sur le premier du Ge-
 nese: C'est que les Anges furent faits
 le second iour, lors que le firmament
 fut fait. Leur argument est, qu'ils
 pensent que par les eaux, sont enten-
 dus les Anges: & que les eaux qui
 sont sur les Cieux, semblēt auoir esté
 faites le second iour. Car ainsi inter-
 pretent-ils cecy, du Pseaume. Esten-
 dant le ciel comme vne peau, comme
 s'il disoit, faisant le ciel, & le rem-
 plissant d'Anges, pour l'habiter. Ils
 rendēt la raison de cecy: de peur que
 s'ils eussent esté faits auant les hom-
 mes, l'on eust pensé qu'ils eussent esté

3. Opi-
 nion.

TRAICTE' DES ANGES,

*A. Opi-
nion.*

createurs du monde. La quatrième opinion, fut d'Epiphanius 65. heresie. Et de S. Augustin, liu. II. de la Cité de Dieu, ch. 9. Et d'Athanasie, en Lypomanus, *In Catena.* & apres Ildore liu. 1. des offices Ecclesiastiques cha. 22. Et de Theodoret, quest. 3. sur la Genese, lesquels disent les Anges auoir esté faits ensemblement, avec le ciel & la terre. Laquelle opinion tous les Scholastiques ont suyuié. Quant a moy, i'estime premierement que les Anges ne furent pas faits auant ce monde, & que cela est non seulemēt probable, ains qu'il approche fort de la foy Catholique. D'autant que ie ne trouue pas de meilleure interpretation de ces paroles de Moyse : Au commencement Dieu crea, &c. que de dire, auant que Dieu fist aucune chose, comme l'a expliqué Salomon aux Prouerbes 8. auant qu'il fist aucune chose, dés le commencement. Laquelle interpretation estât vraye, il s'ensuit necessairement que les Anges ne furent pas faits auant ce commencement, auquel le

*Maldo.
nat.*

ciel &
lieu,
dist n
que le
il n'y
me ne
stame
mors
où il
auoir
melt
fure
Pou
seml
auoir
creat
aucu
Ang
qu
iou
aup
tam
rifie
ges
n'ou
le n
le d

ciel & la terre furent faits. En second lieu, d'autant qu'avant que S. Paul dist nommément aux Colocenses I. que les Anges fussent faits de Dieu, il n'y a point de doute que cela mesme ne se peut verifier par le vieil Testament, voire, & par les premiers mots du Genèse. Mais par ces mots, où il ne se peut verifier les Anges avoir esté faits de Dieu, ou par les mesmes mots il se verifera qu'ils ne furent pas faits avant ce monde. Pour le troisiéme, d'autant qu'il me semble impossible que Moyse (qui avoit proposé de nous exposer la creation de toutes choses) n'ait fait aucune mention de la creation des Anges. Et s'il l'a fait, il est necessaire qu'il l'ait comprise dedans ces six iours-là. Ils n'estoient donc pas faits auparavant. Quatriémement, d'autant que comme ci dessus a esté verifié l'Ecriture montre que les Anges ont esté faits pour l'homme: ils n'ont donc pas esté faits avant que le monde fut fait, lequel est comme le domicile de l'homme. Cinquié-

TRAICTE' DES ANGES,

memēt, d'autāt qu'en tous endroicts
 auxquels la saincte Escriture parle de
 la creation des Anges, elle l'a con-
 ioinct avec la creation du ciel & de
 la terre, comme au Pseaume 149. aux
 Actes 14. Apoc. 14. Qui a fait le ciel
 & la terre, la mer, & toutes les choses
 qui y sont. Et saint Paul aux Colo. 1.
 Auquel ont esté créés toutes choses
 au ciel & en la terre, visibles & inui-
 sibles: soit les Throsnes, soit les Do-
 minations. Sixiémement, d'autant
 que (comme il sera verifié cy apres)
 il se collige de l'Escriture, que les
 Anges furent faits au ciel. Ils n'ont
 donc pas esté faits avant que le ciel
 fust fait. Finablement, il semble le
 Concile de Lateran l'auoir définy,
 incontinent dès le commencement.
 Nous croyons (dit-il) que Dieu tout
 puissant par sa vertu, ensemblement
 dès le commencement du temps, fit
 de rien l'une, & l'autre creature, &
 spirituelle, &c. Je respons donc au
 premier argument, de sa premiere
 opinion, qu'il ne prouue rien. Car s'il
 verifioit quelque chose, il prouue-

*Responce
 aux Ar-
 gumens
 des opi-
 nions sus-
 dites.*

roit aussi, que les Anges doiuent estre de toute eternité, de peur que Dieu fut sans ministres. Mais cela est contre la religion: Car il n'y a riē d'eternel que Dieu. Au deuxiēme argument, ie respons: que le sens des paroles de Iob est, que les Astres du matin, & les Anges louierent Dieu leur Autheur, incontīnēt qu'ils furent faicts. D'autant que Dieu vouloit prouuer que personne n'auoit fait le Ciel & la terre sinon luy. Et allegue le tēlmoignage du mēme Ciel, & des Anges: lesquels ayans esté faicts de Dieu, commencerent de le louer & confesser hautemēt qu'ils estoient ses factures. Au troisiēme, ie respons, comme cy dessus, de l'origine du monde. Au quatriēme, que plusieurs Autheurs disēt, qu'il y a deux causes, pour lesquelles Moyse ne fit aucune mention de l'origine des Anges. L'une, de peur qu'aux Iuifs, de leur naturel enclins à l'Idolatrie, il ne donnast occasiō d'idolatrer. Chrysostome en a rendu ceste raison en l'Homel. 2. sur le Genese. Et Theodoret,

TRAICTE' DES ANGES

en la quest. 2. sur le Geneſe. Mais ie
ne la trouue pas fort bonne. Car ſi
pour ceſte occaſion Moyſe n'a pas
fait mention de la creation des An-
ges pourquoy a-il fait depuis ſi ſou-
uent mention d'iceux ? En ſecond
lieu ſ'il en euſt fait mention, & euſt
enſeigné comme ils eſtoient les crea-
tures de Dieu, il euſt pluſtoſt oſté
par là toute occaſion d'idolatrie Car
celuy qui enſeigne les Anges auoir
eſté faits, il monſtre qu'ils ne ſont pas
Dieux. Cyrillus en rend vne autre
raiſon du troiſieſme liure, contre Iu-
lianus : Que Moyſe ne voulut pas
parler des Anges, d'autant que ceſte
matiere eſtoit trop difficile pour
pouuoir eſtre entenduë par les audi-
teurs groſſiers. Mais ceſte raiſon ne
ſemble pas encore aſſez ſuffiſante.
Car autre choſe eſt declarer la nature
des Anges (que parauanture perſon-
ne n'eſt entenduë) autre choſe, dire
en vn mot, que les Anges ont eſté
ſaiçts par Dieu, que tout chacun euſt
entendu. Et parce ie penſe que Moy-
ſe, par le nom du ciel ait voulu en-
tendre

*Maldon-
nat.*

tendre les Anges, comme habitans
 du Ciel. Ce que l'Eſcriture ap-
 prouue, joignant par tout la crea-
 tion des Anges avec la creation du
 Ciel. Au premier argument de la
 ſeconde opinion, les auteurs reſ-
 pondent diuerſement. Car quant
 aux Hebreux ils content des fables,
 que par Behemoth & Leuiathan, il
 faut entendre deux tres-grands poiſ-
 ſons, qu'il eſt eſcrit Dieu auoir creés
 au premier chapitre du Geneſe: les-
 quels ils diſent que Dieu tua de peur *Inepties*
 qu'ils occupaffent toute la terre. Et
 qu'il les accommoda avec du ſel, afin
 que de leurs chairs il fiſt vn banquet
 aux Iuiſs au iour de la Reſurrection.
 Ainſi l'eſcrit Rabby Salomon aux
 Commentaires ſur le premier cha-
 pitre du Geneſe, expliquant ces
 mots: Et Dieu crea deux grandes
 Baleines, & les Talmudiſtes au li-
 ure intitulé Babathia, chapitre Ven-
 dant. Mais les moins ſçauans des
 Iuiſs diſent que Behemoth eſt vn
 bœuf d'une incroyable grandeur,
 & Leuiathan vn poiſſon. Deſquels

*La vul-
gare redi-
tion porte
deux a-
mes.*

TRAICTE^e DES ANGES,
& du vin que Dieu a cueilly de la vi-
gne de Paradis , ils disent que Dieu
fera vn festin aux Iuifs. A laquelle
opinion il semble qu'a fait allusion
l'auteur du 4. liure d'Esdras , cha-
pitre sixième en ces mots: Et tu as cō-
serué deux banqueteurs : nommant
le nom de l'vn Enoch , & le second
tu l'as nommé Leuiathan : & les as
separez l'vn de l'autre. D'autant que
la septième partie , en laquelle l'eau
auoit esté assemblee ne les pouuoit
comprendre. Et nos Docteurs par
Behemoth & Leuiathan, ont accou-
stumé d'entendre deux Princes des
diables qui nous tourmentēt. Quant
à moy, i'estime que Behemoth & Le-
uiathan signifient quelques deux
grandes bestes : Mais que par Alle-
gorie l'escriture vse de ces deux nōs
pour signifier les Princes des diables.
Et par ainsi en tout ce quarantième
chapitre de Iob , il ne pretend autre
chose dire sinon que nous auons des
aduersaires & si forts que par aucu-
nes forces nous ne les pouuons sur-
monter : & si rusez que par aucun

art nous n'en pouuons venir à bout.
 Et par ce Iob décrit la force de Be-
 hemoth, quand il dit: sa force est
 en ses reins: Et sa ruse, lors qu'il dit,
 pourrez vous tirer Leuiathan avec
 vn hameçon? ou si avec vne corde
 vous lierez sa langue? comme s'il di-
 soit, par aucun art vous ne le pour-
 rez attraper. Car pour cela Esaye
 au chap. 27. nomme Leuiathan, ser-
 pent fuyart & glissant: & serpent
 tors, c'est à dire cault. Et parce
 nous sommes aduertis de ne nous
 confier pas en nos forces & indu-
 stries, ains en la grace de Dieu. Ce
 que signifie Iob quand il dit: Luy
 (c'est à dire Dieu) accommodera
 son glaue: c'est à dire le seul Dieu
 peut vaincre ces bestes, car il les a
 faites. Ce sens exprime Esaye cha-
 pitre 27. lors qu'il dit: Alors le Sei-
 gneur visitera en son glaue de bône
 trempe, dur, grand & fort, sur Le-
 uiathan. Et saint Paul aux Ephes. 6.
 Au demeurant mes freres, confor-
 tez vous au Seigneur, & en la puis-
 sance de sa vertu, & vestez les ar-

TRAICTE' DES ANGES,
mes de Dieu, afin que vous puissiez
resister au diable. Et il décrit, com-
me Iob, sa force: d'autant que nous
n'auons pas le cōbat contre la chair
& le sang. Et saint Pierre en sa pre-
miere Epistre, chapitre 5. nomme
par vne semblable figure Lyon, ce-
luy que Iob nomme Behemoth &
Leuiathan, comme vn Lyon rugis-
sant, il rode cherchant quelqu'un
pour le deuorer. Mais quant à l'ar-
gument tiré de ce mot: Il est le com-
mencement des voyes du Seigneur.
Je ne pense pas qu'il signifie le com-
mencement du temps, ains selon la
vertu du mot Hebrieu, Rechir, il si-
gnifie ce qu'est le premier & le plus
excellent en chacun espee, & que
ce soit icy le sens. Celuy que vous
aurez à combattre est le commen-
cement des voyes du Seigneur, c'est
à dire, la plus excellente des creatu-
res de Dieu. Il se peut colliger que
c'est ce sens, d'autant qu'il n'estoit
aucunement à propos de dire que le
diable auoit esté fait auant l'hom-
me. Mais de dire qu'il estoit vne

tres-e
porto
Au 2.
nion
mieu
fut he
Et qu
ne fig
ainsi
de c
qu'v
pour
n'ay
de, d
cile
respe
vne
pren
toit
le
The
dece
foy
estoi
reut
eust
tout

tres-excellente creature , cela importoit fort pour nous faire peur. Au 2. argument de la seconde opinion , ie responds qu'il se pouuoit mieux traduire en cest endroit : il fut homicide dès le commencement. Et que ce mot de commencement ne signifie pas vn poinct de temps, ains tout le commencement du monde composé de six iours. Quelqu'un demandera s'il faut tenir cecy pour foy Catholique , que les Anges n'ayent pas esté faits auant le monde, d'autant qu'il semble que le Concile de Lateran l'ait déterminé. Ie responds que cela n'est pas foy , ains vne opinion proche de la foy. En premier lieu , d'autant que cela n'estoit pas proposé au Concile pour le resouldre : Comme dit saint Thomas aux Commentaires sur la decretale de la grande Trinité & foy Catholique : ains son intention estoit seulement de condamner l'erreur de ceux qui pensoient qu'il y eust quelque createur qui fust de toute eternité. Et puis il ne faut pas

TRAICTE' DES ANGES,

tenir pour article de foy tout ce qu'en passant ce dit aux Conciles, ains ce qu'estant proposé est resolu. En second lieu, d'autant qu'il n'appert pas de quel temps le Concile parle: si c'est du temps naturel, ou du temps des Anges, lors qu'il dit, ensemblement dès le commencement du temps. Pour le 3. i'estime plustost que le Concile n'a pas parlé scolastriquement, ains à la maniere des auteurs anciens, qui ont accoustumé de nommer temps, toute espace qui n'est pas eternité. Autant signifie dès le commencement du temps, que qui diroit, non pas de toute eternité. Et c'est ensemblement, assembler l'une & l'autre creature spirituelle & corporelle: Et le sens est, que l'une & l'autre creature a esté faite par Dieu, dès quelque commencement, ensemblement, c'est à dire sans en excepter aucune. Ceste sentence est confirmée par les mots du Concile. D'autant que si à cause de ce decret il falloit tenir pour foy Catholique que les Anges ne furent

pas faicts avant ce monde : pour le
 mesme decret il faudroit tenir pour
 foy que toutes les choses qui sont es-
 crites auoir esté faites en six iours au
 Genese, auroient esté faites en mes-
 me moment de temps. Mais par l'ad-
 ueu de tous, cela ne se doit pas tenir
 pour foy: doncques, ne cecy aussi. Et
 parce l'opinion des Iuifs me semble
 fort probable. Que les Anges furent
 faicts le second iour, d'autant que
 l'Escripture conioinct la creation des
 six iours avec la creation du Ciel. Or
 le Ciel & le firmament sont vne mes-
 me chose, comme il a esté prouué cy
 dessus: Et le firmament fut fait le se-
 cond iour, au premier chapitre du
 Genese. Doncques, & les Anges
 aussi.

EN QUEL LIEU FURENT
faicts les Anges.

A Ceste question est jointe vne
autre, du lieu auquel les An-
ges furent faicts. Dequoy il y a eu
quatre opinions des Theologiens:
La premiere est de Rupert liure pre-
mier des œuures de la Trinité, cha-
pitre 10. Lequel pensa que les An-
ges ne furent pas faicts au Ciel, ains
hors d'iceluy: & apres furent menez
dans le Ciel. Tout ainsi que l'homme
fut fait hors du Paradis, & apres in-
troduit au Paradis. La deuxieme fut,
des autres qui ont bien pensé que les
Anges n'auoient pas esté faicts au
Ciel, ains hors du Ciel: à cause des
paroles (comme ie pense) d'Esaye
au quatorzième chapitre. Je mon-
teray au Ciel, & seray semblable
au Tres haut: Sainct Augustin fait
mention de ceste opinion, & la iuge
estre probable au troisième liure
du Genese selon la lettre, chapitre

10. La 3 est de tous les Scholastiques, de laquelle on pense que le premier Auteur fut Isidore aux Commentaires sur le 9. chapitre du Deuteronomie expliquant ces mots: Tien est le Ciel, & le Ciel du Ciel. Comme recite saint Thomas en la premiere partie, question 62. Et apres Beda & Strabus l'ont confirmee: C'est que les Anges furent faits au suprême Ciel, qu'on nomme Empirée. Je pense que la quatrième opinion fut de tous les vieux Auteurs, que les Anges furent faits au Ciel, non seulement au suprême, (s'il y en a plusieurs) ains entierement en tout le Ciel. Et i'estime ceste opinion estre fort accordante à l'Escripture. Premièrement, d'autant que l'Escripture conioint tousiours l'origine des Anges avec celle du Ciel, & par le nom de Ciel, entend ordinairement tout le Ciel. Et apres, d'autant qu'il est vray semblable, que les Anges ayent esté faits au lieu auquel ils ont leur domicile. Mais l'Escripture dit que leur habitation

*Opinion
de Maldonat.*

TRAICTE DES ANGES,
est non seulement en vn Ciel, ains
tout le Ciel : comme quand elle
nomme les Anges habitans des
Cieux, en saint Matthieu 24. De
ce iour & heure personne n'en sçait
rien, ne les Anges des Cieux. Et en
saint Marc 12. ils seront comme les
Anges des Cieux. Et à ce tesmoigna-
ge d'Esaye, Je monteray au Ciel,
les Scholastiques ont bien respon-
du, que le Ciel est prins là, par Me-
taphore, non pour vn lieu, ains
pour vne excellence de la Diuinité:
parce qu'on dit, que la Diuinité
habite au Ciel, c'est à dire en gran-
de excellence & dignité. Et que ce
soit le vray sens, les mots qui en-
suiuent le declarent: Je seray sem-
blable au tres-haut: comme si c'e-
stoit mesme chose vouloir monter
au Ciel, & desirer estre semblable à
Dieu.

SI TOUS LES ANGES
ont esté faits ensemblément.

ACecy encore appartient ceste question, si tous les Anges furent faicts par Dieu ensemblément. Et d'icelle aussi les opinions des Anciens furent diuerſes. Car les Hebreux (comme tesmoigne Rabbi Mose Egyptien, au 2. liure Moré. ch. 6.) Disent fabuleusement que tous les iours Dieu crée cent Anges : Lesquels aussi tost qu'ils sont creéz, viennent deuant Dieu & luy chantent vn Hymne, puis descendent. La seconde opinion fut d'aucuns Chrestiens, comme de Gregorius au liure de la creation de l'homme chapitre dix-huitième. Que les Anges, tant bons que mauuais, entre eux-mesmes encores engendrent les vns des autres en quelque maniere admirable. La troisième fut des autres) comme de Iustin Martyr en la premiere Apologie pour les Chrestiens : Et

TRAICTE DES ANGES
de Lactance Liure second , chapitre
15.) qui pensent que tous les Anges
ne multiplient pas, ains aucuns. Car
ils disent que ceux qui pecherent,
excitez par paillardise , se sont mes-
lez avec les femmes, & ont engendré
ceux que maintenant nous nommōs
démon. La quatrième opinion est
de tous les autres auteurs : laquelle
seule est vraie. Que tous les Anges
furent faits & creez de Dieu ensem-
blément. Car en tous les endroicts
ausquels l'Ecriture parle de leur ori-
gine, elle enseigne qu'ils furent faicts
avec le Ciel. Et apres , elle ne fait
point mention d'aucun Ange , ou
bon, ou mauuais , qui ait esté fait a-
pres la creation du Ciel. Ce seroit
donc temerité d'en opiner autrement,
comme la raison mesme le requiert.
Car il n'est point croyable que les
natures immunes de corps & de ma-
tiere , & qui de leur vertu sont im-
mortelles, soyent engédrees les vnes
des autres. Cela n'est en vsage sinon
aux choses qui naissent & meurent.

QVATRIESME QVES-
tion de la nature des Anges.

Ceste question a cinq parties, en la premiere il faut voir si les Anges ont des corps de leur nature. En la deuxieme s'ils sont composez de matiere & de forme. En la 3. s'ils ont quelque autre composition. En la quatrieme, si de leur nature ils sont immortels. En la cinquieme, comment ils different entr'eux. Quant à la premiere, il y a eu deux opinions contraires d'autheurs fort renommez. L'une que naturellement aux Anges a esté donné des corps, mais si subtils qu'ils sont invisibles à nos yeux. Et qu'en l'Ecriture ils sont nommez Esprits, non que du tout ils soyent exempts de corps, ains d'autant qu'ils sont doüez d'un corps qui ne se peut voir comme aussi l'air (lequel indubitablement est corps) est souvent nommé Esprit en l'Ecriture, d'autant qu'il n'est pas veu. De ceste opinion fut Philo Juif, au liure de

*Si les
Anges
ont corps.
Premiere
opinion.*

TRAICTE DES ANGES,

l'ouurage du monde. Et Iustin en la
premiere Apologie pour les Chre-
stiens. Et Theodoret en l'Epitome
de la foy Catholique lequel est avec
les œuures de Clement Alexandrin
& Tertulian: lesquels en plusieurs en-
droits disent qu'il n'y a rien qui n'ait
corps. Et Origene au premier liure
Periarchon, chapitre sixième. Là où
il dit que la seule Trinité n'a point de
corps. Et au liure 2. chap. 2. Et au
traicté 13. sur saint Iean. Et Lactan-
ce liure deuxième chapitre 15. Et S.
Hilaire sur le cinquième chapitre de
S. Matthieu. Et saint Ambroise au
liure de Noé & de l'Arche, chapitre
4. Et saint Augustin Epistre III. &
II5 Et au liure 3. de la Trinité cha-
pitre 1. Et au liure II. de la Cité de
Dieu chap. 23. Et au liu. 15. chapitre
25. Et au liure 2. du Genese selon la
lettre chap. 27. Et au liure 3. du Ge-
nese selon la lettre, chap. 10. (combié
qu'en autres endroicts il semble qu'il
en doute.) Et Cassianus Collation
septième chapitre treizième. Et Ge-
nasius (ou quiconque soit autheur du

liure des Enseignemens Ecclesiastiques lequel est attribué à S. Augustin) chapitre 11. & 12. Et saint Basile au liure du S. Esprit chapitre 16. Et Athanasius & Methodius sont alleguez au second Concile de Nice. Et pour ceste opinion le mesme Concile, action 5. a resta qu'on pouoit peindre les Anges, d'autant qu'ils ont des cors. Et Pascasius Diacre, au 2. liure du saint Esprit, chapitre 3. qui enbigne en outre que les Anges & nos aïes peuuent estre tourmentez au feu d'Enfer, d'autant qu'ils ont des corps. Et Damascius au liure 2. de la foy, chap. 3. dit que les Anges à comparaison de nous sont incorporels: mais absolument & à cōparaison de Dieu, ils sont corporels. Et Cœlius au lieu des démons le prouue par plusieurs arguments. Et saint Bernard Homelie 5. & 6. sur les Cantiques, panché plus sur ceste opinion. Et Rupertus liure premier des œuures de la Trinité, chapitre 11. enseigne le mesme que Damascius. Or ceste opi-

TRAICTE' DE: ANGES,
nion se peut verifie: par ces Argu-
ments. Premièrement si les Anges
n'ont point de corps, à peine peut-
on entendre comme ils se puissent
remuer d'un lieu en vn autre. Car
l'opinion de plusieurs fort graues
Theologiens a esté aussi que nos
ames separées des corps ne se peu-
uent mouuoir d'un lieu, ains qu'el-
les sont menées par les Anges, soient
bons, soient mauuais. Le 2. Argu-
ment est qu'on ne peut entendre
cōment c'est que les corps peuuent
aucunesfois estre renoüez par eux,
s'ils sont entierement exempts de
corps. Car il n'y a pas de doubte que
nostre ame ne remuë nostre corps,
ne de merueille, d'autant qu'elle est
la forme du corps, mais l'Ange n'est
pas la forme. Le 3. Argument est,
que si nous ne disions que les Anges
ayent corps, à peine pouuons nous
declarer la raison par laquelle ils col-
ligent la cognoissance & science d'un
ne chacune chose: laquelle (l'on
prouuera apres par l'Escripture) ils
colligent. D'autant qu'ils ne peuuent

collig
corpo
ces:&
ment
corpo
Le qu
seigne
rez pa
peut t
que c
Epist
me.
niqu
auue
fer.
men
me
(cor
no
cro
du
& d
est d
ang
uue
mai

colliger la cogissance des choses
 corporelles singar leurs semblan-
 ces: & ne le peut faire sans instru-
 ment corporel, andu qu'elles sont
 corporelles: il y a donc vn corps.
 Le quatriéme estue l'Escripture en-
 seigne que les deus sont tourmē-
 tez par le feu d'En: mais le feu ne
 peut trauailler vn Esprit, s'il n'a quel-
 que corps. Le 5, est, le Saint Pierre
 Epistre deuxiéme chapitre deuxié-
 me. Et S. Iude en son Epistre Cano-
 nique, disent que les diables attachez
 avec des Lyons ont esté tuez en En-
 fer. Que s'ils n'ont des corps, com-
 ment ont-ils peu estre liez. Le sixié-
 me est, attendu que tous les Anges
 (comme dit S. Paul aux Hebreux ch.
 1.) sont Esprits administratoires en-
 uoyez au ministere. Il ne semble pas
 croyable que Dieu vse des ministres
 du tout incorporels. Le septiéme
 & dernier est, que par tout où il
 est dit en la sainte Escripture, que les
 Anges ont esté veuz, ils ont esté veuz
 avec quelque espeece de corps hu-
 main: & ont tellement esté veuz

TRAICTE'ES ANGES

2. opi.
 que mesme quelquefois leurs corps
 ont esté touchez maniez : comme
 au Genese 16. 89. La 2. opinion a
 esté de ceux qui ont estimé les Anges
 estre du tout incorporels. En laquel-
 le opinion a esté premier saint De-
 nis Areopagite liure de la Hierar-
 chie Ecclesiastique chapitre premier.
 Et au liure de 80ms diuins chapitre
 quatrième. Et Athanase au liure de la
 commune esence du Pere, du Fils, &
 du S. Esprit. Et en la dispute contre
 Arrius au Concile de Nice; & au pre-
 mier Dialgue de la Trinité. Et saint
 Chrysostome Homelie vingt-deux-
 iefme sur le Genese. Et S. Gregoire
 de Nic au liure de l'Oraison Domi-
 nicale & en l'oraison pour les morts.
 Et au septième liure de la Philoso-
 phie chapitre 7. Et Nazianzenus O-
 raison 7. de la Theologie, est plus en-
 clin à ceste opinion, combien qu'il
 en semble douter. Et S. Ambroise
 ayant changé d'opinion, au liure
 septième des Commentaires sur saint
 Luc chap. 12. Et Cyrille Alexandrin
 au liure 4. sur saint Jean, chap. 10.

Et Theodoret question 2. sur la Genese: & au liure des diuins Decrets. Et le grand Gregoire liure 4. des Morales chapitre 4. & liure 28. cha. 6. Et Beda au premier liure des Elements de la Philosophie. Et Nicetas au Commentaire sur l'Oraison de Gregoire Nazianzene, du iour Natal du Seigneur. Et le grand Concile de Lateran en la confession de la foy. Ceste opinion ne doit pas estre tenuë pour article de foy Catholique, d'autant que le Decret du Concile peut estre entendu, de maniere qu'il nomme creature spirituelle celle, qu'a comparaison de nos *Opi. de* corps, semble spirituelle: & toutes *Mal.* fois elle me semble (combien qu'elle ait beaucoup moins d'autheurs) estre beaucoup plus probable: d'autant qu'elle est plus accordante aux lettres sacrees. Et premierement en ce mesme que l'Ecriture les nomme Esprits, c'est vn argument que les Anges n'ont point de corps: car attendu qu'au 4. de saint Iean, Iesus Christ argumente que Dieu est

TRAICTE' DES ANGES,

Esprit : & que ceux qui l'adorent, le
doient adorer en esprit & verité.
Il n'y a point de doute qu'il ne
nomme Dieu Esprit, de maniere
qu'il le fait du tout priué de corps:
d'autant qu'il vouloit prouuer cela
mesme qu'il le falloit adorer, non
tant du corps que de l'Esprit. Donc-
ques quand il conclud qu'il le faut
adorer en Esprit, il prend le mot
d'esprit en mesme maniere qu'il le
prend lors qu'il dit que Dieu est
Esprit. Et de là s'ensuit que nostre
ame est vraiment Esprit : Que si
nostre ame est vraiment esprit, la-
quelle est toutesfois la forme de no-
stre corps, il est plus que probable
que les Anges sont tellement es-
prits, qu'ils sont priuez de tout
corps. En second lieu, les Sad-
ducéens aux Actes 23. sont reprins
de ce qu'ils nioient qu'il y eust
Anges & Esprits : Que si les
Anges sont corporels les Saddu-
cécens ne les eussent pas niez : car
ils ne les nioient sinon pour ne se
pouuoir persuader qu'il y eust au-

cune
Donc
celte
donc
les An
Pour
Daut
qui fa
les A
n'y a
vueil
serui
ture
les
lente
d'Es
cho
mour
lon
Lu
voy
os,
qu'
la m
ne
este
loit

le
 ité.
 ne
 ere
 ps:
 cela
 on
 nc-
 aut
 not
 le
 est
 tre
 e fr
 la-
 no-
 ble
 ef-
 out
 ad-
 ins
 ust
 les
 du-
 car
 e se
 au-

cune nature du tout incorporelle.
 Doncques ils sont reprins pour
 ceste mesme opinion. Cela est
 donc vn argument certain que
 les Anges sont immunes de corps.
 Pour le troisiéme, attendu que
 Daud dit au Pseaume cent trois,
 qui fait ses Anges les Esprits, &
 ses Ministres, le feu brullant: Il
 n'y a point de doute qu'il ne
 vueille signifier que Dieu vie pour
 seruiteurs & nonces de ses crea-
 tures, non espoisses comme sont
 les hommes, ains des plus excel-
 lentes & pures. Doncques le nom
 d'Esprit ne se peut signifier aucune
 chose corporelle, ains du tout im-
 mune de corps. Pour le quatriéme,
 lors que Iesus Christ dit en saint
 Luc vingt-quatriéme. Maniez, &
 voyez qu'un Esprit n'a ne chair ne
 os, il n'a pas seulement voulu dire
 qu'un Esprit n'a ne chair ne os à
 la maniere des hommes (car cela
 ne touchoit en rien à ce dont il
 estoit question) parce qu'il vou-
 loit faire perdre aux Disciples

TRAICTE' DES ANGES,

l'admiration de laquelle ils estoient
detenus estonnez pour auoir veu
vn corps qui auoit penetré estants
les huys clos : & par ce ne croyoient
pas que ce fust vn vray corps. Or
Iesus Christ ne leur eust point osté
ceste admiration, s'il eust seulement
voulu dire qu'un Esprit n'a point de
chair, ne d'os, d'autant qu'il pou-
uoit auoir quelque autre corps sans
chair, & os : Et aux Disciples eust
demeuré le mesme doute. Le sens
est donc : les Esprits n'ont point de
chair, ne d'os, c'est à dire ils n'ont
nul corps familier : Et puis en l'Es-
criture, par le nom de chair, s'en-
tend tout corps. Au 5. de saint
Marc, & 8. de saint Luc, il est es-
crit qu'en certain homme estoit vne
legion de mauuais Anges) laquelle
contient plus de traize mil diables
que s'ils auoyent des corps pour
desliez qu'ils fussent, ils n'eussent
peu en si grand nombre se renger
en vn seul corps. Pour le sixième
lors que saint Paul dit aux Ephe-
siens 6. Nous n'auons point à com-

battre la chair & l'homme, ains les
 Princes & Puissances. Il ne veut pas
 ignifier la chair & le sang, d'autant
 qu'il n'eust pas prouué ce qu'il fal-
 loit : parce qu'il vouloit conclure
 qu'il falloit que nous fussions fort vi-
 gilants, ayants à faire à vn ennemy
 que nous ne pouuons apperceuoir
 par nos sens, & l'euer ains avec vn
 ennemy du tout priué de corps, le-
 quel ne pouuoit estre surmonté, ne
 par les forces du corps, ne par art
 de l'esprit. Aux arguments contrai-
 res, il faut respondre ainsi. Au pre-
 mier, second & troisiéme, il sera res-
 pondu lors que nous discourerons du
 mouuement des Anges. Au quatrié-
 me pour ceux qui sont en opinió que
 le feu des enfers ne soit pas corporel,
 l'on respondra aisément, que les Es-
 prits peuuent estre trauaillez par sup-
 plices spirituels. Mais à ceux qui l'e-
 stiment corporel, l'un a accoustumé
 de respondre que le corps agit con-
 tre vn esprit, non par vertu naturelle,
 ains d'ine. Au cinquiéme ie respóds
 que les ^{sens} desquels l'on dit les dé-

*Resp. aux
 arg. con-
 tre,*

TRAICTE DES ANGES,

mons estre attachez se doiuent prendre par metaphore, tellement qu'ils signifient priuation d'une grande liberté, pour deuenir à vne grande seruitude en laquelle l'on a accoustumé de lier les esclaves, pour signifier vne obligation au supplice, auquel ceux qui sont condamnez, sont tenus liez & attachez. Au sixième ie responds que comme l'homme est composé d'esprit & de corps, ainsi Dieu a deux manieres de ministres & Anges, avec lesquels il negotie avec les hommes. Les vns du tout spirituels de ces Anges desquels nous parlons, lesquels procurent spirituellement aux hommes le salut de leurs ames. Les autres sont les Prophetes & les Prestres, lesquels aussi l'Escripture nomme Anges, qui enseignent l'homme exterieurement & s'accommodent au corps. Le 7. argument reueille vne question des corps, avec lesquels les Anges ont accoustumé d'apparoistre, quels ils sont, & comme ils sont prins. De cecy aussi il a eu di-
uerfes

*Quels
sont les
corps
qu'exhi-
bent les
Anges.*

uerſes opinions entre les Theolo-
giens. Car ceux qui ont attribué
corps aux Anges (combien que tels
que nos ſens ne le peuuent apperce-
voir.) Ils ont dit que par affection
& volonté, les Anges changent tel-
lement leurs corps très ſubtils, que
ceux qui auparauant eſtoient inuiſi-
bles ſe puiſſent voir. Comme il arri-
ue aux hommes meſmes, leſquels
eſtans ſaiſis de quelque paſſion,
changent la couleur de leurs corps.
Ainſi l'ont dit ſainct Baſile au liure
du ſainct Eſprit, chapitre ſeizième.
Et Marcus Philoſophe Chreſtien, en
Pſellus au liure des demons. Et ceſte
opinion n'eſt pas refusée par ſainct
Auguſtin au liure troiſième de la
Trinité chapitre premier. D'au-
tres eſtiment que les Anges ont ac-
couſtumé de prendre hypoſtatique-
ment des corps, comme Ieſus Chriſt
print la nature humaine. De cet ar-
gument ont vſé entre les Ethniques
ceux qui ne croient pas le myſte-
re de l'Incarnation: comme ſi Dieu
ne pouuoit (demeurant Dieu) eſtre

1. Opinion

2. Opinion

TRAICTE' DES ANGES,

fait vray homme. Ils disoyent, les Anges demeurans vrais Anges, sont faits hommes, pourquoy ne sera-il ainsi de Dieu? En ceste opinion fut le seul Tertullien, comme l'on collige de son liure de la Resurrection de la chair, & du 3. liure contre Marcion.

3. Opinion La 3. opinion fut de ceux qui ont dit, qu'ils ont accoustumé de prendre des corps d'une matiere celeste. De laquelle opinion sont tacitement tous les Scholastiques, comme ils font mention au second liure des Sentences, distinction huitième.

4. Opinion D'autres ont dit, qu'ils se font des corps meslez des quatre Elemens. Laquelle opinion allegue saint Bonaventure au deuxième des Sentences, distinction huitiesme,

5. Opinion question deuxième. Les autres ont dit, qu'ils prenoient des corps, des quatre Elemens non meslangez, ains demeurans entiers, afin qu'ils se defacient plus aisément. Et c'a esté l'opinion de Ricardus & de Scotus

6. Opinion en la susdicte distinction, en la question unique. D'autres, qu'ils les

prennent du seul air, comme a pensé saint Thomas en la mesme distinction huitième, question première, article troisième. Les autres (& c'est la commune opinion des Scholastiques) ont dit qu'ils prennent des corps, de l'air non pas pur, ains meslé des vapeurs & autres telles choses qui peuuent estre rapportées à la figure. La dernière opinion fut de Henry precepteur d'Albert, (comme il le recite) que les Anges ne prennent pas de vrais corps, ains qu'ils changent tellement les sens des hommes qu'il leur semble voir des corps, lesquels ne sont point. Combien que saint Thomas ait nommé ceste opinion erreur, (dont ie m'esmerueille) ie l'estime fort accordante à la sainte Escriture. De laquelle on collige (sinon tousiours, à tout le moins fort souuent) que ce ne sont pas vray corps, à ceux auxquels les Anges apparoissent, ains que nos sens sont deceuz. Et en premier lieu, aux Nombres 22. nous lisons que l'Ange fut veu par l'Asnes-

7. Opinion.

8. Opinion.

TRAICTE' DES ANGES,
se de Balaam, & non par luy. Il n'a-
uoit donc pas vn vray corps: car s'il
eust eu vn vray corps, pourquoy
n'eust-il aussi bien esté veu par le
Prophete, qui n'en estoit pas plus
esloigné, qu'il fut veu par l'Asnesse?
Pour le 2. au 4. des Roys chapitre 6.
Elisee voyoit l'armee des Anges, &
Giesi ne la pouuoit voir, ils n'auoient
donc pas de vrais corps. Pour le 3.
les Disciples de Iesus Christ en S.
Matthieu 24. & S. Marc 6. Voyans
Iesus Christ cheminant sur la mer,
penferent que ce fust vn fantosme:
Ils ne pensoient donc pas que ce
fust vn vray corps qu'ils voyoient,
ains que ce que n'estoit pas corps,
sembloit corps. En premier lieu,
d'autant que ce mot de fantosme si-
gnifie cela mesme. Et apres, d'autant
qu'ils l'estimoient fantosme, parce
qu'ils n'estimoient pas qu'un vray
corps peut cheminer sur la mer. Ils
ne croyent donc pas que ce fust
vn vray corps ains vn Esprit qui pre-
sentoit vne fausse espeece de corps.
D'auantage, lors que les mesmes

Discip
ont p
Esprit
vn cor
que ce
vray
croyo
penle
a tra
donc
vn vr
ble e
de sa
dit e
vne v
vray
Acer
Que
de ar
ble
cor
nent
ster
chap
de c
il sen
corp

Disciples en saint Luc chapitre 24. ont pensé que Iesus Christ fust vn Esprit, il leur sēbloit qu'ils voyoiēt vn corps humain. Ils croyent donc que cest Esprit n'auoit pas prins vn vray corps. D'autant qu'ils le croyoient estre Esprit, ne pouuans penser qu'un corps eust peu penetrer à trauers vn corps. Ils ne croyent donc pas que ce qu'ils voyoient, fust vn vray corps. Cela mesme me semble estre confirmé par les paroles de saint Luc 12. chapitre. Là où il dit que saint Pierre pensoit voir vne vision, & que ce n'estoit pas vn vray corps qu'il luy sembloit voir. A cecy encore adioust. on la raison: Que les Anges pouuans en ce monde apparoiſtre aux hommes, il semble qu'en vain ils forgeroient des corps, qu'il leur faudroit incontinent quitter. Quelqu'un peut objecter qu'Elisee dit au 4. des Roys, chap. 6. Ouure Seigneur, les yeux de celuy cy, afin qu'il voye. Dont il semble qu'on peut colliger que les corps des Anges sont vrais: mais

TRAICTE' DES ANGES,

Ouverture.
re.

qu'ils ne furent pas assez visibles aux yeux du seruiteur. Je respons que le mot d'ouverture signifie communément aux escritures, non la nature, ains l'effet: qu'ils voyent ce qu'au parauant ils ne voyoient pas. Comme aux Actes 7. chap. Lors que S. Estienne dit qu'il voyoit le Ciel ouuert. Car en verité il ne fut pas ouuert, mais en effet: d'autant qu'il vit Iesus Christ assis sur le Ciel, tout ainsi que si le Ciel fust ouuert. En ce sens dont dit Elisee: Seigneur, ouure les yeux de cestuy-cy, afin qu'il voye: comme s'il disoit, fais qu'il luy semble qu'il voit les Anges, lesquels il ne voit pas, & si ne luy semble pas qu'il les voye. Quelqu'un m'opposera aussi, que les corps qui ont quelquefois esté prins par les Anges, ont esté esprouez par l'attouchement mesme. Comme quād Loth l'aua les pieds à ces deux Anges, c'estoient donc des vrays corps. Car il semble que Iesus Christ mesme approuua ceste consequence en saint Luc 24. disant: Maniez

& voy
fier q
qu'il e
sus Cl
cét en
tie de
tant e
que c
non p
ment
Chri
argu
d'au
est
qu'il
bien
Car
aut
me
il e
he
d'v
aut
Ch
par
l'on
ben

& voyez , &c. car il veut vérifier que c'est vn vray corps, d'autant qu'il est manié. Je respons que Iesus Christ a prins son argument en cet endroit, partie de la verité, partie de l'opinion. De la verité, d'autant qu'il s'ensuit bien que si quelque chose est vraiment maniee, & non par seule opinion, elle est vraiment corps. Et le corps de Iesus Christ a esté vraiment manié. Il argumente aussi selon l'opinion, d'autant que l'opinion des hommes est que tout ce qu'il leur semble qu'ils touchent est vray corps, combien qu'en verité ne le touchent pas. Car encore que non seulement les autres sens , mais l'attouchement mesme puisse estre deceu , comme il est és Phrenetiques , toutes fois les hommes pour s'assurer de la verité d'un corps , ne peuvent demander autre argument. Et parce Iesus Christ collige bié la verité du corps par l'attouchement. Finablement l'on peut obiecter que les Anges ont beu & mangé avec d'autres corps

TRAICTE DES ANGES,
qu'ils ont quelquefois prins: ce qui
est vne preuue d'un vray corps.
D'autant que par ce mesme argu-
ment Iesus Christ aprouué que son
corps estoit vray corps, apres sa Re-
surrection. En saint Luc vingt qua-
trième chapitre. Auez vous icy quel-
que chose à manger? Je responds à
cecy comme à la seconde obiection:
que Iesus Christ veritablemēt prou-
ua qu'il auoit un vray corps: car il
mangea vrayement. Et toutesfois
qu'il n'y a rien qui empesche que les
sens ne puissent estre deceuz au mā-
ger & au boire, comme ils se de-
çoient en la figure du corps. Et à
cause de ces tesmoignages ie suis
d'aduis que l'opinion est probable
qui tient que les Anges prennent
quelquefois des vrays corps. Et mes-
mes lors qu'ils doiuent par quelque
long tēps apparoirre aux hommes:
comme fist l'Ange au fils de Tobie
faisant un long voyage avecque luy.
Mais en ce que Scotus pense estre
probable que les demons prennent
quelquefois les corps des morts, ie

*L'opinion
de Mal-
donat.*

penſe moy auſſi que cela eſt probable. Car tout ce que nous liſons des morts reſſuſcitez par les faux Prophetes, par le moyen des miracles faux (comme par Simon le Magicien en Egeſippus liure troiſieſme, chapitre 2.) n'a peu eſtre fait que par l'œuure des démons. Quant à ce auſſi que les démons ſe meſlent aucunesfois avec les femmes, (choſe qui ne ſe peut nier) il eſt plus croyable qu'ils le font ayans prins quelque vray corps d'un homme, qu'avec vn feint. Ce que Dionyſius au liure ſecond des Sentences, diſtinction huiſtième, queſtion premiere, affirme auoir appris par certaine fille laquelle auoit eu familiarité avec vn diable.

B 5

LA SECONDE PARTIE
de la quatrième question. Si les Anges
sont composez de matiere & de forme.

TOVS les Autheurs qui ont
estimé les Anges estre corpo-
rels, ont dit aussi qu'ils estoient
composez de matiere & de forme.
Et outre eux encores certains au-
tres. Comme saint Ambroise au
liure d'Abraham, chap. hui&ième.
Nous (dit-il) n'estimons rien d'e-
xempt & esloigné de composition
materielle, sinon ceste seule substan-
ce de la venerable Trinité. Et saint
Augustin liure 7. du Genese, selon
la lettre, chap. 6. & 7. escrit qu'il se
peut faire que nostre esprit soit cō-
posé de quelque matiere & forme
spirituelle & simple, la mesme rai-
son est des Anges. Et l'Autheur du
liure des enseignemens Ecclesiasti-
ques, chap. 11. & 12. Et quiconque
est l'autheur des merueilles de l'Es-
criture sacree (lesquelles on attribue

à saint Augustin liure premier chapitre premier.) Dit qu'au commencement Dieu fist la matiere , de laquelle il forma apres toutes choses, & corporelles & spirituelles. Le mesme enseigne Boëtius au liure de l'Vnité & d'un. Et entre les Arabes Aui-cenna, au liure de la vie forte , comme recitent tous les Scholastiques. Archange de Neuf-bourg entre les Hebreux, escrit que ç'a esté l'opinion de tous les Cabalistes, aux Commentaires de la doctrine Catholique. Et des Scholastiques , Albert le grand au troisieme liure des Sentences, distinctions 3. article 4 Et Alexander en la seconde partie de la Theologie questiō deuxieme nombre premier. Et Bonauenture en la mesme distinction premiere partie, question premiere. Laquelle opinion fut confirmee contre saint Thomas (estant de contraire aduis) en quelques articles de Paris: Or voicy les argumens de ceste opinion. Le premier, que les Anges sont muables, & la cause de la mutation est la matiere. Le deux-

TRAICTE' DES ANGES,
iesme, d'autant qu'ils sont compo-
sez de genre & difference : & le gen-
re se prend de la matiere. Le troi-
iesme, qu'ils sont differens de nom-
bre entr'eux : & toutes choses dif-
ferentes de nombre ont matiere. Le
quatriesme, d'autant qu'ils reçoï-
uent en eux quelques perfectiones:
& tout ce qui les reçoit à matiere.
Mais la contraire opinion est main-
tenant de presque tous les Theolo-
giens, & me semble la plus vraye.
Non pour autre raison, sinon d'au-
tant que (comme il a esté verifié)
les Anges n'ont point de corps : &
qu'il me semble estre vne inuention
temeraire, de penser (contre toute
experience) qu'il y ait matiere là où
il n'y a point de corps. Et les argu-
mens contraires se dissoluent en
vn mot: c'est que mutation, genre,
difference de nombre, & reception
de perfection ne sont point sinon
là où il y a matiere, ou quelque au-
tre chose semblable à icelle. Com-
me en nostre esprit veritablement
il n'y a point de matiere, & tou-

tesfois il reçoit plusieurs perfe-
ctions.

TROISIÈME PARTIE

de la quatrième question. Si

*aux Anges y a quelque
composition.*

LEs Theologiens recognoissent
huiet sortes de composition. La
premiere, des parties qui font l'en- *Composi-*
tier, c'est à dire du corps. La deuxi- *tion,*
me, de la matiere & forme, & ces
deux especes, il est desia verifié n'e-
stre pas aux Anges. La 3. est du gen-
re & difference (que les Platoniciens
nient estre aux Anges) mais tous les
Theologiens l'accordent : Quant à
moy ie n'estime pas telle compositio
estre vraie. La quatrième, est de l'es-
sence ou existence, ou estre: laquelle
semblablement il faut mettre és
Anges (sinon qu'il y en a aucuns)
qui estiment que l'existence en effet
n'est pas differente de l'essence : Et

TRAICTE' DES ANGES

il est necessaire qu'ils dient aussi que telle composition n'est pas vraye, ains forcee en la seule pensee. Mais ceux qui pensent qu'en effet l'existence est differente de l'essence, estiment que ceste composition est vraye. La cinquieme espece est, de la matiere & du suppose: laquelle semblablement est receue aux Anges par tous les Theologiens: Outre ce qu'aucuns dient que la vraye composition y est en la chose mesme: Comme ceux qui estiment que la substance que comprend le suppose, outre l'essence est distinguee de l'essence par la chose mesme. Mais ceux qui pensent que la substance n'est point distinguee de l'essence en effet, il faut qu'ils dient que ce n'est pas vne vraye composition celle qui se fait de la matiere & du suppose, ains vne composition de raison. La sixiesme est de la puissance, & de l'acte: & ceste cy est triple, l'une de la puissance essentielle, & de l'acte essentiel: comme est la composition de la forme & de

la matiere : & de genre , & de la difference. Et ceste espece de composition se doit receuoir aux Anges, en la maniere qu'on y reçoit la composition qui est du gēre & de la difference. L'autre est de la puissance essentielle & de l'acte accidentel, comme est la composition qui se fait de l'essence , & des accidens qui sont en l'essence. Et ceste espece de composition se trouue és Anges. Et la 3. maniere il se fait composition de la puissance accidentelle, & de l'acte accidentel : comme de l'esprit qui est puissance & accident de l'ame, & de la cognoissance qui est en l'esprit. Laquelle espece de composition, il est necessaire aussi estre és Anges : Si l'entendement & volunté sont distinguez de leur essence, chose qui est probable. La septième espece de composition est de la substance & des accidens. La huitième de plusieurs accidens inherens à mesme subiet. L'une & l'autre sans controuerser est és Anges.

TRAICTE DES ANGES,

QUATRIESME PARTIE
de la question quatrième. Si les
Anges sont immortels.

*Les An-
ges immor-
tels c'est
par nature
ou par
grace.*

ILappert clairement par les sain-
tes lettres que les Anges sont
immortels, & se peut aisément ve-
rifier par raisons. D'autant que s'ils
n'ont ne corps ne matiere, ils sont
immortels. Au surplus, parce que
saint Paul en la premiere à Timo-
thee chap. 6. escrit que le seul Dieu
est immortel, il est nay vne question
entre les Theologiens, si les Anges
se doiuent nommer immortels, par
nature, ou par grace. Car presque
tous les vieux autheurs ont accou-
stumé de nōmer les Anges immor-
tels non par nature, ains par grace.
Comme Iustin en l'explication de
la question 61. de celles qui estoient
proposees par les Gentils aux Chre-
stiens. Et Irenee liure 2. chapitre 65.
Et Origene aux Commentaires sur
le 8. chap. de l'Epistre aux Romains.
Et Dydimus liure premier du saint

Esprit. Et saint Ambroise liure troi-
 sième de la foy, chapitre deuxième.
 Et saint Hierosme liure deuxième
 contre les Pelagiens. Et saint Augu-
 stin au liure de la vraye Religio cha-
 pitre 13. Et Cyrille liure 8. du Thre-
 sor, chap. 2. & liure 2. contre Iulian,
 ne reprend pas cela seulement en l'o-
 pinion de Plato touchant les Anges,
 qu'il a dit que les Anges sont im-
 mortels non par leur nature, ains
 par la volonté du grand Dieu. Et
 Damascenus liure 2. de la foy chap.
 1. à définy l'Ange estre vne substan-
 ce spirituelle, participante de raison,
 de volonté libre, immortelle non
 par nature, ains par grace. Le mesme
 est escrit au 6. Concile general, a-
 ction 11. Et des Philosophes, les Pla-
 toniciens en parlent ainsi Et Auicē-
 na au traicté 4. 6. & 8. de la Metaphy-
 sique. Mais tous les Théologiens
 Scholastiques ont accoustumé de di-
 re que les Anges sont de nature im-
 mortels. Or ils interpretent l'opiniō
 des anciens Peres, disans que mortel
 & immortel se dit en deux manieres,

TRAICTE' DES ANGES,
ou de quelque principe interne, &
qu'en ceste maniere les Anges sont
immortels de leur nature, sçauoir
est d'autant qu'ils n'ont pas d'as leur
nature aucun principe par lequel ils
soient conduicts à la mort, comme
sont les choses composees de ma-
tiere. D'une autre maniere mortel
ou immortel, est dit par vn prin-
cipe externe, d'autant que d'iceluy
il peut estre poussé à la mort, com-
bien que de sa nature il ne soit mor-
tel. Et en ceste maniere ils disent
que nos ames & les Anges sont mor-
tels, d'autant qu'ils peuuent estre
reduits à rien, par Dieu, qu'ils a-
faicts: Cela est bien dit par les
Theologiens, toutesfois il me sem-
ble qu'autre chose ont voulu dire
les anciens Peres. Et par ce i'estime
qu'outre ces deux manieres de
mortalité ou d'immortalité, il faut
que nous en mettions vne troisié-
me: Sçauoir est quand quelque cho-
se est telle, qu'encore qu'elle n'aye
point dans elle vn principe de mort,
toutesfois de sa nature elle dépend

& e quelque cause superieure qui la
 ont onserue: de maniere que si elle n'e-
 uoit conseruee, combien qu'elle ne
 leur at point pousse à la mort par vn
 el ils rincipe exterieur, elle mourroit. Et
 nme elles sont nos ames, & les Anges.
 ma Car en vne maniere ils sont immor-
 ortels n'ayans point d'interieur com-
 prin- mencement de mort: & c'est assez
 celuy pour les faire dire immortels de leur
 com- nature. Mais ils sont dits mortels,
 mor- & d'autant qu'ils peuuent estre re-
 ifen- uits à rien par la cause qui les a
 mor- fait de rien: Et aussi d'autant que
 estre e leur nature, ils tendoient à rien
 i les- s'ils n'estoient conseruez. Et en ce-
 r les- te maniere me semblent les Peres
 sem- anciens nommer les Anges immor-
 dire- tels, non par nature, ains par grace:
 stime- l'autant que ce qu'ils sont conser-
 s de- uez, vient de la grace de Dieu: se-
 l'au- on ceste vulgaire sentence de saint
 iusiel- Gregoire: toutes choses tendroient
 cho- à vn rien, si la main du Tout-puif-
 n'ay- sant ne les conseruoit. Mais quand
 mort- au passage de saint Paul, il est ex-
 pend- pliqué en deux manieres par les

Immor-
 tels.

Mortels.

TRAICTE' DES ANGES,

Comme
Dieu seul
est im-
mortel.

Peres anciens. Les aucuns ont dit, que le seul Dieu est immortel, d'autant que seul il a l'immortalité non receuë d'un autre, ains comme née chez soy. Et nos ames & les Anges ont immortalité receuë de Dieu, avec leur nature. Ainsi l'escriit Iustin en l'explication de la question 61. des questiōs proposees par les Gentils aux Chrestiens. Et saint Hierosme liure second contre les Pelagiens. Mais ceste interpretation est exposee aux calomnies des Arriens. Lesquels pourroyent dire de mesme (comme ils disoient) que le fils de Dieu n'auoit pas l'immortalité de sa nature, d'autant qu'il l'a receuë du Pere : comme il dit en saint Iean 5. Comme le Pere a la vie en soy-mesme, ainsi a-il donné au fils, d'auoir la vie en soy-mesme. Et parce l'autre explication, qui est de S. Augustin liure premier de la Trinité, chap. premier. Et au liure 7. du Genese, selon la lettre, chap. dernier, m'agrée d'auantage. Qu'on die que le seul Dieu a l'immortalité

lit, parce que non seulement il ne meurt
 au pas, mais ne peut encore mourir du *Maldo*
 tout. Et n'est autre chose dire, il a *nas.*
 seul l'immortalité, sinon ce qu'il a
 dit en Malachie chapitre 3. Je suis
 Dieu & ne suis point changé. Et
 saint Iacques chap. 3. auquel n'y a
 point de transmutation. Car nous
 voyons d'autres semblables lieux de
 l'Ecriture estre ainsi expliquez. Co-
 me aux Romains 6. Dieu est dit
 estre seul sage, cōbien que les hom-
 mes soyent quelquefois sages. Mais
 il est expliqué aux Hebreux 4. com-
 mēt il est seul sage, lors qu'il est dit:
 toutes choses sont descouvertes &
 nuës à ses yeux, c'est à dire, il n'i-
 gnore rien. Et en saint Matthieu 19.
 & en saint Marc chap. 10. & en saint
 Luc 18. Dieu est dit seul bon. Ce
 qu'est interpreté lors qu'il est dit
 en Iob 4. Aux Anges il a trouué
 mauuaistié. Et en la premiere de
 S. Iean chapitre premier. Si nous di-
 sons que nous n'auons point de pé-
 ché nous nous seduïsons, & la ve-
 rité n'est point en nous. En la pre-

TRAICTE' DES ANGES,
miere aux Corinth. 3. Iesus Christ
est dit seul fondement: Et les Apo-
stres encore sont nommez fonde-
mens aux Ephes. 2. & en l'Apoca-
lipse 21. Mais Iesus Christ l'est ab-
soluëment, estant fondement sans
fondement: comme il est déclaré
aux Ephesiens 2. Sur edifiez sur le
fondement des Apostres & Prophe-
tes, sur ceste pierre angulaire Iesus
Christ.

CINQVIESME PARTIE

*de la quatrième question. De la
différence des Anges.*

Nombre
des An-
ges.

DEUX choses sont en cest en-
droict traictees par les Theo-
logiens. L'une, combien est grand
le nombre des Anges. L'autre, com-
ment c'est qu'ils different entr'eux:
soit en nombre, soit en espee. Tou-
chant au nombre des Anges, les
opinions des Theologiens ont esté
fort diuerses. La premiere est fort
ancienne, que le nombre des An-

crist
 po.
 de.
 oca.
 ab.
 sans
 clare
 ur le
 phe
 esus
 es excedoit celuy des hommes de
 99. parties: à cause de la parabole de
 l'Euangile qui est en saint Matthieu,
 8. Et en saint Luc chapitre 15. De
 celuy lequel ayant cent oüailles, en
 laissant les 99. s'en alla pour en cher-
 cher vne qui estoit perduë. Ce que
 Jesus Christ ayant dit de luy-mes-
 me, ne semble pas auoir voulu signi-
 fier autre chose, sinon qu'ayant lais-
 sé les Anges, il s'vnt au monde pour
 chercher l'homme. De ceste opiniõ
 fait mention l'Authheur des questións
 d'Antiochus (attribuees à S. Atha.)
 en la question deuxiême. Et de cest
 aduis fut Cyrillus Hierosolymitain
 en la Catechese 15. La 2. opinion fut,
 que les Anges surpassoiët de 10. par-
 ties le nombre des hommes. Comme
 en ceste vulgaire opinion des Philo-
 sophes estoit encore vraye en cest
 endroit: Car les Philosophes ensei-
 gnent que quand d'un Element in-
 férieur est engendré un supérieur,
 l'inférieur est surpassé de dix par-
 ties par le supérieur Et par ce moyen
 le nombre des hommes est surpassé

TRAITE DES ANGES,
de dix parties par celuy des Anges, plus gr
Ceste opinion est nombree entre Parce q
celle de sainte Brigide: & vaille au dit que
tant qu'elle peut. La troisieme opi- diable
nion a esté que le nombre des An- partie d
ges est esgal à celuy des hommes: à mes ma
cause des paroles de Moysse au Deu- grand
teronome chapitre trente deuxiè- ques to
me. Il a estably les limites des peu- moind
ples, iouxte le nombre des enfans homme
d'Israël, là ou les vieux auteurs li- esté du
sent: Iouxte le nombre des Anges second
où iouxte le nombre des enfans de ore de
Dieu. De ceste opinion aussi a fai- que ce
mention l'Autheur des questions à dre ne
Antiochus au lieu susdit. La qua- être si
trieme, est née de l'opinion popu- digne
laire: Que le nombre des Anges bōs Guilla
& mauuais est moindre que celui de Vn
des hommes. Laquelle opinion reci- sus C
te Guillaume de Paris au liure 2. d' anges
l'Vniuers. D'autant qu'il y en a qu d'hom
ont pensé qu'il y auoit autant d'hom- Ang
mes predestinez de Dieu qu'il y eu- que l
d'Anges qui tresbucherent du Ciel les m
Leurs argumens sont tels: Les An- Et que
ges tant bons que mauuais, sont ex- damne
plu

plus grand nombre de deux parties.
 Parce qu'en l'Apocalypse 10. il est
 dit que le dragon (c'est à dire le
 diable) attirera avec soy la troisieme
 partie des Estoilles : Mais les hom-
 mes mauuais sont en beaucoup plus
 grand nombre que les bons. Don-
 ques tout le nombre des Anges est
 moindre que tout le nombre des
 hommes. La cinquiesme opinion a
 esté du Maistre des Sentences liure
 second: distinction 11. que le nom-
 bre des Anges est d'autant moindre
 que celui des hommes, qu'en moi-
 nre nombre sont ceux qui doiuent
 estre sauuez, que ceux qui seront
 damnez. Et de ceste opinion est
 Guillaume de Paris au second liure
 de l'Vniuers. Leur argument est, que
 Iesus Christ dit: ils seront comme
 les Anges, & parce il s'ensuit qu'autant
 d'hommes seront sauuez, qu'il y a
 d'Anges bien-heureux. Et d'autant
 que les Anges heureux n'excedent
 les mauuais sinon de deux parties.
 Il est que le nombre de ceux qui seront
 damnez est beaucoup plus grand

TRAICTE DES ANGES,

que des sauuez: ils colligent, que le nombre de tous les Anges est presque de tant plus grand, que celui de tous les hommes, que le nombre des bons est moindre que celui des mauuais. La sixième opinion a esté d'aucuns Hebreux, comme de Rabbi Moïse au second liure Moré, chapitre septième, lesquels ayans ensuiuy Aristote, n'ont pas estimé qu'il y eust plus d'Anges qu'il y a de globes celestes. La septième a esté des Cabalistes (comme recite Archangelus aux Commentaires sur les doctrines des Cabalistes) que le nombre des Anges est de six cens mille millions, & vn mille & six cens cinquante cinq mille & septante deux Anges. La huitième opinion fut qu'autant y a il d'Anges, qu'il y a d'Estoilles au Ciel. Car les Auteurs de ceste sentence interpretent ainsi ce lieu qui est au Genese chapitre. 15. conte les Estoilles, si tu peux, c'est à dire, conte les Anges, qui sont autant en nombre qu'il y a d'Estoilles.

D'autant que Dieu ne vouloit

pas dire qu'il feroit les descendans
 d'Abraham pareils aux Estoilles,
 ains aux Anges. De mesme inter-
 pretēt ils ce qu'est au Pseaume 146.
 qui nombre la multitude des Estoil-
 les, & leur donne nom à toutes : car
 par ce nom d'Estoilles ne s'enten-
 dent pas les Estoilles du Ciel, ains
 les Anges. Car Dieu n'impose point
 de noms aux Estoilles, ouy bien aux
 Anges. De ceste opinion fait men-
 tion le mesme Archangelus au sus-
 dit lieu. La neuvième fut de saint
 Chrysostome en l'Homelie de l'As-
 cension, tome troisième. Que le
 nombre des Anges & des démons
 est si grand que tous les lieux sont
 plains d'iceux. Ce que l'Ecriture
 semble souuent signifier : comme
 en l'Ecclesiastique chapitre 5. ne dis
 pas deuant l'Ange il n'y a pas de pru-
 dence. En en la premiere aux Corint.
 chapitre II. que les femmes soyent
 voilées à cause des Anges, comme
 s'ils assistoient par tout. Et à la pre-
 miere à Timothee 5. l'atteste deuant
 les Anges esleuz. La dixième opi-

TRAICTE' DES ANGES,

union fut, qu'il y a autant d'Anges ny
 plus ne moins que Daniel en nom-
 bra au septième chap. Mille mil-
 liers le seruoient, & dix fois cent
 mille luy assistoient. D'autant que
 tous les Anges assistent & seruent
 à Dieu: Et Daniel voulut nombrer
 tous les Anges assistans & seruans.
 Le nombre n'en est donc pas plus
 grand qu'il dit. L'unzième est, qu'en
 effet les Anges sont iufinis. Ce
 qui semble estre verifié par les pa-
 roles de Iob chap. 25. Ya-il de nom-
 bre de ses combattans? Il apert
 que quelques Theologiens ont te-
 nu ceste opinion par les Articles de
 Paris, où elle fut condamnée. La
 douzième fut de ceux qui disoient le
 nombre des Anges estre plus grand
 seulement que n'est le nombre des
 Induidus, d'une espece quelle qu'elle
 soit. La trezième fut d'aucuns
 qui ont pensé que le nombre des
 Anges estoit aussi grand qu'est le
 nombre des arithmeticiens qui est
 employé à l'usage des hommes. Et
 que Daniel voulut dire cela: d'au-

tant
 point
 gneu
 par
 ble au
 secon
 torzi
 qu'il
 diuie
 choi
 raiso
 l'Est
 ble
 & el
 l'yn
 bre
 (co
 plus
 ceun
 Arc
 ne
 por
 pas
 Laq
 nu
 frait
 seiz

tant qu'entre les hommes il n'y a point de plus grand nombre congneu, que celuy qui a esté exprimé par Daniel. En ceste opinion semble auoir esté Guillaume de Paris au second liure de l'Vniuers. La quatorzième fut de ceux qui disoient qu'il y a autāt d'Ange qu'il y a d'Indiuidus entierement de toutes les choses corporelles. Comme si la raison mesme vouloit, que puis qu'en l'Escripture il est dit qu'il y a double nombre, l'un qui se peut voir & est corporel, l'autre inuisible que l'un & l'autre soit composé de nombre d'Indiuidus. La quinzième est (comme de saint Thomas & de plusieurs autres Scholastiques) de ceux qui ont dit que le nombre des Anges estoit de tant plus grand que n'est celuy de toutes les choses corporelles, que les corps celestes surpassēt en grādeur tous autres corps: Laquelle opinion semble auoir tenu saint Denys au liure de l'Ecclesiastique Hierarchie, chap. 15. La seizième opinion est de ceux qui

TRAICTE' DES ANGES,
plus modestement & sagement ont
dit, que le nombre des Anges est
innombrable. Comme Laetance au
premier liure, chap. 7. Saint Hie-
rosme sur le 7. chap. de Daniel. Et
S. Gregoire au 17. liure des Mora-
les chap. 7. Des saintes Escritures
trois choses se colligent claire-
ment : Premièrement que le nom-
bre des Anges est tres-grand, car si
pour vn Ange si grande multitude
d'Anges a esté enuoyee, au 2. des
Roys, chap. 16. il faut que le nom-
bre de tous les Anges soit incroya-
ble. Et ce que dit Iesus Christ en
saint Matthieu 26. qu'il peut prier
son Pere qu'il luy enuoye douze le-
gions d'Anges, declare cela mesme:
Et attendu que nous lisons en saint
Marc 5. qu'en vn seul homme fut
vne legion de diables (c'est à dire
plus de 13. mil) c'est vn argument
que la multitude en est presque in-
finie. Adiouſtons que (comme dit
S. Chrysostome en l'Homelie de
l'Ascension) l'Escriture monstre que
tous les lieux sont pleins d'Anges,

ont
 est
 au
 ie-
 Et
 ra-
 res
 re-
 m-
 et si
 de
 des
 m-
 ya-
 en
 rier
 le-
 me-
 int
 fut
 lire
 ent
 in-
 dit
 de
 que
 ges,

comme il a esté dit cy dessus: le nom-
 bre en est donc tres-grand. Le se-
 cond, qui se collige de l'Ecriture
 est, que c'est heresie de dire que le
 nombre des Anges est infiny: D'au-
 tant qu'au 11. de la Sapience il est
 dit que Dieu a tout fait en nombre,
 pois & mesure. Et en l'Apocalypse
 12. il est dit que la troisieme partie
 des Anges tomba du Ciel: mais: au
 nombre infiny n'y a point de troisié-
 me partie. Le troisieme qui s'en col-
 lige est, que les hommes ne peuvent
 cognoistre combien grand est le
 nombre des Anges. Et cela signifie
 les paroles de Iob, chapitre 25. Y a-il
 point de nombre de ses guerriers:
 car cela ne signifie pas que le nom-
 bre en soit infiny, mais qu'il nous
 est innumerable. Comme quand il
 est dit au Pseaume 39. Il est cheut
 sur moy des maux, desquels il n'est
 point de nombre. Et puis, de la
 mesme contrarieté des lieux de l'Es-
 criture, là où il semble que le nom-
 bre certain des Anges soit mis, l'on
 entend que le nombre nous est in-

TRAICTE DES ANGES,
certain. Car en Daniel 10 il est dit
mille milliers, & dix fois cent, &c.
Et en l'Apocalypse 5. il en est seule-
ment nommé mille milliers. Et au
Pseaume 67. le char de Dieu de dix
mille, &c. De ceste difference (dis-je)
il se collige que ces nombres ne sont
pas mis pour certains, ains pour in-
certains. Car si l'Escripture nous eust
voulu signifier vn certain & parfait
nombre, elle eust tousiours vsé d'vn
mesme: ce qu'elle ne fait pas. Elle
a donc voulu signifier seulement
que le nombre des Anges nous est
innombrable. Mais le sens de cest
endroit du Pseaume 67. selon la
lecture des Hebreux est: Le Chariot
de Dieu fort souuent vingt-mille
& mille d'Anges, comme le Para-
phrasle Caldéen le tourne. Donc-
ques vn prudent Theologien doit
respondre cela, estant interrogé de
ceste matiere. Celuy qui outre cecy
demande quelque chose est cu-
rieux: celuy qui en respond dauan-
tage, est temeraire. Mais quant aux
autres tesmoignages amenez par les

autres : en premier lieu la parabole Euangelique n'est pas entendue des Anges & des hommes, ains des hommes seulement. D'autant que Iesus Christ respond à l'accusation des Phariseens, de ce qu'il conuersoit avec les iustes. Et parce, si la parabole s'entendoit des Anges, elle ne seroit pas à propos. Aussi faut-il prendre garde à ceste parabole, qu'elle ne se doit pas entendre cōme les paroles semblent signifier, autrement l'on concludroit que le nombre des bons seroit plus grād que celuy des mauuais de 99. parties. Ce qu'est ouuertement contraire à l'Escriture, laquelle enseigne que le nombre des sauuez sera petit. Il faut donc entendre la parabole selon l'intention & opinion des Iuifs. Comme si Iesus Christ disoit : encore qu'il fut ainsi qu'il y eust 99. iustes, & qu'il n'y eust qu'un pecheur, vous ne me deuriez pas reprocher, si laissant les 99. iustes ie cherchois un pecheur : d'autant que ceux qui sont sains n'ont pas besoin de Me-

TRAICTE^r DES ANGES,

decin, ains ceux qui sont malades. Et quant au passage du Deut. au 32. ch. il veut dire, que lors que Dieu eut confondu les langues en Babylone, & eut departy les hommes en diuerses contrees, il esleut en luy-mesme le peuple d'Israël à venir, pour estre comme son aîné: & qu'il luy auoit destiné la terre de Promission, cōme son heritage. Mais qu'en icelle terre il auoit introduit autant de peuples qu'il y en auoit de necessaires pour la cultiuer & confirmer aux Israélites qui deuoient venir apres. Et cela signifie ce qu'il dit: J'ay arresté les limites des peuples selon le nombre des enfans d'Israël. Et touchant ce qu'est dit en S. Luc ch. 20. que les bien heureux seront esgaux aux Anges il est tout euident que cela ne se doit pas entēdre de l'égalité du nombre, ains de l'égalité de pieté & de chasteté. Car pour prouuer qu'au Ciel n'auroit point de nopces entre les hōmes, il n'estoit point à propos de dire que les hōmes seroiēt égaux en nombre aux Anges. Et quant à

e qui est dit des Estoilles au Genese
 5. cela est dit par vne similitude ac-
 coustumee : que Dieu a dit, nombre
 es Estoilles si tu peux, non pas que
 quelqu'un puisse nombrer les Estoil-
 les, mais c'est cōme s'il disoit, nom-
 bre le sablon de la mer. Et ce qu'au-
 oit seau 146. est dit, que Dieu nom-
 bre les Estoilles, ne signifie autre
 chose sinon qu'il n'y a chose si gran-
 de dont Dieu n'aye le compte : de
 maniere que rien ne peut fuyr sa co-
 gnoissance. Car il vouloit verifie-
 que Dieu assembleroit les enfans
 d'Israël dispersez par diuerses par-
 ties de la terre. Et c'est ce qu'il auoit
 proposé edifiant Hierusalem Le Sei-
 gneur assemblera ses dissipations.
 Et d'autant que quelqu'un eust peu
 objecter : comment pourra Dieu as-
 sembler vne si grande nultitude sans
 en laisser quelqu'un ? Il le verifie,
 l'autre qu'il nombre la multitude
 des Estoilles, & à memoire du nom-
 bre d'icelles.

TRAICTE' DES ANGES,

COMMENT ILS SONT

differeus en e/pece.

LEs Theologiens ne s'accordent pas aussi, commēt les Anges sont entr'eux differens d'espece. Et de ce-cy il y a sept opinions. La premiere d'aucuns qui ont dit que non seulement tous les Anges sont entr'eux d'une mesme espece, ains encore de mesme espece que nos ames. De laquelle opinion S. Thomas fait mention, sans alleguer l'Autheur d'icelle sur le deuxieme des sentences, distinction 3. article 4. & à la premiere partie de la question 50. article 4. Celius en son liure de demonstration recite quelque semblable opinion d'aucuns qui ont estimé que nos ames, & les demons sont de mesme espece : Et que les demons n'estoient autre chose que des ames des hommes separees du corps. Et Origene au 2. liure Periarchon ch. 8. dit qu'en la définition de l'ame sont aussi comprins les Anges. Cō-

bien que de cecy il ne soit rien arresté aux regles Ecclesiastiques. Et au li. 4. il ne preuue pas autrement l'immortalité de nostre ame, qu'en preuuant qu'elle est de mesme espee que les Anges. Ceste opinion, estant entendue comme elle est proferee par ces Autheurs, est impie. Car en tous endroits ausquels l'Eseriture parle des ames & des Anges, elle en parle comme de deux natures distinctes: & vse d'antithese, cōme aux Hebreux 2. Il n'a donc iamais apprehédé les Anges ains la semēce d'Abraham. Mais en certain sens, ceste opinion pourra estre vraye. Si quelqu'un dit que nos ames ne sōt pas de mesmes nature & espee, mais toutesfois qu'elles ont quelque genre cōmun. Comme que l'un & l'autre est esprit. Car c'est l'opinion de tous les Autheurs Grecs: comme il appert en Damascenus aux premieres institutions de Dialectique chpit. 7. La 2. opinion fut, que tous les Anges entre eux sont de mesme espee. Et ceste opinion veritablement me semble fort proba-

TRAICTE' DES ANGES,
ble. En premier lieu, d'autant qu'elle
a plusieurs tres-graues Autheurs.
S. Denis cha. 11. de la Hierarch. Ec-
clesiastique, Athanase aux définitiōs
& au 3. Dialogue de la Trinité. Dy-
dimus au liure du S. Esprit. Basilus
au liure du S. Esprit. Gregoire Nice-
ne de la creation de l'homme ch. 18.
& l'Auther des questions à Antio-
chus, attribuees à Athanase. en la
question 4. Et S. Augustin liure 2.
de la Cité de Dieu ch. 1. Isidore li-
ure premier du souuerain bien chap.
12 & Paschasius Diacre liure 2. du
S. Esprit chap 3. & Anselmus liure 2.
pourquoy Dieu & homme, &c ch.
21. Et aussi d'autant qu'elle semble
s'accorder à l'Escripture: laquelle par-
lant de tous les Anges elle en parle
comme de quelque vnique espece.
Comme quand elle dit au Pseaume
8. vous l'avez vn peu amoindry des
Anges. Et au Pseaumes 103. qui fait
les Anges Esprits: & les ministres,
le feu brullant. Là où par le mot
d'Esprits, sans faute il entend tous
les Anges, & avec iceux conioinct

le feu brulant, c'est à dire les Seraphins. Et S. Paul aux Hebreux premier, compare Iesus Christ avec les Anges, il compare vne nature avecques vne autre nature. Et lors qu'au ch. 2. il dit: il n'a iamais apprehendé les Anges, il donne à entendre qu'il pouuoit apprehender la nature des Anges: Et ne le pouuoit faire, si ce n'eust esté vne seule nature de tous. Finablement il est croyable par raison que ceste celeste Republique composee d'Anges, n'est composee que d'une espee, toutainfi que ceste Republique humaine est composee d'une autre. La 3. opinion fut que tous les bons Anges sont d'une mesme espee: & tous les diables d'une autre. En ceste opinion est Damascenus aux premieres institutiōs de Dialectique chap. 7. Mais elle est peu probable. Car, comme il sera verifié apres, tous les Anges qui pecherent sont de mesme nature, que ceux qui ne pecherent pas: Et par le peché, la nature ne se peut changer. La 4. est d'aucuns qui estime,

TRAICTE' DES ANGES,
rent qu'il y a autant d'especes d'An-
ges, qu'il y en a d'Ordres. En ceste
opinion fut S. Ambroise au liu. 3. de
la foy, ch. 4. Et quelques Scholasti-
ques, cōme Alexander part. 2. quest.
20. nombre 6. art. premier. Et Bona-
venture sur le 2. des Sentēces, distin-
ction 3. quest. 1. Et Dionysius en la
mesme distinction, quest. 3. Ceste
opiniō encore est probable. Et pre-
mierement par l'Escripture. D'autant
que quand S. Paul chap. 4. aux Co-
locences veut prouuer les Anges
auoir esté faits par le Seigneur, il
vse de ceste enumeration: soit Prin-
cipautez, soit puissances, &c. Il
declare donc que les Principautez,
les puissances, & les autres ordres
sont de diuerse nature. D'autāt qu'il
vouloit prouuer la nature auoir esté
creēe de Dieu, & non les dignitez.
Donques ces noms là non seulemēt
signifiēt dignité, ains diuerse nature.
La 5. opiniō fut de celuy qui escriuit
les Commentaires sur les Epistres
S. Paul, qui sont attribuez à S. Am-
broise, sur le 4. cha. de l'Epistre aux

Ephesiens: il dit que les Anges qui
 sont differens de merites & d'offices
 sont entr'eux differens de natures.
 Laquelle opinion est autant proba-
 ble, qu'elle est authorisee par celuy
 qui l'a tenuë. La 6. fut qu'il ne se
 peut cognoistre si les Anges diffé-
 rent ou conuiennent entr'eux des-
 pece Comme a dit Damascenus au 2.
 liure de la foy chap. 4. Laquelle sen-
 tence si est entendue comme ces Au-
 theurs veulent (c'est qu'on ne peut
 monstrier par certaines raisons, com-
 ment les Anges sont differens) est
 vraye: & toutesfois il y a tousiours
 lieu d'où dire son opinion. La 7. o-
 pinion fut que chacun des Anges es-
 toient entr'eux differens d'especes.
 Ce fut l'opinion d'Aristote (avec le-
 quel nous n'auons rien à desmeller.)
 Mais entre les Theologiens S. Tho-
 mas ne fut pas l'Autheur, côme l'on
 pense vulguerement. Car Albert le
 Grand sur le 2. des sentences, distin-
 ction 9. article 2. & S. Thomas di-
 stinction 3. article 4. recitent ceste
 opinion sous le nom de quelques

TRAITE' DES ANGES,

Theologiens leurs predecesseurs S. Thomas estime parauanture trop ceste opinion, d'autant qu'il l'estimoit non seulement vraye, ains necessaire. En la premiere partie, question cinquante article 4. Et sur le 2. des sentences, distinction 3. article 4. Et au 2. *Contra Gentes* chap. 91. 92 & 93. Au surplus ceste opinion, comme tenant trop de son Aristote, a esté à bon droict repudiee par les autres Theologiens. Et mesmes par S. Bonauenture sur le 2. des sentences, distinction 2. question 1. Et aux articles de Paris elle est notee comme erreur. Elle peut estre refutee par plusieurs argumens. Le premier est d'Aristote: Toutes choses qui conuiennent en espee, & different en nombre ont matiere: les Anges n'en ont pas: ils ne conuiennent donc pas en espee, & different en nombre. Je responds, que ce Principe d'Aristote est faux. D'autant qu'il n'y a rien qui moins face conuenir, ou differer les choses en nombre que la matiere. Car en premier lieu la

S. y nous enseigne bien que nos
 ce- mes different en nombre (d'autant
 oit ue mon ame n'est pas la vostre) &
 fai- u'elles cōuiennent en espee. Mais
 ion a mesme foy nous apprend qu'elles
 des ont pas de matiere. Doncques la
 Et matiere n'est pas en cause que les
 93 choses qui sont de mesme espee,
 te- oient differentes en nombre. L'on
 e à accoustumé de respondre que nos
 res mes, combien que n'ayant point
 Bo- e matiere, ont neantmoins quel-
 tes, ue naturel respect à la matiere. Et
 ar- par ce respect different de nombre
 me ntr'elles. Mais ceste responce n'est
 par l'aucun moment. Car qui doute
 est que ce respect ne doive auoir quel-
 on- que fondement: & qu'autre ne peut
 en estre que l'essence de l'ame, & que
 l'en e fondement de relation doit pre-
 pas mierement estre par nature indiui-
 re. lu & singulier, que la relation s'en-
 tri- uiue d'iceluy. L'essence de l'ame
 y a est par nature indiuiduë premier
 ou que d'auoir respect à la matiere. Et
 que apres, il n'y a rien qui soit moins vn
 la de nombre, que la matiere. Donc-

TRAICTE' DES ANGES,

ques il n'y a rien qui soit moins cause de forme
se qu'une chose soit une en nombre. Ce que se verifie d'autant qu'il n'y a rien plus indifferent par sa nature qu'elles
non seulement pour unité du nombre, mais de l'espece & du genre, que la matiere. Il n'y a donc rien qui soit moins un en nombre que la matiere. Finablement estre un en nombre, c'est auoir le dernier acte. Donques la chose qui a moins d'acte, ne peut estre la propre cause que la chose soit une en nombre. Mais la matiere est telle que cela. Le 2. argument de S. Thomas. Estre different de forme, c'est estre different d'espece. Tous les Anges different de forme, d'autant qu'ils sont les formes mesmes: ils different donc tous d'espece. Ie respons que la premiere proposition est fausse. Car comme a tres-bien dit Scotus: autre chose est estre different de forme, autre chose est, estre formellement different. D'autant que toutes les formes qui sont d'une mesme espece (comme nos ames) sont differentes

e forme: d'autant que sont de di-
 erse forme. Mais elles ne sont pas
 ifférentes formellement, d'autant
 u'elles different par raison & défi-
 nition d'essence. Estre d'oc different
 que l'espece n'est pas differer de forme,
 qui ins estre different formellement.
 e la 3. est, les Anges sont formes sub-
 sistans d'elles mesmes separees, ab-
 straites de la matiere: Mais s'il se
 d'a-rouuoit quelque homme tel que
 uise, nous le figurerions dans nostre Es-
 prit abstrait de la matiere, il ne
 a. Le pourroit estre qu'un en vne espece:
 ftre. Doncques vn Ange n'est qu'un en
 vne espece. Je respons qu'un Ange
 ftre. est autrement abstrait de matiere,
 ftre. autrement en destrayons nous vn
 d'oc homme. Car l'Ange est en effet ab-
 pre- strait de toute matiere: mais l'hom-
 Car me n'est en aucun endroit abstrait
 ftre. de ceste matiere ou de celle là: D'au-
 rme, tant qu'il ne feroit pas homme.
 ftre. Le 4. est: Les choses qui par natu-
 re sont immortelles, se contentent
 d'un Individu: d'autât que les Indi-
 uidus ne sont pas multipliez par la

TRAICTE' DES ANGES,
nature, sinon pour la conseruation
de l'espece, & parce il n'y a qu'un
Soleil Je respōds que l'immortalité
de l'espece est bien quelque cause
dequoy il n'y a aucunesfois qu'un
Indiuidu, ne qu'une espece. Mais
que ce n'en est pas toute la cause. Et
que lors n'y a qu'un Indiuidu sous
une espece, quand non seulement
une espece est immortelle: ains est
telle que par un Indiuidu elle peut
obtenir toute sa fin. Et parce n'y a
qu'un Soleil non seulement d'au-
tant qu'il est immortel, ains d'au-
tant qu'un suffit pour distinguer les
temps, d'autant que c'est la fin de
cette espece. Mais entre les Anges
cette secōde cause n'a point de lieu.
Car encore qu'ils soient immortels,
toutesfois par un Indiuidu ne se
pouuoient faire tous les ministeres
qui doiuent estre faits par Anges
d'une espece. Par ce moyen peuuent
estre aussi resolus tous les autres
argumens.

LA CINQUIESME QVE-
 stion Generale des facultez
 des Anges.

EN cét endroit les Theologiens
 disputent cinq choses. La pre-
 miere si aux Anges est la puissance
 d'entendre, chose qui est facile.

La seconde si en iceux a double in-
 tellect, comme aux hommes l'A-
 gent, & le patient: & de ceste que-
 stion nous parleros apres, lors qu'on
 traittera de la maniere de la co-
 gnoissance. La 3. si les Anges ont
 aussi faculté de vouloir: & cela est ai-
 sé aussi. La 4. s'ils ont liberal arbi-
 tre: & de cela nous parlerons dis-
 courans de l'homme. La 5. si les fa-
 cultez de l'Ange sont en effect di-
 stinguees de son essence. Et de ceste
 question voyez les Commentaires
 de Caietanus en la premiere partie,
 question cinquante 4 article 3. Vne
 autre question est bien plus neces-
 saire, & moins vstee entre les Theo-
 logiens: si outre la faculté d'enten-
 dre & de vouloir, les Anges ont

*Deux fa-
cultez és
Ange.*

TRAICTE' DES ANGES,

faculté de se mouuoir, & les corps
qu'ils remuent. Saint Thomas en la
question 15. du mal, article premier
en la solution de l'Argument 14. &
15. & en la question vniue des crea-
tures spirituelles article 6. en la so-
lution du 8. argument & en l'opus-
cule 11. article 3. & en l'Opuscul
53. & plusieurs autres Scholastiques
pensét qu'aux Anges n'y a que deux
facultez, l'entendement & la volon-
té, par le moyen desquelles ils ope-
rent tout ce qu'ils font. Et par ainsi
que par la volonté ils remuent & eux
mesmes, & les autres corps qu'ils
mouuēt. Durandus au liu. deuxiēme
des Sentences, distinction 7. que-
stion 5. recite que l'opinion d'autres
Theologiens a esté contraire. Et i'a-
prouue bien beaucoup plus ceste cy.
Pour le premier, d'autant que nos
ames sont bien autant spirituelles
(quant à l'essence) que les Anges: &
toutes fois outre l'entendement &
la volōté, elles ont d'autres facultez.
Car nostre Esprit ne meut pas son
corps de la seule volonté. Pour le
second

second, si les Anges mouuoient les corps par la seule volonté (attendu que la volonté n'agit pas moins aux choses distantes qu'aux proches) les Anges ne pourroient pas moins remuer les corps bien fort esloignez que les plus proches: chose que personne n'accorde, & qui est entre l'experience que l'Escripture nous declare. Car quel besoin fut il qu'un Ange vint du Ciel pour transporter Abacuc iusques en Babylone, en Daniel chapitre dernier? Pour le 3. aucun des Theologiens n'a dict que les Anges eussent puissance de mouuoir aucune chose à forme essentielle, c'est à dire d'engendrer aucune chose naturelle sinon par accidens accommodez à mouuoir les corps naturels, & a gens & patiens. Que si de la seule volonté les Anges mouuoient les corps, non seulement ils les pourroient mouuoir à quelque lieu, ains encore à vne forme essentielle attendu qu'il n'est pas plus mal aisé de remuer des grands corps, que d'engendrer la moindre petite

TRAICTE' DES ANGES,

herbe. Pour le 4. si les Anges mou-
uoient les corps par la seule volon-
té, & mesme si grands que quelques
fois ils les remüent, veritablement
les hommes pourroient aussi avec
leur seule volonté remuer quelques
corps à la verité moindre que les
Anges: & moindre que ne remüe-
roit l'homme, d'autant que la perfe-
ction de l'homme est moindre que
celle de l'Ange. Pour le 5. les choses
sans ame ne sont pas capables par
leur nature, de recevoir commande-
ment, d'autant qu'elles n'ont pas
de cognoissance: & le commande-
ment ne meut que par la cognoissan-
ce, sinon que celuy qui commande
soit d'une infinie puissance. Donc-
ques les corps qui n'ont point d'a-
me ne peuvent estre remüez par un
Ange, de sa seule volonté. Pour le 6.
l'Escripture monstre que c'est le pro-
pre de Dieu, qu'à son commande-
ment obeyssent les choses mesmes
qui n'ont aucune cognoissance;
d'autant que c'est luy seul qui re-
suscite les morts, & appelle les cho-

ses qu
sont a
peut e
bleme
entier
pinior
intelli
leur v

L

L E
de
que le
comm
ya hu
la cog
miere
de do
Ange
ce de
qu'ils
me et
certa

ses qui ne sont pas comme celles qui sont aux Romains 4. Cela donc ne peut estre attribué aux Anges. Finalement desia aux articles de Paris entierement a esté condamné l'opinion de ceux qui disoient que les intelligences mouuoient le ciel par leur volonté seule.

L A S I X I E S M E Q V E -
sion Generale, des actions
des Anges.

LEs Theologiens traittent icy deux choses: L'une, qu'est-ce que les Anges cognoissent: L'autre, comment ils le cognoissent. Or il y a huit choses qui peuuent venir en la cognoissance des Anges. La premiere c'est Dieu, qu'il n'y a point de doute qu'il ne soit cogneu des Anges. La seconde, la propre essence de chacun Ange: qu'il est évident qu'ils cognoissent aussi. La troisième est, les autres Anges, qu'il est certain aussi s'entre-cognoistre en-

TRAICTE^r DES ANGES,
tr'eux. La quatriéme, les choses que
par les Grecs sont nommez myste-
res : comme sont les mysteres de
nostre religion. Or de cecy l'on col-
lige deux choses de l'Escripture: L'v-
ne, que naturellement les Anges ne
cognoissent point les mysteres di-
uins, sinon par reuelation. L'autre
est, que par reuelation ils ne les co-
gnoissent pas tous : ce qui se verifie
par le 40.chap. d'Esaye. Et par le 11.
chap. de l'Epistre aux Romains. Et
par le 2. chapitre de la premiere aux
Corinthiens : qui à cogneu le sens
du Seigneur : ou qui a esté son con-
seiller? Là où non seulement les hom-
mes, ains les Anges encore sont ex-
clus, comme du conseil, ainsi de la
cognoissance. Le mesme se peut
verifier des paroles de Iesus Christ
en saint Matthieu 24. & en saint
Marc 13. Mais de ce iour ou heure
personne n'en sçait rien, ne les An-
ges des Cieux. Et de l'Epistre aux
Ephesiens, chap. 3. Afin que cela
soit notoire aux Princes & puissan-
ces par l'Eglise, la Sapience de Dieu

qui est diuerſe en toutes choſes. Duquel endroit le ſens n'eſt pas des mots, Princes & Puiffances, entendre que par l'Egliſe les démons ayent cogneu les miſteres: comme à voulu l'auteur des Commentaires ſur les Epiſtres ſaint Paul, attribuez à ſaint Ambroïſe. Car ſi ſaint Paul euſt voulu dire cela, il n'eſt pas prouué ce qu'il auoit entrepris: ſçauoir eſt, qu'il luy auoit eſté donné quelque ſinguliere grace plus qu'aux autres Apoſtres, pour preſcher l'Euangile aux Gentils, afin qu'il fuſt cogneu aux Princes & Puiffances ſuperieures. Car quelle recommandée grace euſt-ce eſté ſ'il euſt preſché les myſteres que les démons ignoroient? Il me ſemble encore que ce n'eſt point le vray ſens celuy que Gregorius Nicenus, & Theophilaſte ont anciennement donné: que les Anges ayent cogneu les miſteres par le moyen de l'Egliſe: non pas pour auoir eſté dits par ſaint Paul ou par autre Docteur, ains par l'Egliſe comme par

TRAICTE' DES ANGES,
effet, auquel comme dans vn mi-
roir ils ont veu la grace de Iesus
Christ reluisante. Car il semble que
les paroles de saint Paul requerent
vn sens plus haut. Et parce saint
Chrisostome dit tresbien en l'Ho-
melie 7. sur la mesme Epistre. Et
Theodoret aux commentaires, les-
quels de ce lieu ont colligé que les
anges ont appris par les Docteurs
de l'Eglise, que la grace qui luy auoit
conferée estoit si singuliere, que non
seulement il apprenoit les enfans de
la Circoncision (que les Anges sça-
uoient auoir esté esleuz de Dieu)
ains encore qu'il preschast aux
Gentils: que les Anges n'eussent ia-
mais soupçonné deuoir estre sau-
uez. Et pour ceste cause saint Chry-
sostome pensa que Gabriel en saint
Matthieu, chap. i. ne dit pas: car
ils les sauuera tous, ains son peuple,
sçauoir est les Iuifs. Ce qui n'est pas
merueilleux des Anges: attendu
que nous voyons S. Pierre, lequel
auoit reçu de Iesus Christ le pre-
mier grade de sapience & de scien-

ce, & qu'il l'auoit ouy, disant : allez
parmy toutes nations : n'auoir pas
entendu le mystere du salut promis
aux Gentils, iusques à ce qu'il en vid
l'effect. D'autant que en s'est bahis-
sant il dict aux Actes 10. En verité
i'ay trouué que Dieu n'a point ac-
ception de personne : ains en toutes
nations celuy qui le craint & fait iu-
stice luy est acceptable. Vn sembla-
ble lieu est en saint Paul à la premie-
re à Timothée, chap. 3. Et ouuer-
tement c'est vn grand sacrement de
pieté, qui à esté manifeste en la chair.
Par lesquelles paroles il à semblé au-
ssi que saint Paul à demonstré que
cela n'auoit point esté déclaré par
quelque singuliere maniere aux An-
ges, au mystere de l'Incarnation :
c'est qu'il ne touche point seule-
ment les Iuifs, ains encore les Gen-
tils. Les Theologiens ont aussi ac-
coustumé de demander particulie-
rement au mystere de l'incarnation
iusques à quand il fust cogneu des
Anges. A laquelle question saint
Thomas respond bien en la premie-

*Comb. les
Ang. Cog.
du myste-
re de l'In-
carnatiō.*

TRAICTE DES ANGES
tre partie, questiō 57. article 5. Que
generalement ce mystere fut bien
cogneu des Anges, mais non pas de
mesme chascune partie d'iceluy &
ses circonstances. La premiere par-
tie de cecy semble estre accordante
à l'Escripture. D'autant que S. Paul
aux Hebrieux chapit. 1. Assure que
tous les Anges sont enuoyez au mi-
nistere pour ceux qui prennent l'he-
ritage dont l'on tire vne conjectu-
re probable, que le mystere duquel
ils deuoient estre ministres, leur
estoit déclaré. Cela s'accorde aussi à
aucuns auteurs anciens, qui pense-
rent que le premier peché des Anges
fust accompli par enuie. Veritable-
ment saint Augustin au liure cinq
du Genese, chap. 19. Escriit que les
Anges cogneurent generalement ce
mystere. Mais la seconde partie, c'est
qu'il n'ayent pas tout entendu) est
assez verifiée par les lieux susdicts.
Les anciens auteurs se sont essayez
de le verifier aussi par ces mots du
Pseaume vingt trois qui est ce Roy
de gloire ? Comme si les inferiurs

Anges demandoient aux superieurs
 au Ciel, qui estoit Iesus Christ. Et
 des paroles d'Esaye chap. 65. Qui
 est cestuy-cy qui viét d'Edom? Ainsi
 le dit saint Denys au 7. chapitre de
 la Hierarchie celeste. Et Iustin au
 Triphon. Et Origene au traité 15.
 Sur saint Matthieu. Et saint Am-
 broise liure 4. de la foy, chap. 1. Et
 saint Hierosme en l'Epistre à Da-
 masus de la premiere vision d'Esaye.
 Et aux Commentaires sur le chap.
 63. d'Esaye. Combien qu'il ne me
 semble pas que les Anges ayent in-
 terrogé cela par ignorance. Car qui
 se pourra persuader que les Anges
 ayent cogneu la moindre partie de
 ce mistere, s'ils n'ont cogneu Iesus
 Christ qui estoit le fondement de
 tout ce mistere? Qui croira que les
 Anges n'ayent pas cogneu Iesus
 Christ, auquel ils auoient tousiours
 assisté comme à Dieu? Et parce cest
 interrogatoire du Pseaume Qui est
 ce Roy de gloire? ne me semble pas
 prouenir d'ignorance, ains d'artifi-
 ce. Car ils interrogent, non pas

TRAICTE' DES ANGES,
qu'ils ignorent, mais pour extor-
quer ceste honorable responce : le
Seigneur puissant & fort, &c. Et
ceste cy encore : Le Seigneur des
vertus, c'est luy qui est Roy de gloi-
re. Et cest autre interrogatoire en
Esaye, ne me semble pas aussi signi-
fier ignorace aux Anges, ains chan-
gement en Iesus Christ, telle que
les Anges mesmes qui le cognois-
soient priuement, semblent ne le
reconoistre pas. Mais touchant
aux demons desquels les Theolo-
giens disputent maintenant : il me
semble que trois choses s'en peuuent
colliger par l'Ecriture. La premie-
re, que les diables ne cogneurent
pas Iesus Christ, ne le mystere de
l'Incarnation, auant qu'il commen-
cast de prescher, d'autant qu'il n'est
pas croyable que le diable eust ten-
té Iesus Christ, s'il eust pensé cer-
tainement qu'il fust vray Dieu. Ils
ne l'auoient donc pas cogneu en-
core. La seconde est, qu'apres la
predication de Iesus Christ les dia-
bles cogneurent ce mystere. Car

en saint Mathieu chapit. 8. Ils sont
contrainct de confesser : Qu'auons
nous à faire avec toy, Ie svs fils de
Dauid, tu es venu auant le temps
nous tourmenter. Et en saint Luc
chap 4. Les diables sortoient de plu-
sieurs crians & disant : car tu es fils
de Dieu. La troisieme, est que les
diables ne cogneurent pas assez cer-
tainement pourquoy Iesus Christ
estoit venu, ou comment il auoit ar-
resté de diliurer le genre humain.

D'autant que si les diables eussent
sceu cela, ils n'eussent iamais poussé
Iudas à vendre Iesus Christ. Mais
en saint Luc 22. & en saint Iean 13.
il est escrit que Iudas fut induit par
le diable. Cecy aussi se peut ensei-
gner non pas veritablement par l'E-
criture, mais par raison fort proba-
ble : c'est que les diables furent di-
uinement empeschez qu'ils ne co-
gneussent Iesus Christ & le mystere
de l'Incarnation : de peur qu'auant
que Iesus Christ eust confirmé sa
religion en nos cœurs, ils ne com-
mençassent de faire de plus cruels

TRAICTE' DES ANGES,

assauts aux hommes. D'autant que par leur nature ils pouuoient assez cognoistre que Iesus Christ estoit vray Dieu, attendu qu'ils cognoissent fort bien la nature humaine, & qu'ils ont deu voir en Iesus Christ la nature humaine n'auoir pas vn estre propre. Ils pouuoient encore cognoistre que Iesus Christ estoit né d'une Vierge, & cognoistre qu'il n'estoit pas pur homme. Ils furent donc empeschez. La cinquiesme chose de laquelle on peut douter si les Anges cognoissent toutes les natures des choses au genre vniuersel. Il est fort croyable qu'elles font toutes cogneuës aux Anges.

D'autant que nous colligeons de l'Ecriture qu'elles furent congneuës au premier homme: comme à celuy qui leur donna le nom à toutes: Il est donc vray semblable qu'elles furent cogneuës aux Anges. La sixiesme est, s'ils cognoissent tous les indiuidus des choses naturelles? Ie respons qu'il est notoire par les Escritures, que les Anges appren-

nent les choses indiuiduës & parti-
 culieres. D'autant que ces deux An-
 ges qui furent enuoyez à Loth au
 Genese 19. doutoient s'il auoit des
 filles & des gendres. Et en l'Exode
 12. chap. Dieu commanda aux Iuifs
 qu'ils marquassent les huys de leurs
 maisons du sang de l'Aigneau: à fin
 que l'Ange vastateur passant, con-
 gneut par sa vision du sang que c'e-
 stoient maisons des Iuifs. Et en Iob
 chap. 1. & 2. Dieu dit à Sathan: n'as-
 tu point prins garde à mon serui-
 teur Iob? Par lesquels mots il mon-
 stre que le diable pouuoit le con-
 gnoistre, ou ne le cognoistre pas.
 La septiesme chose est, si les Anges
 peuuent cognoistre l'aduenir: Car
 d'un costé l'Ecriture semble l'attri-
 buer au seul Dieu. Comme au Ge-
 nese chap. 40. lors que Ioseph dict
 l'interpretation est elle pas de Dieu?
 comme s'il disoit, elle n'as pas d'au-
 tre que de Dieu. Et au chap. 41. Les
 Sages & Magiciens auoient accou-
 stumé d'vser de l'œuvre du diable
 pour deuiner: Et ne pouuoient pas

Si les
Ang.
Cog. le
fuir.

TRAICTE' DES ANGES,
predire à Pharaon la cause à venir
que Ioseph par l'esprit de Dieu pre-
dit. Et en Esaye chap. 41. cela est mis
comme argument certain de la Di-
uinité. Annoncez nous les choses à
venir, & nous sçaurons que vous es-
tes Dieux. Et au chap. 44. de mes-
me maniere Dieu prouue qu'il est
seul Dieu. Je suis le premier & le
dernier, & outre moy il n'y à point
d'autre Dieu : qui est semblable à
moy? Qu'il appelle, & qu'il die l'or-
dre, qu'il me declare dès quand i'ay
constitué l'ancien peuple. Qu'il leur
annonce les choses à venir, les cho-
ses futures. Et en Daniel chapitre
2. lors qu'il dit : il y à vn Dieu au
Ciel reuelant les mysteres, il par-
loit des choses futures : signifiant
que les Magiciens n'ont peu deuiner,
d'autant que cela est au seul
Dieu. Et au 5. chap. aucun des Ma-
giciens ne peut interpreter l'Escri-
ture qui auoit apparut en la mural-
le, d'autant quelle concernoit les
choses à venir : & le seul Dieu la
peut interpreter par Daniel. Ace y

aussi touche ce que Iesus Christ dit
 en S. Matthieu 24. & S. Marc 13.
 que les Anges ignorent le iour du
 iugement. Et quand saint Paul dit
 aux Romains 4. Que le propre de
 Dieu est d'appeller les choses qui
 ne sont pas, comme celles qui sont.
 Mais d'autre part aussi & l'expe-
 rience, & l'Escripture enseigne que
 les Anges, les diables, & les hom-
 mes mesmes deuinent quelquesfois
 le futur. Comme au Leuitique 20.
 L'homme ou la femme auxquels se-
 ra l'esprit Pithonique ou de diuina-
 tion, soient mis à mort. Et au 1. des
 Roys, chap. 22. le diable, par vne
 femme Pithonisse (comme tous les
 vieux Autheurs dignes de foy inter-
 pretent) predict à Saül, que le iour
 ensuiuant il mourroit. Et saint
 Luc aux Actes chap. 16. escript que
 certaine fille, en laquelle estoit l'es-
 prit Pithonique, apporta vn grand
 gain à ses maistres par sa diuination.
 Les Theologiens ont accoustumé
 d'expliquer ceste question en don-
 nant six reigles: & mettant premie-

TRAICTE' DES ANGES,

rement quatre distinctiōs des choses futures. La premiere est, que les choses futures ont leurs causes necessaires, ou contingentes, ou libres. La deuxiēme est, que les choses futures se peuvent cognoistre en deux manieres, ou en elles mesmes, comme presentes, ou en leurs causes, comme si elles estoient. La troisiēme, que les choses futures se peuvent cognoistre certainement, & de necessitē: ou seulement probablement. La quatriēme, qu'elles se peuvent cognoistre, ou naturellement, ou par reuelation & permission de Dieu. Doncques la premiere reigle est: Que les choses futures qui ont leurs causes necessaires se peuvent cognoistre certainement & necessairement, non en elles mesmes, ains en leurs causes, non seulement par reuelation, ains encore naturellement par les Anges, par les dēmons, & aucunesfois par les hommes. Comme, que demain le Soleil se leuera. Et toutesfois il faut prendre garde qu'en telles choses

I. Reg. .

les diables ont accoustumé de dece-
 uoir les hommes: d'autant qu'il arri-
 ue souuent que les démons cognois-
 sent toutes les causes necessaires d'un
 éuenement futur, & que les hom-
 mes les ignorent entierement. Et
 par ce les diables peuuent certaine-
 ment predire que telles choses arri-
 ueront: & les communiquants aux
 hommes, ils s'acquierent aucune-
 ment reputation de diuinité entre
 les hommes. La seconde reigle est,
 les choses qui ont causes contingen-
 tes ou libres sont souuent cogneuës
 par les Anges, démons, & hommes
 non par art naturellement, ains par
 reuelation diuine. Et en ceste sorte
 il est croyable que cēt esprit Pytho-
 nique au premier des Roys, chapitre
 28. cogneut la mort future de Saül:
 Et ce diable qui predit que Achab
 seroit deceu au troisieme des Roys,
 chapitre 22. & qu'il mourroit en la
 guerre: il est croyable qu'il le co-
 gneut par ce moyen. De mesme ma-
 niere ie me persuade que ancienne-
 ment ces diables qui ont predit soit

2. reg.

TRAICTE DES ANGES,

par les Sybilles, soit par Idoles, quel-
que chose de vray, ont prononcé les
choses à venir pour plus grande con-
firmation de nostre religion. De-
quoy l'on peut lire Lactance, au liure
premier, chapitre 7. Ou il y en a eu
entre les Theologiens qui ont pensé
que jamais les démons n'ont cogneu
en aucune maniere les choses futu-
res, sinon par la reuelation de Dieu.
Comme Damascenus au second li-
ure, chapitre 4. La troisième regle
est, que les choses futures qui ont
causes contingentes, peuuent quel-
quesfois estre cogneuës naturelle-
ment par les Anges, les démons &
aucunesfois par les hommes non pas
en elles mesmes, ains en leurs causes,
non certainement, ains probable-
ment. Mais de tant plus certaine-
ment par les Anges & par les dia-
bles, qu'ils sont d'une nature plus
subtile & de plus long usage & expe-
rience. Ceste reigle donne saint Au-
gustin au liure second du Genese ch.
17. & au liure 12. chap. 17. & au li-
ure de la diuination des diables cha-

3. reg.

. & 5. La quatrième reigle est, que 4. Reg.
 es choses futures qui ont leurs cau-
 es du tout libres, comme celles qui
 espendent de la volonté de Dieu,
 ou des Anges, ou des hommes, ne
 euuent estre cogneuës par les An-
 ges ne par les hommes, n'en elles
 en leurs causes. Et neantmoins,
 elles peuuent estre entenduës avec
 quelque probabilité, ou par effets
 semblables, ou par la mauuaise cou-
 tume des hommes. Comme ce dé-
 mon au 3. des Roys, chap. 22. deu-
 ra qu'un esprit de mensonge seroit
 en la bouche des faux Prophetes &
 receuroit Achab. Ce qu'il n'eust
 peu deuiner s'il n'eust cognu qu'A-
 hab par inclination naturelle & par
 mauuaise coustume croyroit aisé-
 ment aux faux Prophetes. Cela mes-
 me enseigne saint Augustin au lieu
 de la diuination des démons cha. 5.
 La 5. reigle est, que les Anges & 5. Reg.
 es diables peuuent certainement &
 sans erreur cognoistre & predire
 es choses futures qui despendent
 de leur volonté. Comme dit saint

TRAICTE' DES ANGES,

Augustin au liure preallegué. Comme le diable apres auoir receu la puissance de Dieu pour tourmenter Iob, il pouuoit veritablement predire, que dedâs tant de iours la mai- son tomberoit, & que les enfans de Iob mourroient. Et en ceste maniere le diable à souuēt accoustumé de tromper les hommes en leur predictant ce qu'il à luy mesme deliberé de faire: & par ce moyen se fait adorer des hommes, pour leur Dieu. La sixième reigle est, les choses futures despendantes ou des causes consequentes, ou des causes libres ne peuuent estre certainement recogneuës. non seulement en effet, ains aux causes mesmes, sinon par le seul Dieu. Et c'est ce qu'enseigne l'Escripture: Annoncez nous les choses à venir & nous dirons que vous estes Dieux. Mais quand on dit que Dieu cognoist les choses futures en elles mesmes, cela ne se doit pas entendre comme s'il les cognoissoit vraiment en elles mesmes: d'autant qu'il ne cognoist pas mesme les choses

6. Reig.

présentes en elles mesmes, ains en
 la voy-mesme plustost: D'autant que
 e voyant soy, il voit toutes choses.

Au demeurant, le sens est que Dieu *Combien*
 cognoist les choses futures en elles *Dieu co-*
 mesmes, c'est à dire qu'il les regarde *gnoit les*
 comme présentes. Car l'on dit que *choses en*
 les hommes cognoissent les choses *elles mes-*
 en elles mesmes que l'on void pre- *mes.*

sentes aux yeux. Et à Dieu, toutes
 choses futures sont dictes estre pre-
 sentes: selon ce qu'est escrit aux He-
 breux 4. Toutes choses sont veuës &
 ouuertes à ses yeux. Et encores
 quand on dit les choses futures estre
 présentes à Dieu, il ne le faut pas
 prendre comme si vraiment elles y
 estoient présentes. Car ce qui n'est
 pas, ne peut estre present: mais cela
 est dit pour deux causes: L'une est
 la certitude de la cognoissance de
 Dieu: d'autant que Dieu ne co-
 gnoist pas moins certainement les
 choses futures que celles qui sont
 présentes, & par l'aduenement elles
 ne luy sont point plus certaines.
 L'autre cause est la certitude de l'e-

TRAICTE DES ANGES,

uenement mesme: car tout ainsi qu'on nous el
quād quelque chose nous est present la simpli
te, il est necessaire qu'elle soit. Ains Tu co
quand Dieu cognoist que quelque nes. Et
chose arriuera, il est autant certain tant le
que cela se fera, que si desia il estoit Meaume
arriué. Et parce, cela est dit estre ratioc
present à Dieu. Le huitième gen me 16
re des choses qui peuuent estre co l'as vi
gneuës par l'Ange, ce sont les pen forme
sées de l'entendement, & les affe dire,
ctions de la volonté & des hommes es pen
& des Anges mesmes. Combien me 4
que la sainte Elcriture enseigne des cœ
par tout que c'est le propre du seu nous et
Dieu d'entendre les pensées & vo mes co
lontez. Au premier des Roys chap. pensées
16. Je ne iuge pas selon le regard de en cert
l'homme: l'homme voit les chose: gultin
qui apparoissent, mais le Seigneur trost i
regarde le cœur. Et au 3. des Roys eust
chap. 8. Tu cognois seul les cœurs que ch
des hommes. Et au premier du Pa questie
ralip. chap. 28. Car le Seigneur ou m
cherche tous les cœurs, & entend nos p
toutes les pensées des entendemens à pl
Et au 29. chap. Je sçay, Seigneur, que tous.

*Anges
cogneus
les pen-
sées &
volontez.*

que vous esprouuez les cœurs, & ayez
 la simplicité. Et au 2. du Paralip. ch.
 5. Tu cognois seul les cœurs des ho-
 mines. Et au Pseaume 7. Dieu esplu-
 rant les cœurs & les reins. Et au
 Pseaume 9. Ton oreille à ouy la pre-
 paration de leurs cœurs. Et au Pse-
 aume 16. Tu as esprouué mon cœur,
 & l'as visité. Et au Pseaume 32. Qui
 a formé vn art en leurs cœurs, c'est
 à dire, il touche quasi avec le doigt
 les pensées d'vn chacun. Et au Pse-
 aume 43. Car il a cogneu les secrets
 des cœurs. Au surplus, l'experience
 nous enseigne que les diables mes-
 mes cognoissent quelques fois nos
 pensées & affections. Car comme
 en certain endroit dict saint Au-
 gustin, le diable n'eust point plu-
 tost incité Iudas qu'vn autre, s'il
 n'eust cogneu qu'il auoit pensé quel-
 que chose de cela. De là naist vne
 question, où les Anges ou bons
 ou mauuais peuuent cognoistre
 nos pensées & volonteiz. En quoy
 il a plusieurs choses manifestées à
 tous. Et premierement cecy: Que

TRAICTE' DES ANGES,

*Jusq. où
les Ang.
congnoi.
nos pen-
sées.*

les Anges peuuent aisement congnoistre ce que nous pensons & desirons par les effects. Car tout ainsi que quelques actions externes ne peuuent prouenir sinon de l'entendement & de la volonté: & qui conque les voit, entend aisément ce que nous pensons ou voulons. Et qui me voit parler entend que ie veux parler & pense à ce que ie dis. En second lieu, aussi il est évident que non seulement de telles actions les Anges peuuent congnoistre ce que nous pensont ou voulons, ains encores par d'autres effects qui ont coustume d'estre conioincts avec quelques certaines pensées & affections de la volonté. Comme celuy qui voit que quelqu'un regarde volontiers un autre il collige aisément qu'il l'ayme. Pour le troisieme, comme dict saint Augustin au livre de la diuination des desmons, chap. 4. & 5. Les Anges peuuent congnoistre nos pensées & volonte' par les indices qui ont accoustumé de redonder au corps: comme nous congnois-

sons

sons que quelqu'un craint, quand il
deuient palle. Et il est croyable qu'il
y a quelques signes en nostre corps
qui nous soit occultes, & ne le sont
pas aux Anges, Et parce, avec nostre
esbahissement ils declarent quel-
quesfois tout ce que chacun pense
ou desire. Pour le quatriesme, saint
Thomas en la premiere, partie, que-
stion cinquante sept article 4. en la
solution du troisieme argument, ad-
iouste que les Anges encores peu-
uent cognoistre quelques pensées &
volontez nostres par l'imitation de
la faculté qui se nomme fantasie.
Car à peine se peut-il faire que nous
pensons ou desirions quelque cho-
se attentiuement, que nostre pensée
& imagination ne soit esmeuë.
D'autant que c'est vne faculté cor-
porelle, & est cognuë aux Anges.
Et parce du changement d'icelle, ils
peuuent cognoistre ce que nous
pensons ou voulons. Mais toute la
question est, à sçauoir mon si les An-
ges cognoissent les mesmes pensées
de l'esprit, & les inclinations de

*Si les
Anges
cognoissent
d'eux mes-
mes les
pensées,
&c.*

I. Opi-
tion.

TRAICTE DES ANGES,
la volonté d'eux-mesmes. Et de celà
il y a eu six opinions des Theologiës
Scholastiques. La premiere d'Ale-
xandre en la 2. partie question 26.
nombre 3 & d'Albert le grand au 2.
des sentence distinct. 8. art. 10. & S.
Thomas en la premiere partie quest.
57. article 4. Que les Anges ne co-
gnoissent pas nos pensées & volon-
tez entierement, si nous ne voulons.
Dequoy saint Thomas amene deux
raisons. L'une que nostre volonté
dépend de Dieu, pour le plus proche
& parce elle peut estre cogneuë de
luy seul. L'autre est que les pensées
& volontez sont d'un autre ordre
que les choses naturelles, & parce
ne sont pas cogneuës des Anges. Par-
ce que les Anges lors qu'ils furent
créés de Dieu, reçurent seule-
ment les especes, & similitudes des
choses naturelles, & non pas de cel-
les qui sont outre ou par dessus l'or-
dre de nature, comme sont les ac-
tions libres. Et parce qu'ils ne peu-
vent cognoistre que les choses des-
quelles ils ont les similitudes, ils ne

peuvent cognoistre les pensées & volonte. Contre ceste sentence tous les autres Scholastiques se sont esleuez avec plusieurs argumens. Le premier est, l'action de l'entendement est de la volonté, & ne touche pas moins à l'obiet de l'intellect que la nature & faculté. Mais les Anges cognoissent naturellement la nature des autres Anges, & la nostre, & cognoissent encore les facultez: ils cognoissent donc naturellement aussi l'esprit & la volonté. Le second est de tant que quelqu'un est plus par action, de tant est-il d'action pour estre cogneu, d'autant qu'il est plus estant. Mais l'action de l'entendement & de la volonté est plus en action, que l'entendement & la volonté: elle est donc plus aisément cogneuë que l'entendement & la volonté. Mais l'entendement & la volonté sont cogneuës aux Anges: les Actions le sont donc aussi: Le 3 est si quelque chose empeschoit que les actions de l'entendement & de la volonté ne fussent

*Raison &
l'opinion
contraire
à saint
Thomas.*

TRAICTE' DES ANGES,
cogneuës aux Anges naturellement,
ce seroit principalement ce que dit
S. Thomas, qu'elles sont du plus
proche despendantes de Dieu. Mais
cela n'empesche pas. Car où l'on
dit qu'elles despendent prochainement
de Dieu, en ce qui touche
à la cognoissance, (& ce seroit pren-
dre pour argument ce qu'est mis
en question : à sçauoir, si elles
sont cogneuës à Dieu seul) ou bien
sont dictes despendre de Dieu pro-
chainement, en ce qui touche à l'o-
rigine : D'autant que le seul Dieu
peut estre cause de l'entendement
& de la volonté. Mais cela encore
n'empesche point. Car il est seul
cause de la matiere, & de nostre en-
tendement, & de l'essence des An-
ges : choses qui naturellement sont
cogneuës des Anges : où ils sont
dit despendre prochainement de
Dieu, en ce qui touche au mouue-
ment : d'autant que ne peuuent estre
esmeuës que de Dieu seul, & cela
mesmen'empesche point, d'autant
que si nous posions le cas que le 1.

Ciel fust meu par Dieu seul (comme plusieurs ont dit) neâtmoins les Anges cognoistroient naturellemēt le 1. Ciel, & son mouuement. Le 4. argument est. Si les Anges ne cognoissoient point naturellemēt nos pensées & volonte, ce seroit principalement pour la raison de S. Thomas, mais ceste raison là ne prouue rien: d'autant que par ce moyen il s'ensuiuroit que les Anges ne peuuent cognoistre aucune action libre: d'autant que toutes les actions libres sont d'un autre ordre que les choses naturelles. Le 5. est, s'ils ne cognoissoient les pensées & volonte, ce seroit principalement à cause de l'indifference de l'entendement & de la volonte, d'autant que ce sont des facultez incertaines. Mais ceste raison n'empesche point d'autant qu'elle prouue seulement que les Anges ne peuuent cognoistre ce que nous deuons penser ou vouloir auāt que nous le pensions ou vueillons. D'autant qu'alors les facultez sont indifferentes pour agir ou n'agir pas. Mais puis

TRAICTE' DES ANGES,

qu'il ne semble y auoir aucune occasion en effet, que les Anges ne cognoissent ce que nous pensons ou voulons, lors que nous pensons & voulons. Le 6. est, si les Anges ou les hommes pouuoient celer aux autres Anges leurs actiôs & facultez, beaucoup mieux leur pourroient-ils celer leur essence: d'autant que l'essence de chacune chose est plus interne que l'action. Le 7. est si un Ange pouuoit cacher à l'autre ses pensees & volonte, il se les pourroit aussi cacher à soy-mesme, d'autant qu'il y a mesme raison: estant pareille raison que faire qu'il ne soit pas veu des autres. Mais les Anges ne peuuent n'entendre pas ce qu'eux-mesmes pensent ou veulent. Ils ne peuuent donc celer aux autres leurs pensees & volonte. Le 8. est, les Anges superieurs cognoissent & cōprennent entiere-ment non seulement nostre nature, ains encore la nature des Anges inferieurs. Or celuy qui a compris quelque chose, cognoist de necessité tout ce qui est en icelle: donques les

Anges
nostre
Anges
cultez
prend
prenn
Les A
Le ne
gnoiss
& me
nomm
les ce
roient
cachet
laquel
tre. Pe
d'icell
tre ils
deman
ment
si les
pensé
roient
decla
que o
que
faire

Anges ne peuvent auoir comprins
 nostre nature , ou celle des autres
 Anges qu'ils ne comprennent les fa-
 cultez d'icelle , & ne peuvent com-
 prendre ces facultez , qu'ils ne com-
 prennent tous les accidens d'icelles.
 Les Anges les comprennent donc.
 Le neuvième ast , si les Anges ne co-
 gnoissoient les pensées des autres,
 & mesmement des Anges , ce seroit
 nommément d'autant que les autres
 les cachent : mais ils ne les pour-
 roient cacher. Parce que où ils les
 cacheroient par la mesme action par
 laquelle ils pensent , ou par vne au-
 tre. Par la mesme, ils ne peuvent, car
 d'icelle est la question : par vne au-
 tre ils ne peuvent , d'autant qu'on
 demanderoit d'icelle mesme com-
 ment ils la cachent aussi. Le 10. est
 si les Anges pouuoient celer leurs
 pensées & volonte , ils ne pour-
 roient pas quand ils voudroient les
 declarer aux autres Anges : parce
 que où ils les declareroiét par quel-
 que volonté , & ne la pourroyent
 faire ainsi. Car comment cognoi-

TRAICTE DES ANGES,

ſcroient les autres Anges ceſte penſée & volonté? ou ils les declare-
roient par quelques ſignes corpo-
rels : ce qui ſemble eſtrange aux
Anges qui n'ont pas de corps. Ces
argumens ont adduiſt les autres
Theologiens d'en opiner diuerſe-
ment. Et parce la 2. opinion eſt, que
les Anges cognoiſſent bien voire-
ment les penſées & volonteſ, mais
qu'ils ne cognoiſſent pas la fin des
penſées & volonteſ. Et en ceſte opi-
nion eſt Henry au troiſième quoli-
beſt, queſtion 13. Mais elle eſt trop
audacieuſe eſtant contraire aux ſain-
ctes lettres, aux Theologiens an-
ciens, & à la raiſon. Aux ſainctes let-
tres, d'autant qu'elles enſeignent
que c'eſt le propre de Dieu de co-
gnoiſtre les penſées, & non pas ſeu-
lement de cognoiſtre la fin & but
des penſées. Aux peres anciens, d'au-
tant qu'ils ont tous enſigné que non
ſeulement les Anges en ignorent la
fin, ains encore meſmes les penſées
de la volonté. Comme diſt ſainct
Auguſtin au ſeptième de la diuina-
tion des diables, chapitre 4. & 5. Et

2. Opi-
nion.

l'Autheur du liure des doctrines Ecclesiastiques: Nous sommes (dit-il) assurez que le diable ne voit point les interieures pēsees de l'entendement. Et Cassianus en la collation 10. chap. 35. dit que les anciens Chrestiens auoient accoustumé de prier, non de parole, ains de la seule pensee de l'esprit: de peur que s'il prioient de paroles, les diables n'entendissent ce qu'ils demandoient à Dieu, & qu'ils se missent en deuoir de l'empescher. L'opinion de tous estoit donc que les diables n'entendent pas ce que les hommes pensoient. Finablement les auteurs anciens prouuoient de la contre les Arriens & Macedoniens, la diuinité du Fils & du saint Esprit: d'autant que l'un & l'autre cognoissent les interieures pensees de l'esprit, chose propre à Dieu, comme dit saint Hierosme sur le 9. chapitre de saint Matthieu. Ceste sentence aussi seroit cōtraire à la raison: d'autant qu'il ne se peut faire que les Anges cognoissent parfaitement les

TRAICTE' DES ANGES,
pensees qu'il ne cognoissent la fin
d'icelles. D'autant que s'ils cognois-
sent parfaictement cōment les espe-
ces conuiennēt, ou different entr'el-
les, & si les pensees de l'entendēmēt
& les actions des volonteiz prennent
leurs especes de la fin: celuy donc qui
cognoist leurs especes cognoist aus-
si de necessitē leur fin. La 3. opinion
fut d'autres qui ont pensē que les
Anges cognoissoient les pensees de
l'entendement mais non pas les af-
fections de la volonte. Non pas que
les affections de la volonte ne se
puissent de mesme maniere cognoi-
stre par les Anges, de leur nature:
mais d'autant que Dieu ne veut
point auoir pour compagnons les
Anges, à les cognoistre. Et ne le veut
pas, d'autant qu'en icelle est logee la
vertu, ou le peché. Et parce qu'il est
le seul iuge des pechez, il a voulu se
reseruer la cognoissance d'icelles.
Ce fust l'opinion de Scorus au liure
second du Rapport, distinct. 9. & de
ie ne scay quels autres Theologiens
en Gregorius Ariminensis sur le

3. opinion.

second des Sentences, distinction. 9.
 quest. 1. Ceste opinion encore me
 semble temeraire: d'autant que l'Es-
 criture enseigne que les pensees sont
 congneues au seul Dieu, non moins
 que les affections de la volonte. Et
 en ce que ces auteurs là ont trouué
 que l'Escriture ne dit en aucun en-
 droit que le seul Dieu ne cognoist
 pas les pensees, ains les cœurs: &
 que le cœur signifie la volonte, c'est
 vne tres vaine obseruation. Car au
 9. de saint Matthieu, Iesus Christ
 dict: Pourquoi pensez-vous des
 maux en vos cœurs, & au chap. 15.
 Du cœur sortent les mauuaises pen-
 sees. La 4. fust que les bons Anges
 cognoissent les pensees & volonte:
 mais les mauuais non, Car que les
 bons les cognoissent, cela ne peut
 en rien empescher nostre salut, mais
 les mauuais les cognoissans, le pour-
 roient empescher. De ceste opinion
 fust Gabriel Biel, au second des Sen-
 tences, distinction neuf. question 2.
 art. 2. Et sur le Canon de la Messe,
 leçon 31. Mais ceste opinion enco-

4. Op²
 nion.

TRAICTE' DES ANGES,

re est contraire à l'Escripture: laquelle enseigne que les mauuais Anges n'ignorent pas moins les pensees que les bons. La 5. opinion, fust de Gregoire de Rimini au second des Sentences, distinct. 9. question 1. Lequel pense que ne les bons Anges, ne les mauuais ne cognoissent les pensees ne les volonteiz. D'autant qu'encore que naturellement elles puissent estre cogneuës d'iceux, elles ont toutesfois quelque certaine maniere par laquelle elles doivent estre cogneuës: car elles ne se peuent cognoistre si elles ne sont au cognoissant, comme au suiet. Et parce qu'elles ne sont pas au cognoissant comme au suiet (sinon que celui qui pense vueille quelque chose) il arrive que luy ne le voulant pas, les Anges ne cognoissent pas les volonteiz & affectiōs. Ceste opinion, encore que ne soit pas contraire aux saintes lettres, est toutesfois contraire à la raison. Laquelle enseigne en la Philosophie que tout ce qui appartient à l'obiet

5. Opinion.

de quelque faculté, est appris par la mesme maniere que cét obiet: attendu que les Philosophes disent que les obiects sont distinguez entr'eux de la maniere par laquelle on cognoist les choses. D'auantage il s'ensuyuroit de ceste Sentence, que Dieu ne pourroit cognoistre les pensees des Anges, d'autant qu'elles ne sont pas en luy comme au suiet. Pour troisieme, il s'ensuyuroit aussi qu'un Ange ne pourroit declarer à l'autre ses pensees. D'autant qu'il ne peut faire qu'elles partent de son entendement, en l'entendement d'un autre, pour y estre comme en un suiet. La 6. opinion fut de Bonauenture au second des Sentences, distinct. 8. quest. 6. Que les

6. Opin.
nion.

Anges ne cognoissent pas les pensees & volonte, d'autant qu'il est concedé de Dieu à la creature raisonnable comme un priuilege, que comme elle à le liberal arbitre, ainsi aye elle le secret de sa conscience, lequel personne ne puisse cognoistre sinon celuy à qui elle le descou-

TRAICTE DES ANGES,

Mal.

*Similitu-
de.*

urira. L'opinion de saint Thomas me semble la plus probable de toutes, comme plus accordante à la sainte Escriture & aux anciens auteurs. En cecy seulement suis- ie de contraire opinion à la sienne: c'est qu'il pense que les Anges ne cognoissent pas les pensees, d'autant qu'ils n'ont pas reçu de Dieu les especes d'icelles lors qu'ils ont esté créez. Mais moy, d'autant que) comme nous verifions apres) i'estime que les Anges prennent la cognoissance de chacune des choses des mesmes choses: ie suis contraint d'estimer aussi que les Anges ne cognoissent les pensees, d'autant que sans le consentement de la volonté, ils ne peuvent prendre d'icelles les especes par lesquelles ils les cognoissent; d'autant que c'est la nature des pensees & actions de volonté que non seulement leur essence est mise en liberté de vouloir, ains encore la multiplication des similitudes par lesquelles elles sont cogneuës. Tout ainsi que le corps

de Iesus Christ de sa nature estoit visible : mais parce que non seulement sa nature estoit en la puissance de Iesus Christ, ains encore mesme l'effusion des similitudes par lesquelles il falloit qu'il fust veu : nous lisons souuent que Iesus Christ estant au milieu d'une troupe de personnes, ne fut pas veu d'iceux. Car en quarante iours ausquels il conuersa entre les hommes apres sa Resurrection passant à trauers la ville de Hierusalem, il ne fut pas veu sinon des Apostres. Comme tesmoigne saint Pierre aux Actes des Apostres : Dieu le disposa pour estre manifesté non à tout le peuple, ains aux tesmoins preordonnez. Et par ce moyen se peuet aisément foudre tous les argumens : Les seuls 9. & 10. ont difficulté : mais le 9. est resolu ainsi : Que les Anges cachent leurs pensees & volôtez en ce qu'ils ne les veulent pas descouurer : Si vous demâdez s'ils les descouurent par la mesme action, ou par quelque autre, ie vous respondray qu'il

TRAICTE' DES ANGES;

*Langage
des An-
ges.*

ne peut chaloir, mais qu'il est plus probable que ce soit par autre action. Le 10. argument reueille vne autre question du langage des Anges & de leur parler, dequoy la diuersité des opinions a esté merueilleuse. Au demeurant, quelques choses s'en colligent certainement de la sainte Escriture : Et cecy premierement. Que les Anges se parlent entr'eux. Le second est, que c'est en deux manieres : aucunefois en nostre mode gardans les instrumens de voix des corps qu'ils prennent. Comme nous lisons l'Ange auoir parlé avec Agar au Genese 16. & 21. chap. Et avecques Loth au Genese 19. Et avec Abraham Genes. 22. Autresfois ils parlent en leur façon, comme quand ils se parlent entr'eux. Comme declarent saint Paul en la premiere aux Corinthiës 13. Si ie parle du langage des hommes, & des Anges. Et en l'Apocalypse 5. J'ay entendu la voix de plusieurs Anges à l'entour du Throsne. Tiercement, il se collige que non

plus
 tre
 vne
 An-
 di-
 eil-
 ho-
 de
 pre-
 par-
 que
 fois
 tru-
 ren-
 ange
 e 16.
 au
 nes.
 leur
 lent
 aint
 hiés
 om-
 oca-
 plu-
 (ne)
 non

seulement les Anges parlent en-
 tr'eux, les pareils avec les pareils, ou
 les superieurs avec les inferieurs, ains
 encore tous eux avec Dieu. Car en
 Zacharie chapitre 1. vn Ange dict à
 Dieu: Seigneur des armées iusques
 à quand auras-tu pitié de Hierusa-
 lem? Quatriesmement, il se collige
 que quelle que soit, en fin la langue
 des Anges elle est beaucoup plus
 belle que la nostre. Et c'est ce que si-
 gnifie saint Paul lors qu'il dit: Si ie
 parle les langages des hommes &
 des Anges, c'est à dire non seule-
 ment des hommes, ains (ce qui est
 bien plus) des Anges encore. Mais
 des anciens Autheurs nous colli-
 geons, premierement qu'il en a esté
 aucuns qui ont pensé que les Anges
 ne parlent pas: mais que ce passage
 de saint Paul se doit entendre par
 parole excédant la commune foy,
 Comme s'il disoit, les Anges n'ont
 point de langue: mais s'ils en auoiēt
 & que ie parlasse de la leur & n'eus-
 se point de charité, &c. Car nous
 voyons que saint Paul a accoustu-

TRAICTE' DES ANGES,
mé de parler ainsi des Anges : com
me quand il dit aux Galates 1. chap.
Encore que nous, ou vn Ange du ciel
vous Euangeliste, outre ce que, &c.
D'autant qu'un Ange du Ciel ne
pouuoit pas Euangeliser autrement.
Et aux Romains 8. Je suis certain
que ne la mort, ne la vie, ne les An
ges, ne les Principautez, &c. D'au
tant que les bien-heureux Anges ne
pouuoient pas vouloir separer saint
Paul de la charité de Dieu: mais c'est
vne hyperbole. En ceste opinion
furent Primasius & Sedulius aux
Commentaires sur ce lieu de saint
Paul. Les autres ont dit que ce lieu
de saint Paul se deuoit entendre
partie par metaphore, partie par
vertu: par metaphore en ce qui con
cerne le nom de la langue, qui si
gnifie quelque instrument de chair
avec lequel les hommes parlent, ce
qui ne se peut dire des Anges que
par metaphore. Et par vertu, d'au
tant que saint Paul a voulu signi
fier que ce que nous faisons avec
cét instrument, les Anges le font

trement, c'est à dire, parlant en-
eux. Comme quand il dit aux
philipiens 2. Afin qu'au nom de
Jesus tout genoüil soit fleschy, des
choſes celeſtes, terrestres & infer-
nales, car les choses celeſtes n'ont
pas de genoüil pour le ployer : mais
les font ce que nous faisons en
nous agenouillant, c'est à dire, ado-
rant Dieu en leur maniere. Ainsi
a écrit saint Chrysostome en l'Ho-
me. 32. sur la premiere Epistre aux
corinth. Et Theodoret, & Theo-
philacte sur le 13. chap. & Genna-
sius en Oecumenius aux Commen-
taires sur le meſme paſſage. Les an-
ges ont dit ſeulement que les An-
ges n'ont ne langue ne ouye : mais
qu'ils parlent entr'eux, ſe commu-
iquans entr'eux leurs' penſees &
volontez. Ainsi le dit Damascenus
au ſecond liure de la foy, chap 3. Les
autres ont dit que parler entre les
anges n'est autre choſe que deſirer.
Ce que penſe Gregorius au liure
second des morales, chap. 6. en ces
mots : Les paroles des ames, ſont

TRAICTE' DES ANGES,
les desirs mesmes. Car si le desir n'est
estoit point langage. Le Prophete r
diroit pas : ton oreille à entendre
leur desir. Le mesme dit Beda a
liure second sur Iob , chap 7. Le
autres ont dit que les Anges par
lent entr'eux par signes comme ho
chemens de teste. Et de ceste opi
nion Stratus a esté auteur sur le 12
chap. de la premiere aux Corinthiens
Toutes ces choses se colligent par
quelque raison. Et premierement
d'autant que le parler est par meta
phore transferé par les hommes au
Anges : & que les hommes parlent
ce n'est autre chose que déclarer au
autres autant qu'ils peuvent leur
pensees, soit par paroles soit par es
crit, soit par d'autres signes. D'au
tant qu'il arriue souuent que quand
nous parlons , nous n'apprenons
rien à ceux avec qui nous parlons
& toutesfois en parlant nous vou
lons leur expliquer ce qu'ils igno
roient. Il est donc necessaire que le
parler d'un Ange ne soit autre cho
se sinon autant qu'il peut declarer

n'esperees, en quelque façon qu'il
 s declare En lecond lieu, aussi la
 ison enseigne, qu'il faut que les
 anges parlent par quelque chose
 qui soit plus cogneuë que leurs pen-
 es, d'autant que la chose incogneuë
 peut estre declarée que par la
 us cogneuë Tiercement, il se col-
 ge que les Anges ne parlent pas
 entr'eux en la maniere qu'il parlent
 avec Dieu: ne Dieu aussi avec les
 anges, D'autant que Dieu parle
 en quelquesfois sans aucune voix
 & signe, imprimant par soy, & sans
 aucunes causes secondes la cognois-
 sance de la chose, de laquelle on dit
 qu'il parle aux esprits de ceux aus-
 quels il parle. Mais les Anges ne
 peuvent parler en ceste maniere:
 autant qu'ils ne peuvent graver
 aux esprits des autres aucune co-
 gnissance, sans employer des cau-
 ses secondes. Et encore, les Anges
 parlent entr'eux, d'autant que véri-
 tablement l'une declare à l'autre ce
 qu'auparavant il ignoroit. Mais
 avec Dieu il ne peut parler ainsi:

*Parole de
 Dieu.*

TRAICTE' DES ANGES,

d'autant que Dieu n'ignore rien
 mais il parle à Dieu (comme d
 saint Gregoire) par affection : tou
 ainsi que Moyse y parloit en l'Ex
 de 14. Auquel (combien qu'il
 proferast aucune parole) Dieu di
 pourquoy cries-tu à moy ? Ma
 toute la question est , qu'est-ce p
 le moyen dequoy les Anges decl
 rent leurs pensees aux autres. C
 c'est sans doubte ce que l'Escriu
 nomme langage des Anges. Or
 dix opinions des Theologiens qu
 i'en trouue , il n'y en a que deux q
 me semblent probables. Desque
 les l'une est de saint Thomas en
 quest. 107. article premier. L'aut
 tre est de saint Bonauenture au s
 cond des Sentences distinction 1
 partie 3. question 1. Et d'Alexand
 en la seconde partie de la Theol
 gie , quest. 27. Et d'Albert le gra
 au premier des Sentences , distinc
 9. art. 13. La premiere opinion de
 Thomas est , Que ce qu'en nous e
 la langue, c'est à dire, cest instrum
 de chair avec lequel nous parlon

*Parquoy
 les Anges
 declarent
 leurs vo-
 lontez.*

2. opinion.

aux Anges c'est la volonté. Car com-
 me nostre langue est fort remuante,
 le mesme la volonté del'Ange se
 tourne aisement. Et ce qu'en nostre
 langue est ceste vertu donnée par la
 nature, cela est en la volonté des
 Anges certaine faculté naturelle: &
 ceste volonté peut dresser la part où
 luy plaira & les actions de leurs fa-
 cultez, & celles des Anges. Et ce
 qu'en nous est la parole, c'est à dire,
 l'action du parler, cela est aux An-
 ges l'action de leur volonté par la-
 quelle ils adressent leurs affections
 & penses de leur Esprit à l'Ange au-
 quel ils parlent. Et parce vn Ange
 peut parler avec vn autre estans
 l'un des autres presens, de maniere qu'il
 ne sera pas ouy d'eux. Ce qu'est bien
 accordant à la raison: d'autant qu'il
 ne dresse pas ses pensées aux autres,
 mais à celuy seul. Tout cela me sem-
 ble estre fort vray, ie n'en trouue
 qu'à dire seulement en ceste opi-
 nion, c'est que saint Thomas de-
 clarast (chose qu'il falloit nommé-
 ment declarer) puis qu'ils dict que

TRAITE' DES ANGES,

les Anges ne peuuent rien cognoistre que par les especes, (car il dict que les Anges ne cognoissent pas les pensées, d'autant qu'ils n'ont pas reçu de Dieu les especes d'icelles comment il se faiet que la volonté dressant les pensées à vn autre Ange, l'autre Ange empoigne les especes qu'il n'auoit pas auparauant. Car de dire que les especes luy sont alors infuses de Dieu, il semble que ce soit deuiner: de dire aussi qu'il prend les especes de l'autre qui luy parle, c'est contre son opinion: puis qu'il pense que les Anges ne reçoient aucune especes des choses. Et parce, ce qui deffaut à ceste opinion, pour estre la plus probable de toutes, ie suis d'aduuis qu'on le doit prendre de l'opinion de saint Bonauenture, Alexandre & Albert: lesquels estiment que l'Ange parle, lequel par volonté multiplie les spirituelles especes de ses pensées, iusques à l'entendement de celuy auquel il parle: tout ainsi que le corps multiplie les especes corporelle iusques aux yeux par lesquelles

quel
il me
puisse
lieu qu
certain
parle &
entre le
second
enuoia
qu'il an
Zachar
fant. I
qu'il n
estime
Anges
gage, a
leurs r
que fai
langag
il ne
langag
se parl
qu'il c
don,
don
foy,
avec

quels il est veu. Car pour le premier, il me semble probable que l'Ange ne puisse parler à vn autre, en quelque lieu qu'il soit : ains qu'il y a quelque certaine distance entre celuy qui parle & celuy qui oit, cōme elle est entre les hommes. Car en Zacharie second chap. nous lisons que Dieu enuoya vn Ange, seulement afin qu'il annoncast à celuy qui parloit à Zacharie, qu'il parlast à quelque enfant. Il ne luy a donc peu dire cela qu'il n'y allast. En troisieme lieu, i'estime estre fort probable, que les Anges n'ont pas seulement vn langage, ains plusieurs, c'est à dire plusieurs manieres de parler. Car lors que saint Paul dit : Si ie parle des langages des hommes & des Anges, il ne parle point de l'elegance du langage, comme s'il vouloit dire, si ie parlois fort differtement: d'autant qu'il comparoit vn don avec autre don, c'est à dire la charité avec le don des langues, & avec le don de la foy, & avec le don de la science, & avec le don de la prophetie: mais l'e-

TRAITE' DES ANGES,

legance du parler n'est point contee
entre ces singuliers dons de Dieu.
Car encore que tous les Apostres a-
yent eu le don des langues, ils ne fu-
rent pas toutesfois diserts en paro-
le, ains presque barbares, comme S.
Paul confesse de soy. Mais le don des
langues consiste en la diuersité d'i-
celles. Doncques le sens de S. Paul
est necessairement, si ie parlois non
seulement autant de langages que
les hommes en parlent, ains autant
que les Anges en parlent. Et par cét
argument il declare ouuertement
que les Anges ont plus de langages
que les hommes. Et de là est née l'o-
pinion d'aucuns qui estimerét qu'en
la confusion des langues que Dieu
fist en Babel, il y auoit 72. langues
diuerses, d'autant qu'il y auoit autā
de langues des Anges qui estoient
descendus avec Dieu pour confon-
dre les langues des hommes. Car
plusieurs ont estimé que Dieu par-
loit avec les Anges au Genes. 12.
quand il dit: Venez, descendons, &
confondons leur langage.

DE LA MANIERE
en laquelle les Anges
cognoissent.

Les Theologiens demandent
En cest endroit trois choses. La
premiere comment les Anges co-
gnoissent, sçavoir est, pourquoy ils
cognoissent. La seconde, comme ils
cognoissent, c'est à dire, si c'est par
discours ou plustost par le simple
regard. La troisieme, s'ils cognois-
sent en composant & deuilant à la
maniere des hommes, ou sans la
composition & diuision. Osté vne
infinie varieté d'opinions, i'estime
ainsi premierement qu'autre chose
est demander ce qui fut fait lors
que premierement les Anges furent
créés : autre chose, demander ce que
requiert la nature des Anges. Si la
question est donc du fait, celle de
saint Thomas me semble fort pro-
bable & celle de tous les Theolo-

TRAICTE¹ DES ANGES,

giens: c'est que les Anges cognoissent les autres choses, outre Dieu, & outre les indiuidus, par les especes intueles par Dieu mesme, en leur premiere creation. Car ceste opinion nefut pas seulement des Peripatetiques, comme aucuns estimer, ains encore des anciē Theologiens. Ainsi en parle saint Denis chap. 7. des noms diuins, lors qu'il enseigne que les anges ne prennent pas leur science des choses. Et S. Aug. liu. 2. du Genese selon la leltre, chap 8. La creation (dit-il) du Ciel estoit premierement en la parole de Dieu, selon la sapience engendree, & apres elle a esté faite en la creature spirituelle: c'est à dire en la cognoissance des Anges, selon la sapience creēe en iceux. Et d'auantage cela est conuenable à la raison. D'autant que Dieu a fait en perfection tout ce qu'il a fait: Il faut donc penser qu'il fist les Anges pleins de science, non pas vuides. Et apres il est probable que les Anges furent créés de Dieu avecques grace, &

par consequent avec science: n'estant pas croyable que Dieu leur ait donné vn don supernaturel sans le naturel. Pour le troisieme nous colligeons de l'Ecriture que le premier homme fut fait de Dieu plein de sapience. Car tout incontinent luy furent amenez tous les animaux, & à tous il donna des noms accommodez à leur nature: laquelle veritablement il n'auoit pas cogneuë encore par experience: Il les cognoissoit donc par reuelation. Et si le premier homme a esté créé tel, à plus forte raison l'Ange. En ce second lieu, i'estime que si l'on dispute non du fait ains de la nature: que les Anges sont de telle nature, que s'ils n'eussent receu de Dieu la science des choses vniuerselles par l'infusion des formes, qu'il se la pouuoient acquerir en prenant les especes des mesmes choses. En troisieme lieu, ie croy que si la question se fait des choses indiuiduës, & qu'on dispute non seulement de la nature, ains du fait encore: Que

TRAICTE' DES ANGES,
 les Anges en effet cognoissent les
 indiuidus comme les hommes,
 prenans nouuelles especes d'icel-
 les. Car premierement il semble
 que cela se collige appertement de
 l'Escripture. D'autant qu'au dou-
 zième de l'Exode il est escrit que
 par le commandement de Dieu les
 Iuifs marquerent les huis de leurs
 maisons du sang de l'Agneau, afin
 que l'Ange en passant cogneut que
 c'estoient maisons de Iuifs. L'Ange
 en auoit donc la cognoissance par
 ce signe exterieur. D'auantage ie
 ne doute point que ce n'ait esté
 l'opinion de tous les Theologiens
 anciens (elle fut bien de saint Au-
 gustin) car ceste sienne opinion
 de la cognoissance du matin & du
 vespre des Anges ne peut demeu-
 rer en son entier, si les Anges ne
 reçoient cognoissance par les
 choses, & d'autant qu'elle est vn
 peu obscure, saint Augustin la
 nomme du vespre. Et apres le
 mesme saint Augustin au huitié-
 me de la Cité de Dieu, chapitre 6.

Cognois-
 sance ma-
 rutinale,
 & ves-
 pertina.
 le.

enseigne que les Anges sentent &
 entendent non pas qu'ils ayent des
 sens corporels ains spirituels: Com-
 me declare le mesme saint Augustin
 au 12. de la Trinité, chapitre septié-
 me. Et le mesme encore au liure du
 Genese selon la lettre chap. 17. dit
 que les Anges cognoissent certaines
 choses par experience. Or experien-
 ce ne peut estre en eux s'ils ne pren-
 nent cognoissance par les choses.
 Encore fut l'opinion de plusieurs
 Scholastiques: d'Alexander seconde
 part. quest. 24. membre 23. De Sco-
 tus au second des Sentences distinct.
 3. quest. 11. de Gregorius Ariminen-
 sis dist. 7. question 5. Et de Richar-
 dus en Dionysius distinction 3. que-
 stion 5 & Albert le Grand distinct.
 3. art 15. confesse qu'auant son temps
 c'estoit l'opinion de grands person-
 nages. De mesme opinion furent n'a
 pas long temps plus de 25 Theolo-
 giens. Et me semble que cecy se
 peut prouuer par raisons indissolu-
 bles. Car attendu que l'Escripture en-
 seigne, que les Anges cognoissent

TRAICTE DES ANGES,
les indiuidus lesquels ils ignoroient
auparauant: il est necessaire qu'ils les
cognoissent ou par l'essence diuine
(comme aucuns ont pensé) ou par
reuelation diuine (comme aucuns
ont dit) ou par l'essence d'elles mes-
mes (qui fut l'opinion d'Henricus)
ou par la seule presence (comme
l'ont creu ceux qui ont esté nommez
Nominaux) ou bien par les especes.
Par la diuine essence, ils ne peu-
uent cognoistre: d'autant qu'il ne se
pourroit rendre aucune raison pour-
quoy ils ne pourroient aussi bien
cognoistre les choses futures que les
presentes: attendu qu'en la diuine
essence non moins sont represen-
tees les choses à venir, que les pre-
sentes. Et c'est la seule cause pour-
quoy Dieu ne cognoist pas moins le
futur que le present, parce qu'il co-
gnoist par sa presence. Ils ne peu-
uent pas cognoistre aussi par reue-
lation: parce que la memoire de
cognoistre par reuelation n'est pas
naturelle. Et nous cerchons la natu-
relle maniere par laquelle les Anges

cognoissent par leur essence mesme. Car s'ils cognoissoient par icelle, les Anges inferieurs ne pourroient cognoistre les superieurs, d'autant qu'ils ne sont ne leur cause, ne leur effet: & ne cognoistroient pas les indiuidus des choses naturelles, desquelles ils ne sont pas la cause: d'autant qu'ils ne seroient pas representez en leur essence. Il ne se peut dire aussi (ce que pourtant quelques vns ont dit) que par ce que la nature des Anges est plus parfaite que les choses naturelles, ils les cognoissent. Et que cela est en certaine maniere, cause pour laquelle les Anges cognoissent les choses indiuiduës naturelles. Par ce que par mesme raison l'on diroit que l'homme par son essence cognoist les autres choses naturelles, d'autant que sa nature est plus parfaite. Les Anges ne peuuent cognoistre encore les indiuidus par leur presence: car ce seroit oster du tout les especes, lesquelles l'experience mesme contraint d'aduouer. Il reste donc qu'il

TRAICTE DES ANGES,

les cognoissent par les especes. C'est donc par les especes infuses de Dieu en la premiere creatiō, ou par les especes prises des choses. Et non par les especes infuses, car elles seroient ou singulieres ou vniuerselles: elles ne seront pas singulieres, d'autant qu'il faudroit qu'elles fussēt infinies en l'esprit d'un chacun Ange, parce que les indiuidus qui se peuuent cognoistre, sont infinis. Ne seront pas vniuerselles, d'autant que par vne espece vniuerselle, ne peut parfaitement & distinctement estre cogneüe vne chose singuliere: ils cognoissent donc par les especes prises des choses mesmes. Secondement: si les Anges cognoissoient les indiuidus par les especes infuses en la premiere creation, il s'ensuiuroit qu'ils ne pourroient pas mieux cognoistre les choses indiuiduës à venir que les presentes: parce qu'ils n'ont pas moins leurs especes, que des presentes. Mais cela est contraire à l'Ecriture. Tiercement il s'ensuiuroit que les Anges ne cognoi-

feroiēt moins les choses futures que
 les paffees, n'ayans pas moins les ef-
 peces des futures, que des paffees.
 Car si vous dites qu'ils ne cognoif-
 sent pas les futures d'autant qu'elles
 ne font pas encores, ie diray de mes-
 mes qu'ils ne cognoiffent pas les pas-
 fées d'autant qu'elles ne font defia.
 Quatrièmement, si par les especes
 infufes les Anges ne pouuoient co-
 gnoiftre les choses à venir, ce feroit
 principalement pour la raison de S.
 Th. D'autant (dit-il) que les especes
 des choses futures qui font en l'An-
 ge, n'ont pas reelle relation aux cho-
 ses futures, n'estant point leur terme
 reel. Mais lors que les especes com-
 mencent d'estre, elles commencent
 d'auoir la relatiō reelle. Et parce les
 Anges peuuent par elles cognoiftre
 les choses presentes & non les futu-
 res. Cette raison ne vaut rien: Car il
 s'enfuiuroit que les Anges cognoi-
 feroiēt tous les individus qui font en
 estre. D'autant que si rien n'empes-
 choit auparauant qu'ils ne les co-
 gneuffent, sinon d'autant qu'elles

TRAICTE' DES ANGES,
n'estoient pas: & par ce leurs especes
n'auoient point relation reelle, lors
qu'elles sont desia, ils les cognoi-
stront necessairement comme cho-
ses vniuerselles. Mais cela est con-
traire à l'Escripture, qui apprend que
les Anges ignorent beaucoup d'indi-
uidus. Et puis si cette raison valloit
quelque chose, il s'ensuiuroit que les
Anges ne peussent cognoistre les
choses passees: d'autant que leurs es-
peces qui sont és Anges n'ont pas
relation reelle, ains de raison: mais
cela est absurde. Finablement si par
les especes infuses les anges cognois-
soient les indiuidus, ce seroit prin-
cipalement (comme dit S. Bonauen-
ture) en appliquant les especes vni-
uerselles infuses, aux indiuidus qu'ils
veulent cognoistre. Mais en cette
maniere ils ne peuuent cognoistre
les indiuidus, lesquelles pour appli-
quer les especes à quelque indiuidu,
il est necessaire qu'ils cognoissent
plustost. Ils ne cognoissent donc pas
par l'application de l'espece. Quel-
qu'un demandera, comment les An-

ges estans incorporels peuuent prendre les especes des choses corporelles. Le respons en proposant semblable quest. cōment l'esprit de l'homme estant incorporel reçoit les especes des choses corporelles? Vous direz, qu'il les prend par les sens corporels : comment les prend-il donc des sēs mesmes? Vous direz par l'intellect agent. Mais quoy, si en l'homme n'a point d'intellect agent comme plusieurs ont estimé, ne prendra-il pas pour cela les especes : Pourquoi donc les Anges aussi, sans intellect agent ne les pourront recevoir. Et apres, que dira-on si es Anges y a intellect agent? comme plusieurs tres-graves autheurs ont estimé, Alexander 2. p. q. 24. membres 2. 3. & 4. Et Alber. Magnus de l'admirable science de Dieu, 2. p. traité 2. q. 14. membre 3. art 1. Ricardus li. 2. des Sēten- ces. en Dionisius, dist. 3. qu. 5. Scotus & Bonaventure, en la mesme dist. Ce que j'estime estre fort veritable. D'avantage encore q' l'intellect agent fut necessaire aux hommes pour prē-

Quest.

*Les An-
ges ont
intellect
agent.*

TRAICTE' DES ANGES,
dre les especes, il ne le ieroit pas
pour tant aux Anges. Car S. Thomas
enseigne souuent que ce qui se fait
par les choses inferieures se fait par
beaucoup de facultez, & par les supe-
rieurs, se fait par vne. Pourquoy d'oc
les Anges avec vn seul intellect ne
peuent faire ce que les homes font
par deux? En fin cōment l'ame sepa-
ree du corps n'acquiert point vne
nouuelle recognoissance, sinon par
nouuelles especes, attendu que pour
les prendre elle n'vse point de l'in-
tellect agēt, lequel n'a point de lieu,
là où il n'y a point de sens. Verita-
blement S. Aug. au liu. d'auoir soin
des morts ch. 25. escrit que les ames
des morts apprenēt ce qui se fait ici,
par ceux qui se partent de cette vie.

SI LES ANGES

vsent de discours.

4. sortes
de dis-
cours.

LEs Theologiens dient qu'il y a
de quatre sortes de discours. La
1. quand nous entendōs qu'une cau-
se est l'effect d'une autre. Et celuy là
est non seulement aux hommes &

Anges ains en Dieu mesme. La 2.
 quand nous entendôs l'un apres l'autre
 mais nô par l'autre. Côme quand
 nous apprenons deux arts diuers en
 diuers tēps, ne colligeans pas l'un de
 l'autre: mais d'autant q̄ nostre esprit
 ne les a peu comprendre tous deux
 en mesme tēps. Ceste espee de dis-
 cours ne peut estre en Dieu, d'autāt
 qu'il ne peut rien apprendre. Mais
 aux Anges & aux hommes, tous les
 Theologiens le reçoient: d'autant
 que les Anges ignorans beaucoup
 de choses, ils peuuent beaucoup ap-
 prendre. Or ils apprennent quel-
 quefois non en mesme tēps: & c'est
 discourir en ceste mesme maniere.
 La 3. est quand nous entendons vne
 chose par l'autre, mais non apres
 l'autre. Comme ayant mis quelque
 principe fort general, avec iceluy
 nous regardons ensemblément les
 conclusions qui prochainemēt l'ont
 deduites d'iceluy. Car alors par le
 commencement nous entendons la
 cōclusion, mais non pas apres le cō-
 mencement, d'autant qu'il n'est pas

TRAICTE' DES ANGES,

tousiours necessaire que la cause pre-
 cedel'effet de quelque tēps. Ce dis-
 cours encore est receués Anges par
 tous les Theol. N'y ayant point de
 doute qu'ils ne cognoissent vne cho-
 se par l'autre. La 4. est quād nous co-
 gnoissons l'un par l'autre, & apres
 l'autre: comme nous hommes auons
 accoustumé de cognoistre plustost
 les principes que les conclusions. Et
 c'est proprement discourir. Et de ce
 genre de discours les Theolog. dis-
 putent, s'il est aux Anges. Dequoy
 la vulgaire opinion de S. Thomas &
 de tous presque, que les Anges ne
 fōt pas de discours. De ceste sentēce
 se sont departis Scotus au 2. des sent.
 dist. 7. q. 1. Et Greg. Ariminensis en
 la mesme dist. 5. Et Gabriel en la
 dist. 4. quest. 1. concl. 8. Laquelle opi-
 nion ie croy estre plus vraye. Pre-
 mierement d'autant que si les Anges
 ne discouroient point en ceste ma-
 niere, ce seroit principalement pour
 la raison de S. Tho. d'autant (dit-il)
 que les corps celestes n'acquierent
 pas par succession de tēps leur per-

*Les An-
 ges dis-
 courent.*

lection, ains tout ensemblémēt d'un
 coup, ainsi faut-il croire que les An-
 ges n'acquierent point leur sçauoir
 par discours comme par succession,
 mais ensemblément, c'est à dire par
 un simple regard. Mais cette raison
 ne prouue rien. Car si elle prouuoit
 quelque chose, elle prouueroit aussi
 que les Anges n'acquierent aucune
 cognoissance, ou science, comme les
 corps celestes n'en acquierent pas.
 Mais cela est faux. En 2. lieu s'ils ne
 discourent, ce seroit mesmement
 pour la 2. raison de S. Thomas. c'est
 d'autant qu'ils ont vne abondante
 lumiere d'entendémēt. Car les hom-
 mes discourent pour auoir cette lu-
 miere petite & qui ne peut esclaire
 les principes & tout ce qui est caché
 en iceux. Mais cette raison verifie
 seulement que les Anges discourent
 moins que les hommes. Car encore
 que les Anges ayent plus grande lu-
 miere que les hommes, ils ne l'ont
 pas pourtant infinie. Or la lumiere
 doit estre égale aux choses qui doi-
 vent estre illuminees. Mais les cho-

TRAICTE' DES ANGES,
ses cachees aux principes sont infinies: Doncques la lumiere de l'Ange estant finie, elle ne les peut toutes esclairer ensemblement. Et parce si les hommes vsent de discours pour cette occasion, les Anges en vsent aussi: Tiercemēt il est manifeste que les Anges ne peuuent cognoistre ensemblement choses infinies. Mais aux premiers principes fort generaux par puissance sont contenuës choses infinies. L'Ange ne peut dōc cognoistre ensemblement les principes & toutes les choses contenuës en iceux: il vse donc de discours. La 4. cause pourquoy les hommes vsent de discours, est d'autāt que ce qu'ils ignorēt, ils l'apprennēt par le moyē de ce qu'ils sçauent. Les Anges aussi ignorēt beau coup de choses. Doncques en les apprenant ils ne le peuuent faire, sinon par le moyen de ce qu'ils sçauent & ne le sçauent pas ensemblement. Ils discourent donc. L'on y peut adiouster que ce fut l'opinion de tous les anciens auteurs auant que les Scolastiques fussent en

ogue: car tous deffinirent l'Ange
 comme fit Porphire) animal capa-
 ble de raison, immortel. Comme
 Athanase au li de l'essence du Pere,
 du Fils, & du S. Esprit. Damascene
 aux premieres institutions de Dia-
 lectique chap. 7. Car il n'estima pas
 qu'il y eust aucune difference entre
 l'Ange & l'homme (en ce qui con-
 cerne la raison d'entendre) sinon de
 ce que l'Ange entend plus subtile-
 ment & plus promptement.

Du lieu des Anges.

A Ceste partie de discours doit rapporter la question du lieu des Anges, d'autant qu'il est nommé entre les actions. L'on demande en cet endroit 7. choses. La 1. si l'Ange est en quelque lieu. La 2. par le moyen de quoy il est en lieu La 3. s'il a lieu desiny & certain selo la quantite. La 4. s'il a certain lieu selon la figure. La 5. s'il a certain lieu d'habitation & d'office, comme les artisans ont des boutiques. La 6. s'il a certain lieu, selon le nombre du lieu: c'est

*Lieu des
 Anges
 nombré
 entre leurs
 actions.*

TRAICTE' DES ANGES,

à dire s'il est en vn lieu de maniere
qu'il ne peut estre en plusieurs. La 7.
s'il a certain lieu selon le nôbre des
Anges: c'est à dire si vn chacun des
Anges doit auoir son lieu distingué,
de maniere que plusieurs ne puis-
sent estre en mesme lieu. Quant à la
premiere question, S. Thomas au
premier des sentences dist. 37. quest.
1. art. 1. recitel'opiniô d'aucuns, qu'il
dit auoir pensé les Anges n'estre pas
en lieu. Ce qu'écote que puisse estre
vray en certain sens, toutesfois il
n'en faut pas ainsi parler simplemēt,
attendu que l'escriture parle autre-
ment: laquelle dit que les Anges
sont au Ciel & en l'air. Touchant à
la 2. qu. Je trouue qu'il y en a douze
opinions des Scholastiques: cha-
cune desquelles semble auoir quel-
que chose de vray, & quelque chose
de faux. Mais il me semble que la
question se doit expliquer y met-
tant premierement 5. dist. La pre-
miere est qu'un lieu peut estre con-
sideré en plusieurs manieres. La
premiere Metaphisiquement aucu-

*Lieu com-
me consi-
deré.*

iement, non entant qu'il est lieu,
 ins entant que c'est quelque chose.
 La seconde Mathematiquement
 eusement, entant que c'est vne su-
 perficie d'un corps continu. La 3.
 naturellement, entant que c'est cer-
 tain espace auquel la chose se trou-
 ue bien, & conuenablement à sa
 nature, ou au contraire, comme di-
 sent les Philosophes: comme est le
 plus bas lieu, à la terre: le plus haut,
 au feu. La 4. naturellement & ma-
 thematiquement ensemble, entant
 que la superficie d'un corps qui est es
 lieux Mathematiques est considéré
 du Philosophe naturel, cōme ayant
 tel ou telle situation en l'Vniuers,
 ou telle distance des parties du
 monde. La 5. moralement & Theo-
 logalement: comme nous disons le
 siege du Roy estre Paris, non pas
 qu'il occupe toute la ville: mais
 d'autant qu'il a accoustumé d'estre
 là. Et comme nous disons aussi que
 le Roy est en tout le Royaume, non
 en verité, mais par domination &
 puissance. La 2. distinct. estre en vn

TRAICTE' DES ANGES,

lieu se peut prendre ou proprement
ou par Metaph. Estre proprement
en lieu, c'est estre en iceluy accômo
démēt non à la nature du lieu, ains à
la nature de la chose qui est au lieu.
La 3. d'autāt qu'estre en lieu se trans
fere des choses corporelles, aux spi
rituelles: & qu'aux choses corporel
les se trouue trois choses par les
quelles elles sont en quelque lieu.
sçauoir est l'essence cōme principe
esloigné: la quantité cōme principe
moyen: l'occupation du lieu comme
principe prochain. Car c'est estre
en lieu par son essence, & par sa qua
tité, & d'autant qu'on occupe lieu
& place: ces mesmes trois choses se
doiuēt chercher aux choses spirituel
les. La 4. distinct. est lors qu'on cer
che ce parquoy la chose est en vn
lieu, & se peut demander ce par
quoy elle est en lieu de sa nature, ou
parquoy elle est en lieu en ce qui
touche à nostre cognoissance. Don
ques en premier lieu c'est chose cer
taine si l'on demande ce parquoy les
Anges sont en vn lieu, en ce que

toute chacune cognoissance, en
 quelque maniere qu'on prenne le
 lieu, c'est l'operation de l'Ange pas-
 sant en vn lieu corporel. Nous ne
 pouuons autrement cognoistre ou
 est vn Ange que par son operation.
 Et en ce sens l'opinion de ceux est
 vraye qui ont dit que l'Ange n'en-
 tre point autrement en lieu que par
 son operation. En second lieu, il
 semble qu'on doit dire si nous par-
 lons du lieu pris mathematicque-
 ment, que proprement & absoluë-
 mēt les Anges ne sont point en lieu.
 Et en ce sens est vraye cette premie-
 re opinion. Car le dire de Boëtius
 au liure des sepmaines, est vulgaire,
 que la commune opinion des sages
 est, les choses spirituelles n'estre
 point en lieu. Mais si nous parlons
 de l'estre en lieu metaphoriqumēt,
 l'Ange est en lieu par son essence
 comme par vn principe esloigné: Et
 par sa vertu pour agir, comme par
 principe moyen: Et par operation
 passante, comme par vn principe
 proche par lequel en quelque ma-

*L'Ange
 en lieu
 par ope-
 ration.*

TRAICTE' DES ANGES,

niere il occupe lieu , combien que
par son essence il n'en puisse occu-
per. Et en ce sans encore est vraye
l'opinion de saint Thomas. Il se
peut dire aussi (comme d'autres ont
dit) que l'Ange est en lieu par le
moyen du corps auquel il est , d'au-
tant que par iceluy il occupe lieu
que de soy il ne pourroit occuper.
Comme nostre ame est en vn lieu
par le moyen du corps , c'est à dire,
occupe lieu qu'autrement n'occu-
peroit pas. Mais si nous parlons de
lieu Phisicque , ainsi encore est-il
vray que les Anges ne sont pas en
lieu. D'autant que ne receuans point
du lieu aucune naturelle affection, ils
n'ont pas proprement de lieu natu-
rel, comme ont les élemens. Com-
bien que par quelque similitude nous
pouuons dire que le naturel lieu des
Anges , est le Ciel : & leur lieu con-
tre nature, c'est l'enfer. Non pas que
par nature il se puisse mieux conser-
uer en vn lieu qu'en vn autre , mais
par l'ordonnance diuine , qui a
voulu que le Ciel fust le lieu de
beatitude

Lieu
Phisc.

beatitude: Et l'enfer, celuy des sup-
 plices. Si vous demandez par le
 moyen dequoy l'Ange est en ces
 lieux-là, ie respons, par essence com-
 me par principe esloigné: par me-
 rite ou peché, comme par principe
 moyen: par ioye ou supplice, comme
 par principe proche. Mais si la que-
 stion est du lieu, pris en partie Phy-
 siquement en partie Mathematicque.
 ie respons que l'Ange est en lieu,
 c'est à dire en quelque place par le
 moyen des choses par lesquelles il
 est en lieu Mathematicque. Car les
 corps me mes par les choses, par le
 moyen desquelles elles sont en lieu
 Mathematicque, sont en lieu partie
 physique, partie Mathematicque,
 c'est à dire en telle distance. Mais
 si il est question du lieu pris Mathe-
 maticquement, comme la chose
 est: Ils me semblent auoir bien par-
 lé ceux qui ont dit que l'Ange est en
 lieu, par la presence de son essence.
 Car par ce moyen Dieu est en temps
 & en lieu comme en deux choses:
 l'auantage son essence est presente

Lieu
moral.

TRAICTE DES ANGES,
au temps & au lieu. Que s'il est
question du lieu prins moralement,
l'Ange est en lieu par son essence,
comme principe esloigné : par puis-
sance d'agir quelque chose en ce
lieu là, comme par principe moyen
par l'office qui luy est commis de
Dieu, comme par principe prochain.
Tout ainsi que l'Ange qui est dit par
Daniel. Prince des Perses, estre en
toute la Perse, non pas comme l'oc-
cupât toute, mais parce que par tou-
te icelle, il exerça son office. Tou-
chant à la troisiéme question : à sça-
voir si l'Ange à certain lieu selon la
quantité. Quelques Theologiés ont
pensé que l'Ange ne pouuoit estre si-
non en vn poinct. Laquelle opinion
recite S. Thomas en la premiere par-
tie, question vingt-cinquiéme art. 2.
mais les Theologiés l'estiment fauf-
se. D'autât qu'il n'y peut auoir aucu-
ne raison que ce que nostre ame (e-
stât indiuisible) fait par nature, l'An-
ge ne le puisse faire par volô té. Mais
nostre ame est non seulement en vn
poinct ains en tout le temps. Donc-
ques l'Ange peut estre en tout quel-

est que lieu. Les autres estiment que
 ent, l'Ange a certain lieu déterminé se-
 ce, lon la quantité: tellement qu'encore
 uis, qu'il vould, il ne pourroit estre ne
 ce en plus grand ne en plus petit. Et de
 ren: ceste opinion fait mention Grego-
 s de rius Ariminensis en la dist. 2. quest.
 ain: 2. art. 2. Et Gabriel l'a ensuiuie en la
 par mesme distinct. quest. 2. Mais ceste
 e en cy semble estre encore fausse. Car
 oc- puis que l'Ange à vne essence indi-
 ou- uisible, ne pourra il estre aussi en vn
 ou- lieu indivisible? La 3. opinion fut de
 sca- Scotus distinct. 2. quest. 6. que l'An-
 on la ge a certain lieu fort grand, de ma-
 ont niere qu'il ne puisse estre en moin-
 re fr- dre & toutesfois indeterminément:
 nion c'est à dire de maniere qu'il puisse
 par- estre en vn moindre qu'un fort grád,
 e a. & en vn plus grád que le moindre, &
 fauf- qu'il peut estre en vn poinct aussi, ce
 ucu- que ie n'entens pas comme se puis-
 e (e- se accorder. Doncques l'opinion
 l'an- de saint Thomas & des autres
 Mais Theologiens me semble plus veri-
 n vn- table: Que l'Ange à certain lieu tres-
 one- grand & qu'il ne peut estre en plus

TRAICTE DES ANGES,
grand. Car il est notoire que son es-
sence ne peut estre sinon là où est
sa puissance: Et que la puissance n'est
sinon là où est son action: Et que son
action est finie: Il y a donc vn lieu
finy & déterminé où il ne peut estre
en plus grand: Et qu'il n'a pas vn
lieu déterminé dedâs le plus grand,
ains qu'il peut en vn plus grand ou
plus petit, voire & dans vn point.

4. Quest.

A la quatriéme question, il s'est
trouvé des Theologiens qui ont dit
que l'Ange a aussi vn lieu determi-
né selon la figure, tellement qu'il ne
peut estre qu'en vn lieu rond com-
me recite Gregoire d'Arimini dist.
seconde quest. 2. Mais c'est chose
absurde de prescrire vne figure à
vne chose spirituelle. Touchant à

5. Quest.

la question 5. les Theologiens en
ont eu diuerses opinions. Les au-
cuns ont pensé les bons Anges
estre au Ciel & en la terre: & que les
mauuais ne sont qu'en l'air, & qu'ils
ne sont point punis auant le iour
du iugement. Et ç'a esté l'opinion
de plusieurs & fort graues autheurs.

Mais cét erreur sera refuté cy apres.
 La 2. opinion a esté du maistre des
 Sentences au liure 3. distinct. 6. Et
 de Ricardus en Dionisius en la mes-
 me distinct. quest. 3. Et de Bonauen-
 ture en la mesme distinct. quest. 1.
 Que les diables sont bien desia pu-
 nis, & toutesfois qu'ils ne sont pas
 en enfer, ains en l'air seulement.
 Les auteurs de ceste opinion em-
 ployent ces tesmoignages. Premie-
 rement, que le diable n'est iamais
 nommé Prince de l'enfer en l'escri-
 ture, ains Prince du monde, comme
 en S. Iean 14. Secondement qu'il
 est nommé par saint Paul Prince de
 cest air, aux Ephes. 2. Tiercement
 que le mesme saint Paul aux Ephes.
 6. nomme les diables recteurs de
 ces tenebres, comme montrant
 les tenebres qui sont sur la terre. Fi-
 nablement qu'en enfer n'a aucune
 Redemption. Et parce, si les diables
 estoient vne fois iettez en enfer, ils
 ne fortiroient iamais de là. Mais
 ils en sortent, comme l'experience
 le monstre. Ceste opinion n'est pas

TRAICTE' DES ANGES,
seulement fausse, ains est presque
contre la foy. Car en Esaye chap. 19.
est dit que lucifer incontinent apres
le peché fut tiré en enfer au profond
du lac. En saint Luc 8. les diables
prioient Iesus Christ qu'il ne com-
mandast point qu'ils allassent en l'a-
bisme. Il y auoit donc desia quel-
ques démons qui estoient en l'abi-
sme, ou ils ne vouloient pas retour-
ner de peur de chomer de tourmen-
ter les hommes. Pour le 3. S. Paul
aux Ephes. 2. dit, afin qu'au nom de
Iesus tout genoüil soit fleschy des
celestes, des terrestres, & des infer-
naux. Il y a donc quelques Anges en
enfer, comme au Ciel. Pour le 4. S.
Paul dit en sa 1. Epist. ch. 2. que Dieu
n'a pas pardonné aux Anges pe-
cheurs, ains les ayant attachez à des
gros chables d'enfer, les a chassés au
plus profond, ces mots de chables
d'enfer & du profond (signifiât pro-
prement le lieu plus bas) declarent
que les diables furent deiettez en
enfer. Finablement la loy nous en-
seigne maintenant que les ames des

damnez sont incontinent punis en Enfer. Or l'Enfer est le lieu des supplices, appresté non aux hommes, de sa premiere institution, ains aux diables, comme dit Iesus Christ en saint Matthieu vingt-cinquième, il n'est donc croyable que les ames des hommes damnez y soient, & que les diables n'y soient pas. Aux argumens ie respons: que le diable est nommé le prince de ce monde, & de l'air. & des tenebres, & non pas de l'enfer: d'autant qu'il n'exerce pas sa puissance & ses combats en enfer, ains en l'air, en ce monde, en ces tenebres. Mais ce qu'on dit qu'en enfer n'y a point de redemption, doit estre entendu des supplices: que celuy qui yne fois aura commencé d'estre puny des supplices eternels, ne pourra estre deliuré d'iceux qu'elle part qu'il soit. La troisième opinion fut, comme recite le Maistre des Sentences liure second, distinct. 6. de ceux qui ont pensé que le seul Lucifer est lié en enfer iusques au temps de l'Antechrist: d'autant que ce fut celuy

*Responce
aux An-
ges.*

88 TRAICTE DES ANGES,

qui deceut les premiers parens, & qui apres tenta Iesus Christ: par lequel ayant esté vaincu, fut ietté & lié en Enfer. Et que les autres demons conuerlent en l'air. Ils colligeoient cecy des paroles de saint Iean en l'Apocalypse vingtiesme chapitre lors que mille ans seront acheuez Satan sera deslié de sa prison, & sortira pour seduire les gens qui sont sur les quatre coins de la terre. Mais ceste opiniõ est fausse encore. D'autant qu'il a esté verifié cy dessus que le propre lieu des diables, est l'enfer. Et ce passage de l'Apocalypse a vn autre sens. Car tout ainsi que quand Satan est dit estre lié, l'on n'entend pas qu'il soit attaché de cordes, ains que sa puissance est diminuee, tellement qu'il ne peut à son appetit exercer cruauté contre les hommes. De mesme quand il est dit qu'il sera deslié, cela ne s'entend pas des vrais liens, ains qu'il receura de Dieu plus grande puissance qu'il n'a maintenant, afin que regnant l'Antechrist, il seduise (si faire se peut) les esleus.

mesmes. La quatrième opinion est des Theologiens: Qu'il y a aucuns des diables qui tousiours sont en enfer afin d'auoir leurs peines, ou pour tourmenter les hommes damnez: les autres qui demeurent en l'air pour exercer les hommes: les autres qui vont souuent en enfer & en retournent. Ce qu'est fort conuenable à la raison. La cinquième opinion a esté anciennement fort celebre: qu'il y a trois genres de diables, l'un qui habite en l'air, l'autre en terre, & l'autre en enfer. Laquelle opinion Chalcidius en ses commentaires, sur le Timee de Platon assure estre des Hebreux & Platoniciens. La sixième fut d'aucuns anciens aussi qui ont pensé qu'aucuns des démons sont au Ciel, ou y entrent quelquefois: De maniere toutesfois qu'ils ne voyēt pas Dieu. En laquelle opinion est saint Ambroise au Sermon huitième sur le Pseaume cent dix huitième: A cause de cest exemple qui est en Iob chapitre premier, ou il est dit que

TRAICTE' DES ANGES,

satan vint avec les Anges de Dieu, en la presence. Et à cause des paroles de saint Paul aux Ephes. 6. contre les Princes & puissances, contre les gouverneurs du monde de ses tenebres, contre les spirituelles chose de malice aux lieux celestes. Mais à bon droit cecy est reprouvé par les Theologiens. Car ce qui est dit que satan vint en la presence de Dieu avec les autres Anges (comme dit saint Gregoire au 2. liure des Morales chap. 3.) ne signifie pas qu'il montast au Ciel: d'autant qu'il n'est pas dit que les Anges vinsent en la preséce de Dieu parce qu'ils sont montez au Ciel: car Dieu est par tout: mais parce qu'il a esté veu de Dieu & enquis qu'est ce qu'il auoit fait. Et touchant ce que dit saint Paul contre les choses spirituelles, &c. Je sçay que presque tous les anciés auteurs ont entendu ce mot aux lieux celestes, c'est à dire en l'air. Mais moy prenant garde à la coustume de parler de saint Paul, & ne trouuant

Maldon.

qu'en aucun lieu saint Paul nomme les lieux celestes que le vray Ciel, comme en l'epistre aux Ephes. chap. 1. & 2. Il me semble qu'il y a vn autre sens que les choses de malice (selon la vertu du mot Grec) soient les diables: lesquels premiers de tous estés au Ciel ont respiré malice, c'est à dire ont fait mal. Et c'est ce que vouloit dire saint Paul, que nous auions à combattre contre des ennemis lesquels estans au Ciel, ont osé faire guerre contre Dieu. La septième opinion fut d'autres (comme d'un certain Marcus le Philosophe rendu Chrestien en Psellus au liure des demons) lesquels par vn long vsage & science asseuroiét auoir appris qu'il y a de 6. especes de demōs. Le premier etheree habitant au suprême lieu du feu. Le 2. a esté habitant en l'air. Le 3. aquatique qui a accoustumé d'exciter les tempestes en mer. Le 4. terrestre. Le 5. infernal habitant sous terre. Le 6. fuyant la lumiere, habitant en lieux tenebreux. Et tout cela semble auoir

TRAICTE DES ANGES,
quelque chose de probable par l'escriture. Car du premier genre, pres-
que tous les anciens ont interpreté
ce que dit S. Paul au lieu preallegué.
Du 2. S. Paul dit souuent: Le Prince
de cet air. Du 3. il semble qu'il est si-
gnifié en S. Matthieu huietième lors
que ces diables firent precipiter les
pourceaux en la mer. Du 4. sembloit
estre de Satan en Iob premier, qui
dit, j'ay enuironé la terre, & l'ay tou-
te parcouruë. Du 5. parle saint Paul
aux Philippiens 2. des creatures ce-
lestes, terrestres & infernales. Et du
6. il semble que l'Escripture parle sou-
uent: comme quand il est dit au pre-
mier chapitre de S. Iean la lumiere
luit en tenebres & les tenebres ne
l'ont pas comprise, c'est à dire les
diables comme il est expliqué au ch.
14. Le Prince de ce monde est venu.
Et aux Ephesiens sixième contre les
recteurs de ce monde de ces tene-
bres. Et aux Collocences 2. nous a-
deliurez de la puissance des tene-
bres. Et ainsi ont exposé quelques
uns ce que dit Dauid au Psc. 103. Tu

as mis les tenebres, & la nuit a esté
 faite, c'est à dire tous les demons qui
 habitent és tenebres. Au demeurant,
 ce sens peut estre allegorique & ne
 peut estre historial. De mesme ex-
 pliquent les Cabalistes au Genese
 vingt-vniesme ce que l'Ange dit à
 Iacob : laisse moy aller, car l'Aube
 approche. Car ils pensent que cet
 Ange là ne fut pas bon, ains mau-
 vais : ayant voulu fuyr quand l'Au-
 rore approche, parce qu'il n'habi-
 toit qu'aux tenebres. Mais cela est
 fabuleux : d'autant que Iacob dit biẽ
 peu apres qu'il auoit veu Dieu face à
 face. Quoy qu'il en soit, toutesfois
 cette opinion des diables habitans
 és tenebres, est aussi des Hebreux :
 lesquels disent que les demons do-
 mestiques sont nommez en hebreux
 Lilythim, & Laïla, qui signifie la
 nuit. La huitième fut de ceux qui
 ont pensé qu'aucuns des demons
 habitoient de leur nature en quel-
 ques parties du monde : Et que les
 aucuns estoient Orientaux, d'autres
 Occidentaux, autres Meridionaux,

Lilyth.

Laïla.

TRAITE DES ANGES,

& les autres Septentrionaux. C
qu'ils colligent du Pseaume quatre
vingts-dix. De la chose qui marche
en tenebres de l'assaut & du demon
meridional : comme s'il faisoit d
stinction du demon meridional, d'a
uec l'occidental & des autres. Et au
cuns Cabalistes l'asseurent ainsi, fei
gnant beaucoup de choses de la na
ture de cos demons, comme escri
Marcus Marmensis au liure de la do
ctrine commune, & Archangelu
Burgobensis. Mais le Rabbin Salo
mon rapporte ce passage non au lieu
ains au temps : disant qu'il est nom
mé Meridional, d'autant que prin
cipalement il fait ses mauuais ex
ploicts sur l'heure du Midy. Le
Chrestiens l'ont anciennement rap
porté aux vices. Car au liure pre
mier de l'esprit de paresse, Cassian
dit que l'interpretation de tous les
plus vieux en Egypte fut que demō
meridional se nommoit celuy qui a
de coustume de rendre les hommes
paresseux à bien faire, prenant la
metaphore du Midy, d'autant qu'en

Ce temps là les hommes ont accoustumé d'estre plus paresseux. Apres on a prins garde qu'il y a certains démons qui demeurent volontiers aux sepulchres, comme on collige du 8. de S. Matthieu, ou il est dit qu'il y eut deux demoniaques qui habitoient és sepulchres de maniere que personne n'y pouuoit passer. Ce que fut cogneu encore par des iutheurs prophanes, mesmement Grecs, qui ont nommé certains lémons Sorodemons, comme démons sepulchraux. D'autres croyent que tous les Anges qui tomberent du Ciel, sont en enfer: mais que les lémons qui sont sortis d'eux, sont lemeurez en l'air. Ainsi l'escrie Iactance au liure deuxiéme chap. quinziesme. D'autres ont obserué par experience que les démons coutumierement se retirent aux lieux ou il y a moins de religion pour y estre en plus grâde seureté. Et parce es plus recentes histoires recitent que ces anneés passées au nouueau monde y auoit si grande multitude

TRAICTE DES ANGES,

de démons, qu'il n'y auoit person-
ne qui ne parlast familieremēt avec
eux s'il vouloit. Et Cassianus en la
collation septième, chapitre ving-
troisième raconte que lors que
pour luy les Moynes venoient en
Egypte, il y auoit si grande troupp
de démons, & qui exerçoit sa cruau-
té si audacieusement, que les Moy-
nes n'osoiēt dormir en ce temps là
mais pendāt que les vns dormoient
les autres faisoient la sentinelle en
Oraisons & Prières. L'experience
apprend aussi que les démons se
plaisent d'habiter les montaignes
d'autant qu'ils sont superbes. Et les
arts de la Magic ont esté tousiours
conseruez aux montaignes. C
qui ne semble pas esloigné de la
sainte Escriture. Car ce ne fut pas
sans cause que l'esprit malin mena
Iesus Christ en la montaigne pour
le tenter. Touchant la sixième que-
stion, tous les Theologiens s'accor-
dent qu'un Ange ne peut estre en
plusieurs lieux. Combien qu'il me
semble que cela s'ensuit necessaire-

*Montai-
gne des
démons.*

*6. Quest.
Si un
Ange
peut estre
en plu-
sieurs
lieux.*

nent de l'opinion par laquelle ils
 pensent que l'Ange est en lieu par
 son operation. Car il n'y a point de
 doute que l'Ange ne puisse operer
 en deux lieux extrêmes, n'operant
 point au milieu : ou appliquer sa
 puissance à operer en deux lieux, &
 son au milieu. A la septième quest.
 saint Thomas respond en la questiō
 cinquante-deuxième que plusieurs
 Anges ne peuvent estre en mesme
 lieu. D'autant qu'ils ne peuvent
 estre cause (comme il dit) d'un mes-
 me effect total. Mais presque tous
 les autres Theologiens sont de con-
 traire aduis, & mieux comme il me
 semble. Car comment se peut-il
 dire qu'une legion d'Anges entie-
 re, fut en vn seul homme, comme
 nous lisons en saint Marc, si plu-
 sieurs n'estoient en mesme lieu? Et a-
 ins, rien n'empesche que deux corps
 puissent estre en vn lieu, sinon
 d'autant qu'ils occupent place : Or
 les Anges n'en occupent pas : ils
 peuvent donc estre en vn mesme
 lieu. Troisièmement, deux accidens

7 Quest.

Maldon.

*Que
l'Ange
peut estre
en plu-
sieurs
lieux.*

TRAICTE' DES ANGES,

corporels (comme au lait & la saueur
& la couleur) sont entierement en
vn lieu. Doncques à plus forte rai-
sons deux Anges estans incorporels
Quatrièmement , si plusieurs n'
pouuoient estre en mesme lieu , i co-
feroit principalemēt d'autant qu'il
seroient en lieu par operation Mai
il a esté verifié qu'ils sont en lieu
non seulement par operation , ain
quelquefois par essence. Estant don
leur essence indiuisible, ils pourron
estre plusieurs en mesme lieu. Ad
ioustez qu'encore que nous dision
avec saint Thomas que les Anges
sont en lieu premierement d'autan
que la vertu de l'Ange est limitée
quelque corps pourra donc estre
grand , que par vn seul Ange il n
pourra estre remué , & le pourr
estre par deux. Doncques l'vn &
l'autre operera en mesme corps. E
par ainsi l'vn & l'autre sera en mes
me lieu. Secondement, d'autant qu
l'Ange n'employe pas necessaire
ment toute sa vertu : mais selon sa
volonté en peut vser , ou de toute

u de partie. Il se peut donc faire
 u'un corps qui pourra estre remué
 ar vn Ange, s'il ne veut employer
 utes ses forces, sera remué par
 eux. Ils seront donc deux en vn
 eu. Tiercement rien n'empesche
 u'un Ange n'exerce vne action sur
 e corps, & vn autre en face vne au-
 e, comme si l'un detient, l'autre
 chauffe. Doncques si par action
 s sont en lieu, l'un & l'autre seront
 n mesme lieu. Finablement en Da-
 iel ch. 10. nous lisons que Gabriel
 re detenu par le Prince des Perses.
 n Ange peut donc detenir l'autre
 ne le peut detenir s'ils ne sont en
 mesme lieu.

 DV MOUVEMENT

des Anges.

DE ce que nous auons dit du
 lieu des Anges, vne autre que-
 ion se peut expliquer, de leur
 ouuement. Or elle a quatre par-
 es. La premiere, si les Anges peu-

TRAICTE' DES ANGES,

uent remuer de lieu. La 2. parquoy ils sont remuez. La 3. s'ils sont remuez en temps, & en instant. La 4. s'ils peuuent estre remuez d'un lieu en vn autre, non par moyen. Touchant à la premiere partie, Durandus au premier des Sentences, dist. 37. quest. 2. fut en cest erreur, qu'il estima que l'Ange en effet ne se pouuoit aucunement remuer, ains qu'il se remuoit seulement par noll'opinion. D'autant que quand nous voyons qu'il agit là où il n'agissoit pas auparauant, nous pensons qu'il soit venu de ce lieu là en vn autre. Ce qu'est ouuertement contraire aux lettres saintes: lesquelles enseignent qu'un Ange vint d'un lieu en vn autre en effet & non seulement par action. Touchant à la 2. partie, il faut penser qu'en ce qu'on dit estre remué de lieu, deux choses sont encloses, l'un estre en lieu, l'autre agit en se remuant par vn lieu. Si nous regardons ce premier, l'Ange est remué de lieu par les mesmes choses par lesquelles il n'est pas remué.

1. Partie.

2. Partie.

que
 at re
 La
 n lie
 Tou
 uram
 diffi
 qu
 pou
 qu
 noll
 non
 gillo
 s qu
 autre
 trair
 s en
 n lie
 seule
 la
 qu'on
 cho
 n lie
 n lie
 l'An
 esme
 as en

eu. Si nous regardons le second,
 Ange se meut par lieu, par le moyē
 e son essence, comme par principe
 loigné: par la puissance mouuante,
 omme par principe moyen: par
 action de se mouuoir, comme par
 rincipe proche. Touchant à la
 oisiēme partie, il y en a eu cinq
 pinions des Scolastiques. La pre-
 iere de Henricus au quotlibet 13.
 uestion 7. & de Gregorius Arimi-
 ensis au 2. des Sentences dist. 6. q.
 art. premier. Et de Herbeius au 2.
 es sentences question 7. article 3.
 esquels ont pensé que l'Ange pou-
 oit estre remué en vn instant, voire
 vne tres-grande distance. Mais
 este opinion est fausse. Car il
 ensuiuroit que l'Ange pourroit
 tre par tout: d'autant qu'en
 n instant il pourroit estre remué
 toutes les parties de l'Vniuers, en
 mesme temps il seroit donc en
 toutes les parties, qui est estre par
 out. Secondement il s'ensuiuroit
 ue l'Ange plus haut ne pourroit
 estre remué, plustost que le plus

3. Partie

TRAICTE^e DES ANGES,
bas, d'autant qu'aucun mouuement
ne peut estre plus viste que celuy qui
se fait en vn instant. Mais cela est
absurde. Troisièmement l'Ange est
vn corps qu'il a prins, ne peut estre
remué en vn instant, comme tous
accordent: parce que cela est contre
la nature d'un corps. Doncques il ne
peut sans corps aussi estre remué
en vn instant, d'autant que l'Ange
ne se meut pas au mouuement d'un
corps, attendu qu'il n'est pas la forme
d'iceluy: ains le corps, au mouue-
ment de l'Ange. Et l'Ange pour-
roit prendre quelque corps pesant
qui se mouueroit vers le bas, & qui
retarderoit son mouuement. Si donc
en vn tel corps il ne peut estre re-
mué en vn instant, il ne le peut sans
iceluy aussi. Toutes les autres opi-
nions ont quelque chose de proba-
ble. Car lors qu'on demande si l'An-
ge peut estre meu en l'instant, l'on
parle du mouuement prins propre-
ment, lequel de sa nature comprend
succession. Et ainsi il est évident
qu'il ne peut estre meu en vn instant

l'autant que succession ne peut estre
 qu'avec temps. D'avantage il faut
 entendre qu'entre les Theologiens
 autre est l'instance de nostre temps,
 autre celle du temps des Anges. Car
 l'autant que les Anges ne mesurent
 pas leurs actions par le mouvement
 du Ciel, ains par d'autres leurs a-
 ctions, vne chacune action d'un
 Ange est nommée vn instant. Et le
 temps qui est composé de plusieurs
 actions d'un Ange, est nommé
 un temps distinct d'un Ange. Et
 parce que l'Ange peut prolonger
 une mesme action par un long es-
 pace de nostre temps, il arriue que
 quelquesfois à vn instant d'Anges
 respondent plusieurs de nos annees.
 Et parce quand on demande si vn
 Ange peut estre remué en vn in-
 stant: Si l'on parle de l'instant des
 Anges, il n'y a point de doute qu'il
 puisse estre remué en vn instant.
 Mais quand on dispute de cecy,
 la question est des instans de no-
 stre temps. En troisieme lieu il
 faut vser de cette susdite distin-

*Instance
 des An-
 ges.*

TRAICTE' DES ANGES,

Etion. Car si l'on dit que l'Ang
 soit en vn lieu occupant lieu par
 operation exterieure (comme saint
 Thomas a pensé) son opinion est
 vraye que l'Ange ne peut estre re
 mué en vn instant: parce qu'estre re
 mué en vn instant , seroit en cet en
 droit transferer en vn instant vn
 operation exterieure d'un lieu en vn
 autre : Ce qui ne se peut faire, d'au
 tant que toute exterieure operation
 tout ainsi que de sa nature elle est en
 lieu, ainsi de nature elle est par suc
 cession. Mais si nous disons que
 l'Ange est en lieu par essence, la que
 stion en est bien plus difficile. Et
 pour l'expliquer, il faut mettre vn
 autre distinction. Car vn Ange peut
 estre remué ou d'un lieu qui luy est
 égal, en vn autre égal à luy, entre les
 quels il y ait plusieurs autres lieux
 égaux entre deux : Et en ceste ma
 niere il est manifeste qu'un Ange ne
 peut en vn instant estre remué d'un
 lieu en vn autre. D'autant que s'il
 estoit trouué en vn instant, en me
 me instant il seroit aux deux lieux
 extrême

L'Ange
 en vn lieu
 par essen
 ce.

extrêmes & en ceux d'entre deux.
 Il seroit donc en vn lieu fort grand
 ou tres grand. Ou bien l'Ange
 peut estre meu d'un lieu égal, en
 vn autre lieu égal proche, de ma-
 niere qu'il n'y ait rien entre deux:
 Ou d'un lieu inégal, c'est à dire
 moindre que le fort grand, en vn
 autre lieu égal proche. Et en cet-
 te maniere me semble vraye l'o-
 pinion refutée par saint Thomas
 en la premiere partie, question cin-
 quante troisieme, article troisié-
 me, de ceux qui disoient que l'An-
 ge pouuoit estre remué en instant.
 Et à leur sens: que tout le temps pre-
 cedent, il soit en quelque lieu, & au
 dernier instant de ce temps il soit
 en vn autre lieu. Car la raison par
 laquelle saint Thomas refute cet-
 te opinion, à bon droit est reprou-
 uée par les Theologiens. D'autant
 que ce qu'il dit ne se pouuoit faire,
 que quelque chose soit en repos
 tout le temps precedent sous vne
 forme, & qu'au dernier instant, il
 soit sous vne autre, est fausse. Et

TRAICTE' DES ANGES,

les Philosophes dient que lors que de l'eau ce fait de l'air , la matiere de l'eau en tout temps auoit esté sous la forme de l'eau , & qu'au dernier instant elle est sous la forme de l'air : parce qu'au commencement elle est dite en forme essentielle en l'instant. En ce sens aussi est vraye l'opinion de l'Escot au deuxieme des Sentences , distinction deuxieme, question vnziesme. Lequel dit qu'en cette maniere l'Ange peut estre remué en vn instant : non pas qu'il passe toute la distance en l'instant, mais qu'à vn seul instant il entre en tout le lieu qui luy est égal auquel il tendoit, & non pas successiuelement & peu à peu comme nous. En ce mesme sens ie iuge vraye l'opinion de Gabriel en la mesme distinction, question troisieme, qui dit que l'Ange peut estre remué en vn instant d'vn lieu inégal , à vn lieu proche égal, nō qu'en mesme instant il soit en l'vn & l'autre : car cela est contraire , mais ce qu'au temps prece-

dent se
se fero
notre
de n'in
peut e
le corp
ne rail
n'occu
quel il
temps
procha
Thom
ment
est cor
tion e
L'autre
dizet
terron
mouue
ne se
l'autre
que si
contie
presq
forme
mais
par q

dent se feroit en vn, en vn seul instât
se feroit en l'autre. D'autant que si
nostre ame en tout le temps prece-
de n'informant point nostre corps,
peut en vn seul instant informer
le corps, il n'y peut auoir aucu-
ne raison, pourquoy l'Ange aussi
n'occupe tout vn lieu égal à luy, du-
quel il disoit, combien qu'en tout le
temps precedent il fut en vn lieu
prochain. A la question saint
Thomas respond que le mouue-
ment des Anges est double. L'vn *Mouue-*
est continuel, qui se fait par opera- *ment de*
tion exterieure non interrompuë. *l'Ange*
L'autre discontinué qui se fait par *continuel*
diuerſes operations exterieures in- *& discon-*
terrompuës. Il dit donc que le *tinué.*
mouuement de l'Ange continuel
ne se peut faire d'un extrême en
l'autre sinon par vn moyen : mais
que si peut bien le mouuement dis-
continué Les autres Theologiens
presque tous nient absoluëment &
formément que l'Ange se puisse ia-
mais remuer de lieu en autre sinon
par quelque moyen. Ainsi le dit

TRAICTE' DES ANGES,
Alexander en la seconde partie,
question trente-troisième, nom-
bre deuxième. Et Albertus au pre-
mier des sentences distinction tren-
te-septième, article vingt-troisié-
me. Et Scotus au deuxième des
Sentences, distinction deuxième,
question douzième. Et Gregorius
Ariminensis, dist. 6. quest. 3. art. 2.
Et Gabriel distinct. 2. question. 3.
Quant à moy i'estime que si nous
disons l'Ange estre meu par ope-
ration extérieure, il peut estre meu
d'un lieu à autre non par moyen:
d'autant qu'il peut operer en deux
extrémités, n'operant pas au milieu,
mais (pour dire le vray) c'est parler
improprement. Mais si nous disons,
que l'Ange se remue par le corps
auquel il est, ou par lequel il est en
un lieu, il ne se peut pas plus remuer
sans un moyen que ce corps mes-
me. Que si nous disons qu'il est meu
par actions intérieures de l'esprit &
de la volonté, cōme l'on dit que les
hommes diuaguent & discourent
lors que par la pensee de l'esprit ils

*Maldo-
nus.*

disco-
a-il pe-
pouffe-
te, &
comme
de la te-
ciel ne
milieu
ment
que l'
son et
l'estin
faire
sans n

LA
de l

LA
la co-
Dieu
ction

discourent en diuers lieux: Ainsin'y a-il point de doute que l'Ange ne puisse estre remué d'un lieu à autre, ne passant pas par le milieu comme nostre esprit est remué de la terre au ciel, lors qu'il pense du ciel ne pensant pas de l'air qui est le milieu: mais cela n'est pas proprement estre remué. Et si nous disons que l'Ange est remué appliquant son essence à diuers lieux (comme i'estime qu'il est remué) il ne se peut faire qu'il se remüe de lieu en autre sans moyen.

LA DEUXIESME PARTIE
de la disputation qui est des Anges,
particulièrement bons
& mauvais.

LA disputation de bons Anges, à trois parties. La premiere de la creation & qualité, de laquelle Dieu les a faits. La 2. de leur distinction. La troisieme de leurs offi-

TRAICTE' DES ANGES,
ces. La premiere partie à cinq ques-
tions. La premiere si les Anges ont
esté faits bons. La 2. s'ils ont esté
faits en grace. La troisieme s'ils
ont esté faits heureux. La quatrié-
me si ayans esté faits heureux, ils
peuvent pecher, & perdre la bea-
titude qu'ils ont. De la premiere
quest. il y a eu diuerses opinions. La
premiere fut l'heresie des Valenti-
niens, Manicheens & Priscilliani-
stes (comme en plusieurs endroits
tesmoigne S. Aug.) que les Anges
de leur nature estoient mauuais &
créés par vn mauuais principe. Mais
cét erreur a esté refuté cy dessus. La
2. opinion fut de laquelle fait men-
tion le maistre des Sentences au li.
2. dist. 3. Que les diables sont vraye-
ment mauuais, & qu'ils furent
créés de Dieu tels qu'ils sont main-
tenāt. Cest erreur est aisément refu-
té aussi par ces mots du Genese pre-
mier: Dieu vit tout ce qu'il auoit
fait, qui estoit fort bon. La troisié-
me fut de quelques anciens Theo-
logiens, de laquelle parle S. Aug.

liure II. de la Cité de Dieu, chap. 13.
 Et au li. II. du Genes. selon la lettre,
 chap. 20. Et au premier li. des Retra-
 ctions chapitre 15. Que les demons
 en verité ne sont pas mauuais, mais
 qu'ils sont mauuais à nous, d'autant
 qu'ils nous sont cause de pecher: Et
 qu'ils furent faits tels de Dieu qu'ils
 sont maintenant non pour autre rai-
 son sinon afin qu'ils nous exercent.
 Ce qu'ils prouuent premierement
 par les paroles de Iob, cha 40. Il est
 le commencement des voyes du Sei-
 gneur. Et des paroles du Pseau. 103.
 Ce dragon que vous auez créé pour
 le deceuoir, c'est à sçauoir l'homme.
 C'est heresie aussi, combien que S.
 Augu. ait dit fort modestement que
 ceux qui auoient ceste opinion n'e-
 stoient pas Manicheens. Mais l'es-
 criture nous apprend que les de-
 mons furent quelquesfois bons. En
 Esayechap. 14. comment estes vous
 tresbuché du Ciel Lucifer, qui quel-
 quesfois vous leuiez du matin? Et en
 Ezech. 28. tu as esté parfait en tou-
 tes tes voyes dès le commencement.

TRAICTE DES ANGES,
de la creation, iusques à ce qu'iniquité a esté trouuee en toy. Et en S. leon huitième ces mots le monstrēt: il n'est pas demeuré en verité, d'autant qu'elle n'est pas en luy: comme s'il disoit il eut quelquesfois verité, c'est à dire iustice, mais il ne persista pas en icelle. Mais ce qu'ils alleguoient de Iob, cela procede de l'ancienne version corrompuë: car nous & les Hebreux lisons autrement, ce luy qui l'a fait, a appliqué son glaiue, c'est à dire l'occira. Semblablement ce qu'ils amènent du Psalme cent trois selon les Hebreux à yn autre sens, sçauoir: le quel tu as fait nō pour le deceuoir, ains pour se ioier en iceluy, c'est à dire en la mer. Or il parloit de Leuiathan ce grand poisson, qu'il est dit que Dieu fit en Genese premier, qu'on dit se ioier en la mer, c'est à dire, qui y domine & y fait ce qu'il luy plaist: ainsi qu'en la terre le lyon domine entre les bestes sauues. La quatrième opinion fut celle que recite saint Thomàs au deuxième des Sentēces, distinction quatrième.

me, quest. 3. Que les diables ne sont pas mauuais de nature, & n'ont pas esté faits mauuais de Dieu. Et toutesfois, qu'au premier moment qu'ils furent faits, ils pecherent. Ce qu'il verifie par ces paroles de saint Iean: Il estoit homicide dès le commencement. Il semble qu'icy encor ait erreur. Car des susdits passages de l'Ecriture il est clair qu'il fut quelque temps que le diable fut bon. Et cecy: qu'il fut homicide dès le commencement (combien que saint Augustin l'interprete en plusieurs manieres.) Je l'entens fort simplement qu'il fut homicide dès le commencement du monde: de maniere que commencement ne signifie pas vn moment, ains tout l'espace des six iours ausquels est dit que toutes choses furent créées. Car dedans cest espace de temps le diable fut premierement bon, & apres mauuais. La cinquième fut de saint Thomas & de ceux qui l'ensuiuent en la premiere partie de la question 63. article cinquième.

TRAICTE' DES ANGES,

Que tous les Anges non seulement furent faits bons, ains encores qu'ils ont merité la vie heureuse. Et que les bons Anges en perseuerant auoient obtenu la felicité qu'ils auoient meritée: & les mauuais, en pechant la perdirent. Et que quand bien ils eussent voulu, ils n'eussent peu pecher au premier moment de leur creation. La 6. fut d'autres Scholastiques, comme de Scotus, Gregorius Ariminensis, Gabriel au 5. des Sentences, distin&. 5. Ocham. au 2. quotlibet, quest. 6. Que tous meriterent incontinent au 1. moment, & que toutes fois tous peurent pecher aussi, mais qu'ils ne pecherent pas. Il me semble que ceste question se doit expliquer avec six chefs. Le 1. qu'une bonté est naturelle, l'autre morale, l'autre Theologale ou diuine. Si l'on demande donc de la bonté naturelle, la foy Catholique enseigne que tous les Anges furent faits bons. Car ainsi faut il entendre cecy: Dieu vit tout ce qu'il auoit fait, & cela estoit fort bon.

*Des Anges
faits
bons de
bonté na-
turelle.*

Mais si la question est de la bonté
 Morale, ou Theologale, la foy n'en
 prescrit rien, ains est libre d'en opi-
 ner. Le secōd chef, les Anges bons &
 mauuais ont peu meriter la vie heu-
 reuse incontinent au premier mo-
 ment. Premièrement d'autant qu'ils
 auoient autant parfait liberal arbitre
 qu'ils ayent eu iamais par apres. Se-
 condement d'autant que c'est l'opi-
 nion de tous les Theologiens que
 l'ame de Iesus Christ merita au pre-
 mier instant qu'elle fut faite: donc-
 ques les Anges peuuent meriter aus-
 si. Le troisieme tous les Anges bons
 & mauuais en effect meriterent in-
 continent au premier momēt de leur
 creation. Car ils auoient le liberal
 arbitre & la grace, lesquelles deux
 choses sont necessaires pour meri-
 ter, & ils ne furent pas oysifs. Ils eu-
 rent donc quelque action prouenan-
 te de grace & du liberal arbitre.
 Mais toute action qui procede de
 grace & du liberal arbitre est meri-
 toire. Ils meriterent donc. Le qua-
 trieme chef est que tous les Anges

TRAICTE' DES ANGES,
bons & mauuais incōtinent au pre-
mier moment de leur creation peu-
rent pecher, si vous regardez seule-
ment à leur nature, en ostant la gra-
ce de Dieu. Et en cela ie suis de l'ad-
uis des Theologiens qui se sont de-
partis de l'opinion de saint Thomas.
Car en Theologie c'est vne demon-
stration tres-certaine. Tous les An-
ges ont peu meriter, ils ont donc peu
pecher aussi. Parce que mesme facul-
té est celle de meriter, & celle de pe-
cher. Et apres (ce qu'est plus) plus de
choses sont necessaires pour meriter
que pour pecher. Si doncques incō-
tinent en leur premiere action qu'ils
eurent, ils peurent meriter, ils peu-
rent pecher aussi. Pour le troisieme
s'ils ne l'eussent peu faire, s'eust esté
principalement pour la raison qu'a-
meine sainct Thomas, que la pre-
miere action de l'Ange créé doit e-
stre attribuee au Createur & non à
l'Ange créé. Mais cette raison ne
fait rien. Car si elle estoit bonne, el-
le verifieroit que l'Ange ne pouuoit
meriter de sa premiere action. D'au-

tant que l'action par laquelle ils pe-
 cherent ne doit pas estre dite moins
 leur, que celle par laquelle ils meri-
 terent : ains encore pechons nous
 quelquesfois par l'action d'autrui :
 cōme par le peché des premiers pa-
 rens : & toutesfois nous ne meritons
 iamais par l'action d'autrui. Si pour
 cette cause donc les Anges n'ont peu
 pecher au premier moment, beau-
 coup moins ont-ils peu meriter. Fi-
 nablemēt s'ils n'eussent peu pecher,
 c'estoit principalement d'autant que
 Dieu fut autheur de cette action. Or
 il n'est point moins autheur de tou-
 tes actiōs qui s'ensuiuent apres, que
 de la premiere, d'autant que rien du
 tout ne peut estre dequoy Dieu ne
 soit autheur : Si doncques les Anges
 pour cette cause n'eussent peu pe-
 cher en leur premiere action, ils
 n'eussent iamais peu pecher apres.
 Le 5. chef est, si l'on considere nō pas
 la nature des Anges ains leur fait,
 nuls Anges ne pecherent inconti-
 nent au 1. moment de leur 1. action :
 l'autāt que l'escriture enseigne que

Traite' des Anges,

les diables furent quelque tēps bons
Comme en Esaye 14. comment es tu
cheut Lucifer ? &c. Et en Ezechiel
vingt. huitième tu as esté parfait en
toutes tes voyes dés le iour de ta na-
tiuité, &c. Le sixième chef est: Si nous
regardons non seulement la nature
des Anges & la condition avec la-
quelle ils furent faits de Dieu, sça-
uoir est en grace, en effect ils n'ont
pas peu pecher en leur premiere ac-
tion. Non pas pour la raison de S.
Thomas (que cette actiō doine estre
attribuee au Createur) ains pour
l'autre raison que les autres Theolo-
giens ont amenee: C'est que le peche
ne peut estre ensemblement en mes-
me moment de temps avec la grace.
Et parce, ces deux choses sont con-
traires entr'elles, que l'Ange au pre-
mier moment de sa creation ait eu la
grace, & le peché.

DEUXIESME QUESTION,
si les Anges ont esté faits en grace.

DE cecy il y a eu cinq opinions
 des Theologiens. La premiere
 de ceux qui ont dit que les Anges
 furent faits avec leur nature seule &
 non douiez d'aucuns dons. Et qu'a-
 pres ils receurēt des graces de Dieu.
 Le maistre des Sentences recite &
 approuue ceste opinion au deuxié-
 me liure des Sentences, distinction
 quatre & cinq. La seconde opinion
 fut de ceux qui dirent que les Anges
 eurent point de grace, iusques à ce
 qu'ils peurent meurement delibe-
 rer. De cest aduis est Henricus au
 quolibet huitième. La troisième fut
 d'autres qui ont pensé que les An-
 ges furent faits avec la grace donnée
 gratuitement, mais non avec la gra-
 ce rendant agreable. Et en ceste opi-
 ion est Alexander, en la deuxiesme
 partie, question 19. membre 2. La 4.
 fut d'aucuns Theologiens qui ont

*Maldon.
Tous les
Ange
faits en
grace iné-
gale.*

TRAICTE DES ANGES,
pensé que tous les Anges bons &
mauvais, superieurs & inferieurs
furent faits en pareille grace ren-
dant agreable. D'autant qu'ils ne
pouuoient trouuer aucune cause
pourquoy Dieu donast plus de gra-
ce à l'un qu'à l'autre. La 6. est de
presque tous les Theologiens. Et
mesmes de saint Thomas en la pre-
miere partie question 62. Que tous
furent faits en grace, mais non pas
égale: D'autant que Dieu leur di-
stribua grace plus grande & plus pe-
tite, selo la nature d'un chacun. Mor-
opinon est premierement que tous
Anges furent faits en grace. D'au-
tant que cela se collige ouuertement
du 14. chap. d'Esaye, & 18. d'Ezech
& du 8. chap. de saint Iean: il n'a
pas perseueré en la verité. Car il ne
nomme pas verité, la nature, que
le diable ne perdit pas, ains la grace
qu'il perdit. Et apres i'estime fort
probable ce que les Theologiens
enseignent: que Dieu leur donna
grace, selon la nature d'un chacun.
Non qu'il la leur donast pour leurs

merites qui estoient nuls: mais d'au-
 tant que c'est à vn prudent distribu-
 eur de departir les dons selon la ca-
 pacité de ceux à qui il les donne. Et
 c'est ce que signifie ceste parabole du
 pere de famille en saint Matthieu
 5. lequel donna à vn de ses serui-
 teurs 5. talents à l'autre 2. à l'autre 1.
 selon leur vertu.

TR O I S I E S M E Q V E-
 stion, si les Anges furent
 bien-heureux.

DE cette question encore il y a
 deu diuerses opiniōs. Car quel-
 ques vns (comme recite Bonauentu-
 re au deuxieme des Sentēces distin-
 ction quatrieme, question premie-
 re) ont estimē que les bons Anges
 furent faits de Dieu, bons: mais les
 mauuais, non pas de mesme: & par-
 ce qu'ils peurent pecher. Mais cette
 opinion se peut refuter tout de mes-
 me & par mesme argument, qu'une
 autre semblable estoit refutēe par
 saint Augustin en plusieurs lieux,

TRAICTE' DES ANGES,
de ceux qui disoient que les bons
Anges cogneurent leur felicité auā
qu'ils l'eussent, mais que les mauuai
ne cogneurent pas leur cheute. Car
il ne faut pas croire que Dieu sans
autre cause en eust fait aucuns heu
reux, les autres non Et mesme atter
du que l'heur de l'esprit respond à l
diuinité. Mais presque tous les an
ciens autheurs semblent dire : Qu
tous les bons Anges , ensemble les
mauuais en pechant , perdirent l
beatitude. Ainsi le dit S. August. e
la 15. Epi à Hieronymus. Car il ar
gumente que les mauuais Anges n
peurent cognoistre leur peché futu
auant qu'ils pechassent: d'autant qu
s'ils l'eussent cogneu , ils se fussent
contristez pour leur future damna
tion: c'est à dire, ils eussent esté ma
ris de ne pouuoir estre heureux. E
celuy qui fut autheur du liu. des en
seignemens Ecclesiast. au ch. 59. e
crit en cette maniere: les Anges qu
ont esté creez en cette felicité, ils n
tiennent pas de nature ce bien, de
qu'ils ne pechent avec les autres. E

Greg. au 1. li. des morales chap.
 & li. 24. chapitre 5. escrit que les
 bons Anges furent confirmez en
 leur beatitude, de ce qu'ils virent
 Dieu, qu'ils condamnerent les mau-
 vais Anges à cause de leur peché:
 comme ayans esté faits plus adui-
 z par le peril d'autrui, de façon
 qu'ils ne peuuent plus pecher. Il a
 donc opinion qu'encore les Anges
 malins furent quelquesfois heu-
 reux. De mesme en parle Isidore au
 1. du souverain bien, ch. 12. Et Be-
 rilaux quest. sur le Gen. en la dispu-
 tion du 1. iour, & S. Thom. en la 1.
 partie quest. 62. Et presque tous les
 tres. Les Scholastiques respon-
 dent qu'il y a double beatitude: l'une
 naturelle, qui est la 1. perfection de
 la nature: l'autre supernaturelle que
 personne ne peut obtenir par les for-
 ces de la nature. Que tous les An-
 ges furent créés en felicité naturelle
 autant qu'ils furent faits de Dieu
 tant parfaits qu'ils pouuoient
 estre. Mais qu'ils ne furent pas
 créés en felicité supernaturelle.

*Bonté na-
 turelle &
 superna-
 turelle.*

*Maldos.
nat.*

TRAICTE DES ANGES,
d'autant que celuy qui a desia ve
fois obtenu ceste beatitude, ne pe
pecher. Et parce si les mauuais A
ges l'eussent eue quelquefois, iamas
n'eussent peché. Et en ceste manie
ils iinterpretēt les tesmoignages de
anciens auteurs. Mais il me semble
à moy que ces auteurs ont voulu
dire quelque chose de plus. Car qu
S. Aug. dit que la douleur ne pe
estre coniointe avec la felicité nat
relle, à laquelle la douleur repugn
De mesme quand l'auteur des e
seignemens Eccles. dit que les bo
Anges perseuerent en ceste felicit
veritablement il parle de la felici
supernaturelle qu'ils ont. I'estim
donc que les mauuais Anges ne so
point dits par les anciens auoir es
heureux pour la felicité naturell
ains encore pour la supernaturelle: ne
qu'ils la possederent en effet, ai
presque & cōme avec tiltre. Car a
rendu que telle felicité se dōne po
les merites prouenāns de la grace, qu
conque a meritē. à droit pour acqu
rir la felicité, estāt heureux, presqu

certain s'il perseuere. Tout ainsi dōc
 ue nous auons accoustumé de dire
 le fils de famille qui n'estoit point *Simili-*
 core emancipé, s'il a esté exhere- *tude.*
 é par son pere, auoir perdu l'here-
 ité, non qu'en effet il l'ait eue, mais
 autant qu'il y pouuoit auoir droit,
 l'a perdu par sa faute: ainsi dirons
 nous que les mauuais Anges ont
 perdu la beatitude, nō qu'ils auoiēt,
 mais qu'ils auoient meritee. Je colli-
 e ceste interpretation de S. Aug. au
 11. du Gen. selon la lettre cha. 16.
 u il escrit, qu'on dit que le diable
 demeura pas en la verité, non pas
 i'il ait eu la verité, mais qu'il la
 pouoit auoir s'il eust voulu. Sem-
 able est cēt exēple de l'Apocalypse
 tiens ce que tu as, afin que person-
 ne prēne ta courōne. La couron-
 ne (dit il) signifie la beatitude: la-
 quelle celuy qui l'a ne peut perdre.
 omment dit donc S. Iean tiens là,
 e peur qu'vn autre ne la prenne:
 c'est parce qu'il parle de la cou-
 ronne, que nous ne tenons pas avec
 s mains, ains avec le seul merite,

TRAICTE' DES ANGES,

& parce la pouuons perdre. I
celte façon, i'ay opinion qu'il fa
entendre quelques tesmoignag
de l'Ecriture, qui semblent mo
strer que tous les Anges ont été
heureux. Côme est cestuy-cy : com
ment es-tu tresbuché lucifer qui
leuois du matin? car il n'est pas d
qu'il soit cheut de la gloire qu'il a
eue, mais de celle qu'il pouuo
auoir. Et cecy du 28. d'Ezechiel :
as esté aux delices du Paradis
Dieu, & s'il y en a de semblable
Les Lheologiens ont coustume
disputer : Si les Anges n'ont p
esté faits heureux, combien y a
eu d'espace entre leur heur, &
creation des bons, & le peché d
mauuais? La dispute de cecy ent
les Scholastiques est vulgaire. C
saint Thomas en la premiere part
quest. 62. art. 5. & bonne partie d
Scholastiques, ont pensé qu'il n
eust qu'un instant, c'est à dire v
acte d'un Ange, auquel tous mer
terent. Et qu'au second instant, tou
les bons en perseuerant iouïrent d

*Combien
les An-
ges de-
meure-
rent à
pecher.*

De felicité: & les mauuais en pechant
 perdirent. Mais Scotus au deux-
 ième des Sentences, distinction cin-
 quième question premiere. Et au-
 uns autres, mettent trois instances,
 qu'ils nomment petites demeures:
 de maniere qu'au premier instant
 tous ayent merité: au second les bōs
 yent perseueré, & les mauuais ayent
 eché: Et au troisième, les bons a-
 yent receu la felicité, & les mauuais
 la damnation. Car il ne semble pas
 qu'il se soit peu faire que les bons &
 les mauuais Anges ayent esté esgaulx
 en merite, en tout le temps de leur
 voyage, lequel selon saint Thomas,
 ne fut qu'un instant, auquel tous
 meriterent: & à la fin du voyage,
 qu'ils ayent esté esgaulx en la recom-
 pense. L'une & l'autre sentence est
 probable: mais cette derniere se peut
 plus aisément deffendre. Toutes fois
 l'autant qu'à un instant les Anges,
 en long temps du nostre peut cor-
 respondre, les Theologiens deman-
 dent encore, combien a esté grande
 la demeure de nostre temps, entre

TRAICTE' DES ANGES,
leur creation, & leur peché. De que
l'autheur de l'histoire Ecclesiast
que sur l'histoire du Genes. chap. 1.
Et Albert le Grand en la grande
science de Dieu seconde partie, qu
stion dixhuitième racontent l'an
cienne tradition des Docteurs, qu
penferent les Anges auoir peché
second iour. Et par cel l'Eglise au
iour de la sepmaine, auoit accoustu
mé de celebrer tousiours l'office de
Anges, à cause des bons Anges qu
perseuerent. Laquelle opinion ie i
ge estre vraye, non parce que l'Egli
se ait pour cela celebré le 2. iour qu
les bons Anges persisterent : ain
parce que (comme dessus a esté dit
l'opinion des Hebreux est fort pro
bable, que tous les Anges furēt fait
le second iour.

QUEST

*QVATRIESME QV E-
ssion, Si les bien-heureux An-
ges peuvent pecher.*

O Rigene en l'Homelie 13. & 35.
sur saint Luc, & en l'Homelie
20. & 42. sur les Nombres enseigne
que les bons Anges non seulement
peuvent pecher, ains qu'ils ont ac-
oustumé de pecher tous les iours,
& tresbucher du Ciel. Pecher (dit il)
ils gardent trop incurieusement les
hommes, desquels ils ont pris la
charge de Dieu. Ce qu'il collige du
chapitre de l'Apoc. Ou les Anges
d'Ephese sont repris, & de Pergame,
pour n'auoir bien gardé leurs Egli-
ses. Mais cet erreur est ouuertement
contre l'Ecriture: laquelle a de cou-
stume de nommer cette vie heureu-
se eternelle, d'autant qu'elle ne se
peut perdre. Et apres, si les hom-
mes vne fois rendus heureux, ne
peuvent pecher, beaucoup moins le
pourroit les Anges. Et cet endroict

TRAICTE' DES ANGES,
de l'Apocalypse qui deceut Orige
ne, ne se doit pas entendre des An
ges, ains des Euesques de ces Egli
ses, qui souuent en l'Ecriture son
nommez Anges : comme en Mala
chie deuxieme S. Hierosme au liure
deuxieme des Commentaires sur mi
chee chapitre 6. escrit le mesme que
Origene. Et par ce ie ne douterois
point de le mettre au mesme erreur
d'Origene, si ie ne voyois que le
mesme saint Hierosme reprend le
dit Origene pour cet erreur sur le 6
chapitre de saint Matthieu. Quoy
qu'il semble à saint Hierosme des
Anges perdans leur habitude, veri
tablement sur le premier chap. aux
Ephes. enseigne que les mesmes An
ges heureux pechent quelquesfois
mais qu'ils ne perdent pas pour cela
leur felicité, d'autant qu'ils pechent
par auenture legerement. Et verifie
cecy par les paroles de Iob, chapit. 1.
En ses Anges il a trouué de la mau
uaistié. Et toutefois cela semble estre
ouuertement contre l'escriture. En
l'Apocal. premier. Il est dit qu'en

celle cité rien ne peut entrer de
 soüillé. Et aux Ephes. 5. que celle
 Eglise est sans macule & ride. Mais
 ce qu'a dit Iob, pres que tout l'ont
 entendu des demons auxquels Dieu
 trouua mauuaistié. Ce qu'encore
 que soit vráy, me semble estre insuf-
 fisante responce pour ce passage de
 Iob. D'autant que la force de l'ar-
 gument seroit petite, s'il disoit que
 Dieu à trouué mauuaistié aux dia-
 bles : à plus forte raison donc aux
 hommes. Car quelle merueille est
 ce de trouuer mauuaistié aux dia-
 bles: Le sens me semble donc estre,
 qu'il parle des Anges mesmes bié-
 neureux, non qu'en iceux Dieu
 ait trouué vrayement de la mauuai-
 stié, c'est à dire coulpe: mais qu'eux
 mesmes (si on les compare avec
 Dieu) semblent encore auoir coul-
 pe, tout ainsi qu'au chap. 15. il dit
 que les estoilles ne sont pas nettes
 au regard de Dieu, non pas que
 vrayement elles ayent quelque ma-
 cule, mais que leur netteté compa-
 rée à Dieu, peut sembler immon-

TRAICTE' DES ANGES,
dice. L'on pourroit adiouster icy
encore ce que dit saint Paul à la
premiere aux Corint. 6. ch. ne sça-
uez vous pas (dit il) que nous iuge-
rons les Anges? Ils ont donc quel-
que chose de peché. Quelques au-
teurs, cōme recite Chrysost. Hom.
16. sur la mesme Epistre par les An-
ges ont entendu en cēt endroit les
Prestres: mais à quel propos eut dit
cela saint Paul? Presque tous les
autres auteurs comme Chrysost.
Ambroise, Heyr. Theodoret, Pri-
masius, Theophilaſte aux commen-
taires, l'ont entendu des diables,
qu'ils disent deuoir estre iugez par
comparaison, par les hommes. En
ce qu'eux estans de tres-excellente
nature ont peché, & les hommes
fragiles auront imité la vie Angeli-
que. Cela est bien vray: mais il sem-
ble que saint Paul veut bien dire
quelque choses de plus. Car ce n'est
pas grand cas de iuger les diables:
mais iuger les bons Anges c'est vne
grande chose. Il entend dōc d'iceux
à mon aduis: non pas qu'en effet

nous deuions iuger ceux qui n'ont
 pas de peché, mais qu'en ce iuge-
 ment les Anges assisteront, non en
 estat de iugeans, ains de ceux qui
 deuront estre iugez. Mais les Apo-
 stres seront assis sur douze sieges, en
 saint Matth. 19. ce qu'est propre à
 iuges. Et par ainsi, si les bien-heu-
 reux Anges auoient quelque chose
 qui peut venir en iugement, ils se-
 roient iugez par les Apostres. Pres-
 que tous les autres auteurs anciens
 ont accoustumé de parler ainsi de
 cecy, qu'ils disent que tous les An-
 ges, voire & les heureux sont mu-
 bles du bien au mal. Ce que semble
 signifier autant que s'ils disoient,
 qu'ils peuuent pecher. Ainsi en par-
 le saint Hierosme en l'Epistre à
 Damasus, de la vision d'Esaye. Et
 saint August. de la vraye religion
 chap. 13. Et Gregor. au premier des
 Morales chap. 7. & au 24. des Mo-
 rales, chap. 5. & Isidore liure 1. du
 fouuerain bien, ch. 12. & Beda liu. 2.
 sur Iob, ch. 8. Damascenus liure 2.
 de la foy chap. 3. Les Scholastiques

TRAICTE' DES ANGES,
ont très-bien expliqué comme cela
se doit entendre, que les Anges
soient muables & puissent pecher,
si l'on regarde leur nature, & non
pas la grace & felicité qu'ils posse-
dent. Comme a déclaré l'autheur
des enseignemens Ecclesiastiques
cinquanteneuf.

QUESTION CINQVIESME,
*si les bien-heureux Anges meritent
plus grande felicité.*

LE maistre des Sentences, liure 2.
distinction 5. a pensé que les
bien-heureux Anges meritent tous
les iours, non vne nouvelle bea-
titude: ains celle mesme qu'au
commencement ils receurent de
Dieu. D'autant qu'ils l'eurent sans
aucuns precedens merites: mais
qu'ils le meriteroient apres par ser-
uices à venir. En ceste opinion fut
Prepositus autheur de ce temps là:
comme recitent les Scholastiques
en celle distinction. Mais à bon

celle
ges
ber,
non
lle-
eur
ues
E,
te
e 2.
les
ous
ea-
l'au
de
ans
rais
ser-
fut
là
ues
on

droit cette opinion est repudiee par les Theologiens. Car si la felicité estoit donnee de Dieu pour les ensui- uans merites, la grace seroit donnee aussi : attendu que la felicité se donne à cause de la grace. Mais que la grace premiere se dōne pour les merites, cela est contre l'Ecriture. Aux Romains II. si par les œuvres . non pas donc par la grace. Saint Thomas en la premiere partie question 62. article 9. recite l'opinion d'autres, qui ont pensé que les Anges meritēt maintenant non la beatitude qu'on nomme essentielle, mais l'accidentelle: c'est à dire nouvelles ioyes qui arriueront quelquefois aux biē heureux. Selon ce qui est escrit en saint Luc quinzième. Les Anges se res- iouyssent au Ciel sur vn pecheur qui fait penitence, &c. Saint Thomas respond beaucoup plus subtilement. Qu'encore qu'aux bien-heureux ar- riuent nouvelles ioyes, toutesfois elles ne sont pas donnees pour le present merite des bien-heureux: ains que c'est le fruit de la beatitude,

TRAICTE' DES ANGES,
qu'ils prennēt pour les merites pre-
cedentes. D'autant qu'apres qu'on
est paruenū à la derniere fin, il n'y a
plus de lieu pour les merites.

LA SECONDE PARTIE
*de la disputation de la distin-
ction des bons Anges.*

*Hierar-
chie
d'Anges.*

Les Theologiens ont enseigné
vne double distinction des bons
Anges : l'une des Hierarchies, l'autre
des Ordres. Nous ne lisons pas
rien aux saintes lettres touchant les
Hierarchies, mais le tesmoignage de
saint Denis Areopagite doit auoir
beaucoup de credit. Lequel au sixié-
me chapitre de la Hierarchie Eccles.
asseure qu'il auoit appris par les dis-
ciples des Apostres, ce qu'il nous a
laissé par escrit des Hierarchies. Ad-
ioustons que les Hebreux encore
ont eu leurs Hierarchies d'Anges.
Chose qui tesmoigne que la tradi-
tion en a esté perpetuelle. Or Hier-

re-archie est (si l'on regarde au nom)
 on vne Principauté sacrée : si le suiet,
 y a certaine Republique sainte des
 ministres de Dieu, composee de di-
 vers ordres. Comme Hierarchie
 Ecclesiastique est vne Republique
 d'hommes seruans à Dieu en diuers
 Ordres. Saint Denis a fait triple *Hierar-*
 Hierarchie, Legale, Ecclesiastique, *chie tri-*
 & celeste. Legale appelle-il ceste re- *ple,*
 publique du vieil testament, la Si-
 nagogue : laquelle comme dit saint
 Paul aux Hebreux dixiesme estoit
 seulement des biens futurs. Et parce
 ce fut quelque republique puerile.
 L'Ecclesiastique nomme-il celle que
 nous auôs en l'Eglise Euangelique,
 laquelle n'est pas seulement ombre,
 mais figure de celle qui est au Ciel,
 comme monstre saint Paul au mes-
 me endroi. La republique des
 Anges il la nomme celeste, exempte
 de toute perturbation. Les autres
 Theologiens ont fait trois Hierar-
 chies: la terrestre (en laquelle ils ont
 cōpris la legale & l'Ecclesiastique:)
 la celeste, c'est à dire l'Angelique:

TRAICTE' DES ANGES,
la sur-celeste, ſçauoir eſt la diuiné
qu'ils ont dit és perſonnes eſtre la
Trinité. Ainſi l'a eſcrit Altiffidoren-
ſis au deuxiême liure de la ſomme
Theologique, & Aurricus liure 4.
Bonauenture au deuxiême des Sen-
tences, diſtinction 9. & Taranta-
ſius en Dionyſius en la meſme di-
ſtinction, queſtion premiere. Et
Guillelmus Pariſienſis en la deux-
iême partie de l'vniuers. Mais ces
Theologiens n'ont pas prins gar-
de qu'ils fauiſoient ſans y pren-
dre garde à l'heréſie & erreur des
Arriens. Car ce furent les Arriens
qui anciennement conſtituoient
Hierarchie entre les perſonnes de
la Trinité: Comparans la perſonne
du Pere, à l'Eueſque: du Fils, au
Preſtre: du ſaint Eſprit, au Dia-
cre, comme eſcrit ſaint Athanaſe
au premier dialogue de la Trinité.
Saint Denis a d'abondant enſeigné
que les Hierarchies celeſtes (c'eſt
à dire des Anges) eſtoient trois:
En vne chacune deſquelles y a trois
Ordres d'Anges. En la premiere les

*Arriens
Heréſie.*

Cherubins, les Seraphins, & des
Throſnes.

DE LA PREMIERE
Hierarchie.

DEs Seraphins est fait ſeulement
mention en Eſaye cha. 6. Com-
bien qu'il en ſoit fait en autres lieux
plus obſcurement & par periphrase
comme au Pſeume 103 Qui fait ſes
Angeſ les Eſprits: & ſes miniſtres le
feu bruſlant, c'eſt à dire Seraphins:
car c'eſt ce que ſignifie ce mot. Et en
ſainct Paul aux Hebreux chap. pre-
mier. Or nous liſons deux offices
des Seraphins l'un qu'ils chantent à
Dieu cet hymne Saint, Saint, Saint,
en Eſaye ſixieſme & l'Apocalypſe
quatrieſme. L'autre eſt qu'ils pur-
gent les hommes d'ardeur de chari-
té. Car nous liſons qu'un Seraphin fut
cet Ange, lequel ayant pris un char-
bon ardent de l'Autel, toucha les
leures d'Eſaye & les nettoya. Nous
liſons en outre que les Seraphins

TRAICTE' DES ANGES,

*Suprême
si elle
couure la
face de
Dieu.*

*Allego-
rie.*

sont proches du Throsne de Dieu: qui montre qu'ils sont les suprêmes des Anges. Nous lisons encore au mesme lieu que les seuls Seraphins ont six aisles. Ce que semble signifier qu'eux seuls ont autant de dignité, que tous ceux de l'Ordre inférieur en ont ensemble. Car en l'escriture les autres sont ordinairement depeints avec deux aisles. Encore lisons nous qu'avec deux de leurs aisles ils couurent la face de Dieu, des autres deux les pieds, & des autres deux qu'ils vollent. Ce qu'Origene Homelie premiere sur Esaye, & saint Hierosme en l'Epiistre à Damascenus de la vision d'Esaye, disent auoir vne elegante allegorie: c'est que personne ne peut cognoistre en la face de Dieu, c'est à dire les choses precedentes la creation du monde: ne les pieds, c'est à dire ce que sera apres la fin du monde: ains seulement les choses du milieu, c'est à dire, ce qu'on peut cognoistre en Dieu par les choses creées. Cecy encore est à noter,

qui est escrit par le mesme saint Hierosme au mesme lieu, qu'anciennement fut introduit en l'Eglise vn erreur par aucuns, qu'en la pface de la Messe ils disoient: quiés assis sur Cherubin & Seraphin, cōbien qu'en l'escriture nous ne lisons iamais que il soit assis sur Seraphin. Il faut noter encore l'erreur d'Origene en l'Homelie premiere sur Esaye qui estima Seraphin n'estre pas Ange, mais le Fils & le S. Esprit: de maniere que ce n'est pas sans cause qu'il a esté nommé par d'anciens auteurs, l'auteur de l'Arrianisme. Le second Ordre est des Cherubins: desquels la mention est fort frequente en l'escriture. Or tous les auteurs Grecs & Latins presque interpretēt le mot de Cherubin, multitude de science. Mais les Hebreux estiment generallemēt, qu'il signifie toute figure. Les autres estimēt qu'ils ont esté nōmez Cherubins, comme enfans: d'autant qu'aux escritures ils sont tousiours depeints en forme puerile. Nous

*Erreur**d'Origene**ne.**Cherubin
leur nom.*

TRAICTE DES ANGES,

*Dieu assis
sur les
Cheru-
bins.*

cognoissons par les lettres saintes qu'il y a trois proprieté des Cherubins. La premiere est, qu'il est dit que Dieu est assis sur eux au premier liure des Roys cha. quatrieme: il apporta de là l'Arche du Seigneur des armées assis sur les Cherubins. Et au liure 2. chap. 6. & au liure 4. chap. 13 & au premier du Paralip. 13 & au Pseau. 17. Il est monté sur le Cherubin & a volé, il a volé par dessus les ailes des vents. Et au Pse. 79. Toy qui sieds sur Cherubin, sois manifeste Et au Pseau. 98 Et Esaye chapitre trente-sept. Et en Daniel troisieme. Tu es benit qui regardes les abysses & es assis sur Cherubin. Or Dieu est dit s'asseoir sur les Cherubins (comme ie pense) pour signification qu'il gouverne toutes choses sagement. Car estre assis, est le propre du gouverneur. Et parce saint Paul l'a pris pour le mesme à la premiere aux Corinthiens quinzieme que Iesus Christ est assis, & regne, & gouverne l'Eglise, parce donc que Cherubin signifie abondance.

de science: Dieu est dit estre assis
 sur iceux. Leur seconde propriété
 est qu'ils tirent le char de Dieu.
 En l'Ecclesiastique 46. En Eze-
 chiel premier, & 10. Ce que signi-
 fie aussi, que tout ce que Dieu fait,
 il le fait sagement. Car que Dieu
 soit trainé sur vn char, ce n'est au-
 tre chose, sinon qu'en quelque
 maniere il se disposa à faire quel-
 que chose. La troisième que les
 seuls Cherubins sont dits en l'Es-
 criture estre pleins d'yeux. En
 Ezechiel premier & 10. Ce qu'est la
 mesme chose. D'autant que les yeux
 signifient preuoyance ou vigilance:
 laquelle apparoit en ses petits ser-
 uiteurs tirans son char. Le 3. est l'or-
 dre des Throsnes: Desquels S. Paul
 fait mention aux Coloscences 1.
 En quel endroit Calvin a nié reme-
 rairement, que Throsnes signifient
 aucun Ordre d'Ange. Car saint
 Paul vouloit reciter en cest endroit
 que les choses inuisibles, que peu
 auparauant il auoit dit auoir esté
 créées de Dieu: Entre lesquelles

*Char de
 Dieu.*

Throsnes.

TRAICTE¹ DES ANGES,

Il nombre les Throsnes, Puissances, Dominations. Et parce, ce n'est pas moindre impudence de nier que les Throsnes soit l'ordre d'Anges, que les vertus & puissances. Or ils sont nommez Throsnes (comme estime Dionysius au chap. 13. de la Hierarchie Ecclesiastique) parce que naturellement ils sont aptes à recevoir Dieu. Mais, comme dit saint Gregoire en l'Homelie 4. sur les Euangiles, Throsnes se nomment ils d'autât que Dieu se sied en iceux, non en la mesme maniere qu'aux Cherubins. Car aux Cherubins il est assis comme Gouverneur : aux Throsnes, comme Iuge. Selon ce qui est escrit au Pseaume 9. Tu t'es assis sur le Throsne, toy qui iuges la iustice : Et encore au mesme Pseaume. Il a appareillé son Throsne en iugement. De ceste maniere ont entendu les aucuns ce que Dieu a dit aux Apostres, En saint Mathieu 19. Vous encores ferez assis sur douze sieges, c'est à dire sur les Throsnes mesmes en iugement. Et

*Siege de
Dieu.*

ce que Iesus Christ dit en saint Mat-
thieu 24. Vous verrez le fils de l'hô-
me venant avec ses Anges, c'est à di-
re seantés Throines.

LA SECONDE

Hyerarchie.

LE premier ordre de la seconde *Dominations,*
Hierarchie, est des Dominatiōs. *tions,*
Desquelles saint Paul fait mention *pourquoy*
aux Ephes chapitre premier, Et aux *ainsi nommez.*
Colocenses premier. Or ils se nom-
ment Dominations, ou d'autant que
ils ont puissance sur les hommes (cō-
ne veut saint Gregoire) ou d'autant
qu'ils exercent domination entre les
Anges inferieurs, comme veut saint
Hierosme sur le chapit. premier aux
Ephesiens. Ou bien parce que par
leur ministere Dieu exerce sa domi-
nation sur les hommes, comme au-
uns pensent. Le second Ordre est
des vertus: Desquelles parle saint
Paul aux Romains 8. aux Ephesiens
premier. Et saint Pierre en la pre-

TRAITE' DES ANGES,
miere Epist. ch. 3 Et cōme d'autre
estiment par tout là où au vieil Te
stament il y a, Dieu des vertus, cel
s'entend de mesme. Comme au Pse
23. 47 58. 79. 83 88. 67. Or ces An
ges se nomment Vertus (comme pē
se S. Hierosme) d'autant qu'ils corro
borent les autres Anges pour fair
ce qu'ils doiuent. Mais comme pen
se saint Gregoire ils se nommen
Vertus, d'autant que par leur mini
stere se font les miracles. D'autan
que les miracles ont accoustumé e
stre appelez Vertus à la premier
aux Corinth. 12. Le 3^e Ordre est de
puissances: desquelles parle S. Pau
aux Ephes. 1. & 3. & aux Colos. 1. & 2.
Et S. Pierre en la 1. Epistre ch. 3. 8
se nomment Puissances (comme pē
se S. Hierosme) parce qu'ils exercent
puissances sur les Anges inferieurs
Ou (comme dit S. Gregoire) d'au
tant que par leur ministere Dieu
chasse les diables.

DE LA TROISIEME
Hierarchie.

EN la troisième Hierarchie, le premier ordre est des ^{Princi-}prince-^{pantez.} autes: desquelles parle saint Paul aux Romains 8. aux Ephesiens 1. aux Colocenses premier. Or ils se nomment Principautez (comme ensent presque tous les Scholastiques) d'autant que premiers de nous, ils ont accoustumé d'exécuter les mandemens de Dieu. Or (comme dit saint Hierosme au mesme endroit) d'autant qu'ils sont Princes sur les Anges inferieurs. Le second, est l'ordre des Arches: comme ^{Archan-}dit S. Paul en la 1. aux Thessaloni-^{ges.} censes chapitre 4. & en l'Epistre de Jude. Lesquels sont nommez Archanges, pour estre superieurs aux anges, comme veut S. Gregoire. Les anges annoncent les petites choses: les Archanges les plus grandes. Le dernier est l'ordre des

TRAICTE' DES ANGES,
Anges. De tout ce discours il faut
noter ce que saint Hierosme en
noté de la maniere de parler de
saint Paul, qu'il se collige vn argu-
ment certain, qu'il a dit des Ordres
des Anges, il l'a dit selon la traditio-
des Hebreux. D'autant qu'il ne parle
le pas d'eux comme de choses inco-
gneuës: ains comme des choses vul-
gaires en proposant seulement des
exemples. Il assure encore que les
Hebreux font neuf Ordres d'Anges
differeus seulement du nom. Et
qu'encore Iamblicus autheur pro-
fane (qui apprint beaucoup de
Hebreux) au liure des mysteres de
Egyptiens recite les mesmes Or-
dres.

DES OFFICES

des Anges.

NOus colligeons des saintes
lettres qu'il y a dix offices de
bons Anges. Le premier est de gar-
der. Or de la garde des Anges il peu

voir plusieurs questions. La pre-
 miere s'il y a quelques Anges qui
 sont gardiens des Royaumes & pro-
 uinces. A quoy ie respons, que cela
 se collige ouuertement du 10. ch. de
 Daniel: là où est nommé le prince des
 Grecs, le Prince des Hebreux, & le
 Prince des Perses, & le Prince des
 Juifs. Le mesme ont colligé les au-
 teurs anciens du cha 32. du Deut.
 où l'ay estably les limites des peuples:
 & de leurs Princes qui furēt en cel-
 le. Et selon le nombre des enfans de
 Dieu: c'est à dire des Anges: comme
 à chacun d'eux il auoit assigné
 chacune prouince. Ainsi en a escrit
 Clement au liure des recognitions:
 Et Clement Alexandrin au liure
 dixième des Stromates: Et Theodo-
 ret oraison dixième sur Daniel: Et
 Isidore au liure premier du souue-
 rain bien, chapitre 10.

*Anges
 gardiens
 des Pro-
 uinces.*

TRAICTE' DES ANGES,

DEUXIESME QUESTION

*si les Eglises ont aussi leurs
Anges gardiens.*

*Anges
gardiens
des Egli-
ses.*

*Chacun
Chrestien
à son An-
ge gar-
dien.*

DE cecy encore la tradition esté perpetuelle qu'une chascune Eglise a des Anges par lesquels elle est gardee. Comme dit saint Hilaire sur le Pse. cent vingt-quatre, & Greg. Nazianzenus en l'oraison qu'il prononça deuant cent cinquante Euesques. Et saint Hierosime sur le premier chapitre de l'Ecclesiastique. Et l'autheur des commentaires sur l'Epistre aux Cor. attribuez à saint Hier. en la 1. Epistre ch. 11. La 3. question est si tout chacun Chrestien son Ange gardien. Je respons que cela se collige aussi de l'Escripture, au Genese 48. l'Ange qui me deliura de tous mes maux. Et en saint Mathieu faize. Leurs Anges voyent tousiours la face de mon Pere. Et au 12. des Actes : c'est son Ange, sçauoir est de saint Pierre. Aussi

ce esté tousiours la traditió de l'E-
 glise. Côme il appert de Iustin quest.
 30. de celles que les Gentils propo-
 soient aux Chrestiens, & Lactance
 liure deuxiême chapitre 15. Et saint
 Basile sur le Pseau. 33. & 58. & sur le
 chap. d'Esaye, & au liure du saint
 Esprit chap. 13. Et S. Chrisostome
 Homel. 60. sur S. Matthieu. Et en
 l'Homelie 40. del'œuure imparfait
 sur saint Matthieu. Et S. Hierosme
 sur le ch. 66. d'Esaye. Et sur le chap.
 8. de saint Matthieu. Et de Theo-
 doret liu 5. des decrets diuins, au
 ch. des Anges. Et en l'oraison 10. sur
 Daniel. Et saint Gregoire au 17 li-
 ure des Morales chap. 7. Et Isidore
 liure premier du souuerain bien cha-
 pitre douziême. Et ne se trouue au-
 cun autheur qui ait iamais nié cela.
 La quatriême question est à sçauoir,
 si non seulement à chacun Chre-
 tien, ains à chacun des autres, ont
 esté donnez des Anges gardiens.
 Origene en l'Homelie 5. sur saint
 Matthieu, fait obscurément men-
 tion de l'opinion d'aucuns, qui ont

TRAICTE' DES ANGES,
 pensé qu'il n'estoit point dōné d'An-
 ges pour la garde, sinon aux bap-
 tisez. Et Chrysostome semble auoir
 suiuy cette opinion en l'Hom. cir-
 quième de l'œuvre imparfait. Mais
 cela est ouuertement contre l'escr-
 ture, & contre ce qui est escrit en
 Matkieu dixhuietième, leurs Ange-
 voyent tousiours la face de mon Pe-
 re, d'autant qu'ils n'estoient pas ba-
 ptisez. L'opinion donc de tous les
 Theologiens a tousiours esté, qu'il
 n'y a pas vn homme qui n'ait vn An-
 ge, voire, & que l'Antechrist mesme
 en aura. Encore mesme y en a-il e-
 qui ont pensé que Iesus Christ me-
 me eut son Ange gardien (mais cel-
 est absurde.) Et que ce fut celuy qui
 le consola, comme il prioit, En saint
 Luc vingt-deuxième Altsidoren-
 l'estima ainsi au deuxième liure de la
 somme Theologique: mais temera-
 remét. Car luy qui estoit Dieu, n'a-
 uoit pas besoin d'Anges pour le gar-
 der, ains pour le servir. Côme nou-
 lisons en saint Matthieu quatriém-
 qu'apres la tentation, les Anges l'
 seruoien

L'Ante-
 christ en
 aura.

I. C. n'en
 a pas eu.

eruoient. La 5. question est si cha-
 un homme a deux Anges, l'un bon
 autre mauuais: le respons qu'il s'en
 eut colliger quelque chose de l'es-
 criture. Car il est desia verifié que
 out chacun à vn bon Ange: mais
 u'il ait vn mauuais Ange, nous l'ap-
 renons par l'exemple de saint Paul
 ui dit: il m'a esté donné vn Ange de
 atan qui me soufflette, &c. Et en
 utre, ç'a esté la perpetuelle tradi-
 ion, & des Hebreux, & des Chre-
 tiens. Touchant la tradition des
 Hebreux, le Rabbin Mose le tesmoi-
 ne au liure troisiéme Moré, cha 25.
 De la tradition des Chrestiens, il est
 manifeste. Car premierement ce tres
 ncien liure qui estoit nommé, du
 pasteur, auquel estoient contenuës
 plusieurs traditions, cōtenoit enco-
 e cette cy, comme l'ôt accoustumé
 l'alleguer presque tous les anciens
 utheurs. Cette Epistre aussi qui fut
 onguement entre les Chrestiens,
 qu'ô disoit de Barnabas, enseignoit
 e mesme. Comme tesmoigne Ori-
 gene en l'Homel. 12. sur S. Luc, & au

*Si chacun
 homme a
 2. Anges
 bons &
 mauuais.*

TRAICTE' DES ANGES,

3. liure du Periarchon ch. 12. Il confirme la mesme tradition. Et Calsianus en la collation 8. ch. 17. & en la collat. 13. ch. 12. & Beda sur le 12. ch. des Actes tous lesquels citent ce tesmoignage du liu. du Past. En outre Chrysost. en l'Hom. 40. de l'œuvre imparfait. Et Gregor. Nyssenus en la vie de Moyse. La sixième question est, quand ont esté donnez les Anges gardiens au genre humain. La stance liure deuxième chapitre 15. semble auoir esté en cette opinion que les Anges ne furent pas donnez aux hommes, auant le deluge. Ce qu'encore que ne puisse parauanture estre refuté par aucun tesmoignage de l'écriture, à neantmoins esté dit légèrement, contre l'autorité de tous les autres qui en ont escrit. S. Hierosme aussi sur le quatrième chapit. de l'Epistre aux Ephesiens, recite l'opinion d'aucuns, qui semblent auoir pensé, que les Anges ne furent pas donnez aux hommes auant l'Ascension de Iesus Christ au Ciel: & qu'il les enuoya comme en sa place. Mais

*Quand
ils furent
donnez.*

on-ela est aisément refuté par les paro-
 sia-es de Iesus Christ: leurs Anges voyét
 n la-ousiours la face de mon pere. La
 ch-eptième question est, quand c'est
 tes-à vn chacun les Anges sont don-
 tre-vez. Origene en l'Homelie cinquié-
 ure-ne sur saint Matthieu, dit qu'au-
 en-uns ont pensé qu'à personne n'est
 ion-né Ange, sinon apres le Baptes-
 ges-me: d'autant qu'auparavant, l'on est
 nce-ous la puissance du diable. Il semble
 ble-que saint Chrysostome ait suiuy la
 les-nesme opinion en l'Homelie loixā-
 hó-e sixième sur saint Matthieu. Au-
 ore-uns ont estimé qu'ils sont donnez à
 fu-hacune personne d'aussi tost qu'el-
 ri-e est conceüe au ventre de la mere.
 re-Et ce fut l'opinion d'aucuns Scho-
 les-astiques: comme recite Bonauen-
 ol-ure au 2. des Sentences distinction
 de-1. partie 2. question troisième. Mais
 o-ous les autres ont suiuy l'opinion
 oir-le saint Hierosme sur le dix-huictié-
 pas-ne chapitre de saint Matthieu, qu'à
 en-out chacun est donné l'Ange gar-
 n'il-lien, incontinent qu'il est né. La
 ais-quiètième question est, si à l'un

TRAICTE' DES ANGES,

en sont donnez plusieurs, à l'autre
moins. De cela les Theologiens ne
disent rien : mais il me semble que
de l'escriture il se collige, que par
certaine loy comme ordinaire à
chacune personne bonne ou mau-
uaise en est donné deux, mais aux
amis de Dieu par quelque sienne li-
beralité, communément sont don-
nez plusieurs Anges. Car cela me
semble estre signifié par cest exem-
ple au quatrième des Roys, cha-
pitre saizième : Ils sont en plus
grand nombre avecques nous
qu'avec eux. Et semblablement
ce que nous lisons au Pseaume 33.
L'Ange du Seigneur enuoyera à
l'entour de ceux qui le craignent &
il les deliurera : les Hebreux lisent,
l'Ange du Seigneur campera tout
autour de luy, comme s'il disoit,
pour deliurer les iustes, il ne vien-
dra pas seul, ains amenera avec luy
vne armee d'Anges. Le mesme se
collige du Pseaume nonante, il a
donné charge pour toy à ses An-
ges, afin qu'ils te gardent, &c.

*Aux bons
plusieurs
Anges
gardiens.*

comme si particulièrement les An-
ges gardoient les iustes. Car saint
Hierosme à tres-bien noté sur le
quatrième chapitre de saint Mat-
thieu, que le diable proposant ce
passage à Iesus Christ, l'accommo-
da mal à luy, attendu qu'il se de-
voit entendre de l'homme iuste, &
non de Iesus Christ, qui estoit Dieu.
Les Theologiens croient proba-
blement aussi qu'aux hommes pu-
bliques sont donnez plusieurs
Anges pour leur garde, & non aux
priuez. La neuvième question est,
attendu qu'aux hommes sont don-
nez plusieurs Anges, s'ils sont tous
pareils en dignité. Laquelle que-
stion est née des paroles de saint
Matthieu dixhuiet: leurs Anges
voyent tousiours la face de mon
Pere, comme si les autres ne la
voyoient pas. Et veritablement
Origene en l'Homelie trente cinq,
sur saint Luc, par ces paroles a
confirmé son erreur: que les An-
ges heureux, quelquesfois pour la
negligéce qu'ils employoient à gar-

*Si les
Anges
gardiens
sont pa-
reils.*

TRAICTE' DES ANGES,
der les hommes, perdent leur bea-
titude. Car il pense que le sens fut
que les Anges des enfans voyēt tou-
siours la face de Dieu, d'autant que
les enfans ne pechent pas : mais les
Anges des hommes la voyent quel-
quefois, & quelquefois ne la voyent
pas, d'autant que les hommes pe-
chent quelquefois. Mais ceterreux
a esté refuté. Sainct Chrysostome
en l'homelie soixante sixième sur
sainct Matthieu est en opinion que
tous les Anges heureux ne voyent
pas la face de Dieu, ains ceux seule-
ment qui sont du suprême ordre, cō-
me plus proche : & que le sens est
leur Anges voyent tousiours la face
de Dieu, c'est à dire, ils ont des An-
ges gardiens du suprême ordre plus
haut que tous les autres. Ce qu'il
verifie par l'effect, d'autant qu'ils
voyent la face de Dieu. Cecy en-
core est desia refuté. D'autant que
tous ceux qui sont heureux voyent
la face de Dieu. Theophilacte en
ces Commentaires pense que voir
la face de Dieu, soit le mesme, qu'a-

voir Dieu propice. Et, que les Anges des enfans voyent tousiours sa face, signifie auoir Dieu appaisé à ceux qu'ils gardent, d'autant qu'ils ne pechent pas. Et les autres n'en sont pas de mesme, parce que les autres hommes pechent. Par aduanture Dieu n'a pas voulu en cet endroit preferer les enfans aux autres hommes, ains les deffendre seulement (d'autant qu'ils sembloient deuoir estre en nulle estime) d'autant qu'ils sont en estime enuers Dieu qui leur donne des Anges voyans tousiours sa face.

La dixième question est: si les hommes sont quelquefois delaissez des Anges qu'ils ont pour gardiens. *Si les Anges gardiens abandonnent les hommes.* Origene dit en la seconde Homelie sur Hieremie, & saint Bernard en la septième Homelie, sur le Cantique des Cantiques, que toutes les fois que nous pechons, les Anges gardiens se partent d'auec nous, selon ce qui est escrit au Pseume quatre vingts sept. Tu as esloigné mes amis de moy. Et encore,

TRAICTE DES ANGES,
tu as chassé loin de moy ceux de ma
cognoissance. Et au Pseaume trente
sept, ceux qui estoient pres de moy
s'entindrent loin. Laquelle allego-
rie n'est pas à refuser, combien que
le sens de la lettre soit autre. Les
autres ont creu que les Anges ne
s'en vont point, sinon lors qu'ils
voyent que c'est fait du salut de ceux
qu'ils gardent. Ainsi l'estime Ri-
cardus au second des Sentences, di-
stinction vnziesme. Les autres ont
dit qu'ils ont accoustumé de s'en
aller de ceux qu'ils voyent desia
confirmez en grace, & ne pouuoir
pecher, comme fait Altissidoren-
sis au second liure de la somme de
Theologie. Mais la commune sen-
tence des Theologiens est que les
Anges s'en vont bien quelques fois
de place, ne laissant pourtant pas
leur office. S'en vont aussi quel-
ques fois d'autant qu'ils relaschent
le soin & cure de garder les hom-
mes. Car en cette maniere aussi
Dieu est dit s'en aller d'auec les pe-
cheurs. Ils verifient cecy de ces pa-

roles d'Esaye, chapitre cinquième:
 I'osteray sa haye, & il sera foulé:
 c'est à dire, i'osteray la garde des
 Anges & ils pecheront à leur fan-
 tasie. Et des paroles de Hieremie,
 chapitre cinquante & vn, nous
 auons medicamenté Babylon, & elle
 n'est point guarie, delaissons là, &
 allons vn chacun en son pays. Car
 il semble que ce sont les Anges qui
 parlent, lesquels y estoient enuoyez
 de Dieu. La vnzième est, si les
 Anges se faschent aucunement pour *Si les*
 les pechez ou aduersitez de ceux *Anges*
 qu'ils gardent. Saint Ambroise au *gardiens*
 cinquième liure des Epistres, Epi- *se faschent*
 stre vingt huitième, estime que les
 Anges se faschent non seulement
 pour les pechez, ains de leur mes-
 me office de gardiens: saint Bona-
 uenture dit aussi que quelques
 Scholastiques ont esté de ceste opi-
 nion, sur le deuxième des Senten-
 ces, distinction II. seconde partie
 question 3. Ce qu'ils prouuent pre-
 mierement par Esaye chapitre 33.
 les Anges de paix pleureront avec

TRAICTE' DES ANGES,

rement, & du 15. chapitre de S Luc: les Anges se resiouyffent sur vn pecheur faisant penitence, &c. Car si vne nouvelle ioye arriue aux bons Anges de la penitence des pecheurs, pourquoy ne leur arriuera douleur de leur impenitence? Au surplus il est bien certain qu'il y a aux bienheureux Anges aucune douleur cōiointe avec quelque perturbation. & toutesfois qu'il y a certaine douleur, c'est à dire quelque desplaisir, tel que Dieu le recoit de nos pechez. La dernière question est, en quel sens il faut prendre ce qui se dit que les Anges gardiens combattent entr'eux: comme nous lisons en Daniel chapitre dixième. S. Hierosme aux Commentaires sur ce passage, & Theodoretus en l'oraison 10. sur Daniel. Et saint Gregoire au 17. liu. des Morales ch. 7. respondent, que les Anges combattēt entr'eux, non d'eux mesmes, & comme avec des armes, ains par les merites, ou pechez de ceux qu'ils gardent. Il est bien dit que les Anges viennēt les vns contre les au-

*Douleur
des An-
ges.*

*Comme
les An-
ges gar-
diens cō-
battent
entr'eux.*

res (dit S. Gregoire) d'autant qu'ils
 cōtredisent entr'eux les merites des
 passions qui leur sont subiettes. Car
 comme vn chacun prie pour celuy
 qu'il garde, & comme celuy duquel
 les merites sont plus grāds, surmon-
 te, il est dit aussi que son Ange a
 vaincu. La 2. office des bons Anges
 est (comme nous colligeons de l'Es-
 criture) d'estre enuoyez faire quel-
 que chose, encore qu'ils ne soient
 pas gardiens. Les Theol. disputent,
 de quel ordre les Anges ont accou-
 stumé d'estre enuoyez. Et veritable-
 mēt S. Denis Arcopagite au c. 13. de
 la Hierarchie Ecclef. & S. Th. en la
 pre. par. que. 112. ar. 2. avec plusieurs
 autres Theologiens, ont pensé qu'il
 n'y a que les Anges de la plus basse
 & moyenne Hierarchie qui ayent
 accoustumé d'estre enuoyez: & que
 les autres assistent tousiours à Dieu.
 Selon les paroles de Daniel au ch. 7.
 Les autres ont dit que iamais Anges
 ne sont enuoyez que de la plus basse
 Hierarchie. Et de cette opinion saint
 Thom. fait mentiō au deuxiēme des

TRAICTE' DES ANGES,
Sentences , distinction dixième,
question troisième , & Bonauanture
en la mesme distinction question
deuxième les autres ont dit que tous
entierement sont enuoyez. Et ç'a
esté l'opinion du maistre des Sen-
tences distinction dixième. Et de
Propositus autheur de ce temps là,
& d'Alfissidorensis , comme reci-
tent les Scholastiques en la mesme
distinction. Et ie iuge cette opinion
tres-vraye car saint Paul aux Ephe-
siens chapitre premier , sans excep-
tion les assure , tous esprits ser-
uans enuoyez au ministere. Mais il
parloit lors aussi des Seraphins qui
sont au suprême ordre : car il les a-
uoit nommez flammes de feu. En-
outre , quand Dauid dit au Psau-
me cent trois. Qui fait les Anges les
vents , & ses ministres le feu brus-
lant , ouuertement par le feu brus-
lant signifie les Seraphins estre en-
uoyez aux hommes mesme, comme
ministres de Dieu. Dauantage , en
Esaye chapitre sixième, nous lisons:
que l'un des Seraphins fut enuoyé

Maldo-
nit.

pour nettoyer les leures d'Esaye. On
 peut adiouster, qu'à tous les ordres
 des Anges est attribué le nom d'An-
 ge, qui signifie messenger: ils sont d'oc
 tous messagers, ce qu'ils ne pour-
 roient estre, s'ils ne sont enuoyez.
 Le troisiéme office est d'annoncer: *3. Office*
 mais tous les Anges qui sont enuo-
 yez ne sont pas enuoyez pour annō-
 cer, ains quelquefois pour faire au-
 tre chose. Car l'Ange qui luitta a-
 uec Iacob, n'estoit pas enuoyé pour
 annoncer, ains pour luitter. Et
 l'Ange enuoyé au fils de Tobie, ne
 fut pas enuoyé pour annoncer, ains
 pour le conduire. Leur quatriéme *4. Office*
 office est d'offrir nos prieres à Dieu.
 Comme nous apprenons par le li-
 vre de Tobie chapitre douziéme.
 Lors que tu faisois tes prieres avec
 armes, & enseuelissois les morts:
 Et laissant ton disner tu cachois en
 la maison les morts, pendant le
 jour, & les enseuelissois la nuit:
 J'ay présenté ta priere au Seigneur.
 Et du huitiéme chapitre de l'Apo-
 calypse. Et l'autre Ange vint & de-

TRAICTE' DES ANGES,

meura deuant l'Autel ayant vn encensoir d'or, & il luy fut donné plusieurs choses à brusler pour donner des oraisons des saints. Leur cinquième office est, de prier pour nous. Comme nous colligeons du premier chapitre de Zacharie : là où l'Angel prie Dieu en ces paroles : Seigneur des armées iusques à quand n'auras-tu point pitié de Hierusalem, & de ses villes de la Iudee, &c. Et cela même signifie cet autre office, d'offrir nos prieres à Dieu. Car ils ne les offrent pas pour autre occasion, sinon pour aider aux nostres, y adioignant les leur. Autrement quel besoin est-il d'apporter nos prieres aux oreilles de Dieu ? Et parce Calvin même a esté contraint de confesser ce cy au liure troisième des Institutiō chapitre vingtième. Leur sixième office est d'inciter les hommes à bien faire. Ce que nous colligeons des paroles de Iacob au Genese quarante-huitième chapitre. Où il declare qu'il a esté gouverné par l'Ange en toute sa vie. Et du liure de Tobie chapitre

5. Office.

6. Office.

où l'Ange a exhorté le fils de To-
 bie, qu'auant s'approcher de sa nou-
 uelle espouse, il appaisast Dieu par
 priaisons. Et de la 2. Epistre aux Cor.
 chap. 12. là où saint Paul dit qu'il
 est incité par l'Ange malin, à mal-
 faire. Et de là il se collige au contrai-
 re que les hommes sont beaucoup
 plus incitez à bien faire par les bons
 Anges. Leur septième office est de
 donner les recompenses aux bons & 7. Office.
 punitions aux mauuais comme mi-
 nistres de Dieu. Conduisans les bons
 au lieu de la recompense, & les mau-
 uais au lieu du supplice: comme il se
 cognoist par S. Luc chapitre sixième.
 Il est arriué que le pauvre mourut,
 & fut porté par les Anges au sein
 d'Abraham. Saint Hierosme aussi
 aux Commentaires sur le septième
 chapitre de Daniel, tesmoigne que
 les meschans sont portez en enfer
 par les mauuais Anges. L'office des
 Anges (dit-il) est double: d'aucuns
 qui president aux recompenses des
 iustes: des autres qui president aux
 tourmens des mauuais. Le mesme

TRAICTE^r DES ANGES,

semble dire S. Ambroise au liure 5.
Epistre 21. Combien que l'opinion
vulgaire des Theologiens est que
les bons sont conduits au lieu de la
recompense, par les bons Anges: Et
les mauuais par les Anges mauuais,
au lieu du supplice. Le 8 est d'assister
à Dieu & le seruir comme nous li-
sons en Daniel cha. 7. Or les Theol-
doutent si c'est vne mesme chose as-
sister & seruir: Et la plus grande par-
tie estime qu'autre chose est assister
à Dieu: autre chose est luy seruir.
Et qu'assister est comme accompa-
gner Dieu: mais ministrer, est estre
enuoyé pour faire quelque chose.
Quant à moy i'estime que c'est en-
tierement tout vn: d'autant que ie
trouue ceste hebraïque repetition
signifiante vne mesme chose. Leur
neuſième office est de benir &
louier Dieu: comme nous lisons au
Pseaume cent deux. Benissez Dieu
tous ses Anges: Et au Pseaume cent
quarante huiſt. Benissez, tous ses
Anges, &c. Leur 10. office est, que
nous lisons en l'escriture qu'ils ba-

3. Office.

Assister
& seruir.

9. Office.

10. Offi-
ce.

aillent pour les hommes, non seule-
 ment contre les ennemis spirituels,
 mais contre les hommes encore : cō-
 me en Exod. 33. Dieu promet que
 par l'Ange il extirpera toutes les na-
 tions qui faisoient la guerre aux Iuifs.
 Et au 4. des Roys 19. ch il dit qu'un
 ange, en vne nuit tua 185 mil de
 ceux de Syrie. A cecy appartient aussi
 autre office, que les Anges meuuent
 les corps naturels & les changent
 quand besoin est. Car par le ministere
 des Anges, Dieu a de coustume d'ē-
 voyer la peste. Comme il se collige
 au 2. des Rois, ch. 24. Et parce tous
 les miracles faits par Moysse en l'E-
 xode (comme pense saint Augustin)
 ont esté faits par les bons Anges:
 comme les miracles des Magiciens
 furent faits par les mauuais Anges.
 Nous lisons aussi en Daniel chapitre
 xhuitième qu'un Ange transporta
 Daniel iusques en Babylone. Et par
 les Theologiens demandent aussi
 en ce lieu, si l'office de quelques An-
 ges est de remuer les ronds celestes.
 Lequoy il y eut quatre opinions.

*Miracle
 de Moysse
 & des
 Magi-
 ciens.*

TRAICTE' DES ANGES;

*Si les
Anges
meuent
les globes
celestes.*

La premiere d'aucuns qui penserent
le Ciel estre remué par le seul Dieu
De laquelle opinion saint Thomas
fait mention au second des Senten-
ces, distinction quatorzième que-
stion premiere, art. 3. Et Albert le
Grand en la mesme distinction, art.
sixième, laquelle opinion il assure a-
uoir esté de Ptolomeus & Alpetri-
gius Astrologues. Or encore que
cette opinion ne soit parauantur
pas vraye, elle a toutesfois quelque
espece de pieté. La seconde fut de
autres qui penserent que les orbes
celestes estoient meus par trois prin-
cipes, premierement de Dieu, com-
me d'obiet, qu'ils nomment desira-
ble: & apres, de quelque Ange qui
les pouffoit. En troisieme lieu, par
l'ame (qu'ils nomment) du Ciel, non
pas informee, ains assistée. Laque-
le opinion certains Theologiens, pre-
stimés estre d'Aristote, ont embras-
see, comme dit Albert le Grand en
la seconde partie de la somme, de
science merueilleuse de Dieu, traic-
vnzième, question cinquante troi-

membre 3. La 3. est de S. Thomas & de presque tous les Scholastiques qui croyent que le Ciel est meu par les Anges seulement, d'autant qu'ils pensent que ce fut l'opinion d'Aristote. Et ont accoustumé de la confirmer, premierement des paroles de Iob, chapitre neuvième sous lequel sont courbez ceux qui portent le Ciel, sçavoir est les Anges. Et de l'Ecclesiaste chapitre premier, l'esprit tournoyant tout poursuit, & se tourne en cercle, il parle du Ciel. Et par ce, il semble signifier par l'esprit que l'Ange mouue le Ciel tournoyant tout, & le meut en rond. Ils le verifient encore par tesmoignages des vieux auteurs. Saint Augustin au liure huitième du Genese selon la lettre chapitre vingtième enseigne que l'esprit se meut par temps, & nō pas par lieu : mais que le corps se meut & par temps & par lieu, doncques l'Ange meut le corps celeste. D'auantage le mesme saint Augustin au mesme liure, chapitre vingt troisième & 24. enseigne, que Dieu

TRAICTE' DES ANGES,
le Createur soumet la creature cor-
porelle à la creature spirituelle. E
S. Gregoire au 4. liure des Dialo-
gues, que Dieu meut les corps par
le ministere des Anges. Ceste opi-
nion fut encore des Hebreux, com-
me recite le Rabbir Mose au secōd
liure Moré, chap. 7. Et le Rabbir
Isaac, en l'explication du Dialogue
Mais l'autheur du liure de la co-
gnoissance de la vraye vie (quicōque
il ait esté: car on l'attribuē à S. Au-
gustin, au tome 9.) assure claire-
mēt que le Ciel est meū par les An-
ges. Ils verifiēt aussi par raisons, que
le Ciel, n'a pas d'ame, il n'est dōc pas
meū par soy, ains par autre qui le
pousse: Et que ce ne peut estre par
autre, que par vn Ange. En second
lieu, si le Ciel estoit meū par soy-
mesme, comme semblent estre
meuēs les choses pesantes & lege-
res, le mouuement du Ciel seroit
naturel Or il ne peut estre natu-
rel: d'autant qu'aucun corps na-
turel ne se meut lors qu'il est en
son lieu naturel. Il ne peut donc

naturellement estre e meue par loy.
 Tiercement, si le mouuement du
 Ciel ne se faisoit par vn Ange, ains
 procedoit naturellement du Ciel
 mesme, attendu que la loy nous
 apprend qu'apres la fin du monde
 le Ciel se reposera, il s'ensuiuroit
 que ce repos seroit violent au Ciel
 comme estant contraire au mouue-
 ment naturel. Mais cela est absur-
 de. Il ne se meut donc pas naturel-
 lement. La quatrieme opinion fut
 celle que i'estime plus digne des
 theologiens) de ceux qui ont pen-
 se que le Ciel estoit meue par le mi-
 nistere des Anges, mais par certai-
 ne vertu naturelle & propre. Et
 de ceste opinion saint Thomas a
 fait mention au second des Sen-
 tences, distinction quatrieme,
 question premiere, article troisié-
 me. Et Bonauenture en la mesme
 distinction, partie secóde, question
 deuxieme: Car en premier lieu, la
 contraire opinion ne semble pas
 auoir esté introduite aux escoles,
 non d'autant qu'elle a esté d'Ari-

*Contre sa
propre
opinion.*

TRAICTE' DES ANGES,
stote, & cela de soy mesme est vn
grand vice. Et apres quand bien elle
pourroit auoir quelque authorite
par Aristote, elle ne l'auroit pas
maintenant. D'autant qu'Aristote
n'a pas dit pour autre occasion que
le Ciel estoit meu par les Anges, si
non parce qu'il a pens   qu'une ver-
tu finie estant en vn corps, ne pou-
uoit mourir par infiny temps. En
par ce il colligea le Ciel ne pouuoit
estre meu de soy, parce qu'il pen-
sa son mouuement deuoir estre e-
ternel. Mais maintenant nostre re-
ligion nous apprend, que le mou-
uement du Ciel ne sera pas eternal
doncques Aristote mesme s'il fust
deuenu Chrestien, eust chang   d'o-
pinion. Tiercement ce princip
d'Aristote est faux, qu'une vertu fi-
nie, corporelle, ne puisse agir par
temps infiny: car par son opinion
mesme la vertu d'illuminer au So-
leil est corporelle & par son adui-
il illuminera par temps infiny. D'a-
uantage, il n'est venu en l'entende-

ment d'aucun des anciens : que ie
 cache , de dire que le Ciel fut meu
 par les Anges : & l'escriture ne fait
 presque aucune mention de cecy,
 cela n'est donc pas le deuoir d'un
 Theologien de l'asseurer. l'ad-
 vantage encor qu'il semble estre con-
 tre toute Philosophie & raison,
 d'attacher aucunement des creatu-
 res spirituelles tres-excellentes, aux
 mondes celestes, à ce que comme
 quelques potiers ils les tournent.
 Aux argumens, ie respons ainsi : à
 ce passage de Iob chapitre neufié-
 me. Je dis premierement qu'en He-
 breux on lit autrement, sçauoir est
 que luy seront courbees les aydes
 d'hommes. Et le sens en est, qu'il n'y
 aucune puissance qui puisse estre
 comparee à celle de Dieu. Car les
 hommes mesme qui sont estimez si
 sçavans & ont accoustumé d'aider
 les autres seront pliez sous la puis-
 sance de Dieu.

*Responce
 aux ar-
 gumens
 contre.*

Qu'encores si nous voulions suiure
 nostre propre & commune version,

TRAICTE' DES ANGES,
ie respons que le sens est : sous le
quel sont pliez ceux qui portent le
rondeurs , c'est à dire les Princes
lesquels d'autant qu'ils gouuernent
tout le rond de la terre , semblent
porter la terre sur leurs espaules. E
c'est ce que ce mot semble signifie
en l'escriture: comme aux Hebreux
premier , & portant toutes chose
par sa puissante parole. Touchant
au passage de l'Ecclesiaste , ie res
pons ainsi , comme les Hebreux
interpretent qu'en ce lieu le mo
d'esprit ne signifie pas vn Ange
ains l'air. Car s'il signifioit vn An
ge , les mots n'auroient pas le sen
conuenable. D'autant que l'Ec
clesiaste vouloit prouuer qu'il n'y
a rien de nouveau sous le Soleil
& pour verifier cela , il n'a verita
blement peu prendre aucun Argu
ment des Anges. Ains a com
mencé d'argumenter par degrez
dés le Ciel iusques en la terre:& a di
premierement que le Soleil se leue
& se couche. Et apres , que l'esprit
(c'est à dire l'air qui est sous le
Cie

Ciel entourne tout & s'en reua à son
 cercle. Finablement que les riuieres
 s'escoulent dans la mer & en reuien-
 nent. Quant aux tesmoignages de
 saint Augustin & saint Gregoire,
 me mesbays que les Theologiens les
 ayent employez. Car ou ils ne preu-
 uent rien où ils preuuent plus que
 les Theologiens ne veulent, & que la
 raison mesme ne peut porter. Car
 lors que saint Augustin dit que
 l'esprit meut le corps par temps &
 par lieu. Il ne parle pas d'un corps
 celeste ains de tout corps: Et quand
 il dit que la creature corporelle est
 sujette à la spirituelle, il traite de
 toute creature. Et lors que saint
 Gregoire dit que Dieu gouuerne
 la creature corporelle par les Anges,
 il parle semblablement de tout le
 monde corporel. Il estoit donc ab-
 surde de colliger par ces paroles
 que la pierre ne se meut pas vers le
 bas, ne le corps celeste sinon par
 les Anges. Et quant à l'auteur du
 iure de la cognoissance de la vraye
 vie, ie respôs qu'à peine doit-il estre

TRAICTE' DES ANGES,

escouté en la Theologie , d'autant
 que ç'a esté quelqu'un fort recent
 qui n'estoit point homme de grand
 iugement ne de grande doctrine.
 Mais aux raisons qu'on apporte , ie
 respons qu'en vne mesme manie-
 re , en vne chose il n'y a pas vn seul
 mouuement naturel. D'autant que
 si l'on considere l'eau , entant que
 c'est quelque chose totale, naturel-
 lement elle est meuë vers le bas : Si
 l'on la considere entant que c'est
 certaine partie de l'vniuers, elle mō-
 te aussi naturellement , comme ie
 pense pour remplir le vuide, de peur
 que la liaison de l'vniuers ne se re-
 soluë. Je dis de mesme que si le ciel
 est considéré , entant que quelque
 corps naturel , il ne peut estre meu
 naturellement en son lieu naturel.
 Et leurs raisons ne verifient autre
 chose que cela. Mais si on le confi-
 dere entant que quelque partie de
 l'vniuers , il est meu naturellement
 pour la conseruation de l'vniuers.
 Et parce lors que son mouuement
 ne fera point necessaire pour cette

*Le Ciel se
 ment na-
 turelle-
 ment.*

fin , il se reposera lors naturellement.

D E S D E M O N S.

LE traicté des demons est de trois parties. En la premiere il faut parler du peché par lequel les demons ont esté faits mauuais. En la deuxiesme, de la distinction & difference des demons. En la troisieme de la puissance, actions, & deceptiós d'iceux. La premiere partie se termine par sept questions. La premiere, quel fut le peché des Anges : La 2. si quelqu'un d'iceux pecha le premier. La troisieme si celuy là fut auteur du peché aux autres. La quatrieme qui furent les autres Anges qui ensuiuirent le premier pecheur. La 5. combien grand a esté le nombre de ceux qui pecherent La 6. s'ils pecherent de maniere, qu'il ne leur soit resté aucun remede de salut. La septiesme comment & quand ils furent punis de Dieu. De la pre-

TRAITE' DES ANGES,
miere question, il y eust 8. opinions
des Theologiës. La premiere & plus
ancienne, fut de ceux qui penserent
que le premier peché des Anges fut
la luxure: d'autant qu'ils descendirent
du ciel, pour abuser des femmes
qui estoient desia faites. En laquelle
opinion fut Iustin martyr. Et Tertulien
au liure de voiler les Vierges,
& Methodius au liu. de la Resurrection,
& en Sixtus liu. 5. de la Bibliothecque.
Et S. Ambroise en la 1. Apologie, pour
Dauid, & au 1. liure des Vierges:
& Sulpitius Seuerus tout au commencement
du premier liure de l'Histoire sacree.
La 2. fut de Lactance qui semble auoir
pensé que tous les Anges ne pecherent
pas par luxure, ains aucuns seulement
qui auoient esté donnez gardiens aux
hommes auoir esté attirez à coucher
avec les femmes. La troisieme fut
de l'Escot au 2. des Sen. distinct. sixieme,
question 2. article 2. Qui dit aussi que
la luxure fut le premier peché des Anges,
mais non la luxure de la chair, ains celle
de l'esprit,

d'autant que l'Ange ne se pleut pas assez en ces biens naturels. Et l'on a accoustumé de se mocquer de cette opinion aux escolles des Theologiens : combien qu'elle ait esté de Clemens Alexandrinus au liure Stromatum. La quatriefme fut d'autres qui pensent que leur premier peché fut l'enuie qu'ils auoient contre l'homme nouueau nay: pour l'auoir veu fait & formé à l'image de Dieu. Laquelle opinion est recitée par saint Augustin au liure quatrième de la Resurrection. Et par Cassianus en la collation huictième, chapitre neuuiesme. Or est-elle subtilement refutée par saint Augustin, que l'enuie naissante de l'orgueil n'est pas le premier peché. La cinquième fut celle qu'on attribuë à saint Bernard & à plusieurs Scholastiques, & nommément à Alexander en la troisième partie, question deuxiesme, membre troisième, que le premier peché fut, qu'eux sçachant que Dieu seroit fait homme, ils conçurent enuie

TRAICTE' DES ANGES,
contre l'homme. La sixiesme fut sans
doute du mesme saint Bernard en
l'Homelie dix-septiesme sur le Can-
tique des Cantiques. Que les Anges
furent enuieux de l'homme, preuo-
yans qu'il obtiendrait aussi grand
gloire qu'eux comme par apres Iesus
Christ dit: ils seront esgaux aux An-
ges de Dieu. La septiesme fut d'au-
cuns moins anciens, comme recite
Alfissidorensis au deuxiesme liure
de la somme Theologique, qui di-
rent que ce fut omission. Je m'esba-
his qu'ils ne cōsiderassent qu'ils n'a-
uoient rien qu'ils n'eussent receu de
Dieu. Cette opinion encore qu'elle
soit vraye, n'est pas subtile. D'autant
que les Theologiens ne nomment
pas peché d'omission, toute omis-
sion, ains celle seulement de laquelle
toute la vertu & nature consiste en
l'omission du precepte. Comme
de ne rendre pas le depost, lors qu'il
le faut rendre. Mais encore qu'au
peché des Anges il ait eu quelque
omission de consideration, ou d'au-
tre chose en icelle, parauenture que

toute la nature d'icelle n'y consistoit pas. La huitiesme (laquelle est seule vraie) fut que le premier peché fut orgueil. Et cela nous enseigne l'écriture au dixiesme chapitre de l'Ecclesiast. Le commencement du peché est l'orgueil. Et cela monstrent les paroles d'Esaye 14. Comment es tu cheut Lucifer qui te leuois du matin? Laquelle parole est dictée aux superbes. Et en Iob, chapitre quarante & vn. Il est Roy sur tous les enfans d'orgueil. Ceste opinion aussi a esté receuë par vne perpetuelle traditiō. Ainsi en escrit Basilius en l'Oraison de l'orgueil, saint Ambroise au 10. liure Epistre 83. & au troisieme Sermon, sur le Pseaume 118. & S. Augustin liure 11. du Genese selon la lettre chap. 14. & 16. & au liure 12. de la Cité de Dieu chap. 6. Et saint Chrysostome Homelie 15. sur saint Iean. Et saint Greg. au liu 3. des morales chap. 23 Et saint Hierosme sur le 16. chapitre d'Ezechiel. Et celuy qui fut autheur des questions à Antiochus question 6. Et Prosper liu. premier

*Origene
premier
peché de
l'Ange.*

*Comme se
doit pren-
dre l'en-
treprise
du diable.*

TRAICTE' DES ANGES,
de la vie contéplatiue chapitre troi-
sième. Et Damascenus liure deuxiè-
me de la foy chapitre quatrième. Or
les Scholastiques disputent en quel
sens se doit prendre que le premier
Ange ait peché par orgueil : c'est à
dire côme il faut entendre ces mots :
ie monteray au Ciel , & seray sem-
blable au tres-haut. Car le diable a
peu vouloir en plusieurs manieres es-
tre semblable à Dieu. En premier
lieu, en desirât que Dieu ne fust pas,
ains desirât estre vray Dieu luy mes-
me , esgal au vray Dieu. Seconde-
ment en ne desirant pas la vraye di-
uinité, ains quelque semblâce de di-
uinité, plus grande que naturelle mēt
il ne l'auoit: c'est à dire la felicité que
il auoit lors, mais l'auoir desiré sans
le moyen de Dieu & comme l'ayant
voulü obtenir Dieu le voulant ou
ne le voulant pas : pour le troisième
en desirant cette mesme semblance
non pas sans Dieu , mais toutes fois
sans consideration d'iceluy , c'est à
dire ne pensant pas qu'il l'auoit par
le moyen de Dieu: pour le quatrième

en desirant ceste semblance moindre que la sienne naturelle, ains la naturelle seulement qu'il auoit desirée en partie, voulant iouir d'icelle mesme sans Dieu. Pour le cinquième en desirant ceste mesme semblance de nature, non pas sans Dieu, mais toutesfois ne le considerant pas comme auteur de la nature. Doncques S. Thomas & plusieurs autres Scholastiques sont en opinion que l'Ange ne pecha pas autrement sinon qu'en ceste cinquième maniere il acquiesça moins en sa felicité naturelle, ne la reuerant pas, comme il deuoit, à Dieu. Mais quant à moy, les paroles d'Esaiye me persuadent fort de croire que l'orgueil de l'Ange fut plus grand. Car ces mots ie monteray au Ciel, & m'afferray sur les Astres, & seray semblable au tres-haut, sont d'un Ange non content de sa naturelle beatitude qu'il auoit, ains desirant quelque chose de plus grand. Quelqu'un demandera, que desira-il donc de plus? Je respons

*Maldon-
nat.*

TRAICTE' DES ANGES,
qu'il ne me semble pas probable
qu'il ait désiré d'estre Dieu en la pre-
miere ou seconde maniere susdictes.
Car qui croira vn Ange créé recen-
tement, auoir tant oublié toute la
science & cognoissance en laquelle
il auoit esté créé, que d'auoir désiré
ou que Dieu ne fut pas, ou qu'il fut
le vray Dieu, ce que ne se pouuoit
faire, non pas que la volonté ne
soit encore quelques fois des choses
impossibles comme saint Thomas
pense. D'autant que la volonté &
election est double: l'une preceden-
te qu'on nomme conditionnelle, cō-
me quand ie dis, ie voudrois qu'il
y eust vn autre monde. L'autre con-
secutiue, qu'on nomme efficace:
lors que non seulement quelque
chose est desirée avec condition,
ains absoluëment, de maniere qu'on
met la main à l'œuvre. Et par ainsi
si nous regardons à la premiere vo-
lonté & election, il me semble que
Scotus est de bon aduis au deuxies-
me des sentences, distinction sixies-
me, question premiere, quel Ange

peu auoir ceste peruerse volonté. Je
voudrois que Dieu ne fut pas, & que
il ne fust Dieu. Car ceste volonté &
élection encore qu'elle ne soit effi-
cace & absoluë, toutesfois elle suf-
fit pour faire vn tres-enorme for-
fait. Mais d'autant qu'en Esaye Lu-
cifer ne dit pas, ie voudrois, ains
l'une volonté & election efficace,
ie monteray : ie ne croy pas que le
premier Ange ait peché en la pre-
miere ou deuxiesme maniere, ains
en la troisieme desirant vne fem-
blance de la diuinité plus grâde que
la sienne naturelle, sans considera-
tion de l'Autheur duquel il la deuoit
recevoir.

LA SECONDE
QUESTION.

IL est euident par l'escriture que
quelqu'un des demons pecha le
premier. Et cela signifient les mots
d'Esaye ch. 54. Comment es-tu tom-
bé Lucifer: Et les paroles d'Ezechiel

TRAICTE' DES ANGES,

18. ch. Tu as esté Cherub. aux delices du Paradis. Et en S. Luc dixième Je voyois Sathan comme vn foudre tombant du Ciel. Et en S. Matthie 15. allez au feu eternal préparé au diable, & à ses Anges. Mais les Theologiens ont accoustumé de demander de quel ordre fut celuy qui pecha le premier. A laquelle question aucuns ont respondu, qu'il fut du plus bas ordre des Anges. Comme Laſtance liure 2 chap. 15. Et Damascenus liure 2. de la foy, chapitre 4. De laquelle opinion fait mention S. Augustin au liure vnielme du Genese selon la lettre chap. dixseptiesme. Les autres ont pensé que ce fut vn Archange: comme S. Ambroise aux Commentaires sur le 4 chap. de saint Luc. Les autres (& c'est maintenant l'opinion presque de tous) qu'il fut du superieur ordre de tous les Anges. Comme escrit Methodius aux reuelations chapitre premier. Et Chrysost. en l'Hom. d'Adam & Eue. Et en l'Hom. de la cheute du 1. homme, & S. Greg. au liure 32. des Mora-

*De quel
ordre e-
stoit le 1.
Ange pe-
cheur.*

des chap. 24. 25. & 26. Et Isidore au
 tiure premier du Souuerain bien ch.
 12. Il se peut encore demander com-
 ment se nommoit celuy qui premier
 pecha. Je respons qu'en l'escriture il *Comme il*
 a diuers nōs, mais n'en a aucun pro- *auoit nom*
 pre. Car il se nomme serpent au Ge-
 nese troisieme. D'autant que celuy
 qui deceut nos premiers peres est e-
 timé celuy qui pecha le premier, il
 est dit dragon en l'Apocalypse 12. 13.
 & 16. & 20. il est nommé Behemoth
 en Iob 40. il est nommé Leuiathan
 au mesme endroit. Et en Esaye cha-
 pitre vingt-sept il est nommé Lyon
 rugissant, en la premiere de S. Pier-
 re chapitre 9. il est nommé Lucifer,
 en Esaye 14. est nommé Cherub. en
 Ezech. 28. il est nommé Sathan, c'est
 dire nostre aduersaire en saint Luc
 10. il est nommé Beelzebub, c'est à
 dire prince des mouches, au 4. des
 Roys à cause d'un Idole consacré
 aux mouches. Il est dit diable c'est
 dire nostre agueteur, en S. Matthi
 5. Mais ces noms luy ont esté don-
 nez apres le peché. Et les anciens

TRAICTE DES ANGES,
ont pensé que son nom propre fu
Sathael comme si vous disiez, aduer
faire de Dieu. Et en ceste opinion es
sainct Chrysostome en l'homel. d'A
dam & Eue. Et en l'homelie de la
cheute du premier homme, au pre
mier tome.

TR O I S I E S M E Q V E -
stion, Si celuy qui pecha le
premier fut autheur de
peché aux autres.

SAINCT Thomas au deuxiesme
des sentences distinction sixies
me, question premiere, article deux
iesme recite (touchant cecy) trois
opinions. La premiere d'aucuns que
le peché du premier Ange n'estoit
differend que de la seule grandeur,
& non pour la duree ou cause. Ce
que semble estre contre l'escriture:
laquelle monstre par tout que celuy
qui pecha le premier fut autheur de
peché aux autres. Comme quand

elle dit en l'Apocalypse douzième
qu'il attirera avec soy la troisième par-
tie des estoilles, & en Job quarante
& vnième, qu'il est le Roy par des-
sus tous les enfans d'orgueil. La 2.
opinion fut d'autres qui penserent
que le peché du premier Ange pre-
ceda le peché des autres & de gran-
deur & de duree, & de cause, de ma-
niere qu'il fut la cause d'iceluy, d'au-
tant qu'il fut fait le premier. Ce qui
ne semble pas accorder à la raison.
D'autant que l'Ange ayât esté dam-
né au même moment qu'il pecha,
les autres n'eussent pas ensuiuy l'ex-
emple du premier qu'ils voyoient
damné si son peché eut precedé de
temps. La troisième opinion est cel-
le de S. Thomas au même endroit,
en la première partie question 62.
article huitième. Que le peché du
premier Ange precede nō de duree,
mais de grandeur & de cause, le peché
des autres, c'est à dire qu'il fut plus
grand, & la cause d'iceluy. Ce qui
s'accorde aux escritures. Mais les
theologiens ont disputé aussi com-

TRAICTE DES ANGES,

Comme le
pecheur
Ange fut
cause de
peché aux
autres.

ment celuy qui premier pecha fu
cause aux autres de pecher : Si ce fu
par le seul exemple, comme les Pela
giens disoient qu'Adam nous fu
cause de peché: ou si ce fut encore en
les incitant & pouffant au peché. E
de cela il y a deux opinions esgale
ment probablès. L'une de S. Tho
mas, & de presque tous les Scolasti
ques, lesquels estiment que celuy qui
pecha le premier, incita les autres à
pecher. L'autre est, de Ricardus &
d'aucuns Scholastiques sur le deux
ième, des sentences distinction fixié
me qui ont pensé que par le seul ex
ple de celuy qui pecha le premier, les
autres pecherent.

DV

AV

Opin

hours

es, au

et saint

sembl

Thro

ms, &

le seu

collati

collati

us les

aplos b

Epître

es Ang

incipa

de les

roles

mourre

z com

et des

QUATRIÈME QUES-
tion. De quel ordre estoient les
autres Anges qui pecherent.

Opinion des Theologiens a tous-
iours esté, que de tous les Or-
dres, aucuns pecherent. D'autant
que saint Paul aux Ephesiens sixiè-
me semble mettre entre les demons
les Throſnes, principautez, domina-
ons, & les autres Ordres. Il n'y a
que le seul Cassian que ie sçache, en
collation quatrième chap. 13. & en
collation 8. chapitre 8. qui dit que
tous les Anges qui pecherent furent
du plus haut Ordre: par les mots de
Epistre Catholique de saint Iude,
les Anges qui ne garderent pas leur
principauté, comme s'ils auoient
esté les premiers de tous. Et des
paroles du Pseaume 81. Mais vous
mourrez comme hommes & tombe-
rez comme vn des Princes, sçauoir
est des Anges comme il l'interpre-

TRAICTE' DES ANGES,
te. Au surplus les paroles de S. Iude
ne signifiēt pas qu'ils fussent les pre-
miers entre les Anges, ains S. Iude
nomme Principauté la dignité qu'ils
auoient estans au Ciel: comme il ex-
plique adioustant: ont laissé leur ha-
bitation. Ils ne sont donc nommez
par S. Iude Princes pour autre raison
sinon d'autant qu'ils auoiēt leur do-
micile au Ciel. Mais ce qu'est au
Pseaume 81. ne peut estre entendue
des Anges, d'autāt que les Hebreux
ne lisent pas Heloim, duquel nom ils
appellent quelquefois les Anges ain-
Sataim, c'est à dire les principaux
hommes. Et par ainsi l'on dit que
sens est: vous mourrez violentement
comme l'un des Princes, c'est à dire
des Rois. Ou bien que ce soit un ar-
gument du majeur, au moindre: at-
tendu que vous voyez qu'il n'y a au-
cun Prince qui ne meure, comme
pouuez vous esperer de tousiours vi-
ure?

CINQVIESME QVES-
tion, combien fut grand le nom-
bre de ceux qui pecherent.

Opinion des Chrestiens a tous-
 iours esté, & quasi tradition que
 troisième partie des Anges pecha.
 cause des mots de S. Iean en l'A-
 calypse chapitre douzième: il atti-
 avec soy la troisième partie des e-
 uilles.

SIXIESME QUESTION,
s'il a esté laissé aux demons
quelque temps de
penitence.

Este question a cinq parties.
 Car pour le premier il se peut
 demander, si en effet ils feront quel-
 quefois penitence, pour le second si
 en effet ils l'ont peu faire quelque
 fois, pour le 3. s'ils la peuuent faire

TRAICTE' DES ANGES,
maintenant encore. Le 4. s'ils
peuvent & n'ont peu, qu'en est ca
se. Le 5. s'ils sont esloignez de fa
penitence, que mesmes ils ne po
uent rien faire de bon. A la premie
partie Origene respondit que qu
quefois tous les demons feront p
nitence comme plusieurs authen
luy obijcent. S. Athanase au liure
la commune essence du Pere, du F
& du S. Esprit. Et S. Hier. en l'Ep
Druitus & sur le 14. chapitre d'E
chiel. Et sur le 5. chap. de Dan. & f
le 3. chap. de Ionas. Et S. Austu
au douzieme liure de la cite de Di
chap. dix huitieme & 24. Ce qu
colligeoit en partie de la part des d
mons mesmes: D'autant que le Ro
de Ninive (qui signifioit le diabl
fit penitence en Ionas troisieme ch
pitre, & le Roy Nabuchodonos
en Daniel cinquieme. De la part d
Dieu, il le colligeoit: d'autant qu
Dieu n'oubliera point d'vser de m
fericorde, & en son ire n'arrester
point ses misericordes: & ailleu
quand tu te feras courroucé tu t

quiendras de ta misericorde & ail-
rs : Il ne se courroucera pas eter-
nellement. Mais ces choses premie-
sont allegoriques, & ces dernie-
s'entendent des hommes, voire
de ceux qui vivent encore. Car
achant au damnez, l'escriture en-
gne, qu'il n'y a aucune esperance
salut pour eux. En l'Ecclesiaste
ap. 11. quelque part que tombe le
is, il sera là. Et en Esaye dernier
apitre, leur ver ne mourra pas, &
leur feu ne s'estaindra pas, & en saint
atthien 25. allez au feu eternal. En
que touche la seconde partie,
notus au deuxieme des sentences,
stinct. 6. question 2. article 2. a dit
quelque chose merueilleuse contre
opinion de tous : c'est que le pe-
né des Anges ne fut pas simple,
ns en grand nombre & diuers. Et
entre le premier, & les autres ils
ouuoient faire penitence s'ils euf-
nt voulu : laquelle opinion, par sa
ouueauté est refutée. Quant à la
oisiemo. tous les Theologiens sans
al excepter, ont dit, & la foy l'en-

TRAICTE' DES ANGES,

seigne aussi, que les demons ne peuvent maintenant faire penitence. Mais touchant à la quatriesme partie, les opinions des Theologiens furent fort differentes. Car ceux ont pensé que les diables n'ont pu ou ne peuvent faire penitence, cause que leur liberal arbitre moyé en celuy de Dieu & des hommes : Sçauoir est que le liberal arbitre de Dieu est immobile, & d'auant l'Electiō & apres. Le liberal arbitre des hōmes est muable auant & non apres l'Electiō. Mais le liberal arbitre des Anges est mobile auant l'Electiō, & apres l'Electiō immuable. Cette sentence est reuee par S. Thomas au deuxiesme des sentences distinction septiesme question premiere, article deuxiesme. Et est refutee d'autant que c'est redre vne raison pour la cause, car c'est le doute dont il est quest. Sçauoir est si le liberal arbitre des Anges est de telle maniere qu'apres l'Electiō ne se puisse remuer en autre partie. La quatriesme opinion fut d'autres

est qu'après le peché, l'Ange ne
 put faire penitence d'autant qu'il
 est indivisible: de maniere qu'à quel-
 chose qu'il s'applique il s'y atta-
 che tout entierement. Cette opi-
 nion aussi est recitée par saint Tho-
 mas au mesme lieu. Et est refutée.
 D'autant qu'encore que l'Ange soit
 indivisible de substance, toutesfois
 par la vertu de l'action il est divisi-
 ble: pouvant ou plus ou moins ac-
 tuer. La troisieme comme recite le
 mesme saint Thomas, fut de ceux
 qui ont pensé que les Anges ne peu-
 vent faire penitence d'autant qu'ils
 ne cherchent par l'intellect qu'ils nom-
 ment deiforme. Cette-cy est enco-
 re refutée. D'autant que la diffé-
 rence entre l'intellect de l'Ange &
 de l'homme n'est pas infinie. Et
 parce elle ne peut estre cause que
 l'Ange soit par sa nature sujet aux
 supplices eternels & infinis: & l'ho-
 me aux temporels. La quatrieme
 opinion est celle que saint Thomas
 suiuy en la premiere partie questio
 sixante quatrieme, article quatrie-

TRAICTE' DES ANGES,
me que les diables ne peuuent fai-
penitence, d'autant qu'ils sont
telle nature, que tout ce qu'ils a-
prehendent, ils l'apprehendent
immuablement: c'est à dire de ma-
niere qu'ils ne se peuuent departir
de leur opinion: tout ainsi que nous
apprehendons les premiers prin-
cipes. Cette opinion encore me sem-
ble à bon droit reprouuee par plu-
sieurs Theologiens. En premier
lieu d'autant qu'il s'ensuyuoit que
les demons n'auoient peu peche.
D'autant que saint Thomas con-
fesse, ce qu'est vray, que les demons
furent quelquesfois bons, & mer-
iterent la vie heureuse. Doncques
ils apprehenderent quelque chose de
bon: s'ils sont donc de telle nature
qu'ils apprehendent immuablement
ils ne pouuoient pecher. Et apres.
Il me semble bien incroyable que
maintenant les diables n'ayent autre
opinion que lors qu'ils pecherent.
Car qui doute qu'à present Luci-
fer ne cognoisse qu'il ne peut pas
monter au Ciel, & estre semblable

au tres-haut? pour le troisieme que
 S. Thomas aussi dit, que les demons
 pecherent par inconsideration, &
 non par vraye apprehension d'aucu-
 ne chose. Or il n'y a rien qui empes-
 che que le diable ne considere à pre-
 sent ce qu'auparavant il n'auoit pas
 consideré, combien que parauenture
 il apprehende immuablement. Ce
 ne peut donc estre la cause pour la-
 quelle les demons ne font pas pe-
 nitence. En 4. lieu, tous les anciens
 auteurs enseignent que les bons
 Anges ne peuuent perdre la beati-
 tude qu'ils ont: non pas à cause de
 leur nature, ains à cause de la grace.
 Donques la nature des bons Anges
 n'est pas telle, qu'elle apprehende
 immuablement. Encore moins donc
 elle des mauuais Anges. La 5. opi-
 nion fut d'aucuns qui penserent que
 les demons ne pouuoient faire pe-
 nitence, d'autant que Dieu engen-
 dre en eux de necessité vne hayne
 contre sa diuinité: par causes necessaires
 & non libres concurrentes pour en-
 gendrer vne hayne. Laquelle opinion

TRAICTE' DES ANGES;
(n'ayant point d'auteur) refute Ga-
briel Biel au deuxiesme des senten-
ces, questiō premiere, article septies-
me. La sixiesme fut presque sembla-
ble du mesme Biel au mesme lieu, &
d'Occam au deuxiesme des Senten-
ces, question dixneufiesme, quolibet
premier question quatorzieme. Que
les Anges n'attirent pas de necessité
la haine de Dieu : mais toutesfois
que Dieu conserue en iceux neces-
sairement cette haine. Et parce qu'ils
ne se peuuent departir de leur mau-
uaise resolution. La septiesme fut de
Marcillus au deuxieme des Senten-
ces question 5. art. 3. Que Dieu en-
gendre certaine habitude aux de-
mons, laquelle les contraint d'auoir
le mesme Dieu en haine. Lesquelles
trois opinions sont indignes non
seulement de la langue & sens des
Theologiens, ains de leurs oreilles
encore. Car qu'est-ce autre chose,
sinon faire Dieu auteur de peché?
Voire & d'un tres-grand peché? la
huietieme fut d'un auteur qui es-
criuit trois liur. des merueilles de la

sainte Escriture au 3. tome des œuvres de S. August. lequel au liu. premier chap 2. enseigne que le diable ne peut faire penitence d'autant qu'il est cheut de trop haut. Et parce (dit-il) estant tombé il ne peut retourner, pour estre deceu d'un estat tres-haut. La dernière opinion fut comme i'estime de presque tous les auteurs anciens : que la cause pour laquelle les demons ne peuvent faire penitence, ne se doit point rechercher de leur nature, ains de Dieu. D'autant que Dieu ne leur donne pas la grace, encore qu'il la donne aux hommes. De cecy les anciens ont rendu diuerses raisons. La 1. d'autant que l'homme pecha par la persuasion du diable, & le diable sans la persuasion de personne: Ainsi l'escrit Greg. au 4. liure des Moral. ch. 9 Et S. Aug. aux Serm. de la Trinité : Le diable (dit-il) tomba par sa malice, l'homme fut prosterné par celle d'autrui. La 2. cause fut, d'autant que l'homme par son peché ruina toute sa posterité, & il n'estoit pas raisonnable que tout le genre hu-

TRAICTE' DES ANGES,
main perit. Et parce Dieu n'eust pas
tant de loin de racheter les Anges
pecheurs, que les hommes. Côme dit
S. Augu. en l'Enchiridion ch. 29. il a
pleu (dit-il) à Dieu Creat. & gouuer-
neur de l'Vniuers, que d'autant que
toute la multitude des Ang. ne s'e-
stoit pas perduë en le delaisant, cel-
le qui estoit perie demeurast en per-
petuelle perdition. La 3. est d'autant
que l'homme pecha par l'infirmité de
la nature humaine : & l'Ange non
pas de mesme. Ceste raison en ont
rendu S. Ambroise au Serm. 8. sur le
Pseau. 118. Isidore liu. 1. du souverain
bien ch. 12. Cassianus collat. 4. c. 14.
Damascen. 1. 2. de la foy ch. 3. La 4.
fut d'autât que le peché des demons
fut tres-grād, parce qu'ils voulurent
estre semblables à Dieu Et par ainsi,
tout ainsi que Dieu semble aussi de-
nier la grace de la penitence à qlques
personnes à cause de leurs enormes
pechez: ainsi la refusa-il aux demōs à
cause de ces meschâcetez tresgrādes.
C'est la cause qu'en rēd Chrysost. en
l'Hom. d'Adā & Eue. La 5. fut d'au-
tant qu'incontinēt apres le peché les

demōs furent hors du chemin : c'est
à dire hors du temps de meriter , ou
ne meriter pas : cōme sont les hōmes
apres la mort. Ceste raison en donne
Damascenus au li.2. de la foy, cha.4.
ce qu'est (dit-il) aux hōmes la mort,
le mesme fut la cheute aux Ang. Et
si quelqu'un demande , Pourquoi
Dieu donna si brief tēps de la voye
aux Anges, & aux hōmes si long : ie
respons qu'il est vray semblable que
Dieu le fit pour la fragilité de l'hom-
me. Quelqu'un pourra obiecter que
S. Paul aux Colocens. ch. 1. semble di-
re que I.C. est mort pour les Anges.
En iceluy il fut son bon plaisir que
toutes choses fussent recōciliez, &c.

Ce passage dōna occasion à quelques
auteurs d'estre de cest aduis qu'ils
pensoient vrayement que I.C. estoit
mort non seulement pour les hōmes,
ains pour les Ang. Entre lesquels fut
S. Hier. aux Cōment. sur le 1. ch. aux
Eph. cōbien q̄ persōne n'ait dit qu'il
soit mort pour les diables, ains pour
les bōs Anges, ausquels ils estimoient
estre q̄lque coulpe : Selō ce qu'escri-

*Si Iesus
Christ est
mort pour
les An-
ges.*

TRAICTE' DES ANGES,

Iob au 15. ch. en les Anges il trouua mauuaistié. Les autres ont pésé qu'il estoit mort pour les bós Anges: non pas qu'ils eussét aucune coulpe, ains d'autant qu'ils en pourroient auoir. Par ainsi, côme par la mort de Iesus Christ les hommes ont esté deliurez du peché: ainsi ont-ils dit que les bós Anges ont esté confirmez en leur felicité. L'une & l'autre opinion me semble fausse. Et d'autant qu'il a esté verifié cy dessus qu'aux bons Anges n'a esté iamaís aucune' coulpe. Et d'autant que c'est chose absurde ce que Calvin a dit que par la mort de I. C. les Ang. ont esté confirmez en leur felicité: côme s'il ne l'estoiét pas auparauát. Les autres ont beaucoup mieux entendu que I. C. par sa mort auoit reconcilié les hommes & les Anges non pas à Dieu (d'autant que Dieu n'estoit pas courroucé aux Anges) ains entr'eux. Parce qu'auát que I. C. mourut les hómes seruoient au diable. Et parce les bós Ang estoient comme courroucez contre les hommes. Doncques lors que les hómes

par la mort de I.C. ont esté deliurez
 de la puissance du diab. la paix a esté
 aucunement faite entre les hommes
 & les Ang. Et que pour cela les An-
 ges auoient chanté à l'aduenement
 de Iesus Christ gloire à Dieu aux
 lieux tres-hauts: & en terre, paix aux
 homes &c. Ainsi le dit S. Chryso. en
 la 3. Hom. sur l'Ep. aux Collocēses, &
 au Serm. de l'Ascēsi. au 3. tome, & Isi-
 dore au 1. li. du souuerain bien ch. 12.
 & l'auteur des Cōment. sur l'Epist.
 aux Collocenses, attribuez à S. Hier.
 Et Primasius sur le 1. ch. aux Colloc.
 Et Theodoretus, & Theophilaetus,
 & Oecumenius sur le 2. c. de l'ep. aux
 Eph. Mais touchāt à la 5. part. de ce-
 ste 6. q. ie voy qu'il y en a 4. opiniōs
 des Theolog. l'Escot au 2. des Sent.
 dist. 7. quest. vniue: Et Gabriel au
 mesme endroit pensent que les de-
 mons peuuēt faire quelque bien mo-
 ralement, mais non meritoirement.
 Ce que n'a aucune probabilité d'au-
 tant qu'il est cōtre l'opinion de tous
 les vieux auteurs. S. Augu. ou qui-
 conque fut auteur du liu. de la foy à

*Si les
 Anges
 peuuent
 faire
 quelque
 bien.*

TRAICTE' DES DEMONS,
Pierre au troisieme chap. que les de-
mons sont tellement obstinez au ma-
qu'ils ne peuvēt penser rien de bien
D'autres disent qu'ils ne peuvēt rien
faire de bien, ains que plustost en
chacune de leurs actions ils pechent
de plus en plus: & se meritēt de plus
grands supplices. Et ce fut l'opinion
d'Alexāder en la 2. part. de la somme
de Theologie: & de Bonaventure au
2. des Sen. quest. 7. partie 1. & quest.
3. Et de Ricardus. Et de Tarentasius
au mesme endroit, Les autres cōme
S. Thomas en la 1. partie 2. quest 89.
art. 4. En la 2. 4. question de la verité
du 11. ar. & en la quest. 7. du mal, art.
9. ont bien pensé que les demons en
chacune de leurs actions pecherent:
mais que pour cela ils ne meritēt pas
de plus grādes peines. Qu'ils pechēt
bien d'autant qu'ils font cōtre la vo-
lonté diuine: mais qu'ils ne meritent
pas plus grandes peines d'autāt qu'il
sont hors de la voye: c'est à dire hors
du temps de meriter bien ou mal.
Les autres (entre lesquels est S. Aug.
en l'Enchiridion chap. troisieme)

pensent que les diables ne peuuent ^{Ne pen-}
 meriter plus grandes peines, ne pe- ^{uent me-}
 cher. Laquelle opinion me semble ^{riter.}
 fort probable.

QUESTION SEPTIESME
des peines des demons.

CESTE question a quatre parties:
 Car l'on demande communé-
 ment, si les diables commencerent
 d'estre punis incontinent apres le
 peché. Et apres de quel genre de
 supplices ils sont punis. Et puis si
 leurs peines sont eternelles ou non.
 Et finalement en quel lieu ils sont
 tourmentez. De la premiere partie:
 l'opinion de presque tous les anciens
 Theologiens fut, que les diables ne
 seront pas punis avant le iour du iu-
 gement. Car tous ceux qui ont pen-
 sé que les ames des hommes dam-
 nez ne sont pas punis avant la re-
 surrection, ont pensé cecy aussi.
 Comme Ireneus au liure 3. chapitre

TRAICTE^s DES ANGES,

21. & liu 5. Et Iustin au Triphon q
75 & 76. de celle que les Gétils pro
posoiét aux Chrest. Et Tertulien au
li. 4. contre Marcion, & au li. du tes-
moignage de l'ame, & au cōmence-
ment du liure de la Trinité. Et Ori-
gene Homel. 7. sur le Leuitique, &
Laſtance au liure 7. chap. 21. Et Vi-
ctorinus martyr aux Commentaires
sur le 6. ch. de l'Apoc. Et Chrysoft.
Homelie 9. cōtre les Iuifs, Hom. 39.
sur la 1. Epistre aux Corinthiens &
Homel. 28. sur l'Ep. aux Hebreux, &
l'Autheur de l'œuvre imparfait
Homel. 34. sur S Matth. Et S. Amb.
au 2. liure de Cayn & Abel ch. 2. Et
au liure du bien de la mort, ch. 10. &
11. Et Prudétius en l'hymne pour les
defuncts, & en l'autre des dix Mar-
tyrs de Cesar Auguste. & Aretas sur
le 6. chap. de l'Apoc. Et Theodoret
& Theophilaſte. Et Oecumenius
sur le 11. chap des Hebreux. Et Eu-
thimius sur le 25. chap. de S. Luc, &
l'autheur des questions à Anthio-
chus attribuees à Athanasius, quest.
160. Et l'autheur du liure de l'esprit

& de l'ame faussement attribuez à S. Augustin ch. 48. Et encore mesme l'on dit que Iean 22. Pape de Rome par decret public confirma ceste opinion : finablement c'est iusques aujourdhuy l'opinion des Grecs, & des Armeniens, des Anabaptistes, & des Caluiniens. Il semble que ceste opinion se puisse trouuer par 2. témoignages de l'escriture : l'un de la 2. Epistre de S. Pierre chap. 2. Si aux Anges pecheurs Dieu n'a pas pardonné: ains les ayans dechassez, avec les chaines d'Enfer il les a liurez aux plus bas lieux pour estre tourmentez, les reseruant au iugement, &c. l'autre de l'Epistre de S. Iude, mais les Anges qui ne reseruerent pas leur principauté, ains laisserent leur domicile, il les a reseruez sous les renebres attachez de liens eternels pour le iugement du grand iour. Ceste opinion n'est pas condamnée de soy (qu'il m'en souuienne) en aucun Concile : mais d'autant qu'une semblable a esté condamnée au Concile de Florence, touchant

1. Argument.

2. Argument.

*Responce
aux argu-
mentatiōs*

TRAICTE' DES ANGES,
les ames des hommes damnez, cette
cy encore semble condamnée, car si
les hommes mourans en peché, sont
incontinent tourmentez, il est beau-
coup plus croyable que les diables
le sont. Et mesmes attendu que les
supplices (comme Iesus Christ de-
clare au vingt-cinquesme de saint
Matthieu) n'ont pas esté en premier
lieu instituez pour les hommes, ains
pour les diables : allez dans le feu e-
ternel qui est appresté au diable, & à
ses Anges. Derechef, personne n'a
iamais nié que les bons Anges n'a-
yent desia la iouissance de la vie heu-
reuse. Il ne se peut donc nier que les
mauuais ne soient desia punis. A ces
deux tesmoignages de saint Pierre
& S. Iude, ie respons: Que pour trois
raisons l'escriture dit que les diables
sont reseruez pour le iour du iuge-
ment, combien qu'ils soiēt desia pu-
nis. La premiere est d'autant que les
peines qu'ils souffrent maintenant
ne leur sont point adiugees par vn
iugement public, ains par la priuee
sentence de Dieu. Or est-il necessai-

re qu'ils soient manifestez deuant le
 ege iudiciel de Iesus Christ comme
 es hommes encore: afin qu'ils ren-
 dent compte, non en priué, ains de-
 vant les Anges & les hommes. Et
 parce il est dit qu'ils sont reseruez,
 comme pour vne plus grande igno-
 minie. La seconde est d'autât qu'en-
 core que dés maintenant ils soient
 unis, toutesfois ils sont en outre
 plusieurs autres offices. Car ils tour-
 nent et les hommes en diuerses ma-
 nieres. Mais apres le iour du iugemēt
 s n'ont autre chose à faire que d'en-
 urer. La 3. est d'autant qu'encore
 u'ils soient maintenant punis, tou-
 esfois d'autant que (comme pense-
 ent quelques Theologiens) tous les
 iours ils meritent plus grandes pu-
 nitions, l'on dit qu'ils sont reseruez
 ce iour là auquel ils receuront la
 unition de leurs crimes. Combien
 ue cette opiniō ne soit vraye, tou-
 esfois ceste cy (qui est de tous les
 heologiens) est vraye, que les pei-
 es des diables seront plus grandes
 pres le iugement, qu'elles ne sont à

TRAICTE' DES ANGES,
present : non pas essentiellement
ains par accident. Et parce il est d
qu'ils sont reseruez , comme l'on d
estre reserué à la rouë celuy qui co
pendant est puny & gehenné. La se
conde partie de ceste question e
propre pour la fin du quatriesme l
ure. La troisieme est traictee des
cy dessus. Et à la quatriesme tous le
Theologiens respondent suiuant l'o
pinion de l'Escot aux Commentai
res sur le troisieme de l'Epistre de S
Iacques: Que les Diabes en quell
part qu'ils soient , soit en l'air , soit
sous la terre , endurent tousiours le
tourmens du feu. Tout ainsi que le
bons Anges lors mesmes qu'ils son
en terre , voyent tousiours la face de
Dieu.

*Les dia-
bles tous-
iours en
tourmens.
Les An-
ges tous-
iours en
felicité.*

F I N.



TRAICTE DES DEMONS

DU P. MALDONAT

Iesuite Espagnol, en
l'annee 1570.

*Escrit sous luy, faisant à Paris son
cours de Theologie.*



Nous auons accoustu-
mé de disputer en
Theologie contre les
Athées, contre les
Iuifs contre les Philo-
sophes contre les heretiques: Car
ce sont les genres d'aduersaires que
le Theologien a de combattre, pour
effendre la religion. Les premiers
d'eux, (qui ostent toute diuinité:)
comme ils sont fort estrangers & es-

TRAICTE DES DEMONS;

*Les athées
timides.
Iosué 6.
& 8.*

*Les Phi.
belliq.*

*Les sept
arts libe
raux.*

loignez de nostre religion: aussi for-
ils barbares & fort cruels, mais tou-
tesfois fort craintifs. Car comme les
Gabaonites, ayans entendu iadi-
la prinse par assaut de Hierico &
de Hay villes tres fameuses, pou-
conseruer leur vie, se rendirent
frauduleusement à Iosué chef de
Hebreux: ainsi les Athées procu-
rans (comme ils dient) la seule pai-
de la republique, ne se soucians en-
rien de la religion, se ioignent tou-
iours à la partie la plus forte. Mai-
les Philosophes sont belliqueux, &
ne se rendront iamais sinon vain-
cus par raisons: Comme les Cana-
nées, Amorrhéens, Hethéens, Phe-
résens, & Gergeséens ne se voulu-
rent iamais rendre à Iosué, qu'ils ne
fussent surmontez par armes, & for-
cez. Car i'estime que ces sept natiōs
là sont les sept arts qu'on nomme
liberaux: Desquels les Philosophes
furent armez. Et tout ainsi que Dieu
voulut que ceste partie de la terre
qu'il auoit promise aux Hebreux, en-
attendant que les vrais possesseurs

icelle arriuaſſent, fut habitee des
 sept nations ſuſdites, de peur que
 les Iſraëlites que Iosué y deuoit a-
 mener, ne trouuaſſent la regiõ incul-
 & ſterile. Tout de meſme il me
 ſemble qu'auant que Ieſus, non pas *Pſa'me.*
 fils de Naue, ains Chriſt, mit en
 poſſeſſion les Chreſt. vrais fils d'A-
 braham, de la terre de laquelle le pe-
 re luy auoit dit: ie donneray les gêts
 mon heritage, & ta poſſeſſion. Les cõ-
 ſeils de la terre, les Philoſophes par
 quelque permiſſion diuine, occupe-
 rent tout le rond de la terre: afin que
 par vne plus groſſiere culture, il pre-
 paraſſent les cœurs des hõmes pour
 receuoir la ſemence de la vraye reli-
 gion. Les Iuiſs voiſins de noſtre re- *Les Iuiſs.*
 gion, me ſemblent eſtre en noſtre
 adroiẽt ce qu'eſtoient entierement
 au leur, les Arabes, Ammonites, &
 Moſotiens comme recite Neemie. Car
 comme les Iuiſs d'vne main baſti-
 ſoient les murs de Hieruſalem, & de
 l'autre, repouſſoient les ennemis
 eſſuſdits: nous auſſi avec l'vn Teſt.
 comme avec quelque main edifions

TRAICTE' DES DEMONS,

l'Eglise: & avec l'autre Testamen
nous repoussons les assauts des Iui

*Heretiq.
plus dan-
gereux.*

Mais les Heretiques encores qu'
soient nais & nourris avec nous, e
mesme Eglise, quasi comme en me
me ville, & presque en mesme ma
son, sont de tant plus dangereux qu
les autres, comme les guerres ciu
les & domestiques sont pires qu
toutes les autres estrangeres. Et p

*Aux
Rom. der-
niere 2. d
Timotee
2.*

ce les deux Apostres saint Paul
saint Iean ont enseigné entier
ment à mesme intention & par me
mes argumens qu'il falloit fuir l

*1. Timot.
3.*

Heretiques avec plus de soin & c
diligence, que tous autres ennem

*S. Iean 2.
Epistre 2.
des Rois.*

de la religion. La guerre que nou
font les heretiques est telle que ce

*15.
2. des
Rois. 12.*

le d Absalon contre Daud, & de Jo
roboam, contre Roboam: leque
edifia le premier Autel, contre Au
tel: Et (ce qu'est le propre des here
tiques) diuisa la religion auparauan
entiere. Veritablement grands &
effroyables sont ces quatre genre
d'ennemis, desquels i'ay parlé, &
avec lesquels les Theologiens on

accoustumé de batailler : toutesfois
 sont hommes , chair & sang,
 me parle l'escriture. Lesquels ou
 ont ramenez à la vraye religion par
 auteurs Ecclesiastiques, ou sont
 crestez par les Roys Chrestiens avec
 nitiōs & par crainte, ou quelques
 is sont abolis par la seule lōgueur
 es temps: ou pour les mesmes guer-
 s dont ils ont accoustumé de tra-
 iller l'Eglise, ils sont estaints : ou
 r le mutuel discord, qu'ils ont en-
 eux, ils sont peu à peu deffaits. Et
 our bien gaillards qu'ils soiēt, tou-
 sfois estans hommes, encores peu.
 nt-ils estre veus, & euitiez par les
 ommes. Mais ce cinquième genre
 aduersaires duquel nous auons
 oposé de parler, encore qu'il soit
 esque passé sous silence par les
 heologiens, ou du moins traicté
 ec moins de soin & plus briefue-
 ent : est toutesfois beaucoup plus
 uissant & effroyable. Car nous n'a-
 ons pas meshuy à faire contre la
 hair & le sang, ains contre les Prin-
 es & puissances, contre les gouuer-

*Ruine des
 aduersai-
 res de l'E-
 glise.*

TRAICTE^s DES DEMONS,
neurs du mode de ces tenebres co
tre les choses spirituelles de mal
és lieux celestes. Les autres sont t
restres de nation : ceux-cy celestes
Les autres non pas en si grād nōbe
ceux cy innumerables: ceux là me
rent tous les iours, ceux cy ne p
uent mourir: Eux foibles, & de p
tites forces : ceux cy tant puissa
que l'escriture tesmoigne, qu'il
a aucune puissance en terre qui
puisse comparer à la leur. Les aut
sont souuent rudes & ignorans: ce
cy & de subtilité d'esprit, & d'ex
rience d'un tres-long tēps, non se
lement entendēt merueilleuseme
tous les artifices de cōbatre & dec
uoir: ains eux-mesmes lesont inue
tez, enseignez, augmentez. Ceux
meinent seulement la guerre inte
rieurement: ceux cy nous iette
les mesmes semences des guerres
dedans les plus interieurs sens d
nostre ame. Et (pour dire tout e
vn mot) ceux là sont hommes: ceu
cy malings Anges. Ces mauuais de
mons di-ic nous enuyans nostr

it (d'autant qu'ils ont perdu le
 r,) combien qu'ils exercent touf-
 rs leur cruauté contre le genre
 main , toutesfois principalement
 comme on peut voir) en certains
 eruales de tēps : mais nōmément
 de nostre ſiecle , plus que iamais.
 dant lequel (comme ſi le dernier
 r approchoit, auquel S. Iean a an-
 ncé en l'Apocal. Lucifer deuoit
 e deſſié) il ſemble que tous les au-
 s demons ſoient ſortis en lumie-
 des plus creuſes cauernes de la
 re , pour faire la guerre. De quoy
 nd ie recerche la raiſon en moy-
 ſme , ie n'en trouue qu'une ſeule
 eſt. la petiteſſe & deprauation de
 oy. Car la foy eſt celle ſeule par la-
 lle principalemēt tous les cōſeils,

La foy.

ides & efforts des diables ſont
 ſez. Et certes ce n'eſt point ſans
 ſe que S. Paul ne faiſant preſque
 nt mention des autres vertus , a
 ilu que nous fuſſiōs armez du ſeul
 uclier de la foy : avec lequel nous
 fuſſiōs eſteindre toutes les armes à
 du tres-malin, & parce quād nous

TRAICTE' DES DEMONS,
reduirons en memoire le decou
de tous les siecles, nous trouuerons
qu'aux temps qu'il y a eu moins
vraye & solide foy, en ces temps
Dieu tres-bon & tres-grād a don
plus de puissance aux diables d'
xercer leur cruauté sur les hommes
Auāt l'aduenement de I. C. en terr
par toute la terre il y auoit multitu
de grāde de demons, tellemēt qu'il
parloient par tout dans les idole
apparoissoient par tout, se faisoien
par tout adorer pour Dieux par l
miserables hōmes. Mais apres l'ad
uenement de I. C. cela c'est veu
lieux esquels ou la vraye foy n'esto
point paruenue encore, ou biē là
elle estoit deprauee par diuers
reurs, ou du tout perduē & esteint
de nostre memoire. Encore les de
mons parloient familièrement avec
ques les hōmes : Ce que nous auons
peu recognoistre & par les autres
histoires des Indes, & par les lettres
que nos Collegues les peres Iesui
tes qui y habitēt (ausquelles ie don
ne beaucoup de foy) nous ont escri

des mœurs de ces nations là. Or
 entendu que l'heresie esteint la foy,
 a esté obserué par personnes tres-
 ctes, ou que les auteurs & Secta-
 ars des heresies ont esté eux mes-
 es magiciens, ou que les arts de la
 magie ont tousiours succédé aux he-
 sies. Simon le 1. presque des he-
 iques, a esté si fameux en ces arts,
 qu'il en a eu le surnom de magicien.
 isebe aussi, auteur graue assure
 3. liure de son hist. chap. 26. que
 enander eust vn demon familier.
 nablement de Marc Valentinian,
 Pricillian, & de Carpocrates Ire-
 e escrit le mesme : S. Hier. en son
 oist. à Clezephont contre les Pe-
 giens, de Hermogenees, & Sulpi-
 us Seuerus au 2. liure de l'histoire
 eree : & de Berengarius aucuns as-
 arêt le mesme. Les histoires d'Es-
 gne recitent qu'apres que les Ar-
 ens eurent longuement demeuré
 Espagne, les diables y furent veus
 long temps deceuans les homes.
 ais apres cette cloaque de Sar-
 sins pleine de toute impieté, les

*Magie
 succede à
 l'heresie.*

TRAICTE' DES DEMONS,

arts de la magie y eurent tant d'a
croissance, que l'ignorance de tout
les autres sciences y estoit desia in
croyable, la Magie presque seu
estoit enseignée es escholes publi
ques. Encore voit-on auourd'huy
Salemanque les vestiges d'un colle
ge des arts magiques, lequel à peir
y a-il quatre vings ans que Ferdinā
cinquiesme ferma. En Boëme & A
lemagne l'heresie des Hussites fu
suiuie d'une telle tēpeste de demon
que les Sorciers donnoient plus d'al
fares en Allemagne que ne fai
soient les heretiques. De cecy peu
estre tesmoin fort suffisant Iacque
Speinger Allemand, & qui viuoit
de ce temps-là : lequel en a escri
vn liure entier. Iadis plus près d
France personne n'ignore qu'au
monts Apennins il n'y eut (& en
core auourd'huy) autant de Sorcie
res qu'il y a de femmes. Et c'est d'au
tant que les Vauldois heretiques
sont demeurez cachez iusques au
iourd'huy. Je ne voudrois pas qu'au
cun des Calvinistes s'offençast d

Vauldois.

ce que ie vois dire , ausquels certes
 i'aimerois mieux estre auteur de sa-
 lut que de scandale. Au surplus, cer-
 tainement i'estime que ces illusions
 de diables desquels nous sommes
 maintenant souuent trauaillez , sont
 sortis du mesme Lac de Geneue,
 duquel sont venuës à nous leurs he-
 resies. Car il a esté verifié que cette
 ville a commencé la premier d'estre
 troublée par les demons. Et d'au-
 tant que la petitesse d'icelle n'estoit
 parauenture pas capable de la mul-
 titude d'iceux croissant de iour à
 autre, i'estime qu'il est aduenu qu'el-
 les s'est aussi respanduë en nos villes.
 Pour moy ie pense qu'il y a cinq cau-
 ses pour lesquelles les arts magi-
 ques suiuent l'heresie. La premiere
 est : d'autât que les demons ont leur
 habitation dedans les heretiques,
 comme ils auoient anciennement
 dans les idoles. Et sainct Hierosme
 a tres-bien accoustumé de dire que
 le diable ayant veu par terre les ido-
 les esquels il habitoit auparauant , il
 a forcé avec les saintes lettres mes-

TRAICTE' DES DEMONS,

mes, des Idoles pires es cœurs des
heretiques. Cassian autheur graue &
ancien, en la collation septième cha
pitre trente-deuxième assure auoir
entendu vn diable, confessant que
par Arrius & Eunomius il auoit pu
blié l'impieté de la doctrine Sacrile
ge. Et par ce il est necessaire que cō
me la guerre estant finie, les gens de
guerre espars par tout se rendent
voleurs, assiegeans tous les passa
ges: de mesme les diables (estans les
heresies qui florissoient auparauant
abolis) cōme si les Temples esquels
ils estoient adorez, estoient ruinez
cherchant nouvelles habitations en
autres personnes. Car les diables (e
stans contrains de sortir de l'hom
me dans lequel ils habitoient) ont
accoustumé de faire ce que font ceux
qui fatiguez d'un long siege, sont
contrains de rendre le fort qu'ils
tenoient: ils demandent par leur ca
pitulation, qu'il leur soit permis de
se retirer en vn autre lieu. Ce que
nous cognoissons par l'exemple de
la legion qui demanda à Iesus Christ

Simili-
tude.

Il n'est permis d'être d'as les pour-
ceaux. J'ay veu (dit S. Jean en l'Apoc.
16.) de la bouche du dragon, & de la
bouche de la beste, & de la bouche
du faux prophete, sortir trois esprits
immodes comme sont les demons,
faisans des prodiges, & ils s'en vont
aux Roys de la terre pour les assem-
bler à la guerre. La 2. cause est, que
l'heresie à son commencement est
violente & vehemente du tout: mais
elle ne peut longuement demeurer
en mesme degré, outre ce que la pro-
vidence diuine ne le souffre pas. Car
encore les choses mesme se portent
de façon, que l'erreur ne peut lon-
guement imiter la verité. Et parce
il faut de necessité que toute here-
sie (si elle ne retourne prompte-
ment à la religion dont elle est par-
tie) degene, ou en la magie, ou en
l'extrême impieté de l'Atheïsme.
Car estant 2. causes pour lesquelles
principalemēt les hōmes sont rédus
heretiques, l'une est l'orgueil d'un
esprit trop gaillard, & qui ne croit
rien sinon ce qu'il void de ses yeux,

S. Mat.

thieu 8.

S. Marc

S. & S.

Luc 8.

Herésie

violente

au com-

mence-

ment.

TRAICTÉ DES DEMONS,

*Heretiq.
par or-
gueil.*

l'autre est certaine desreiglée curio-
sité & desir de nouveauté: il arriue
nécessairement que ceux qui par
orgueil ont esté faits heretiques
quand en l'ardeur de la premiere
invention de la secte qu'ils ont trop
soudainement embrassée ce qu'ils
iugeoient estre lumiere: le mesme
ardeur se refroidissant, ils ont trou-
ué que s'estoit tenebres, par dese-
speroir de trouuer ailleurs la verité, ils
ne croient rien du tout. Et ceux qui
la curiosité auoit poussé en heresie
voyans que ce que leur sembloit de
commencement nouveau s'enuieil-
lit vn peu, poussez de mesme curio-
sité, ils sont esmeus à prendre ac-
cointance & familiarité avec les de-
mons, & à apprendre & exercer
leurs sciences. La troisieme cause
est, qu'il semble estre naturel, que
tout ainsi que la peste ensuit la faim
ainsi l'heresie soit suivie de diuersi-
té d'arts curieux. Car l'heresie mes-
me est quelque faim de parole de
Dieu, en Amos 8. chapitre. Et com-
me en la cherté des viures les hom.

*Heretiq.
par cu-
riosité.*

mes sont contrainsts d'vser de viandes mal-saines (dont il arriue que les humeurs estās corrompus la peste s'engendre :) de mesme l'heresie estant en vigueur, ce que les hommes vsent du sens corrompu de l'escriture, ils tombent és arts magiques, qui sont comme pestes de l'Esprit. La 4. est que les demons ont accoustumé de s'ayder des heretiques pour deceuoir les hommes, comme de quelques belles paillardes. Car il est euident qu'en l'escriture, l'heresie est nommee paillarde, Esaye premier : comment a esté faite paillarde la cité fidelle ? Et parce, tout ainsi que les maquereaux lors que la beauté de la paillarde est decheuë, de paillarde en font vne maquerelle, de mesme les diables lors que la premiere beauté de l'heresie est tellement perduë qu'elle n'attire desormais plus tant les hommes en erreur les heretiques, ils en font des Magiciens. La cinquième cause est, la negligence des recteurs de l'Eglise. Car comme és champs sans culture

*Heretiques
paillardes.*

Similitudo

TRAICTE DES DEMONS,
les sautereaux s'engendrēt ordinairement, ainsi de l'indigence de la parole de Dieu les arts magiques naissent. Car aussi les sautereaux en l'escriture signifiant les diables en l'Apocal. 9. Et parce il semble estre conuenable à ce temps, ce que dit Ioël chap. premier : le restant des chenilles, le sautereau l'a mangé : & le restant du sautereau a esté mangé par la rouilleure : Car ce qu'estoit resté aux heretiques, les forciers par l'art des diables le depopulent : & ce que les magiciens laissent, les Athées le gastent.

DE LA DISTINCTION
des demons.

LA distinction des demons se prend de sept choses, du nom, de la nature, des lieux qu'ils habitent, des temps esquels ils dominent, des offices, & des vices esquels ils president. Du nom, encore que nous en ayons parlé cy deuant, nous en parlerons neantmoins encores,

mais vn peu autrement & plus ample-
 plement. Mais ce qu'on dit des de-
 mons estre distincts par le nom, ne
 se doit pas prendre tellement que la
 distinction se prenne du nom, ains
 d'autant que par le nom, nous co-
 gnoissons la distinction. Comme
 quand nous disons deux hommes
 estre distincts, d'autant que l'un est
 nommé Pierre, & l'autre Paul. Or les
 choses qui se peuuent dire noms des
 demons sont en double difference:
 les aucuns sont vrays, les autres su-
 perstitieuses. Il nous faut premiere-
 ment parler des vrayes. Les noms
 des demons se prennent de cinq
 choses. La premiere de la propriété
 naturelle: comme ce mesme mot,
 demon: car ils sont nommez demons
 c'est à dire prudens & sages, comme
 dit Plato au Cratlye. Et par les He-
 breux le diable est nommé Sathan
 signifiant aduersaire & calomnia-
 teur. Lesquels deux noms encore
 qu'és saintes lettres soiēt communs
 à tous les demons, sont neantmoins
 quelquesfois propres au prince

TRAICTE' DES DEMONS,

de tous eux. Comme en S. Luc dixième chapitre. Je vois Sathan tombant du Ciel comme le foudre. Et en saint Matthieu 10. Sathan chasse Sathan. Et en la première de saint Pierre: le diable comme vn Lyon rugissant environne, cherchant quelqu'un pour deuorer. Et en l'Apocalypse 20. Et il empoigna le dragon serpent ancien (qui est le diable & Sathan) & le lia pour mil ans. Et en S. Matthieu 25. Allez au feu eternal lequel est préparé au diable & à ses Anges, c'est à dire à Lucifer. Autrefois encore ces deux noms sont attribuez aux hommes, comme en S. Matthieu seiziesme. Va arriere de moy Sathan (c'est à dire Pierre) car tu m'es scandale. De là est arriué que quelques autres noms ont esté donnez aux diables selon les proprietéz. Car les Hebreux en nomment les aucuns degastans, les autres nuisants. Ainsi Rabby Selemo sur ce Pseaume 90. de la sagette volant au iour, de la chose cheminant en tenebres, de l'assaut & du diable meridional, esti-

Noms selon les proprietéz

me que le nom signifiant peste est le nom d'un Demon qui apporte la pestilence. Et l'autre signifiant morsure est le nom d'un demon qui mord. Comme au Deuteronomie 22. Ils seront consumez par faim, & les oyseaux les déchireront d'une morsure tres-amere: le mesme Rabby Selemo estime que ce soit le nom d'un demon. A quoy s'accorde ce qu'en saint Iean en l'Apocalypse 9. quelque demon se nomme en Hebreu Abaddon, Grec Apollin, qui est à dire exterminateur. Comme en Iob vn autre est nommé Asmodee, c'est à dire vestateur. *Selon les figures,* Quelquefois les noms des demons sont prins des figures esquelles ils apparoissent. Ainsi les demons qui apparoissent aux hommes en boucs, les Hebreux les nomment d'un nom signifiant velus, pelus: selon le tesmoignage de Rabby David sur le liure des Iuges. Et au 2. de Paralipomenon, ch. 11. là où nous lisons: Hieroboam ordonna pour soy des Prestres des lieux hauts & des demons, & des

TRAICTE DES DEMONS,

véaux qu'ils auoient faits, les Hebreux lisent, des velus. Et en Esaye chap. 13. & 21. mais les bestes s'y reposeront: & leurs maisons seront remplies de dragons, & y habiteront les austruches & les velus sauteront. Les Hebrieux par ce mot de velus entendēt les diables. Et en Esaye 24. Et y accourront les demons: le monstre demy homme & demy asne, le velu, crieront l'un à l'autre. Au Leuitique 17. Et ne sacrifieront plus aux offrandes aux demons avec lesquels ils ont paillardé. De mesme les Grecs nomment Onoscelides certains demons, d'autant qu'on les void ordinairement apparoir avec des iambes d'asnes. Sozomene au huitième liure, chap. 6. escrit: Par ainsi ce qui se dit vulgairement que le diable que les sorciers adorent leur apparoit en figure de bouc, n'est sans probabilité & n'est pas esloigné des lettres saintes: car nous auons quatre tesmoignages esquels les diables à cause de leur forme sont nommez velus. Et puis

le nom de bouc ne se prend iamais en la sainte escriture, sinon en mau-
uaise part : comme le nom d'ai-
gneau est toujours prins en la
bonne. Comme en saint Mat-
thieu vingt-cinquesme : Il placera
les aigneaux veritablement à la dex-
tre : & les boucs , à la fenestre. Et au
Leuitique quatriesme, neufiesme,
vnziesme, & seiziesme le bouc estoit
dit porter les pechez du peuple,
d'autant qu'il porte la figure du pe-
ché : tant à cause de son orgueil, de-
claré par les cornes signifians hau-
tineté , & par la barbe signifiant
vn cœur trop esleué : & encore à
cause de la paillardise remarquable
en luy : d'autant qu'en toutes les par-
ties de l'annee il se mesle avec la fe-
melle , combien que les autres ani-
maux ont certains temps establis
pour faire leurs petits. Et d'au-
tant que ces vices sont propres
aux demons (l'orgueil selon ce
qui est escrit : ie monteray au
Ciel, & seray semblable au tres haut :
& la paillardise d'autant qu'encore

TRAICTE DES DEMONS;

qu'ils ne puissent d'eux mesmes tomber en ce peché, toutesfois ils ne se plaisent tant d'aucun autre) ils se montrent en figure de bouc. Il y a vne autre cause, c'est que Dieu ne permet pas qu'ils apparoiſſent en meilleure forme, de peur que les hommes ne puissent auoir pretexte ou excuse d'ignorance. Je pense que il y en a vne autre cause: c'est que l'écriture sacree nomme les hommes effeminez boucs, & les mauuaises femmes cheures. Car elle dit qu'au iour du iugement les boucs seront placez à la fenestre. Au demeurant il n'y a rien de plus equitables, sinon que les hommes boucs rencontrent vn maistre bouc. Quelquesfois les demons prenoient les nōs des Idoles esquelles ils regnoient: comme Beelzebud nom qui est frequent au nouueau testament. & au 4 des Rois 2. & 3. chap. se nommoit Astaroth, ceste fameuse Idole des Sydoniens. Et de là a esté donné nom aux demons, aux Iuges chapitre 2. & 3. Et d'autant que ces deux Idoles furent

*Nom pris
des Idoles*

ort renommez à peine y a-il aucun
ies demons qui ne die qu'il se nom-
ne Astaroth, ou Beelzebud. De là
es anciens ont obserué les noms des
doles comme Iupiter, Mercure &
els estre noms de diables, & non
l'hommes. Comme Origene, contre
Celsus liure sixiesme. Lactance liure
euxiesme chapitre seiziesme. Euse-
e liure quatriesme de la prepara-
ion Euangelique en plusieurs cha-
itres. Les noms des diables se pren-
ent de l'office qu'ils font: en saint
Marc cinquiesme: Legion est mon
nom. Car ce demon n'a pas voulu si-
gnifier seulement toute ceste multi-
tude de la quelle cet homme là estoit
ourmenté se nommer Legion, ains
que luy mesme auoit ce nom, d'au-
ant qu'il commandoit à vne legiõ.
Et que cela soit ainsi, il a esté par a-
res cõfirmé par vsage: comme nous
lirons apres, quand nous parlerons
les exorcismes. Cinquiesmement
ar la volonté d'eux-mesmes, lors
qu'estans interrogez, ils se feignent
e nom, pour donner opinion de di-

*Nom pris
de l'office.*

*Nom pris
à la vo-
lonté.*

TRAICTE^r DES DEMONS,
uinité. Cecy leur est commun avec
les brigands, & les heretiques, les
quels à tous propos changent leur
noms, d'autant que qui mal-fai
hait la lumiere. Et parce, il ne faut
pas tousiours croire qu'ils se nom
ment comme ils disent: ains seule
ment quand ils respondent con
traints par la vertu diuine deuëme
adiurez en la forme de l'Eglise.
Comme les larrons souuent ne de
celent pas leur nom, s'ils ne sont
contraints par la torture que leur
fait donner le iuge. Et que cela so
yfité, il appert par Minutius Felix,
Iouian: Plusieurs (dit-il) sçauent que
les diables confessent d'eux mesme
toutes les fois que par nous & au
le merite des paroles & par les ar
deurs des oraisons, ils sont tirez de
corps. Saturne mesme, & Iupiter, &
tout ce que vous adorez de demons
vaincus de douleurs, disent ce qu'ils
sont. Et Lactance, au second li
ure de l'origine de l'erreur, dit
ils nuisent voirement, mais à ceux
qui les craignent, à ceux que la puis

ante & haute main de Dieu n'a en
protection. Mais ils craignent les
justes adoreurs de Dieu, au nom
duquel adieu ils s'en vont des
corps : par les paroles desquels estés
forcez ils déclarent leurs noms, ceux *Exorcist*
qui sont adorez és temples. Lesquels *me.*
simoignages doiuent estre de tant
plus curieusement obseruez, que
plus ouuertement ils monstrent,
poussiours auoir esté la coustume de
Eglise d'vser d'exorcisme des dia-
bles voire en la mesme forme que
Iesus Christ vsa : sçauoir est interro-
ger du nom : tant s'en faut que ce
soit temerité, comme les aucuns as-
surent mesmes des Chrestiens.

DE LA DISTINCTION

des demons par la nature.

Il a esté dit cy dessus si les de-
mons sont entr'eux differens
espece, en la disputation des
anges. Maintenant la question est
s'ils sont differens en mœurs ou

TRAICTE DES DEMONS,
inclination naturelle : ie reciteray
premierement les opinions que i'
stime fausses , & apres i'adiousteray
celle que i'estime probable. Les Ho
breux en content fort touchant l'in
clination des demons : car ils dient
les aucuns estre faits de l'eau & d
l'air , combien que les autres soyent
composez ou des quatre Elements
ou de nul. Ils dient que ceux-là ont
trois proprietiez qui leur sont com
munes avec les bons Anges , & au
tant avec les hommes. La premier
avec les Anges : qu'ils sont aislez
La 2. qu'ils volent tres-legerement
La 3. qu'ils cognoissent & predisen
les choses futures , non pas verita
blement de leur nature & puissance
ce : mais d'autant qu'eux volans au
tour des ronds celestes, ils escoutent
continuellement ce que Dieu parle
avec ses Anges, & par ainsi que com
me gens qui suivent la Cour , ils
sont tousiours fournis de forces
nouvelles , que de là est née pres
que toute la Magie. Ils ont commun
avec les hommes , premierement

a'ils mangent (or ils mangent en
 cçant l'humidité de l'air) & que
 là vient qu'ils sont attraiçts par
 umeurs & par fumees, & y prennēt
 aisir tant eux que les sorçiers aus-
 à sucer le sang. En second lieu,
 a'ils engendrent & procreent : Ce
 a'aucuns des Chrestiens ont esti-
 é des bons Anges mesmes : & que
 là est sortie toute ceste nation
 incubes & succubes. Pour le 3. de
 qu'ils meurent. Les Hebreux ad-
 uisent encore que les anciens sont
 tout spirituels : comme ceux aus-
 iels Dieu n'eust pas loisir de bastir
 es corps, les Sabbat commençant à
 indre. Les autres nez de sang hu-
 ain, & par ce nommez nuisibles,
 autant qu'ils sont fa'cheux aux
 rps humains. Et parce qu'il ne
 at pas enterrer vn corps que le
 pulchre n'ait esté purifié sept fois.
 icy est recité pris d'un Rabby par
 unster, sur le 17. chapitre du Le-
 tique. Les aucuns ont dit que
 quelques vns des demons sont par-
 cipans de raison, les autres en sont

*Incubes
 & succu-
 bes.*

TRAICTE' DES DEMONS,
priuez : Ainsi en ont parlé Proclus
& Auicenne. Lequel Proclus a dit
aussi au liure de l'ame & du demon,
que les aucuns d'eux sont plus eslo-
gnez de la matiere, les autres moins.
Il y en a qui assurent que les aucuns
ont conionction avec certaines her-
bes : prenans leur argument de ce
que les aucuns sont ou attirez, ou
chassez par les aucunes d'icelles: com-
me au liure de Iob Asmodeus fut
chassé par le foye du poisson : Ori-
gene au quatriéme liure contre Cel-
sus escrit que les aucuns ont quelque
semblance avec aucuns animaux. Et
que pour cette occasion Moyse, en
l'Exode huietiéme chapitre nomme
les animaux d'Egypte abominables
d'autant qu'ils estoient adorez, à
cause de quelque semblance qu'ils au-
uoient avecques les diables. Et Pse-
lus au liure du demon & de la Magie
nomme certains demons Solaires
apparoissans en forme de lyon : &
parce que voyans vn coq ils es-
toient chassez, comme les lyons, on
a creu qu'ils fussent, comme les

Tobie 6.

ons de nature cōtraire aux cocqs.
 Quelques Chrestiens, comme Cas-
 an, collation sept, chapitre trente
 eux, & Palladius chap. dixneuf, &
 ingt, liure premier recitent que
 opinion a esté par vn long vsage
 prouuee par tous les moynes:
 u'il y a certains demons doux &
 aisibles de nature, lesquels pour-
 uiuent seulement les hommes par
 sées, & sont vulgairement nom-
 mes Faunes: les autres, par trop
 uels tels que sont depeints en saint
 Matthieu 8. les autres vulgairement
 ommez Badufées ou Bacufées, les-
 quels sont & cruels, & superbes en-
 mble: rendans ceux qu'ils auoient
 ne fois saisis non seulement enfléz
 e cœur, ains encore grands pro-
 igieusement. Des saintes lettres
 nous apprenons les aucuns estre
 uets, les autres sourds, en saint
 Matthieu 9. & en S. Marc 9. S. Luc
 11. les autres Lunatiques, en saint
 Matthieu 17. Mais comment se doi-
 ent prendre ces Epithetes, si c'est
 es hommes, ou des demons qui les

TRAICTE^s DES DEMONS,
tourmentent? Il est vray qu'au 9. de
saint Matthieu, il y a vn homme
muet demoniacle: mais des autres
lieux, il est euident qu'il faut referer
ces epithetes au demon. En saint
Matthieu: I'ay presenté mon frere
ayant vn demon muet. Et là mesme
Iesus Christ dit: sourd & muet e
prit fors de luy. Et en saint Luc I.
Et ce demon estoit muet. Mais com
ment peut vn diable estre sourd &
muet? Non pas certes naturellemē
car il est esprit: mais c'est ou par e
fet, d'autant qu'il fait muet, comme
aucuns veulent: ou comme dient les
autres, par habitation, d'autant qu'
habite en vn muet, ie pense non seu
lement que c'est pour l'habitation
ains encore pour l'effet qu'il est ain
si nommé quelquefois. Iesus Christ
dit en saint Luc II. ce genre de
diable ne se chasse que par oraison
attribuant à la nature mesme de
demon de les rendre tels. Mais il
font dits Lunatiques, d'autant qu'
pour nuire ils attendent le change
ment de la Lune. Et pourquoy? afin

DV P. MALDONAT. 167
dit S. Hierosme) qu'ils diffament la
une creature de Dieu.

DE LEVR DISTINCTION
par l'ordre.

Tous les Theologiens, sur le
second des sentences, distin-
tion 6. accordent qu'entre les de-
mons il y a ordre triple: de nature, de
grace, & de gloire. Doncques les au-
uns mettent vn ordre de nature
excepté ceux qui ont pensé que tous
les demons cheurent ou des plus
hauts, ou des plus bas ordres. A ce-
y ils ont coustume de rapporter ce
qu'escriit Iob 41. des escailles de
Leuiathan: l'vne sera iointe à l'au-
tre, & le vent mesme ne passera pas
trauers d'icelles, l'vne sera atta-
chée à l'autre, & s'entretenans ne
seront aucunement separées. Mais
cela est recherché de trop loin. Il se
ollige beaucoup mieux d'un au-
tre endroit du mesme chapitre. Il
est Roy par dessus tous les enfans

TRAICTE DES DEMONS,
d'orgueil. Car là où il y a Roy & f
iets, il est necessaire que l'ordre
soit diuers. Et encore du 12. de saint
Matthieu & de saint Luc vnziesme
en Beelzebud prince des diables,
chasse les diables. Et encore: si sa
than chasse sathan, son royaume
est diuisé. Et en S. Matthieu 25. le
quel est preparé au diable, & a ses
Ange. Et en l'Apocalypse 13. il
tiré avecques soy la troisieme partie
des estoilles. Et aux Ephesiens 6. le
Principautez, & Puissances. Mais
de grace & de gloire, il est bien cer
tain qu'entre les demons n'a aucun
certain ordre: ains vn autre qui
correspond à iceux, d'autant que
l'vn est plus grand que l'autre, e
malice: l'vn plus grand que l'autre
en supplice. Touchant au nombre
des Anges, les opinions sont diuer
ses: comme recite Guillaume de
Paris en la 2. partie de son vniuers
Les aucuns ont dit qu'il y en auoit
douze: & ce, de l'opinion de cer
tain Necromantien qui asseuroit
auoir familierement conuersé avec

*Grandeur
des dems.*

Nombre.

les diables treize ans tous entiers.
 Les autres (comme le mesme Guil-
 lume) disent qu'il n'y a qu'un seul
 ordre, & que c'est la Legion. Mais
 qui dira qu'en un homme fussent tous
 les diables? Les autres, la pluspart di-
 sent qu'il y a autant d'ordres des
 mauvais qu'il y en a de bons : d'au-
 tant que de chacun ordre en tomba
 quelques uns: En l'Apocalypse 13. le
 dragon tira avec soy la troisieme
 partie des estoilles. De la distinctiõ
 selon le lieu, & le temps il en a esté
 parlé cy dessus.

DE LA DISTINCTION
 selon les offices.

Q V'IL y ait des demons qui *Entre les*
 commandent, & les autres *demons*
 qui obeyssent, il se peut colliger de *princi-*
 ses paroles : en vertu du prince des *paux.*
 ables, il chasse les diables. Et de
 ces, les princes de ces tenebres.
 Mais l'on peut demander si c'est se-
 lon leurs merites ou selon la nature

TRAICTE' DES DEMONS,
que les offices sont separez. l'estime
vray & l'un & l'autre. Car l'escriture
mesme declare qu'entre les Anges
qui pecherēt celuy qui pecha le pre-
mier, est maintenant leur prince. I.
S. Hierosme sur le 6 aux Ephes-
recite l'opinion d'aucuns qui disoient
que le prince des diables commu-
niquoit avec aucuns d'eux à aucuns offices. Ca-
sian est de cette opinion en la colla-
tion 8 chap. 8. & 16. recitant la vi-
sion d'un Moine, par laquelle ce
fut verifié.

DE LA DISTINCTION
par les vices.

L'Escriture enseigne qu'à certain-
s vices, certains demons presidēt.
Osee quatriesme l'esprit de fornication
a deceu, & au 5. l'esprit de fornication
au milieu d'eux. Au Leuitique 20.
Deuteronomie 18. l'homme ou la femme
esquels sera l'esprit de divination,
meure de mort. Et au 1. des Roys,
chap. 22. Je sçay l'esprit des mensonges

mensonger en la bouche des Prophetes. En l'Ecclesiastique trente neuf : il y a des esprits qui sont créés pour la vengeance, & en leur fureur ont confirmé leurs tourmens. Et en S. Matthieu sixiesme : vous ne pouvez servir à Dieu, & à Mammon : car paravanture que (comme aucuns anciens ont voulu) Mommon est le nom d'un diable qui preside à l'avarice & aux richesses, en la premiere à Timothee quatriesme, ne soyez attentifs aux Esprits d'erreur. Si ne faut-il pas penser que tous les demons ne soyent participans de tous vices : mais qu'aucuns sont plus adonnez à certains pechez. Mais de ceux qui president à mesme vice, le nombre est innumerable : comme *Demons tous vicieux.* dit Origene, Homelie 15. Et S. Hierosime sur le 6. ch. aux Ephesiens.

TRAICTE' DES DEMONS,

DE LA PVISSANCE des demons.

ENcore que tout ce suieſt ſoit embroüillé qu'il ſemble qu'on n'y puiſſe trouuer ne commencement ne fin d'en parler: ie penſe toutefois qu'il peut eſtre compris en cinq queſtions. La premiere de la meſure de la puiſſance des demós. La 2. iuſque où il leur eſt loiſible d'en vſer. La 3. en quelles manieres ils deçoiuent les hommes par preſtiges. La 4. en quelles choſes les enchantemens ſont exercez. La 5. quels remedes il y faut appoſer.

COMBIEN GRANDE eſt la puiſſance du diable.

L'Eſcriture enſeigne clairement que la puiſſance des demons eſt ſi grande, qu'il n'y en

point en terre qui luy puisse estre comparée. Premièrement en Iob 40. chapitre, le diable est décrit par vne beste bien fort terrible, tant pour la grandeur démesurée de son corps, que pour sa cruauté: voicy (dit il) Behemot que i'ay fait avec toy (cy dessus i'ay expliqué ce nom) mangera le foin comme vn bœuf, c'est à dire, il deuorera tout ce qu'il trouuera & le depopulera, sa force est en ses reins, & sa vertu au nombril de son ventre, c'est à dire, il se deleste fort de la luxure, & deçoit fort les hommes par le moyen d'elle: il estraint sa queue comme vn edre, les nerfs de ses genitoires sont retortillez, & ses os comme tuyaux, & ses cartilages comme lames de fer. Par lesquelles paroles est comme depeint certain horrible & cruel Taureau. Et plus bas: voicy il engloutira vn fleuve & ne s'en esmerueillera point: c'est à dire, si cela estoit permis il le feroit, & n'en feroit pas grand

TRAICTE' DES DEMONS,
cas d'autât qu'il pourroit faire beau-
coup plus grandes choses. Et en
Iob 41. Qui descourra le deuât de
son vestement? & qui entrera au mi-
lieu de sa couche? c'est à dire qu
pourra durer deuant luy? qui cou-
urira ses parties? autour de ses dent
est la peur, son corps est comme de
escus de fonte, il est entassé d'escail-
les qui se pressent l'une l'autre, c'est
à dire, il est armé de toutes parts, &
ne peut estre frappé d'aucun en-
droict. Et apres auoir accumul
plusieurs autres propos de luy, i
adiouste en fin: il n'y a point d
puissance sur la terre qui soit com-
parée à la sienne. En second lieu pa-
tout là où il est nommé prince de c
monde, côme en Iob 8. Et prince d
cest air, c'est à dire, monde, comm
aux Ephes. 2. Et la mesme: nous n'a-
uons pas a combattre la chair & l
sang, &c. Le mesme nous monstren
ces noms, Basilic, Lyon, Dragon
au Pseaume 90. au 5. de l'Epistre
S. Pierre, en l'Apocalypse 12. & 20.

IVSQUES OÙ S'ESTEND

la puissance du diable.

MAis il n'vse pas de ceste puissance si grande, sinon autant que Dieu le permet: ce que nous doit estre vne grande consolation: comme au 3. des Roys, chap. 22. & au 2. du Paralipomenon, chap. 3. ie seray l'esprit menteur en la bouche des Prophetes: encore que le demon se void suffisant pour decouvrir Achab, il ne l'osa entreprendre, qu'il n'eust eu premierement la puissance de Dieu. Encore en Iob chapitre premier & 2. le diable ne tente pas, sinon par permission de Dieu. La où, en passant il faut prendre garde qu'il y a deux interpretations de ces mots, peau pour peau, &c. L'une (comme dit le Paraphrase Chaldeen) l'homme donne-
ra peau pour peau, c'est à dire
l'homme donnera membre pour

*De Dieu
vient la
puissance
du diable.*

*Peau pour
peau*

TRAICTE DES DEMONS,

membre, comme s'il disoit : si l'homme exposa sa main en danger pour sauuer sa teste, combien que sa main ne soit pas moins partie de son corps que la teste, quelle merueille est-ce s'il expose ses biens pour la vie? L'autre interpretation est, peau pour peau, c'est, à dire, toutes ses facultez, de maniere que ceste repetition signifie la multitude des richesses. Et en saint Mathieu huietième, la legion ne peut enuahir les pourceaux sans la permission de Dieu (comme aujour d'huy les diables passent des heretiques, comme d'hommes de quelque entendemēt, dans les sorciers, comme dans des pourceaux.) Et en la 1. aux Corinth. 1. ch. Il ne souffrira pas que vous soyiez tentez par dessus vos forces. Et en l'Apoc 20. Il empoigna le dragon serpent ancien, & le lia pour mil ans, c'est à dire iusques au iour du iugement. Tout ainsi donc qu'un Lyon attaché, combien qu'il retienne ses forces naturelles, n'en peut toutesfois vser : ainsi le diable

*Similitu-
de.*

pour grande force qu'il aye, toutes-
 fois retenu par la volonté diuine,
 comme par des liens, ne la peut ex-
 ercer: car le demon ne nous tente,
 sinon comme vn seruiteur, ou com-
 me vn bourreau. Mais pourquoy
 Dieu permet que nous soyons tetez:
 les causes en peuuent estre infinies. *Les tenta-*
 Dont les principales semblent estre *tions des*
 celles-cy: pour nous exercer à plus *hommes.*
 grande vertu, comme il permit Io-
 seph estre tenté au Genese 37. Et le
 diable au contraire, nous tente pour
 nous abbatre du grade de vertu au-
 quel nous sommes. La 2. pour nous
 chastier comme pere, aux Hebr. 12.
 Dieu chastie celuy qu'il aime, en l'A-
 pocal. 3. ceux que j'aime, ie les blas-
 me & chastie, aux Prou. 3. & 12. le pe-
 re n'espargne point la verge, le dia-
 ble au contraire, d'autant qu'il nous
 veut mal. La 3. pour nous destour-
 ner de peché: d'autant que le tour-
 ment donne intelligence, le diable
 au contraire pour nous induire au
 peché: car le bourreau encore frap-
 pe par haine. Et parce les Caluini-

TRAICTE' DES DEMONS,

stes qui disent que Dieu nous con-
trainct au peché, font Dieu pire que
le diable, d'autant qu'à Dieu l'on ne
peut résister, on peut résister au dia-
ble. La quatriesme occasion est afin
qu'il propose pour exēple ceux qu'il
tient pour esprouuez. De là est venu
que quelques Hebreux (comme Ra-
bi Moïse Egyptien au deuxiēme liure
More, chap. vingt troisiēme) ont pen-
sé qu'au liure de Iob n'est pas recitee
vne histoire, ains seulement quel-
que parabole, & le nomme de nom
signifiant comme vne vaine inuen-
tion. Mais il est fort deceu: car au-
trement Ezechiel n'alleguerait pas
Iob pour vn personnage tres-loüa-
ble: son nom sa patrie, sa lignee, &
telles choses propres à l'histoire, ou
esloignees des paraboles ne seroient
point specifiees en ce liure: au con-
traire le diable tente non seulement
pour nuire à ceux qu'il tente, ains
encore aux autres, par leur exem-
ple. Ainsi en ce temps il à poulsé à
l'heresie plusieurs demy doctes, afin
que par leur exemple d'autres plus
simples fussent induits à icelle: Et

*Si Iob est
histoire ou
parabole.*

car ce le vulgaire n'estime aucun
 estre homme d'esprit, s'il n'est here-
 tique. Ainsi en Cassianus collation
 .ch. 15. Vn demon confessoit auoir
 employé 16. ans entiers à tenter vn
 noyne, & qu'il le vainquit en fin:
 mais toutesfois Cassian adiouste
 qu'il se rauisa finalement & fit peni-
 tence, d'autât qu'il auoit prins goust
 la vertu. La 5. pour auoir occasion
 de nous dōner quelque chose (c'est à
 dire) afin qu'il la nous face meriter,
 quelle autrement il nous eust don-
 née: comme le pere quelques fois
 voulant donner à son petit enfant
 ne pomme, il luy commande de de-
 signer son nom, & luy fait comme
 & par quelque recompense racheter
 le don. Dequoy nous auons l'exem-
 ple en Abraham: car Dieu luy auant
 promis qu'il multiplieroit sa semēce
 comme les estoilles du ciel, toutes-
 fois il luy commanda de sacrifier son
 fils, afin de le luy donner alors pour
 son merite. Et parce il luy dit: d'au-
 tant que tu as fait ceste chose cy,
 je benissant ie te beniray. Et ceste

TRAICTE DES DEMONS,

*Iustifica-
tion d'A-
braham.*

observation fait merueilleusement pour accorder les passages qui semblent estre directement contraires l'un aux Rom. 4. où il est dit Abraham estre iustifié, non par les œuvres: l'autre en l'Epistre S. Iacques 2. où il est dit auoir esté iustifié par les œuvres. Car il est aysé de dire que lors que premierement ces choses furent promises à Abraham, il ne les auoit pas meritées? mais lors qu'elles luy furent promises la seconde fois, il les auoit desia meritées. Il y en a qui expliquent ainsi cecy aux Ephesies 2. à cause dequoy Dieu l'a exalté, & luy a donné vn nom qui est par dessus tout autre nom, &c. Car le sens est, non pas qu'autrement Iesus Christ n'eust esté exalté, ains que le Pere a voulu qu'il l'ait obtenu par le merite de sa passion, & que par ce moyen, il ait rapporté avec plus de gloire ceste recompense. La 6. cause est afin qu'il nous face cognoistre combien nous auons profité: comme vn precepteur interroge souuent son disci-

le à mesme fin, ce qu'il sçait que le
 Disciple n'ignore pas, au Deuteron.
 3. Car Dieu vous tente afin de voir
 si vous l'aymez de tout vostre cœur
 c'est à dire afin qu'il vous le face co-
 gnoistre. La 7. afin qu'il nous punis-
 se par iustice. Ainsi permit-il Pha-
 raon estre tenté en l'Exode : & les
 Romains: de mesme, aux Romains 1.
 chapit. Dieu les à liurez és desirs de
 leurs cœurs: car les vns & les autres
 auoient donné à la creature, la gloi-
 re deuë à Dieu. Et en ce temps il per-
 met plusieurs estre faicts heretiques
 (côme en la 2. aux Thesal. 2.) D'au-
 tant qu'ils n'ont pas receu la clairté
 de la verité pour estre laueez, par ce
 il leur à enuoyé l'operation d'erreur.
 afin qu'ils creussēt au menteur, mais
 le diable tente pour nous punir, non
 par iustice, ains par haine, comme le
 bourreau frappe quelquesfois par
 haine celuy qui est legitamment
condamné.

TRAICTE DES DEMONS,

EN COMBIEN DE MANIERES
vse le diable de
ceste puissance.

LE diable vse en deux maniere.
de ceste puissance. Quelques
fois hostilement, mais à cachette
comme les ennemis qui de nuit
vont recognoistre la ville qu'ils
veulent assieger : ains tous les iours
il en tente infinis de larcin, d'adultere & d'autres tels pechez. Autres
fois (comme Cicero a dict que
quelqu'un pratiquoit trop famili-
erement l'inimitié) le diable cher-
che occasion de s'aboucher & s'in-
finuë en nostre familiarité. Et cecy
encore en deux manieres. Car ou
il ne se monstre point : & alors il ne-
gotie avec nous tout ainsi que, par
lettres nous recherchons ou en-
tretenons l'amitié de quelqu'un : &
vne telle familiarité il exerce fort
avec partie des forciers & deuine-
resses. Car voyant le diable vne

femmelette curieuse, pour faire
quelque ie ne sçay quoy, employer
vne chandelle de cire, ou de la lai-
ne, ou vncierge, ou ie ne sçay quel
caractere, il fauorise à ses entre-
prises pour cét effect: l'effect con-
firme ceste femme, tellement qu'elle
estime desia estre poussee de quel-
que merueilleux esprit: & cela sem-
ble estre vn pacte occulte. Ou bien
le demon se monstre: & ce quelque-
fois en passant seulement. Comme
pour exemple: Quelque marchand
sans vne forest, fasché pour ses affai-
res deplorablez, & pour se pendre ne
trouuant defaillant autre chose qu'une
corde, vn demon luy apparut en
habit d'homme de village passant
à l'auanture, ayant vne corde sur ses
espaulles: cestuy-cy voyant la corde,
l'emprunte & se pend. Mais autre-
fois il apparoit familièrement. Et
ors ce faict vn pacte exprez avec
le diable, ou appelé, ou non ap-
pellé. Et iceluy encore, double
comme à dict Jacques Speinger,
comme lequel ayant esté plusieurs

*Pacte oc-
culte.
Histoire.*

*Pacte ex-
pres sim-
ple.*

TRAICTE DES DEMONS,

annees en Allemaigne inquisiteur
de la foy , ayant apprins plusieurs
exemples de cette matiere. Car o
le pacte est simple , c'est à dire sans
tesmoins. D'un tel pacte ayant v
quelqu'un, moy estant ieune enfant
fut prins par les iuges , & bruslé.
auoit esté trauaillé d'une extre
pauvreté , & pour ce le diable l'a
yant veu en angoisse , luy apparut
& luy promet qu'il le fera tres-rich
s'il le veut croire. Cestuy-cy luy
ayant accordé , le diable luy com
mande de faire vne cage de fer , &
entre dans icelle en forme de Nain
d'une prodigieuse petitesse : mai
neantmoins avec si grande propor
tion de ses membres que rien n
sembloit plus admirable: cestuy-cy
donc en le monstant apres auoir
fait vn grand amas d'argent, estant
en fin attrapé fut puny. Ou bien
le pacte est public : tel que l'on di
que ses enchanteresses le font , lors
qu'elles s'assemblent pour adorer la
beste & prester le serment. Ce qui
se fait en cette maniere , à ce que

Histoire.

*Pacte pu-
blic.*

dit Jacques Speinger. *Premiere-Forme des*
 ment que tous les forciers s'as-*forciers.*
 semblent en vn mesme lieu : &
 apres qu'un demon leur apparoit
 ie ne sçay qu'elle figure (ils le
 nomment Maistrot, ou petit mai-
 stre) qui leur explique publique-
 ment certaines loix : Et apres s'il
 void que celuy qui se presente pour
 estre : enroollé des siens soit mal
 habillé, il le refuse: s'il est bon, il
 le reçoit. Et en premier lieu il le
 contraint de renier la foy & refuser
 l'honneur deu aux Sacremens: com-
 mandant en second lieu qu'il se
 donne au diable de cœur & de
 corps ensemblement : & luy en-
 seignant d'attirer d'autres autant
 qu'il pourra à la mesme profession.
 On dit communément que telles *Characte-*
 personnes prennent vne marque *re du dia-*
 du diable, comme d'un vestige de *ble.*
 d'ore ou de chat. Ce que ie n'esti-
 me pas fabuleux : tant parce que
 i seroit acte d'un homme impu-
 ent, de ne croire pas à plusieurs
 ges, disans qu'ils l'ont aprins

TRAICTE' DES DEMONS,

par certaine experience: que par c
 aussi que cecy est accordât aux sain
 tes lettres: comme tout mensong
 prend son origine de la verité. Car
 encore que Dieu n'a point besoin
 de signe pour cognoistre les siens
 il veut neantmoins qu'ils vissent de
 signe pour se rendre à luy, & estre
 recogneus entre les autres. Comme
 a esté la Circoncision au vieil Testa-
 ment: au nouveau, la croix au front
 car icy, il a fallu que le signe fut éui-
 dent: & là, qu'il fut occulte. Et
 qu'au signe de la Circoncision ait
 succédé le signe de la croix, saint
 Hierosme, & Gregoire de Nazian-
 zene en sont Autheurs. Le diable a
 toujours imité cecy: premierement
 à l'endroit des Heretiques. Car
 comme il appert par Irenée au pre-
 mier liure, chapitre vingt quatre,
 les Gnostiques marquoient leurs
 disciples d'un cautere derriere l'o-
 reille droicte. Et apres, aux enchan-
 teurs: desquels toutes les supersti-
 tions estre nées de la religion, Ju-
 fin l'enseigne au Tripbon, & Ter-

*Chara-
 ctere de
 Dieu.*

*Hereti-
 ques mar-
 quiez.*

lien au premier liure à sa femme.
 au liure de la Monogamie, & de
 prescription des hereticques: il
 ue (dit-il) aucuns veritablement
 ses fidelles & croyans, leur pro-
 et purgement à cause de son laue-
 ent & encore ainsi les initie au
 lte du Soleil: là il marque au front
 soldats: il celebre encore l'obla-
 on du pain, & leur introduict vne
 presentation de la resurrection,
 chetant la couronne sous le glai-
 e. Et par ce, encore n'est pas incro-
 ble qui se dit vulgairement que le
 able dōne aux siens quelque mar-
 e. Maintenant d'autant que ie voy
 e pour la briefueté du temps ie
 peux poursuiure ce que i'auois
 Commencé, ie diray quelque chose
 ce qui sert pour les mœurs. En
 premier lieu, pour quelles causes
 demon se monstre aux hommes?
 veritablement ie pense qu'il y en a
 et principales. La premiere d'au-
 ent qu'il void quelques vns vuides
 des autres choses, que de la

TRAICTE' DES DEMONS,
foy: de façon qu'il semble qu'ils cher-
chent maistre, ou bien qu'ils atten-
dent leux hofte. Par ainfi que
merueille est ce si voyant vne belle
maison bien balliee, il s'y loge ?
seconde est que souuent appellé,
assiste à ceux qui n'ont rien plus fr-
quent en la bouche que ces mots :
me donne au diable ? Par ainfi c-
luy qui de son bon gré rode cherch-
quelqu'un pour deuorer, ne refuse
pas ceux qui se presentent à luy.
troisiesme cause est, la curiosité, au-
Actes vnzième chapitre, qui ont su-
uy les curiositez. Et en Iob cinquie-
me. Car il n'y a rien qui plus conu-
le diable que la curiosité, de laque-
le aussi il est fort studieux. Et c'e-
la cause pour laquelle il y a plus
Sorcières & que de Sorciers: d'aut-
que les femmes sont plus enclinees
à la curiosité. La quatriesme est l'a-
uarice : car aucuns pressez d'ind-
gence s'addonnent à l'Alchimie, les
autres aux arts diaboliques. Mais
par la diuine il arriue, que iamais
des vns ny des autres personne n'e-

uint riche. La cinquième cause est
 paillardise & luxure, de laquelle
 diable se delecte fort, & tous les
 ciens. Et parce, il est inouy qu'une
 erge ait esté forcierre. Cyléné la
 illarde nous seruira d'exemple, &
 ra la femme de Symon le Magi-
 en: selon Irenée au liure 1. cha. 20.
 Eusebe, liure 2. chapitre trai-
 ème. Il y a grande alliance entre
 paillardise & la Magie: ce qui se
 gnoist par son contraire: la cha-
 é, a esté void Dieu: bien-heureux ceux
 i ont le cœur net, &c. Et la luxure
 t voir le diable. La sixième cause
 la haine & le desir de vengeance.
 si au premier des Roys dixhui-
 ème chapitre, le malin esprit en-
 hyt Saül lors qu'il brusloit de hai-
 . De mesme aussi quelque vn pen-
 t estre aux champs cōme il pour-
 it blesser son ennemy contre le-
 el estoit irrité & fort acharné,
 yant à l'impourueu passer vn che-
 l, pensant (comme il estoit vray)
 e ce fut vn demon, il commence à
 suivre: & estant conduit par luy

Histoire

TRAICTE^s DES DEMONS,
en certain lieu, ou il n'eust iama
pensé que son ennemy peut estre
caché, il tuë. Ce qui m'a esté que
quesfois recité par iceluy auquel
meurtrier mesme l'auoit racomp
La septième cause est la tristesse :
laquelle l'on ne cherche point co
solation en Dieu.

SI LE DIABLE PEUT
estre arresté par aucun art.

*De voir
les esprits
familiers.*

Q Velques vns ne croient p
que le diable apparaisse à pe
sonne. Les autres au contraire so
si credules que tout ce qui se pr
sente à leur veüe ils estiment est
vn demon. Et l'un & l'autre est e
reur : le premier naist quelquesfoi
de diuerses causes : comme d'im
pieté en aucuns : comme ceux qu
ne croient qu'il ny ait ne Dieu n
diable. Desquels il est auourd'hu
tres grand nombre, tellemēt qu'au
cuns se vantent ouuertement qu'il

onnerôt tout leur bien à celuy qui
ur montrera vn demon. Et parce
semble que la prouidence de Dieu
ermet que le diable se montre si
milierement à tant de gens : afin
l'au moins les Athées apprennent
r là, ce qu'ils ne croyét pas, qu'il y
quelque chose par dessus le mon-
e. Es autres cét erreur naist de trop
e foy : c'est à dire de foy indiscrete:
puyée sur certaine grande opi-
atreté, par laquelle ils se font per-
adez n'estre pas vray ce qui se dit
s demons:& ceux là encore disent
r'ils payeront bien cherement
luy qui leur mōstreroit vn demon.
l'vn & l'autre erreur est cause que
uuent le diable on ne puisse, ou
ritablemēt ne vueille pas se mon-
ter. Mais le contraire se collige
sez des lettres sacrées. Car en
Exode chap. 7. & 8. Pharaon ayant
pellé les diables, imita quelques
iracles de Moyse, comme l'inter-
etent les Theologiens qui pen-
nt que les serpens qu'il exhiba
loient vray. Que si ce passage est

*De la Py-
thonisse si
Samuel
fut susité.*

TRAICTE' DES DEMONS,
debatu, veritablement l'exemple
qui est au premier des Roys, cha-
tre vingthuit de la Pythonisse,
clair par laquelle tous les anciens
pensent que Samüel mesme ne
pas appellé, ains en sa person-
vn demon. Comme Tertulien
liu. de l'ame, chapitre penultiesme
ia n'aduienne que nous croyons
l'ame d'aucun saint (tant s'en faisoient
que d'un Prophete) auoir esté tiré
par des demons: estans apprins que
sathan mesme se transforme
Ange de lumiere. Et Iustin (ou qu'il
conque ait esté l'autheur des ques-
tions proposées par les Gentils
question cinquante deux. Et saint
Augustin en la 2. Epistre à Dulchius
& au liure du soin qu'on doit auoir
des morts ch. 15. & au liu. 2. des questions
du viel Testament, question 21.
S. Hierosme sur le 5. chap. d'Esaye,
l'autheur des merueilles de la sacre-
escriture au liure 2. chap. 11. en
Augustin tome 3. & Eucherius,
Anselmus, & Strabus sur le 29. d'Es-
saye, & Procopius en la fin des Cōsul-
to

mentaires sur le premier des Roys,
 Isidore au liure des Etymologies,
 Chap. 9. & est recité en la vingt six-
 ieme question cinquiesme chapitre
 commençant : *nec mirum*. Tous les
 rabbins aussi sont en cette opinion,
 excepté Socodis & Aia (Voyez
 Junster sur ce passage) tous ceux cy
 confirment cette opinion par ces
 raisons. La premiere, qu'il n'est pas
 à croire que l'ame d'un saint au cō-
 tinuement d'une enchanteresse
 soit laissé le lieu de repos. La deux-
 ieme, qu'un si grād Prophete n'eust
 pas approuvé par son exemple, la
 magie chose tres-execrable. La troi-
 sieme, qu'il n'eust pas permis que
 nul l'eust adoré. La quatriesme que
 l'esprit n'a peu estre veu comme
 le diable ayant pris un corps. La
 cinquieme par ces paroles : demain toy & tes
 freres ferez avecques moy, d'autant
 que le lendemain, ils s'en allerent au
 lieu non de repos, ains de tour-
 mens. Rabbi Rinchi adiouste qu'il
 est vray semblable que Dieu eust
 prestost répondu par les Prophetes

TRAICTE' DES DEMONS,
& Prestres que Saül auoit confus
que par la Pythonisse. Le seul Iust
(que ie sçache) au Triphon, & saint
Ambroise sur le premier chap. de
Luc, furent en contraire opinion.
Leurs argumens sont, le premier pa
ce que l'Escripture le nomme Samuel.
Le 2. parce qu'il dit: pourquoy m'
tu troublé mon repos. Le troisieme
parce qu'en l'Ecclesiastique chap
tre quarante sixiesme il est dict qu
Samuel prophetisa apres sa mort.
Le quatrieme parce qu'il annon
çoit les choses futures, & le deme
les ignore. L'argument des Rabbin
est de ce que la Pythonisse fut effr
yee ce que ne fut pas arriué si
n'eust esté Samuel mesmes. S. Aug
stin en donne aisément la solution.
Car encore que cet ombre se non
mast Samuel & ait dit qu'elle esto
inquiетee, &c. cela neantmoins
peut penser auoir esté dit selon l'o
pinion de Saül & de la Pythonisse.
Je laisse le demeurant. Mais quan
bien l'ame de Samuel n'aura poin
esté rappelée par la Pythonisse, ain

le demon mesme : Toutesfois d'au-
 tant que l'opinion est grande parmy
 le vulgaire, que par certaine Necro-
 mantie les ames des morts peuuent
 estre rappelees. Il ne sera point
 hors de propos d'en discourir. Et ve-
 ritablement si nous en demandons
 aduis aux Poëtes, il n'y a presque
 rien chez eux de plus frequët, com-
 me d'Ulysses en l'Odissee d'Homere
 enzieme. Et en Virgile au quatries-
 me des Eneides, Dido, dit de quel-
 que forcierre.

Necro-
 mantie.

*Par charmes elle promet destier les es-
 prits,*

*Qu'elle veut, & donner aux autres
 du soucy.*

*Arrester l'eau du fleuve, & faire à
 contrecours*

*Les estoilles rouler, & les ombres no-
 eturnes*

Rappeller du tombeau.

Vers me-
 surer &
 non ri-
 mez.

En la Pharmaceutrie il escrit.

*Ces herbes ces poissons, qui sont choisis au
 Ponte,*

*Mæris me les donna (au Ponte en naist
 plusieurs.)*

TRAICTE' DES DEMONS,

Avec iceux i'ay veu Meris deuen
loup,

Et se muſſer ſouuent dans les foreſts e
poiffes,

Et ſouuent ramener les ames du ton
beau. &c.

Il y a pluſieurs telles choſes dan
Lucian au 6. liure. Et Horace au
liure des Sermons Satyre huiſtiem
eſcrit.

Canidie i'ay veu ſur noire robe cein
ete

Planer avec nuds pieds, & les cheuen
eſpars

Avec ſagane: vrlans (la paleur les ven
doit

Toutes deux d'un regard horrible) au
leurs orgles

Elles gratoient la terre, & dēmem
broient mordans

Vne Aignelette noire: & par ſon ſan
confus

Les ombres rappelloient, pour leur don
ner reſponſe, &c.

Mais laiſſans à part & leurs fables
& l'opinion du vulgaire, il faut ar

rester fermement. Et que les ames
 ne peuvent estre rappelees par au-
 cun art, & si elles estoient rappel-
 ees, qu'elles ne pourroient predi-
 re le futur. Ainsi en parle Tertullien
 & Ildore es lieux susdits, saint
 Chrysostome en l'Homelie vingt-
 neuvieme sur saint Matthieu, & tous
 les autres anciens Chrestiens. Mais
 bien, encore que par cet art les ames
 ne puissent estre rappelees, peuvent
 elles neantmoins apparoir ? De
 ceci il y a quatre opinions. La pre-
 miere de ceux qui nient qu'elles
 apparoiſſent iamais : & disent que
 quelqu'un assure en auoir veu, il
 s'est agité de quelques vaines visions.
 La raison de ceux là est qu'ils ne pen-
 sent pas qu'il y ait de Purgatoire : &
 ne du ciel, ne de l'enfer elles ne
 peuvent estre tirez. Pour laquelle
 cause ne croire pas que les ames ap-
 paroiſſent, c'est heresie, cōbien que
 de le croire simplement ne soit pas
 heresie. Mais à tort Iacq. Lauather
 & les autres Calvinistes nient qu'elles
 apparoiſſent, par raison qu'ils nient le

TRAICTE' DES DEMONS,
Purgatoire, attendu que leur D^{eu}
Auteur Calvin, au troisieme liure de
Institutions, chap. quinzieme, ne
que les ames iouyissent de la vie he
reuse avant le iour du iugement.
puis, attendu que les Anges & bons
& mauuais apparoisent, pourquoy
n'apparoistront les ames? La deu
ieme opinion a este des anciens
Chrestiens: qu'il ne faut iamais cro
re qu'aucune ame apparaisse, enco
que les aucuns asseurent qu'ils en
ont veu. Ainsi en escriuent Tertu
lien, & Chrysostome es lieux alle
guez. Et encore le mesme Chrys
stome en la deuxieme & quatrieme
Homelie du Lazare. Et en S. An
broise l'Auteur des questions
Antiochus, question vnzieme, &
Et Theophil. sur le huietieme cha
pitre de saint Matthieu, & Berthe
lemy de Bresse au Canon *non fere*
dum, trezieme, question deuxieme
me, dit que l'opinion des Iuriscor
sultes est, que ce sont purs fantomes
Ces Auteurs ne sont differens de
premiers, sinon de la raison, attend

Don'ils croient le Purgatoire. La
 troisième opinion est du vulgaire:
 que les âmes, ces visions qui se disent
 être âmes. Mais il faut voir com-
 ment. Rien il en faut croire. Tenons donc
 bon so que que les âmes ont accou-
 tumé d'apparoître quelquesfois,
 mais rarement. Et cecy se preuue,
 premierement par le liure du soin
 qu'on doit auoir des morts, en
 saint Augustin chapitre quinzié-
 me, & seizième. Il ne se peut (dit
 eluy qui en est l'Autheur quicon-
 que il soit) nyer, sinon impudem-
 ment, que les âmes des trespassez
 apparoiſſent quelquesfois. Et le
 confirme par certaine experience:
 mais luy-mesme a opinion que cela
 arrive peu souuent. Et puis si en
 Matthieu dix-septième, Helie &
 Moïse, par le vouloir de Dieu ap-
 parurent, pourquoy ne croirons
 nous que par le mesme vouloir de
 Dieu, les âmes des morts apparoiſ-
 sent quelquefois aussi. Mais cōment
 peut-il discerner si c'est vne âme qui
 apparoit ou non? Je pense qu'il la

Apparition.

TRAICTE' DES DEMONS,
faut demander ainsi. Il arrive que
quesfois & que ce n'est pas ame
qui apparoit, ne l'Ange bon o
mauvais, ains vne pure imagina
tion de l'homme, ou craintif o
fort fasché. Comme sont aucuns
lesquels autant de pierres qu'il
voyent és tenebres pensent voir
tout autant d'ames. Autresfois i
pense que le bon Ange apparoit
ce que ie pense arriuer lors qu
quelqu'un propose de faire quelque
chose de bon, en cas que si l'ame d
son parent apparaisse: Comme au
contraire le demon fut prest de se
représenter à Saül, au premier de
Roys, vingt-huictiesme. De ce
peut estre exemple ce que recite
Damascene au liure, s'il faut prier
pour les trespassez, prins de Palladi
dius: de quelqu'un qui estoit en
peine s'il falloit prier pour les morts
& se tournant deuers vn test de teste
qu'il auoit d'auenture deuant luy
il entendit vne voix partant d'iceluy
disant: les oraisons nous profitent.
A mon iugement ce fut le bon An-

que, d'autant que la chose estoit bõne.
 En 3. lieu ie pense que le diable ap-
 paroist quelquesfois pour deceuoir.
 Comme nous rend assez de foy cõt
 xemple de Laon si cler & remarqua-
 ble que personne ne le peut desnyer.
 Pour le 4 i'estime qu'aucunesfois ap-
 paroit l'ame mesme, ou pour nostre
 auueur (comme apparurent Moysse &
 Elye) ou pour la sienne, afin qu'elle
 demande quelque chose. Mais de
 quels remedes faut-il vser? Ie respõs
 u'en partie de prudence, en partie
 de pieté. De prudence que l'on croye
 moins aux femmes qu'aux hommes,
 comme de nature plus timides : &
 encore moins aux hõmes craintifs,
 qu'aux asseurez. Et puis ne pensons
 pas que les remedes de l'Eglise y
 poiuent estre employez, auant que
 la chose soit certaine. De pieté: que
 lors que cela sera cler, nous vsions
 des remedes de l'Eglise d'exorcis-
 mes, d'aumolnes, de ieusnes, & d'o-
 raiisons. Mais retournons au che-
 min duquel nous estions departis.
 Les demons peuuent-ils estre ap-

TRAICTE' DES DEMONS,
pellez par quelque chose, ou chas-
sez? Les choses avec lesquelles nous
entendons que cela se fait sont for-
differentes. Les aucunes diuines
comme la volonté de Dieu, avec la
quelle nostre Sauueur Iesus Christ
mesme chassa les diables. Les autres
sont naturelles, comme pierres, her-
bes, fleurs: les autres ne sont diui-
nes ne naturelles, ains par certain
propriété morale, par la propre in-
stitution des hommes, signifi-
tes. Comme sont les voix par les-
quelles les cheuaux sont ou arrestez
ou excitez à la course. Les autres
qui ont seulement vertu de signes
priuez: comme lors que l'on appelle
quelqu'un par quelque signe de
main, par lequel un autre penseroit
estre chassé. Et veritablement Iesus
Christ avec de la bouë & de la sali-
ue guerit un auetgle: d'autant que
la salive signifie la vertu diuine: & la
bouë, la naturelle. Et toute magie
& superstition est nee d'une per-
uerse imitation des choses sacrees:
Aussi par auenture que les choses

diuines peuuent estre meslees avec
 les naturelles : doncques de ce pre-
 mier genre des sacrez il semble que *Par chose*
 les demons peuuent estre attirez *sacree.*
 d'autant que cela est accordant aux
 lettres saintes : toutesfois Dieu
 ne le permet iamais. Doncques cecy
 soit tenu pour reigle : toutes les
 fois que les Magiciens vsent des
 choses sacrées pour attirer vn de-
 mon (comme des Sacremens, du si-
 gne de la Croix, des mots de l'Euan-
 gile) s'il apparoit il faut croire qu'il
 est venu non pour la vertu de ces
 choses là, ains de sa propre volonté
 ou parce qu'il y auoit d'autres choses
 coniointes à icelles. Mais à sçauoir
 s'ils peuuent estre allichez par cho-
 ses naturelles comme les Magiciens
 se vantent ? Nous lisons au premier *Par chose*
 des Roys, chapitre 16. Que toutes *ses natu-*
 les fois que l'esprit malin du Sei- *relles.*
 gneur empoignoit Saül; Dauid pre-
 noit sa harpe & en ioüoit, & Saül
 se recrecoit & se trouuoit mieux.
 Car l'esprit malin s'en alloit d'a-
 vec luy. Et au quatriéme des Roys

TRAICTE^s DES DEMONS,
chapitre troisiéme Elisee voulant
deuiner, commandoit qu'on luy
amenast vn iouëur d'instrumens,
comme si le bon esprit deuoit estre
attiré. Et en Tobie sixième le de-
mon Asmodee fut chassé par vn pe-
tit lopin de foye. Ioseph au liure
des antiquitez huietiéme chapitre
escriit qu'il auoit veu vn ieune hom-
me luif deuant Vaspasien, chassant
vn diable, en luy presentant vn
anneau au nez, auquel estoit en-
close vne racine que Salomon auoit
escriit auoir la vertu de chasser les
diables. Eusebe au liure de la
Preparation Euangelique chapitre
sixième. Quelle diuinité (dit-il)
ont ceux qui sont deiettez à si
grande misere que d'estre dete-
nus par les hommes? Car si la na-
ture diuine est du tout impossible,
comment seront Dieux ceux qui
par quelques habits, linges, figu-
res couleurs, fleurs d'herbes, & par
certaines ineptes & barbares pa-
roles sont attachez par les hommes
comme par quelques liens? Sainct

Augustin liure vingt-vniesme de
 la Cité de Dieu , chapitre sixiesme:
 Mais les demons sont allichez pour
 habiter , par des creatures que non
 pas eux, ains Dieu a faites, par diuer-
 ses choses delectables, selon leur di-
 uersité, non pas comme animaux par
 viandes , ains comme esprits par si-
 gnes conuenables à plaisir d'un cha-
 cun : par diuers genres de pier-
 res, herbes, animaux, carmes, ce-
 remonies. Et Psellus au liure de la
 Demonstration , chapitre dernier
 dit (prins de la somme de Marc
 Ephesien) que les demons sont at-
 tirez , & effrayez par choses natu-
 relles : Entre lesquelles il met aus-
 si vne espee desgainee (Car encore
 que ce ne soit pas proprement vne
 chose naturelle , toutesfois elle a-
 git en maniere naturelle) & dict
 que par icelle est chassé le diable,
 & le Lyon. Ioseph au liure sept-
 iesme de la Guerre Iudaïque cha-
 pitre vingt-cinquiesme escrit qu'il
 y a vn lieu nommé Baaras auquel il

TRAICTE' DES DEMONS,

naist vne herbe de mesme nom, ayant
la vertu de chasser les diables. De
maniere qu'il peut sembler moins
fabuleux ce qu'escriit Plin de Aglo
photis & de Phoetis, au vingt-qua
triesme liure chapitre dix-septiesme
Et AElia au liure quatorzieme des
animaux. Dionisius Aphricanus &
Synesius au fueillet quatre vingts
douze. Mais si les demons sont alli-
chez par choses naturelles, cela s'en-
tend en quatre manieres. La premie-
re promptemēt par leur vertu: com-
me le feu attire l'Or pur, & chasse
l'impur. Et en ceste maniere il est
certain qu'il ne se peut. En premier
lieu, d'autant que les demons n'ont
pas de matiere. Et vne chose mate-
rielle ne peut de sa vertu agir contre
vne spirituelle. Et puis quand bien
seroient corporels, ils ont neant-
moins vne volonte libre. Et parce ils
ne peuuent estre ou attirez, ou chas-
sez sinon par vne apprehension vio-
lente. La seconde maniere impro-
prement à cause de la volupté, ou
fâcherie qu'apportent les choses na-

relles : comme quand on dit que
 Quelqu'un est attiré par un beau lieu
 chassé par un mal plaisant. Et en
 cette maniere encore cela ne se
 peut faire, attendu qu'ils n'ont pas
 de corps : & là où il n'y a point de
 corps, il n'y peut auoir ne volupté
 ne douleur, ne Sympathie. Car en-
 core que Synesius & Eusebe & par
 saint Augustin ayent esté
 de contraire opinion, il ne s'en faut
 tant esmerueiller : car de leur
 temps tous les Anges bons & mau-
 vais estoient estimez auoir corps.
 Il estoient esmeuz par les exem-
 ples cy dessus alleguez, d'Asmodee
 attiré par la fumee du foye, du bon
 esprit attiré par Elisee par le moyen
 d'un iouieur d'instrumens, & au con-
 traire du maling chassé par la harpe
 de Dauid. Mais les Theologiens in-
 terpretent Asmodee auoir esté chas-
 sé non par la vertu du foye, ains par
 la volonté de Dieu: Comme en saint
 Iehan neufiesme Iesus Christ guerit
 aussi les yeux de l'aveugle né, non
 par la vertu de la bouë ains par la

TRAICTE^s DES DEMONS,

fienne cōme tous les iours lespeche
par le moyen des Sacremens. Car
Dieu a de coustume de faire que
que chose aucunesfois par vn sei-
clin d'œil ou par vne parole, que
quesfois s'accommodant à la na-
ture des choses, c'est à dire y ad-
ioustant quelques choses presque
comme medicamens, ausquels tou-
tesfois n'est pas la vertu d'agir. Ain-
si quand il a guery avec de la boue
les yeux de l'aveugle né, d'y auoir
mis vne chose exterieure, il le fit
s'accommodât à nostre nature: mai-
l'ayant fait en vne telle chose qui
sembloit plustost y estre du tout cō-
traire, il monstra sa puissance. Et qu'
ceste-cy soit vraye interpretation,
se collige de ce passage de Tobie: A-
lors (dit-il) Raphaël empoigna le
diable, & l'atacha au desert de la plu-
haute AEgypte. Quelqu'un dira par-
rauenture que cela est contraire au
6. chap. de Tobie ou l'Ange inter-
rogé par le fils de Tobie, respond
vne petite partie du cœur si vou-
la mettez sur les charbons chassés

ute espece de diables. Par lesquel-
 s paroles semble estre signifiee vne
 vertu naturelle de ce cœur. Je res-
 ons que cela se doit rapporter à Je-
 s Christ par mystere, & allegorie
 double. La premiere est de Prosper
 liu. des promesses & predictions,
 partie 2. ch 39. ou il interprete qu'e-
 st le poisson euentré Asmodee sera
 chassé, c'est à dire mort Iesus Christ
 diable sera chassé du monde. Et
 nse que la mesme allegorie soit
 cest acte de Iesus Christ en saint
 an 22. là où ayant trouué vne pie-
 ce d'argent dans vn poisson euentré,
 paya la taille. Car il dit, ainsi estant
 Iesus Christ ouuert en la croix,
 pris de nostre Redemption fut
 ouué. L'autre allegorie est ame-
 ne par Lyranus, au premier des
 boys, chapitre saizième, que ceste
 mee signifie l'oraison partant de
 l'interieur du cœur. Par sa vertu le
 demon est chassé, En saint Mat-
 ieu dixseptième, saint Marc
 eufième, ce genre de diables n'est
 chassé sinon par oraison & par ieusne.

*Iesus
Christ
nommé
poisson.*

TRAICTE' DES DEMONS,
Et que par la fumée soient signifiées
les oraisons, il appert par le huitiesme
chapitre de l'Apocalipse. Mais
que Iesus Christ ait esté nommé
les anciens, poisson, & en Grec
 $\iota\chi\theta\upsilon\varsigma$, saint Augustin au dix
tiesme de la Cité de Dieu chapitre
vingt-troisiesme, dit que cela
venu de la diuination de la Sybille
Erithrée: laquelle par vers acro
ques exprime és premieres lettres
des vers ces mots $\iota\epsilon\varsigma\upsilon\varsigma\ \chi\epsilon\iota\varsigma\omicron\varsigma\ \theta\upsilon\iota\omicron\varsigma\ \sigma\omega\tau\eta\varsigma$: c'est à dire, Iesus Christ
FILS DE DIEU, SAVVEUR
Et par ceste raison Cicero au deu
iesme liure de la diuination preu
les vers des Sybilles partir d'un
prit qui n'est point esmeu, &
poussé de fureur, ains attentif
saint Augustin recite lesdits vers,
au lieu cy dessus allegué. En mesme
opinion est Prosper au liure coté
deuant: $\iota\chi\theta\upsilon\varsigma$ (dit-il) nos maieur
en la sainte Escriture l'ont interpré
té poisson le colligeant des vers Sy
billains qu'est IESVS CHRIST
FILS DE DIEU SAVVEUR

cela bat ce dire de Tertullien au
 premier liure du Baptisme: les cruels
 Viperes, & les Aspics, les Serpens
 basiliques, suivent les lieux secs &
 dans l'eau: mais nous petits poissons
 vivons en l'eau selon nostre poisson
ΘΩ I E S V S C H R I S T. Où
 faut noter que par le nom des
 Sybils, & tels mots sont entendus
 les heretiques qui sentoient mal du
 Baptisme: Au contraire, les Chre-
 tiens qui sont baptisez, sont en-
 tendus par le nom des petits pois-
 sons. Tant à cause de I E S V S
ΧΡΙΣΤΟΥ que parce aussi
 l'un d'eux ayans esté Serpens pleins de ve-
 nin, & avant le Baptisme, par le Ba-
 ptisme ils ont esté faits petits pois-
 sons, c'est à dire, vuides de tout ve-
 nin. D'autant qu'il fait allusion à
 la nature des poissons qu'il est cer-
 tain d'estre sans venin: Et des Serpens
 desquels on dit les aquatiques estre
 exempts de venin: & les terrestres
 au contraire sont venimeux. En la
 troisieme maniere il se peut enten-

TRAICTE' DES DEMONS,
dire que les demons sont attrai-
ou chassiez par choses naturelles, ne
quelles agissent contre les demon-
ains contre les hommes: ou en la
disposant aux effects que le demon
veut exercer sur eux, ou en les
ostant la disposition. En ceste
maniere il est vray semblable que
le demon estoit coustumier de
departir de Saül, la harpe sonner
& que le bon esprit saisit Elisee,
ioüeur d'instrumens faisant son of-
fice. Et or Moÿse n'a point eu be-
soin d'une telle ayde: car il est dit
qu'il fut plus excellent que les au-
tres Prophetes. Plusieurs autres
choses sont recitees sur ce propos
par Rabbi Mose AEgyptien au
liure More, & au liure des treize
articles. En la troisieme manie-
re les demons peuvent estre ap-
pellez ou chassiez par choses na-
turelles, comme par signes insti-
tuez par les mesmes demons, com-
me dit Eusebe, au liure qua-
triesme de la Preparation Euangeli-
que, chapitre sixiesme & septiesme.

ne, comme aucuns des chefs, par
 signals diuers, assemblent les sol-
 ats en la guerre. Et ainsi est-il
 semblable tous magiciens, en-
 chanteurs & sorciers attirer le dia-
 ble: c'est à dire par pacte ou se-
 cret, ou corps comme nous
 nous dit cy dessus. Et par-ce
 quand en iugement ils confessent
 avoir employé quelque chose de
 mal, il n'y a point de doute qu'ils
 en soyent punissables, comme
 nous en fait pacte avec le diable.
 d'autres-fois ils meslent des cho-
 ses naturelles avec des diuines en
 imitation de nostre religion: ou
 nous voyons qu'aux paroles, nous
 adioustons l'eau. Eux de mesme
 quelquesfois à la cire (pour exem-
 ple) ou à la laine, ou à quelques
 herbes, adioustent des Sacremens
 de l'Eglise, ou quelque Pseaume.
 Toutes ces choses sont superstitieu-
 ses, & monstrent quelque pacte
 secret ou expres avec le diable.
 Maintenant auât que nous parlions
 de ce qu'il faut dire des choses sur

*D'appeller
le diable.*

TRAICTE DES DEMONS,
lesquelles le demon peut exercer
puissance, ie veux arrester s'il n'est
est licite d'appeller les diables.
ritablement c'est chose merueilleuse
se de voir avec quelle seuerité
sainctes lettres le prohibent au
uitique dix-neufième: Ne vous
dressez, point aux Magiciens, &
vous enquestez de rien aux
uins pour vous souiller par eux:
suis le Seigneur vostre Dieu. Ces
ces derniers mots adioustez ont
le vertu, qu'ils signifient ce qu'
deffendu estre tel, que s'il est fa
on commet idolatrie. Et au ving
ième chapitre, l'homme ou
femme, esquels sera l'esprit Pyth
nique ou de diuination, qu'ils me
rent de mort, ils seront lapidez,
leur sang sera sur eux. Et au De
teronome dix-huictième. Lors q
tu seras entré en la terre que le Se
gneur ton Dieu te donnera, gar
toy de vouloir imiter les abomin
tions de ces nations là: Et qu'il
se trouue entre vous aucun qui fa
passer son fils ou sa fille par le fe

qui interroge les deuins, ou qui
 serue les songes, ou les chants
 des oyseaux, & qu'il n'y ait aucun
 scier ne enchanteur, ne qui de-
 mande aduis aux esprits familiers,
 deuins, ou qui demande la ve-
 ue aux morts. Car le Seigneur a en
 omination tout cela. Et à cause
 telles meschancetez il les chasse-
 à son entrée. Tu sois parfait, &
 as macule deuant ton Dieu. Ces
 tions desquelles tu possedes la
 re escoutent les enchanteurs &
 uins: mais tu as esté autrement
 prins de ton Seigneur, &c. Et au
 uxième du Paralpomenon, cha-
 tre trente-troisième, entre les im-
 etez de Manassez cecy est recité
 'il obseruoit les songes, s'addon-
 it aux Arts magiques, & auoit
 ec luy des interpreteurs de songes
 uins. Il y a d'autres tels tesmoi-
 ages en Esaye chapitre huietié-
 e, en Hieremie chapitre vingt-
 ietième. Et es Actions neuvième,
 liures de ceux qui auoient recer-
 é des curiositez furent bruslez.

TRAICTE' DES DEMONS,

Et parce, que personne ne s'abuse sous ce pretexte, qu'il n'y a point de mal en soy d'apprendre la verité, ou d'aucun autre tel. Car l'escriture apprend absolument est une atroce meschanceté de prendre aduis du diable en quelque maniere que ce soit, & la raison est assez. Car nous ne pouuons appeller les diables sinon comme superieurs ou pareils, ou inferieurs. Comme superieurs, ou par l'autorité de Dieu, encore que le diable en puisse estre contraint, toutesfois Dieu permet pas que nous en vsions. Et quand nous l'vsurperions nous ferions cōme les seruiteurs qui prennent quelque chose sur des lettres falsifices de leurs maistres, ou par nostre autorité, & en ce nous ferions temerairement, d'autant qu'il appert par les escritures que nous sommes inferieurs à eux. Nous ne les pouuons pas appeller comme pareils, les prians amiablement ou comme inferieurs, c'est à dire, obligez à eux par vœu, d'autant

le Dieu ne veut pas que nous ayôs
 cun commerce avec eux. Adiou-
 ons, que consulter le demon ou
 deuins, & autres tels touchant
 choses à venir, c'est le faire Dieu:
 autant que c'est à Dieu seul de co-
 oistre telles choses.

*Semble en
 estre à di-
 re quelque
 chose en-
 tre ces
 2. chap.*

EN QUELLES CHOSES
*le diable peut exercer
 sa puissance.*

Il y a trois sortes de choses sur
 lesquelles le diable peut exercer
 sa puissance. Les biens de l'esprit, ceux
 du corps, & les extérieurs: sous le
 nom de biens d'esprit est entendu
 l'entendement & la volonté. Sur l'en-
 tendement il exerce sa puissance en
 trois manieres en ostant le sens, en
 persuadant, & en apprenant les arts
 de divination. Or que les demons
 puissent oster le sens, l'écriture l'en-
 seigne, tant par l'exemple de Saül tō-
 rant en fureur au premier des Rois
 que par celui des Lunatiques en S.

TRAICTE^r DES DEMONS,
Matthieu dix-septième desquel
n'y a point de doute, que le dia
ne leur oste le sens en certain tem
Et puis, il y a des medicamens
ont la vertu de mettre hors du se
laquelle vertu n'est cogneuë de pe
sonne mieux que du diable. Ce q
les Theologiens ne prennent pas,
maniere que le diable agisse cont
l'entendement, mais d'autant qu
trouble la partie capable de la fa
tasie, tellement, qu'elle ne pe
exercer son office: il en fait de me
me en retenāt longuement les hom
mes en quelque orde meschanc
té. Car ceux qui ont esté long tem
addonnez, ou à l'amour, ou à l'
uarice, ont accoustumé d'estre trou
blez d'esprit. Et parce i'estime qu
arriue quelquesfois par l'œuvre d
diable, ce dont ces ministres se van
tent souuent, c'est qu'ils hebeten
les hommes, & les mettent hors d
sens. Quant à la persuasion, ce pro
pos est reserué pour vn autre en
droit: Et parce il reste à parler de
l'art de deuiner. Les Grecs nom
ment

ment l'art de diuination ou bonne
ou mauuaise Mantie ou Magie. Ils
l'ont diuisee en especes presque
innumerables, comme recite Plin
au 7 liure chapitre 50. lequel a fort
obserué la methode de la diuinatió.
Aucuns en nostre téps ont dit que
l'une est naturelle, c'est à dire, prin-
cipes des choses naturelles: l'autre est
diabolique. Laquelle diuision ils
ont pris de Psellus au liure 9. chapi-
tre 23. Les autres ont dict plus exa-
ctement qu'il y a l'une nommee
neumatique c'est à dire venant
d'inspiration Diuine: l'autre Physi-
que naturelle ou artificielle: l'autre
commune ou populaire, propre
à des personnes ignorâtes & cōposée
de quelques obseruations de vieil-
s. Quant à moy ie pense qu'il faut
diuiser ainsi que l'une soit natu-
relle: l'autre nō naturelle. Et encore
de celle qui n'est pas naturelle, l'une
est Diuine, comme est la Prophetie,
entendu que c'est certaine faculté
de deuiner: l'autre est diabolique
suggeree par les malings demons:

*Diuision
de la mag.*

TRAICTE^s DES DEMONS,

L'autre est meslee: c'est à dire cōpo-
 see, partie de la diabolique partie
 la naturelle. Et ceste espee-cy est
 tres-pernicieuse: d'autant que les
 hōmes parēt souuent la diabolique
 du beau nom de naturelle magi-
 Et parce il me souuient de ce qu'un
 excellent mathematicien auoit ac-
 coustumé de dire: qu'il y en a plu-
 sieurs qui estudient aux mathemat-
 ques en intention seulemēt de cou-
 urir les arts diaboliques de la diu-
 nation, de l'honneste nom de Ma-
 thematique. Ces gens-là sont sem-
 blables aux femmes qui se marient
 pour leur adultere. La magie à pre-
 que autant de genres qu'il y en a de
 choses naturelles. Car l'vne est prin-
 se des Astres nommee Astrologie
 l'autre du feu nommee pyromantie
 & ainsi des autres choses, comme
 me de l'eau, de l'air, des herbes
 des arbres. Or il faut prendre garde
 de que les choses naturelles sont
 ensemblement causes & signes de
 choses futures: comme au pre-
 mier du Genese: Le Soleil & la Lune

Mathem.

*Magie
naturelle.*

ne ont esté faits en signes & temps. Autrefois au contraire sont effets & signes, comme l'Ecclypse est l'effet de l'interposition de la terre & le signe de la mesme interposition. D'autre-fois, les choses naturelles ont telles qu'elles ont quelques-fois vne commune cause avec celles pour lesquelles se fonde la diuination. Et par ce en saint Matthieu 16. Iesus Christ dit: lors que vous voyez le ciel rouge, vous dites, il fera demain clair & serain, car le ciel est rouge. Car la resplendisseur du Soleil & de la Lune est signe de serénité: non pas qu'elle en soit cause, mais d'autant qu'elle est l'effet de la sérénité future. Quelquesfois elle est seulement signes instituez pour signifier. Comme en Genese xxiij. L'Arc au Ciel a esté institué de Dieu pour signifier qu'il n'y aura point d'autre deluge. Quelquesfois sont signes de la chose ou future, mais c'est tellement par la permission de Dieu elles arrivent contre l'ordre de nature.

TRAICTE' DES DEMONS,

Prodige.

Reg.

Comme lors que le Soleil arrest
son cours en Iosué 10. & se recu
par dix degrez, En Esaye dixhu
tième. Et Iesus Christ endurant
mort & passion il s'obscurcit: &
s'obscurcira vers la fin du monde e
S. Luc 23. Et que l'estoille alla de
uant les Roys: Et toutes telles che
ses se nomment prodiges. Tenon
donc pour reigle generale, Qu
toute deuination prinse des chose
naturelles, lesquelles ne sont ne
cause, ne les effets, ne n'ont la cau
commune est diabolique ou certe
fort suspecte, iusques à ce qu'ell
se verifera estre diuine. Comm
si quelqu'un deuine vn autre de
uoir estre pendu, ou que quelqu'un
ait desrobé quelque chose. Parce
qu'il n'y a aucune chose naturel
qui puisse signifier rien de tel. Il est
à noter aussi qu'il importe beau
coup à quelle intention quelqu'un
deuine par les choses naturelles
Car il y en a qui pésent que par icel
les on peut vrayement cognoistre
les choses futures: Et parce qu'il

ont en ignorâce ils n'ont pas meritè
 autre chose sinon d'estre enseignez.
 Les autres, doutans de la vertu des
 choses naturelles, toutesfois s'effor-
 cent de deuiner: & ceux là sont bien
 en plus grâde faute, & meritent d'e-
 stre reprimez, comme gens curieux.
 Les autres, sçachant bien que des
 choses naturelles ne se peut prendre
 aucun iugement des choses, toutes-
 fois sous ce pretexte ils couurent
 art diabolique: & ceux là sans au-
 cun doute doiuent estre bruslez.
 Mais la diabolique & meslée deu-
 nation a esté inuētée par les demons
 l'imitation de la diuine. Doncques
 entendu que la diuine se fait aucu-
 fois sans choses externes (côme
 ilie prophetisa sans aucune cere-
 monie) d'autresfois avec choses ex-
 terne(côme au 4. des Roys 3. & 29.
 où vn ioüeur d'indrumens fut em-
 ployé, afin qu'Elisée prophetisast,
 ailleurs est employée vne dance.)
 Le mesme aussi quelquesfois le de-
 mon suggere de luy seul à deuiner,
 quelquesfois il y adiousté chose ex-

TRAICTE³ DES DEMONS;
ternes. Et encore, sans choses exte-
nes, il fait deuiner tous les veillans
ou dormans, encore cecy à l'im-
itation des choses diuines. Et les
veillans encore en quatre maniere.
La premiere, d'autant qu'il habite
avec eux, il parle secrettemēt à leur
esprits. Et cecy se peut nommer
Pseudo prophetie, de laquelle il
parle tant es lettres sacrées. La
comme les Prophetes estoient si ag-
tez de leur esprit qu'ils sembloient
insensez comme au 1. des Roys 18.
Saül est-il pas entre les Prophetes
(car ils deuinoient estre nuds dan-
çans:) de mesme aussi le diable
tourmente les siens par vn Enthou-
siasme. Et de ceste espee, c'est
dire inspiration & certaine fureur
diabolique me semblent auoir es-
poussées les Sybilles (combien que
ie sçay qu'aucuns en pensent autre-
ment) & contraintes par la volonté
diuine, auoir dit le vray, comme
en l'Euangile le diable dit: tu es
le fils de Dieu. La troisiéme, est
celle qui est ordinaire en l'hom-

*Pseudo
Proph.*

Sybilles.

ne, comme le bon esprit occupoit
 oufours Moyse. On les nomme
 magiciens esprits de Pithon. Des- *Pythoniq*
 quels on a fait diuers iugemens.
 Origene a pensé qu'aucuns dès leur
 enfance auoient vn esprit Pythoni-
 que. Contre laquelle opiaion Me-
 thodius a escrit tout vn liure. Les
 autres ont nommé Pythonique
 tout malin esprit de diuination.
 Les autres, celuy qui deuinoit par
 les Astres. Les autres celuy, qui
 deuine par le ventre. Et ainsi se de-
 uoient entédre les passages de l'Es-
 criture esquels il se traicte des Py-
 thoniques cōme il se collige des au-
 teurs prophanes. Plato au Timee a
 escrit de certain Euricles Pythoni-
 ques: De la maniere de deuiner du-
 quel Aristophanes fait allusion en
 la page cent-quarantiesme. Et par
 ce c'estoit vn esprit lequel demeu-
 rant au ventre, parloit par l'esto-
 mach, ou par le nombril, ou par les
 parties honteuses. De mesme aussi
 Plutarque au liure pourquoy les O-

TRACTE^A DES DEMONS,
racles ont cessé. il n'est (dict-il) pas à
croire que Dieu entre dās les hom-
mes comme font les Engastromi-
thes dans les Pythoniques. Et Iam-
blique au liure des Egyptiens, se
moque dequoy les Dieux des Gē-
tils deuinoient par ces membres-là.
Origene au commencement du septi-
esme contre Celsus (ce que toutes-
fois explique autrement Eusthatius
sur le 7. de l'Iliade) enseigne que
la deuineresse de Pythius Apollon
Delphique deuinoit tellement que
le demon parloit par ses parties de
la generation. Et par cēt argument
là il a prouué qu'ils n'estoient pas
Dieux. De mesme en fait S. Chry-
sostome en l'Homel. vingt-neufies-
me sur la premiere Epistre aux Co-
rinth. Adioustons y l'opinion des
Hebr. lesquels (comme dit Geron-
denfis 21. & 28. sur les li de l'exode)
disent qu'il y a des Pythons qui ha-
bitent au ventre, & parlent par le
nombril, ou par la poitrine, qui se
nomment Sternomithes. Coelius
au liure quatriesme, chapitre dix-

éme elcrit qu'il à veu vne femme
 nommée Iacquette ayant vn esprit
 ythonique parlant aucunesfois par
 le nombril, autresfois par la poi-
 trine: quelquesfois des choses pas-
 sées ouuertement, autresfois des
 figures par vn bruit, c'est à dire ob-
 scurement. La troisiéme maniere
 est quand le diable parle à l'oreille:
 comme Dieu reuela à l'oreille de
 samüel pour oindre Saül. Ceste cy
 a pas de nom: d'autant qu'elle n'a
 point esté remarquée par les au-
 teurs. Et toutesfois i'ay apprins
 par experience qu'il y en a de tels:
 et quelque deuin, lors qu'on l'in-
 terrogeoit auoit accoustumé de di-
 re: à telle heure, cela s'apprend à
 l'oreille. Cela se peut nommer
 nothisme ou inaurition: mot que
 Hilaire à vsuré combien qu'en
 tre signification. La deuination
 fait par songes aussi. Mais d'autât
 que les songes sont fort diuers &
 differens, afin que les vrayz puissent
 estre discernés d'avec les faux il me
 semble qu'ils se peuuent diuiser,

l'ay en-
 tendu quel-
 que chose
 de tel de
 Nostrada-
 mus par
 vn homme
 digne de
 foy qui
 l'auoit
 veu.

TRAICTE' DES DEMONS

ou selon la caule, ou selon la forme
 en laquelle ils sont veus, ou selon la
 fin: De la fin ie n'ay pas delibéré de
 parler. Mais si nous regardons la
 cause, le songe est de quatre sortes.
 La premiere diuine, comme fut ce
 luy de Ioseph, de Pharaon, de Nabu
 chodonosor. La 2. est diabolique.
 La 3. naturelle, comme quand ceux
 qui sont pituiteux songent qu'il
 pleuura. La 4. est animale procé
 dant de la pensée ou affection com
 me tesmoigne Greg. de Nazianze.
 Si nous regardons à la forme, il y en
 a de cinq genres. Le premier rete
 nant le nom general de songe. Le 2.
 nommé Vision. Le 3. Oracle. Le 4.
 Songe ou *insomnium* qu'on voit
 pendant qu'on dort. Le 5. phantome
 ou apparition. Ainsi en parle
 Macrobe sur le premier liu. du Son
 ge de Scipion, cha. 3. Et S. Augustin
 au liu. de l'esprit & de la lettre, cha.
 25. tome 3. Songe proprement est ce
 que nous monstre quelque cas par
 vne chose obscure. Comme est ce
 luy de Iacob Genese 16. de l'Escelle

& au Genese 31. de Ioseph touchant
 les gerbes, comme estoit celuy de
 Pharaon, de son fils Eschanson, de
 Nabuchodonosor. De ce genre est
 celuy que recite Epiphanius en la
 vie d'Helie. Et qu'escriit Greg. Pre-
 tre en la vie de Theodore, & celuy
 de Policarpe, lequel dormant vit
 par songe que son oreiller brus-
 oit, comme recite Eusebe liu. 4. ch.
 4. & ceux qui sont tels, ne sont pas
 naturels. Car aucune chose naturel-
 le ne peut signifier par vne chose
 obscure, vne plus claire. Et par ce
 il est necessaire ou qu'ils soient di-
 uins comme on en liët es saintes
 lettres, ou qu'ils soient diaboliques
 tels qu'on les liët aux lettres pro-
 phanes: comme en Herodote de la
 ville de Policrates le tyran, laquel-
 le songea estre emportee en haut &
 auie par le Soleil & par luy estre
 ingte: Et celuy que recite Plu-
 arque de Symon Athenien en sa
 ie. La vision est lors qu'on voit ou-
 vertement cela mesme qui doit ar-
 iuer. De ceste espeece ont accou-

TRAICTE' DES DEMONS,

sumé d'estre ceux qui prouiennent
des causes naturelles, ou animales
Et par ce à peine s'en trouue il d'e
xemples és lettres sacrees. S. Augu
stin au liure des confessions chapi
tre vnzième. Et au liure huietiesme
chapitre douzième recite le songe
de sa mere sainte Monique qui son
gea que son fils estoit arriué, bien
peu auant qu'il fut venu. Pline au troi
septiesme liure, 50. ch. dit que Cor
nelius Ruffus perdit la veüe, ayant
songé que cela luy arriuoit. Galien
au liure du presage par les songes
escriit que quelqu'un songea vne de
ses iâbes luy estre deuenüe de pier
re, de laquelle il fut apres paraly
tique. Septimius Seuerus ne nom
ma pas son fils Antonin, pour autre
occasion, sinon parce qu'il auoit
songé que quelqu'un de ce nom-là
luy succederoit, comme escriuent
Spartianus & Xiphilin. Theodo
ret, au cinquiesme liure de ses hi
stoires chapitre soixante-septiesme
recite que Theodose songea, que
Meletius luy mettoit sur la teste la

couronne de l'Empire, lequel il n'a-
 voit iamaïs veu, & le cognut apres *Oracle*
 il d'par le moyen de ce songe. Oracle
 fut lors que quelque chose est an-
 noncée à celuy qui dort : Et ce, ou
 par opinion seulement, attendu que
 personne n'annonce rien, ains que
 seulement il le luy semble ainsi. De
 ceux cy ie ne parle pas car il n'est pas
 en propos : ou c'est en verité. Et ou
 c'est de la part de Dieu, ou de la part
 du diable. Et encores, de la part de
 Dieu, en quatre manieres. Car au-
 tresfois Dieu mesme l'annôce par
 soy-mesme. Comme quand au 20.
 de Genese il fut annoncé à Abime-
 ch que Sarra estoit la femme d'A-
 raham, & en saint Matthieu deux-
 fois aux Mages qu'ils s'en retour-
 nassent par autre voye. Autresfois
 annonce par vn Ange, comme là
 mesme, quand Ioseph est auerty pre-
 mierement d'aller en Egipt. seconde-
 ment de retourner en Iudee 3. de pas-
 ser la Galilee. Et S. Paul fut appris
 par l'Ange que personne ne periroit
 de la nauire, aux Actes 27. Quelque

TRAICTE' DES DEMONS,

fois Dieu admoneste par les hommes vius qui apparoiſſent és ſonges : comme aux Actes ſeiziesme Paul fut prié par vn homme de Macedone, qu'il allaſt en ſon pays. Quoyques fois par les hommes morts : comme eſt le ſonge que S. Auguſtin eſcrit au liure du ſoing qu'on doit auoir des morts) cha. 11. de la cautie monſtree par ſonge à certain Militois, & celuy que recite Caſſian 8. chap. 16. de l'inuention des Reliques de ſainct Eſtienne. Viſion preſent ſonge eſt lors que ce que veillans nous peſons & nous deſirons, nous le voyons en dormant. Tel interpretent aucuns auoir eſté celuy de ſainct Paul aux Actes 16. vn homme Macedonien eſtoit debout & nous preſentant, paſſant par Macedone, aydant nous. Et celuy que met ſainct Auguſtin au liu. du ſoing qu'on doit auoir des morts, de Iean le Moynier. Apparition eſt, lors que nous voyons quelque forme ou que ce ſoit quelque choſe, ou que ce ne ſoit rien. Et cette ſorte de ſonge eſt bien fort naturel

*Viſion en
ſongeant
en ſonium.*

*Appari-
tion.*

elle. Or quand aux songes il en est
 quatre opinions. La premiere est
 qu'ils sont tous de Dieu, & qu'ils
 ont quelque chose de diuin com-
 mien que nous ne l'entendions pas
 comme l'escriit Homere aux liures
 de l'Iliade. Et Philo. Laquelle opi-
 nion il appert estre tres-ancienne
 en ce qu'Aristote a escriit vn liure de
 diuination par songes, pour la re-
 soudre. Et la raison est, que tout aussi-
 bien songent les meschans que les
 bons: ce que n'arriueroit pas si les
 songes prouenoient tous de Dieu.
 La deuxieme opinion est, qu'ils sont
 tous naturels, de ceste opinion sont
 Aristote & Galien au liure des son-
 ges & presages. La troisieme est
 que non seulement ils sont naturels,
 mais que mesme ils peuvent estre
 citez par choses naturelles: com-
 me sont les Oracles. Ainsi en parle
 Platon au liure trentieme, chapitre
 dixhuitieme disant qu'es Bactres
 il y a vne pierre precieuse nommee
 Anmetris semblable à vn caillou:
 laquelle mise sous la teste fait que

TRAICTE DES DEMONS,

les songes deuiennent oracles. Tout cecy est contre la sainte Escriture laquelle prohibe d'observer les songes, Deuteronomie dixhuietieme. Et qu'il ny ait personne qui observe les songes: au deuxieme du Paralipomenon chapitre 33. Manasse est blasme d'autant qu'il obseruoit les songes. En Esaye cinquante cinquieme, en Hieremie 23. & 24. La quatrieme opinion est plus accordante a la verité & religion, c'est que le songe, la vision, & l'Oracle viennent de Dieu. Et l'autre vision en dormant & phantomes viennent des causes naturelles, comme dit Macrobe au liure premier sur le songe de Scipion, chap. troisieme. Au demeurant pour discerner quand il les faut croire, ou non, il faut tenir ceste reigle: Si la chose de laquelle on songe est telle, qu'elle puisse auoir cause naturelle, ou animale, il faut croire que c'est un songe diabolique, iusques a ce qu'il sera euidant qu'il soit diuin. Comme Lucianus ne creut pas tout

Quand il
faut croire
re les son-
ges.

acontinēt qu'il eust songé des Re-
 ques de S. Estienne, ains pria. Et
 ores l'ayant resongé la 2. & 3. fois, *Magie a.*
 prie encore il employa l'experiē- *uec chose*
 , laquelle encore fut confirmee *externe.*
 r miracles. L'autre genre de Ma-
 e diabolique est celle cy qui se
 iet en y adioustant des choses ex-
 nes, & c'est celle qu'exercēt tou-
 s les forcieres. D'icelle il y a sept
 peces. La premiere se faisoit par
 idoles, à l'imitation de Dieu le-
 el respôdoit de l'Arche & du pro-
 iatoire. Et se nômoit Chrismos.
 2. par sacrifices : & se nommoit,
 eromantie & Theoscopie : com-
 e les Hebreux tiroient leurs rē-
 nces par le moyen des sacrifices
 ils faisoient auant consulter. La
 3. par charmes & enchantemens,
 mme Epode. Car encore les
 nts Prophetes auoient coustume
 prophetiser en chantāt au 1. des
 19. Et en employāt des instru-
 ns de musique, comme au Paralī-
 menō 25. La 4. par les morts resu-
 rez. Car en ceste maniere au 1. des

TRAICTE' DES DEMONS,

Rois 28. la Pythonisse s'efforça de
ressusciter Samuël : ce qu'ils nom-
ment Necromance. La 5. par que-
que petite partie d'un mort, dont
nous auons cy dessus amené vn
exemple : cela se peut nommer Cr-
niomance. Or les Hebreux disent
que Pythonisse se nomme general-
mēt, ou celle qui ressuscite les morts
ou celle qui seulement deuine par
crane d'une teste: Encore adiouste
ils cecy, que les morts sont excite-
par vne Pythonisse les pieds renue-
sez contremont. Et qu'ainsi fut e-
frayee la Pythonisse ayant veu Sa-
muël, d'autant qu'il apparut tout
droict & non renuersé. La sixiesme
par vn miroir, dans lequel les en-
chanteresses disent qu'elles voyent
l'auenir : & la nomment Catorro-
mantie A cestuy-ci il semble qu'ins-
finis genres se peuuent rapporter
Et mesme celuy auquel les forciers
deuinēt regardant vn verre auquel
ils se vantent d'auoir vn demon re-
fermé, lequel leur exhibe les figu-
res des choses futures. Le 2. quan-

Pythonys.

magie s'exerce en regardant dans
 un bassin plein d'eau, qu'ils nom-
 ment Lecanomantie. Ce que peut
 sembler estre venu des saintes let-
 res : Car les Hebreux & mesme
 Gerondensis dyent Vrin & Thum-
 ain estre noms propres de pierres
 lesquelles reluisent la volonté de
 Dieu : de maniere que toutes les
 fois qu'il estoit besoin de le consul-
 ter il ne falloit sinon contempler ces
 pierres. La septième est par sorts, &
 nous trouuons cestuy-cy vité és
 saintes lettres. Car en Iosué septié-
 me Aham fut descouuert par sort
 quel auoit prins de l'anatheme.
 Au premier des Roys chapitre dix-
 me Saül fut esleu Roy par sort. Au
 premier des Roys quatorzième Io-
 thas fut decelé par sort. En Io-
 uel premier il fut trouué par sort
 Jonas estre cause de la tempeste. Es
 Actes premier ch. Mathias fut esleu
 par sort. A ce genre se peuuent re-
 uir infinies especes esquelles l'a-
 venture & la fortune dominent
 comme l'Ostracisme, l'anagram-

TRAICTE' DES DEMONS,
matisme, l'arithmomantie, & chiro-
mantie, sont rapportez au sort, & bien
semblent estre espèces de deuina-
tion naturelle lors qu'elles se re-
contrent avec le cas fortuit. Les E-
mesme quand quelque vieille r-
gardant la Lune dit auoir veu que-
que chose qui signifie guerre à v-
nir, il la faut estimer sorciere : me-
me iugement se doit faire de celles,
qui prend augure par le brill-
ment du feu, ou mouuement de la
terre. Car encore que ces che-
ses soyent naturelles, toutesfo-
elle n'en vse pas comme d'icelle.
Mais pour entendre lors qu'il se-
loisible d'vser de sorts, il faut
observer deux choses. La premi-
re de par combien de causes peu-
uent estre regis les sorts : & puis
combien il y a de genres de sort.
D'autant qu'il ne faut pas faire
mesme iugement de tous. Donc-
ques les sorts peuuent estre regis
par cinq causes. Ou par le seul ha-
zard, ou par les astres, ou par la for-
tune, ou par vn demon, lequel

*Sorts lici-
ses, ou illi-
cites.*

nefle quelquesfois aux sorts (& de
 vient qu'au ieu de cartes & sem-
 blables quelques vns gaignent touf-
 ours) ou qu'il est regy par Dieu.
 Des Etniques nommoient les au-
 rins des sorts, Liciennes, pour
 auoir esté trouuez en Lycie, les au-
 res Delyennes, d'autant qu'on les
 pratiquoit en Deles: les autres Area-
 nes, &c. Ainsi en parla Cicero au
 deuxième liure de la deuination.
 Les Theologiens les diuisent au-
 ment comme saint Thomas en
 question nonante & cinq, article
 sixième. Car il en nomme les au-
 rines diuinatoires, qui ne se prati-
 quent sinon pour sçauoir, & par
 les anciens ont esté nommez les
 sorts des Saints ou des Apostres.
 On voit vsa Iosué au dixième cha-
 pitre lors qu'il trouua qu'Achan
 faisoit prins de l'Anateisme: par
 donc mesmes sorts Ionathas fut
 reueillé auoir mangé au pre-
 mier des Roys quatorzième, & Io-
 nathas auoir esté cause de la tempeste,

TRAICTE' DES DEMONS,

Ils ont nommé les autres consulti-
toires, qui se pratiquent pour faire
Par icelles au Deuteronome saiz-
me Helie est esleu pour le sacrifice
Et Saül oingt Roy au premier
Roys, sixième, Saint Mathias
Apostre, aux Actes premier cha-
Les autres diuinoires qui sont em-
ployées pour partages: de l'exem-
desquelles, presque tout le li-
de Iosué & du Leuitique, & de
Nombres, sont pleins. Et de la vie
que les Hebreux nomment l'heri-
ge sort. Cecy se nomme en Gre-
Claronomie. Or touchant aux sor-
diuinatoires, il n'est pas loisible d'en
vser. Car en icelles n'ayant point
vertu naturelle, ou l'on attend
responce des quatre premieres ca-
ses susdites, & cela n'est pas permis
ou bien ella s'attend de Dieu, &c.
tenter Dieu. Ce genre est prohibé
par l'Eglise au Concile d'Ancire,
en celuy d'Agathe chapitre ving-
quatrième, tome I. Et en Gratien
en la 26. quest. deuxième au Can-
commençant *Aliquanti*, Et en Iu-
c

Sort di-
uin.

partie vnzième, chapitre quatrief-
 e. Et au Concile d'Orleans pre-
 mier, Canon trente-deuxième. Les
 sorts consulatoires ont quelque af-
 finité avec les diuinatoires. Et par-
 ce qu'il s'en faut abstenir aussi: de peur
 qu'il ne semble que nous assubie-
 sions les cas humains ou à hazard
 ou à la fortune, ou aux estoilles, ou
 aux esprits malings. D'icelles vsa le
 Roy de Babylone lors qu'il mesla
 des fleches en Ezech. vingt-vnième.
 Les Indois aussi commencent leur
 guerre par vne volée de fleches. Et
 en Esth. 3. & 9. Aman deuine par
 le sort auquel iour il faut que les Iuifs
 soient exterminés. Et parce les saints
 prennent ces sorts icy. Saint Hiero-
 nyme en ses Commentaires sur le pre-
 mier chapitre de Ionas, Saint Au-
 gustin en l'Epistre cent dix-neufies-
 me. Et Beda sur le premier chapitre
 des Actes. Les sorts des hommes
 doiuent estre la prudence, les aduis
 plusieurs. Ainsi Dieu n'est ab-
 sent, là où est la prudence. Celles
 des Chrestiens doiuent estre les

Sorts con-
 sul-
 suls.

TRAICTE' DES DEMONS,
prieres. Seigneur monstre moy
voyes. Et ie ſçay Seigneur que
voye de l'hōme n'est pas en ſa pa
ſance. Et nous te ſuppliōs Seigne
qu'en aspirant à nos actions ,
les preuiennes. Et toutesfois
forts pourroient eſtre ſans cou
pour ces raiſons. La premiere, l
que tout conſeil humain deſaut ,
pres auoir preſenté prieres à Di
comme firent les Apoſtres: c'eſt l
pinion de Beda : combien que l
& ſainct Thomas admonēſtent
la ſe deuoir faire pluſtoſt en tout
autres actions , que és Eccleſiaſ
ques. La deuxieſme pour éuiter
bat & ambition. Ainſi diēt ſain
Ambroïſe ſur le premier chapit
de ſainct Luc , que Zacharie fut
leu par ſort. Aux prouerbes di
huiſtieſme le ſort arreſte les co
traditions , & iuge entre les gran
meſme. Vlpian aux digeſtes, au t
tre des iugemēs : mais quād tous l
deux appellēt du iugemēt la choſe
accouſtumē d'eſtre vuidēe par ſo

Et au Code au tiltre de leg. & fidei-
omm. en la loy, si duobus. La 3. pour
uiter enuie ou complainte, S. Au-
gustin en l'Epistre 180. ceux qui fui-
ont, s'essiront par sort. Et au 1. liu.
de la doctrine Chrestienne, cha. 28.
es aumosnes se donneront par sort
ux pauvres. Les sorts diuisoires
ont non seulement licites, ains vti-
es encore, & vsitez par les Saints,
omme il a esté dit cy dessus: de ma-
iere que l'heritage a esté nommé
ort. Et est loüee la loy qui s'obser-
e en plusieurs lieux, que s'il y en a
ois appelez à l'heredité, le pre-
mier face le partage, le second iette
e sort, & le 3. c'est à dire le plus ieun-
e choisisse.

*Sort diu-
soire.*

COMMENT C'EST QUE

*les demons exercent leur puis-
sance sur la volonté de
l'homme.*

MAIS comment les demons
puissent inciter les hommes

*Volonté
libre en
l'homme.*

TRAICTE' DES DEMONS,
à pecher, cecy est propre à vn autre
endroit. Nous dirons cecy seu-
lement icy, commēt les demons peu-
uent prouoquer à l'amour d'autrui.
Et premierement il faut bien tenir
pour foy Catholique, que les dē-
mons ne leurs ministres ne peuuent
contraindre la volonté humaine
par enchanternens: icelle estant de
tel naturel que Dieu mesme ne
peut contraindre, si elle ne perd
nom de volonté. Car qu'une vo-
lonté soit contraincte, cela empor-
te contrarieté, attendu que vouloir
n'est autre chose, sinon qu'estre en-
clin. Et parce quand l'écriture de-
clare les hommes auoir esté inci-
tez à peché, iamaïs ne dict con-
traincts, ains allechez, ou tentez.
Au contraire, comme est escrit:
troisiesme chapitre du Genese: so-
toy sera sa volonté (sçauoir est de
peché) & tu auras puissance sur lui.
Et le serpent ne contrainnit pas
premiers parens, il les tenta,
deceut. Et les anciens, quand ils de-
courent des demons, iamaïs ne

omment contraigneurs, ains in-
 itateurs. Comme Cassianus en la
 collation 78. chapitre 8. Ainsi di-
 ons nous les demons estre contrai-
 ns à nostre aduancement, que nous
 s croyons incitateurs au mal, non
 as forceurs. Et Clement au 4. liure
 s recognitions escrit : veritable-
 ment nous voulons bien que vous
 achiez que les diables n'ont point
 e puissance sur les hommes, sinon
 e quelque vn de gayeté de cœur se
 usmette à leurs volonte. Mais en-
 ore que ce soyēt choses repugnan-
 s que la volonté soit contrainte
 i forcée, toutefois ce n'est pas cho-
 repugnante qu'elle soit inclinée,
 ire encore que ce fust nécessaire-
 ment mesme, d'autant que la neces- *nécessité.*
 é ne signifie pas tousiours cōtrain-
 , ains est souuent coniointe avec
 inclination: comme nous croissons
 en necessairement, mais toutesfois
 lōtiers. Mais d'estre beaucoup in-
 onez ou peu, cela se peut faire libre-
 ment: cōme est incliné celuy qui est
 iré par nos raisōs, à nostre opiniō

TRAICTE' DES DEMONS,
En la premiere façon Dieu seul peut
incliner nostre volonté, estant
le maistre d'icelle. Et ainsi se dit
prendre cecy des prouerbes 12. ca.
comme les diuisions des eaux, ainsi
le cœur du Roy est en la main
Seigneur: car il l'incline là où il
plait: le sens est que cela est pro-
pre à Dieu. En second lieu les de-
mons peuuent incliner à aymer
directement comme l'on dit com-
munément, & ce en plusieurs ma-
nieres. En la premiere interieu-
ment seulement, persuadant à l'es-
prit d'un homme quelque femme
estre tres-belle, qui sera laide. Se-
condement en mouuant le cœur
c'est à dire l'honneur auquel est
siège de la luxure. Tiercement, par
mélange des deux sçauoir en per-
suadant & donnant quelque me-
dication au corps. Quatrièmement
en adioustant exterieurement des
medicaments. Car il ne se peut
qu'il n'y ait des choses qui ayent re-
ueru nommées Philtres: comme
est *Pessinca Siluestris*, ou *Sap*

Philtres.

os, tesmoins Discorde liure 4. cha.

5. Et Eusthatius sur le 6. de l'Iliade.

inquiémement en meslant diuer-

ement toutes ces choses. Sixiè-

nement, en employant des cho-

ses exterieures, mais non toutesfois

un corps: comme lors que les sor-

ciers ioignent deux images de cire

l'une sur l'autre en la maniere des person-

nes qui s'accouplent, & toutesfois

ils ne les appliquent point aux corps

de ceux qu'ils veulent rendre pas-

sionnez. Septièmement en ioignant

les mesmes choses diuersement:

mais il y a ceste difference entre les

demons & enchanteurs, c'est que

les demons peuuent & ont accou-

stumé d'vser de toutes ces manie-

res: & les enchanteurs, seulement

en employant des choses exterieu-

res au corps, ou bien les employans

non au corps comme il a esté dit cy

dessus. Et par ainsi il est vray que

les sorciers peuuent inciter à l'a-

mour: mais il est faux que la volonté

puisse contraindre. Il est bien

ay aussi que certaines choses qui

*Les demōs
incitez ne
contrai-
gnent.*

TRAICTE^s DES DEMONS,
font appliquées au corps, n'ont p
ceste vertu naturelle: comme lo
qu'on porte pendu au col vn cerc
ou ie ne sçay quoy d'escrit. D'autr
aussi ont bien vne vertu naturel
d'esmouuoir absolument, mais ne
pas en vn plustost qu'en vn autr
Car aucune chose naturelle n'a cest
vertu. Et parce incontinent qu
quelqu'un est surprins d'auoir inci
quelqu'un à l'amour contre tou
raison, cela ne se doit point attr
buer à la vertu du medicament, ain
à la science superstitieuse.

DE LA PVISSANCE

des demons sur les corps

humains.

ICy se fait huit questions. L
premiere, si les demons peuuen
transporter les corps humains, d'un
lieu à vn autre, ou en les enleuan
simplement, ou en les portant su
quelque beste, ou autrement. Et e
premier lieu il est bien vray qu'ils l

uissent faire par la permission de
 Dieu. Car il appert par les escritu-
 res que les bons Anges l'ont fait: &
 puis que des vns & des autres le iu-
 gement est vn en cette partie. Com-
 me au quatorziesme de Daniel A-
 zacuc en vn moment de temps fut
 transporté de Iudee en Babilone, &
 en Sainct Matthieu quatriesme Ie-
 sus Christ fut transporté du desert
 sur le pinacle du Temple. Car il est
 croyable que Iesus Christ, comme
 par sa volonté il fut tenté par le dia-
 ble, permit aussi que le diable le
 transportast: comme des bons au-
 teurs l'ont interpreté Saint Chry-
 sostome, & saint Gregoire. Et aux
 Actes huietiesme Saint Philippe fut
 transporté en Azotus. Aussi ce qu'o-
 n'a dit que Simon le magicien vola, n'est
 pas fable: d'autant qu'Egesipe le re-
 cite au liure troisieme de la ruine
 de Hierusalem, chapitre 2. & saint
 Ambroise au Sermon 66. & es Cō-
 mentaires sur le 8. chapitre aux Ro-
 mains. Et S. Augustin au trentiesme
 sermon des Saints Pierre & Paul.

TRAICTE' DES DEMONS,

*Si les sor-
ciers sont
veritable-
ment trans-
portez.*

Et en Philostrate il me souuiét auoir
leu de certain Apolonius Thyaneẽ
Berengnier aussi estant magicien
l'on escrit de luy qu'en mesme nuit
il fut à Rome , & fit vne lecture :
Tours: Guillaume de Nangiac le re-
cite en sa Chronique. Mais si verita-
blement les hommes sont transpor-
tez par les diables , il est mal-aisé de
l'expliquer à cause du chapitre com-
mençant ainsi, *Episcopi eorumque mi-
nistri*, en la vingt-sixiesme question
cinquiesme d'autant qu'il semble
qu'il le desnie. Et ce passage donne
bien des affaires aux Iuriscultes
qui l'interpretent. Et puis l'expérien-
ce y est. Car il y a des maris qui di-
sent auoir picqué leurs femmes sor-
cieres couchees avec eux, & les auoir
frappees de maniere que les meur-
trisseurs leur apparoiſſoient , &
toutefois qu'elles n'en auoient rien
senty. Ce que preuue qu'elles n'a-
uoient esté transportez que de l'es-
prit seulement & par opinion. Mais
ie ne peux me departir de l'opinion
contraire : comme de celle qui est

approuuée par autheurs tres dignes
 de foy, Iacques Speinger, & Syl-
 uester: desquels l'un fut inquisiteur
 de la foy en Allemagne, & l'autre
 à Rome, & encore apres maistre
 du Palais sacré, lesquelles charges
 ont accoustumé d'apporter vne
 grande experience en telles matie-
 res. Et parce i'estime que les sor-
 ciers sont transportez en quatre
 manieres. Quelquesfois avec leurs
 pieds, ce que tesmoigne Syluester,
 par leur confession. La 2. maniere,
 par l'œuvre du diable soit qu'elles
 soient simplement transportées, soit
 qu'elles soyent portées par quelque
 animal. La 3. non en effet, ains en
 opinion seulement. La 4. est de telle
 sorte qu'elle mesme ne scauent si
 c'est en effet, ou par opinion seule-
 ment. Car en autant de manieres
 nous voyons aucuns auoir esté
 transportez de lieu en autre es sain-
 tes lettres. A l'imitation desquelles
 il est certain que les arts Magiques
 ont esté inuentez. Le premier trans-
 port fait avec leurs mesmes pieds,

*Comme
 sont trans-
 portez les
 sorciers.*

TRAICTE DES DEMONS,
est aysé. L'autre est par le rauisse-
ment d'un Ange, comme Abacu.
Quelquefois par la seule pensée
comme en Ezechiel hui&ième
l'esprit m'a transporté en Hierusa-
lem, par vision, c'est à dire non
pas en effet. La quatrième d
sorte qu'ils ignorent si c'est en ve-
rité, ou par opinion seulement
comme saint Paul à la deuxièm
aux Corinthiens, chapitre dou-
zième, si ç'a esté en corps, ou hors
du corps, ie n'en sçay rien, Dieu l
sçait. Et puis d'ailleurs cela est ac-
cordant à la raison: Car si cela se
peut faire & a esté fait quelquesfois
(comme il a esté verifié) il n'est pas
absurde qu'il se face encore mainte-
nant. Et mesmes attendu que les
forcieres le confessent. Outre ce
que l'experience le confirme: de-
quoy Syluester recite infinis exem-
ples en ses liures des merueilles
des forcieres & des demons. Il me
suffira d'en alleguer quelqu'un du
deuxième liure. A Come (dit-il)
le Vicaire de l'Euesque & l'inqui-

Rejoindre.

iteur, ou par curiosité, ou verita-
 blement parce qu'ils ne croient pas
 entièrement à des Sorcieres qu'ils
 auoient en leurs prisons, sur la
 minuit s'en vont au lieu ou elles
 iouoient leurs ieux, lequel estoit as-
 sez proche de là, & virent le tout
 d'un lieu estant vis à vis. Mais estās
 toutes licentees, le demon qui e-
 stoit le chef de ce ieu, feignāt ne les
 auoir veus pendant ces mysteres,
 r'appelle incontinent toute l'assem-
 blee, & frapperent tellement ces
 deux iugēs avec des bastons, que
 dedans quinzaine & l'un & l'autre
 en mourut. Ainsi Dieu punit, par sa
 permission, leur curiosité, & para-
 uanture d'autres pechez. Et long
 temps apres il adioust vne chose
 admirable qu'il auoit accoustumē
 reciter de luy-mesme. Vn certain
 Plaisantin nommé Hierosme ayant
 au monde certaine fille, en iouit par
 le moyen de quelque enchanteresse,
 à laquelle il accorde d'aller à ce ieu
 du diable, laquelle y transporta &

Histoire.

TRAICTE^r DES DEMONS,
luy & la fille (y assistant le diable)
en telle maniere estant despoüillé i
s'oignit de certain onguent entre la
main & le bras faisant certain signe
comme ceste Sorciere luy enseigna,
laquelle en fit tout autant & la fille
de mesme qui estoit là presente & a-
uoit esté violee par luy : & tout in-
continent ils furent tous enleuez
par l'ouuerture du toict. Luy estant
monté sur vn cheual ronflant (com-
me il luy sembloit) fut porté avec si
grande vitesse vers la ville de Bene-
uent que l'air fendu rendoit vn fif-
lement tres-aigu. Il s'y trouua plu-
sieurs milliers d'hommes & de fem-
mes, dançans, avec peu de lumiere.
Le ieu estant finy, il fut ramené à sa
maison (comme auparauant) passant
par Venise. Et remarqua la ville
mesme de Venise laquelle il n'auoit
iamais veüe avant ce iour, & plu-
sieurs autres lieux & riuieres entre
deux, en allant & reuenant. Tous
lesquels lieux n'ayant iamais veu,
les reuoyant apres, il les recognut
& Venise principalement. Estant

etourné en sa maison & assouuy de
 la paillardise avec cette vierge , &
 ayant des-ja son forfait en tres-
 grand' horreur, comme d'avanture
 estoit bien nay, ou la pieté diuine
 ayant pitié de luy , il s'en va vers
 l'Euesque ou bien son Vicaire, &
 confesse entierement le tout : & les
 uns clos fut solemnellement foüetté
 dans l'Eglise. Et par la misericorde
 de Dieu , estant entré en vne reli-
 gion il y vesquit honnestement, &
 parauanture y vit encore de present.
 Et vn peu apres il escrit souuent des
 enfans & filles de douze ans , ou de
 quinze par la doctrine , & exhorta-
 tion des inquisiteurs se sont rauisez,
 & lesquels pour la merueille d'une
 grande chose l'on commande de
 danser à la maniere de ce ieu là , &
 font de telle maniere qu'il n'y a
 comme accord qui puisse nier qu'ils
 n'ayent esté apprins par quelque
 industrie plus haute , & qui surpasse
 celle des hommes. Car estans ces
 enuies là en toutes choses dissem-
 blables à celles des hommes , en

*Dances
 merueil-
 leuses.*

TRAICTE' DES DEMONS,
ce mesme qu'en icelles les femmes
sont tenuës contre le dos des hom-
mes, on ne dance pas en auançant
ains en reculant. Et en fin lors qu'il
faut faire la reuerence au diable qui
y preside, se courbans en arriere
ils inclinent la teste non pas
auant, ains en arriere, & ne fléchissent
pas le pied en arriere, ains en auant
les leuans en haut. Tout cela se faisant
avec tant de gentillesse & de grace,
qu'il est impossible de l'auoir appris
incontinent & en si grande ieunesse.
Icy sont les paroles de Symplicius
uester. Ce qu'estant ainsi, il est
certain que les Sorcieres sont quel-
quesfois transportees realement.
Mais que font elles, pour estre
transportees? L'on dict qu'elles
s'oignent d'un oignement fait de
corps d'un petit enfant: & que par
ce moyen elles sont enleuees. Par
cela est cause que les forcieres ont
accoustumé de tuer des petits en-
fans. Celles là qui ne sont point
transportees, si en s'oignent elles

veulent voir ce qui se fait en leur
 lieu, elles se couchent sur le costé
 gauche: si c'est en veillant, on dit
 que de leur bouche sort quelque
 grossiere vapeur dans laquelle elles
 regardent les figures de tout ce que
 on fait. Cela estant ainsi il faut voir
 que c'est qu'il faut respondre au
 Concile Anciran, au Canon, *Episco-*
li 26. quest. 5. Cecy à tant tourmen-
 té les interpretes du droit Canon,
 qu'estant leur coustume de remplir
 tout de gloses inutiles, ils n'ont pas
 écrit vn seul mot sur ce Canon.
 Voire & Syluester recite que luy
 estant iuge, il ne se trouuoit per-
 sonne qui voulut accuser vne sor-
 ciere: parce que s'arrestans sur ce
 Canon, ils pensoient que les sor-
 cières ne pouuoient estre veritable-
 ment transportez. Syluester mes-
 me respond qu'en ce Canon là il
 agit vrayement des Magiciens,
 mais non pas des sorciers. En
 second lieu, que le sens est que
 toutes choses ni sont pas vrayes, &
 autant que Diane n'est pas vraye

TRAICTE' DES DEMONS,
deesse, & les bestes sur lesquelles les
enchanteresses se dyent estre por-
tées ne sont pas vrayes aussi: mais
tout cecy est deuiner, attendu qu'
est certain que tousiours il y a
des sorciers: combien que certai-
heretique debat que ce sont songes.
Iacques Speinger respond, qu'en
Canon s'agit de la transformatio-
essentielle: & que les sorcieres n'
sont pas veritablement transfor-
mées, tous si accordent, mais
Canon parle aussi du transport d'un
lieu à autre. Paul Grilland en son li-
ure des Sortileges dit bien beau-
coup mieux, que par la raison de la
loy, la loy se doit interpreter. Et
parce qu'estant la raison de ce Ca-
non qu'il n'y a rien de diuinité hors
du seul Dieu, il y est desnié estre
vray ce, dont se vantent les sorcieres
d'estre transportez d'un lieu à autre
entant qu'elles croient cela se faire
en vertu de quelque diuinité. Quan-
à moy i'estime, premierement
Canon n'estre pas du Concile An-
ciran, & c'est parce qu'il n'y est

Maldo-
nat.

eu du monde, & qu'aucun Canon
 e ce Concile ne commence ainsi,
 puis il ne sent en rien sa phrase
 recque, & d'abondant, d'autant,
 il est fort long, combien que les
 tres soyent fort briefs D'auanta-
 quand bien il seroit de ce Conci-
 il faut regarder de pres ce que fait
 Concile. Or il n'auoit autre but,
 non qu'il ne faut pas penser qu'il y
 rien de diuinité outre vn seul
 ieu. Et parce, ce qu'il dit du trans-
 port des Sorciers, n'est non plus re-
 lu & déterminé par le Cōcile An-
 an qu'il est arresté par le septies-
 Concile, si les Anges sont cor-
 rels ou non.

PAR L'AYDE DV DE-
 mon, les sorcieres se peuent
 rendre inuisibles.

Q'Est icy la seconde question:
 & veritablement il est aysé à
 Cluin de respondre, qu'elles ne
 puent, attendu qu'il nie Iesus

TRAICTE' DES DEMONS,
Christ nostre Seigneur le pouuoit
faire. Toutesfois il est assez euiden
que Iesus Christ s'est souuent rendu
inuisible. En saint Luc chapitre
quatriesme en S. Iean cinquiesme
douziesme en Saint Luc 24. Et e
ce qu'apres la resurrection il coue
sa quarante iours en terre & nean
moins fut rarement veu. Je respon
donc , que les demons le peuuent
aussi , non veritablement par leur
seule volonte, comme Iesus Christ
ains ou en se transformant : ou en
peschant les especes visibles , ou e
mettant au deuant quelque corp
delié ou autrement. Mais si par
moyendes choses naturelles ils peu
uent faire le mesme , c'est ce dont
il est question. Et certes on dit
qu'une herbe qu'on nomme Ilex ,
vertu de redre inuisible. Et ce qu'e
recité par Platon au liure second
l'anneau de Gyges, est assez vulga
re. Et ce que disent les poëtes d
Bouclier de Persus. Toutesfois
ces choses sont toutes fabuleuse
car encore que quelques choses

neussent rendre ou moins visibles,
 ou du tout inuisibles (comme l'on
 arle qu'il se fait avec la fumée de
 certain poiure, que les poultries des
 maisons semblent estre serpens)
 Et toutesfois elle ne peuuent pas telles
 choses.

SI LES CORPS PEUVENT
*estre changez en diuerses formes,
 par les demons.*

DE cecy dispute S. Augustin au
 dixhuietième liure de la Cité
 de Dieu chapitre faize, dixsept, &
 dixhuit. Et veritablement il n'y a
 pas eu faute de personnes ancienne-
 ment qui ont pensé que Dieu mesme
 le pouloit faire. Et par ainsi se
 occuoient de la Metamorphose
 Ouide. A ceux cy sont semblables
 les Calvinistes quand ils nient la
 transubstantiation, & aux Centau-
 res fils d'Ixion chez le mesme Ouid.
 Enquoy il se trouue plusieurs

TRAICTE' DES DEMONS,
exemples de la transmutation entre
les prophanes. Car en premier lieu
les compagnons de Diomedes fu-
rent conuertis en oyseaux, comme
il est escrit au 12. de l'Eneïde.

*Vers me-
surez &
rimez.*

Mes compagnons perdus s'enuolerez
en l'air,

Et vaguent faits oyseaux, à trauers les
riuieres

(O supplice des miens trop cruel)
leur cry,

Lamentable & piteux les vachers im-
portunent.

Et au 2. de la Metamorphose, les
compagnons d'Ulisles changez en
bestes. Et Homere au 9. del'Odis-
sée, Theocrite & Virgile en la Phar-
maceutrie. Euantes en Plin liure 8.
chap. 12. Assurent les hommes Ar-
cades ayans passé à nage vn estang
demeurer 9. ans changez en loups.
Et Fabius, & Agriopas auteurs
des Croniques Olympioniques disent
que Demenetu ou Demarchus
Parrhasien fut conuertiy en loup
au sacrifice des Arcades. Et de là
vient que Pan fut nommé Loup

*Lycantro-
pie.*

& Iupiter Lycien en Arcadie. Saint Augustin pense aussi que de la vient que les Romains ont nommé leurs Luperques. Pomponius me la es- crit aussi que des Scythes, Neuriens quiconque veut, en quelque certain temps peut estre conuertý en loup. Apuleius recite encore d'une sor- tiere qui conuertit son amy en Castor, d'autant qu'il auoit espouzé une autre femme: vn Tauernier en Raine: vn Aduocat vn Belier, saint Augustin au 18. liure de la Cité de Dieu, escrit qu'estant en Italie il en- tendit qu'en quelque endroit de ce pays là, il y auoit des femmes les- quelles donnoient dans des forma- es certaines poisons par le moyen esquelles elles changeoient les hommes qu'il leur plaisoit en bestes somme. Lucian dit en son Lucius qu'il fut transformé en Asne, voulát commuër en oyseau. A tout cecy respons que les demons peu- ent transmuër vn corps en vn au- tre: & ce en trois manieres. La 1.
 1.
 2.
 3.
 4.
 5.
 6.
 7.
 8.
 9.
 10.
 11.
 12.
 13.
 14.
 15.
 16.
 17.
 18.
 19.
 20.
 21.
 22.
 23.
 24.
 25.
 26.
 27.
 28.
 29.
 30.
 31.
 32.
 33.
 34.
 35.
 36.
 37.
 38.
 39.
 40.
 41.
 42.
 43.
 44.
 45.
 46.
 47.
 48.
 49.
 50.
 51.
 52.
 53.
 54.
 55.
 56.
 57.
 58.
 59.
 60.
 61.
 62.
 63.
 64.
 65.
 66.
 67.
 68.
 69.
 70.
 71.
 72.
 73.
 74.
 75.
 76.
 77.
 78.
 79.
 80.
 81.
 82.
 83.
 84.
 85.
 86.
 87.
 88.
 89.
 90.
 91.
 92.
 93.
 94.
 95.
 96.
 97.
 98.
 99.
 100.
 101.
 102.
 103.
 104.
 105.
 106.
 107.
 108.
 109.
 110.
 111.
 112.
 113.
 114.
 115.
 116.
 117.
 118.
 119.
 120.
 121.
 122.
 123.
 124.
 125.
 126.
 127.
 128.
 129.
 130.
 131.
 132.
 133.
 134.
 135.
 136.
 137.
 138.
 139.
 140.
 141.
 142.
 143.
 144.
 145.
 146.
 147.
 148.
 149.
 150.
 151.
 152.
 153.
 154.
 155.
 156.
 157.
 158.
 159.
 160.
 161.
 162.
 163.
 164.
 165.
 166.
 167.
 168.
 169.
 170.
 171.
 172.
 173.
 174.
 175.
 176.
 177.
 178.
 179.
 180.
 181.
 182.
 183.
 184.
 185.
 186.
 187.
 188.
 189.
 190.
 191.
 192.
 193.
 194.
 195.
 196.
 197.
 198.
 199.
 200.
 201.
 202.
 203.
 204.
 205.
 206.
 207.
 208.
 209.
 210.
 211.
 212.
 213.
 214.
 215.
 216.
 217.
 218.
 219.
 220.
 221.
 222.
 223.
 224.
 225.
 226.
 227.
 228.
 229.
 230.
 231.
 232.
 233.
 234.
 235.
 236.
 237.
 238.
 239.
 240.
 241.
 242.
 243.
 244.
 245.
 246.
 247.
 248.
 249.
 250.
 251.
 252.
 253.
 254.
 255.
 256.
 257.
 258.
 259.
 260.
 261.
 262.
 263.
 264.
 265.
 266.
 267.
 268.
 269.
 270.
 271.
 272.
 273.
 274.
 275.
 276.
 277.
 278.
 279.
 280.
 281.
 282.
 283.
 284.
 285.
 286.
 287.
 288.
 289.
 290.
 291.
 292.
 293.
 294.
 295.
 296.
 297.
 298.
 299.
 300.
 301.
 302.
 303.
 304.
 305.
 306.
 307.
 308.
 309.
 310.
 311.
 312.
 313.
 314.
 315.
 316.
 317.
 318.
 319.
 320.
 321.
 322.
 323.
 324.
 325.
 326.
 327.
 328.
 329.
 330.
 331.
 332.
 333.
 334.
 335.
 336.
 337.
 338.
 339.
 340.
 341.
 342.
 343.
 344.
 345.
 346.
 347.
 348.
 349.
 350.
 351.
 352.
 353.
 354.
 355.
 356.
 357.
 358.
 359.
 360.
 361.
 362.
 363.
 364.
 365.
 366.
 367.
 368.
 369.
 370.
 371.
 372.
 373.
 374.
 375.
 376.
 377.
 378.
 379.
 380.
 381.
 382.
 383.
 384.
 385.
 386.
 387.
 388.
 389.
 390.
 391.
 392.
 393.
 394.
 395.
 396.
 397.
 398.
 399.
 400.
 401.
 402.
 403.
 404.
 405.
 406.
 407.
 408.
 409.
 410.
 411.
 412.
 413.
 414.
 415.
 416.
 417.
 418.
 419.
 420.
 421.
 422.
 423.
 424.
 425.
 426.
 427.
 428.
 429.
 430.
 431.
 432.
 433.
 434.
 435.
 436.
 437.
 438.
 439.
 440.
 441.
 442.
 443.
 444.
 445.
 446.
 447.
 448.
 449.
 450.
 451.
 452.
 453.
 454.
 455.
 456.
 457.
 458.
 459.
 460.
 461.
 462.
 463.
 464.
 465.
 466.
 467.
 468.
 469.
 470.
 471.
 472.
 473.
 474.
 475.
 476.
 477.
 478.
 479.
 480.
 481.
 482.
 483.
 484.
 485.
 486.
 487.
 488.
 489.
 490.
 491.
 492.
 493.
 494.
 495.
 496.
 497.
 498.
 499.
 500.
 501.
 502.
 503.
 504.
 505.
 506.
 507.
 508.
 509.
 510.
 511.
 512.
 513.
 514.
 515.
 516.
 517.
 518.
 519.
 520.
 521.
 522.
 523.
 524.
 525.
 526.
 527.
 528.
 529.
 530.
 531.
 532.
 533.
 534.
 535.
 536.
 537.
 538.
 539.
 540.
 541.
 542.
 543.
 544.
 545.
 546.
 547.
 548.
 549.
 550.
 551.
 552.
 553.
 554.
 555.
 556.
 557.
 558.
 559.
 560.
 561.
 562.
 563.
 564.
 565.
 566.
 567.
 568.
 569.
 570.
 571.
 572.
 573.
 574.
 575.
 576.
 577.
 578.
 579.
 580.
 581.
 582.
 583.
 584.
 585.
 586.
 587.
 588.
 589.
 590.
 591.
 592.
 593.
 594.
 595.
 596.
 597.
 598.
 599.
 600.
 601.
 602.
 603.
 604.
 605.
 606.
 607.
 608.
 609.
 610.
 611.
 612.
 613.
 614.
 615.
 616.
 617.
 618.
 619.
 620.
 621.
 622.
 623.
 624.
 625.
 626.
 627.
 628.
 629.
 630.
 631.
 632.
 633.
 634.
 635.
 636.
 637.
 638.
 639.
 640.
 641.
 642.
 643.
 644.
 645.
 646.
 647.
 648.
 649.
 650.
 651.
 652.
 653.
 654.
 655.
 656.
 657.
 658.
 659.
 660.
 661.
 662.
 663.
 664.
 665.
 666.
 667.
 668.
 669.
 670.
 671.
 672.
 673.
 674.
 675.
 676.
 677.
 678.
 679.
 680.
 681.
 682.
 683.
 684.
 685.
 686.
 687.
 688.
 689.
 690.
 691.
 692.
 693.
 694.
 695.
 696.
 697.
 698.
 699.
 700.
 701.
 702.
 703.
 704.
 705.
 706.
 707.
 708.
 709.
 710.
 711.
 712.
 713.
 714.
 715.
 716.
 717.
 718.
 719.
 720.
 721.
 722.
 723.
 724.
 725.
 726.
 727.
 728.
 729.
 730.
 731.
 732.
 733.
 734.
 735.
 736.
 737.
 738.
 739.
 740.
 741.
 742.
 743.
 744.
 745.
 746.
 747.
 748.
 749.
 750.
 751.
 752.
 753.
 754.
 755.
 756.
 757.
 758.
 759.
 760.
 761.
 762.
 763.
 764.
 765.
 766.
 767.
 768.
 769.
 770.
 771.
 772.
 773.
 774.
 775.
 776.
 777.
 778.
 779.
 780.
 781.
 782.
 783.
 784.
 785.
 786.
 787.
 788.
 789.
 790.
 791.
 792.
 793.
 794.
 795.
 796.
 797.
 798.
 799.
 800.
 801.
 802.
 803.
 804.
 805.
 806.
 807.
 808.
 809.
 810.
 811.
 812.
 813.
 814.
 815.
 816.
 817.
 818.
 819.
 820.
 821.
 822.
 823.
 824.
 825.
 826.
 827.
 828.
 829.
 830.
 831.
 832.
 833.
 834.
 835.
 836.
 837.
 838.
 839.
 840.
 841.
 842.
 843.
 844.
 845.
 846.
 847.
 848.
 849.
 850.
 851.
 852.
 853.
 854.
 855.
 856.
 857.
 858.
 859.
 860.
 861.
 862.
 863.
 864.
 865.
 866.
 867.
 868.
 869.
 870.
 871.
 872.
 873.
 874.
 875.
 876.
 877.
 878.
 879.
 880.
 881.
 882.
 883.
 884.
 885.
 886.
 887.
 888.
 889.
 890.
 891.
 892.
 893.
 894.
 895.
 896.
 897.
 898.
 899.
 900.
 901.
 902.
 903.
 904.
 905.
 906.
 907.
 908.
 909.
 910.
 911.
 912.
 913.
 914.
 915.
 916.
 917.
 918.
 919.
 920.
 921.
 922.
 923.
 924.
 925.
 926.
 927.
 928.
 929.
 930.
 931.
 932.
 933.
 934.
 935.
 936.
 937.
 938.
 939.
 940.
 941.
 942.
 943.
 944.
 945.
 946.
 947.
 948.
 949.
 950.
 951.
 952.
 953.
 954.
 955.
 956.
 957.
 958.
 959.
 960.
 961.
 962.
 963.
 964.
 965.
 966.
 967.
 968.
 969.
 970.
 971.
 972.
 973.
 974.
 975.
 976.
 977.
 978.
 979.
 980.
 981.
 982.
 983.
 984.
 985.
 986.
 987.
 988.
 989.
 990.
 991.
 992.
 993.
 994.
 995.
 996.
 997.
 998.
 999.
 1000.

Transmu-
 tation.

TRAICTE' DES DEMONS,
de Pharaon changerent leurs verges
en Serpens. Car que ce fut vn vray
changement, Saint Augustin le dit
au troisiéme liure de la Trinité,
au liure des 21. Sentences en la
Sentence: & tous les autres Theolo
gies l'interpretent ainsi. Pour mo
ie n'estime pas que les demons aient
accoustumé, ou puissent muer les
hommes en ceste façon. Tant à cau
se de l'ame doüée de raison, que par
ce aussi que la muance en est plus
mal-aylée. Et par ainsi il n'est po
croyable que les forcieres soient
commuées: sinon en apparenc
La seconde non pas veritablement
en effet, & toutesfois c'est de telle
façon que ceux qui sont transfor
mez semblent tels & à eux mesmes
aux autres. Ainsi la femme d'un
par enchantement commuée en ieu
ment, Palladius l'escriit en la vie de
Macharius Alexandrin, chapitre 19
& 20. La troisiéme est, lors qu
celuy qui est changé cuide l'estre
mais il ne semble pas tel aux au
tres. L'exemple en est du pere d'un

certain Prestantius en Saint Augu-
 stin liure dix-huictiesme de la cité
 de Dieu, chapitre 8.

*SI LES DEMONS
 peuuent tuer les hommes.*

A quatriesme question est, si les
 demons peuuent tuer les hom- *Le demon
 peut occire*
 mes ? Je responds qu'ils peuuent.
 Car le demon tua les enfans de Iob
 les sept maris de Sarra, en To-
 re. Et le faiet en partie par affe-
 ction de la diuinité : car il a vou-
 luy auoir ses martyrs comme Dieu
 ses Sacrifices. Et veritablement
 l'a surpassé en vne chose. Car Dieu
 n'ayant iamais permis qu'il luy ait
 esté immolé des vi× humai-
 nes : luy comme Tyran l'a faiet par
 tout là où l'idolatrie à eu vogue :
 encore entre les Romains mes-
 mes, nation la plus polie qu'il e-
 stoit possible. Comme leur re-
 poche Arnobius au liure second.

TRAICTE' DES DEMONS,

Voyez Eusebe au 4 liure de la preparation Euangelique. Et au 5. liure de la demonstration, chap. premier & S. Hierosme en l'Epistre à Darnus, dict qu'il a foif du sang humain. Ainsi les Sorciers tuent les enfans desrobez apres les luy auoir offer. Et ce qu'aucuns disent qu'elles sucent leur sang n'est peut estre possible. Marc Ephesien en Psellus en rend la raison. Or elles tuent les enfans en trois manieres. La 1. par leurs mains. La 2. par des breuages. La 3. en y employant des charmes, lesquelles veritablement n'ont pas la vertu de tuer, ains d'inuoker le demon qui les tuera. La cinquieme question est, de donner des maladies: & ceste cy est claire d'elle mesme. La 6. est de la fascination, faisant du mal par enchantemens & imprecations: combien que les autres pensent mieux que cela prouient d'enuier (auteur Ciceron en Tusculanes) comme qui diroit, trop voir ou sur voir: d'autant que ceux qui enuient à peine peuent destourner

Comme les
Sorciers
suent les
enfans.
Donations
maladies
fascina-
tion.

est tourner les yeux de la chose en-
rice. Or ceste fascination est dou-
le, comme iuge S. Thomas 1. par-
ie, quest. 113. L'une est naturelle qui
se fait avec les yeux seuls: comme
est escrit en Virgile.

*Je ne sçay qui des yeux m'enforcelle &
enchante*

Mes tendres aignelets, &c.

Le pouoir est qu'à cause de la delica-
tesse & tendreur des yeux il se fait

un sément influence ou escoulement

des especes: & par ce moyen la

chose tendre infecte. Et par ce dict

que le miroir s'infecte par le re-

gard d'une femme monstrueuse: veri-

tablement i'ay appris par experiē-

ce que l'herbe nommee Basilic s'en

effeiche. Et c'est la cause pour la-

quelle les enfans sont bien fort su-

jets à cet enforcellement. L'autre

espece est diabolique: de laquelle

parle le saint Paul aux Galates: O in-

fersez Galates qui vous à enforcelez

à n'obeir pas à la verité, deuant les

yeux desquels Iesus Christ à esté

cruicifié en vous: Il seroit mieux tra-

Aux Galates 3.

TRAICTE' DES DEMONS,
dait de dire : deuant les yeux de
quels Iesus Christ à esté dépeint.
Car il fait illusion à la fascination
diabolique. Comme s'il disoit: vous
n'ensiez peu si aisément vous de
partir de la foy, laquelle vous n'au
pas reçeuë autrement que si Iesu
Christ auoit esté crucifié deuât vo
yeux, si quelqu'un ne vous auoit en
forcelez. A cela même bat ce q
s'ensuit: vous estes tellemēt estou
dis qu'ayans commencé par l'espr
maintenāt vous finissez par la char
comme s'il disoit cecy est semblab
à quelque enchantement. Et a Com
Deuteronomie ch. 28. là où nous l
sons la femme tédre & delicate qu
ne peut marcher sur la terre portem
enuie à son mary qui couche en son
sein. La vieille impressiō auoit, en
chantera son mary, comme liēt les.
Augustin au liure des manieres d
parler du Deuteronomie, chapit. 62
car le grec signifie cela.

SI LES DEMONS ABUS-
sent des corps humains, pour
la paillardise.

LA septième question est : s'il
est vray ce qu'on dit vulgaire-
ment, que les demons abusent des
corps des hommes pour la luxure:
ça uoir est s'ils sont incubes & suc-
cubes. Dequoy ie trouue trois opi-
nions. Car les aucuns respondent
qu'il n'y a rien de tel, & dient que c'est vne vaine fable,
Et comme saint Chrysostome en
son Homelie vingtdeuxième sur le
Genese : ou il se mocque de ceux
qui interpretent ce passage du Ge-
nese (les enfans de Dieu ont veu les
filles des hommes , &c.) des An-
ges. Assurant ne se pouuoir aucu-
nement faire que les Anges (atten-
dant qu'ils sont esprits) ayent à faire
avec les femmes. Cassian aussi en la
Collation huietième chapitre 21.
Il ne faut aucunement croire (dit-il)
que les natures spirituelles puissent

*Incubes
agissent,
succubes
patissent.*

TRAICTE' DES DEMONS,

naturellement s'accoupler avec les femmes. De mesme en dit Philastrius au chapitre 108. Et Cyrillus au liure 9. contre Iulian. Et Procopius chap. 6. Et le Concile Anciran 26. quest. 5. Canon *Episcoporum*. Et Agripa contre les enquesteurs des forcieres. Et Viret Hereticque au chapitre 18. & 19. Lequel vse de deux argumens, l'un prins de l'autorité de saint Chrysostome, & de Cassian susdictes. L'autre, d'une

Histoire. Histoire qu'il ameine d'une fille d'Holande: laquelle ayant esté empoignée, comme on la menoit au lieu du supplice, d'autant qu'elle auoit confessé auoir eu à faire avec un malin esprit, toutesfois exhibée aux sages femmes, fut trouuée vierge. Les Egyptiens (comme relate Viues au 23. chapitre du 11. liure de la Cité de Dieu) dient qu'il y a des demons incubes, des succubes, ils le nient, les autres (& ceste opinion est tres-ancienne & tres-veritable) ont pensé qu'il y a des demons & incubes & succubes: non

pas qu'il y ait entr'eux difference de
 sexe: ains à cause que les mesmes,
 jouient tâtost le personnage d'hom-
 me tantost celuy de la femme. Et
 parce ce qui est escrit aux Corinth.
 II. que les femmes doiuent prier la
 teste couuerte a cause des Anges,
 aucuns le rapportent aux demons,
 lesquels ont accoustumé de faire
 guets à la pudicité des femmes. Il y
 a aussi lesquels raportent à cela
 mesme ce qui est escrit au Gen. 6.
 voyans les fils de Dieu, les filles des
 hommes estre belles, &c. En ceste
 opinion est Iustin en ses Apologies
 première & seconde, Ioseph au
 premier des antiquitez Iuday-
 ques, chapitre 3. Athenagoras au
 livre de la Resurrection, Lactance
 au liure 2 chapitre 15. Tertullian au
 livre de violer les Vierges. Et Marc
 phesien en Psellus. Eusebe au 5. li-
 vre de la preparation Euangelique,
 chapitre 4. S. Ambroise au liure de
 Noé & de l'Arche, chapitre 4. Saint
 Augustin au liure 15. de la Cité de
 Dieu chapitre 23, le bruit dit. Il est

TRAICTE' DES DEMONS,
tres-grand, & plusieurs confirmer
auoir experimenté ou l'auoir en
tendu de personnes de la foy de
quels il ne faut point douter, qui
l'auoient esproué, que les Syluan
& Faunes (que vulgairement l'o
nomme incubes) auoir souuent est
meschans & importuns aux fem
mes, & auoir desiré, & accompli
leurs embrassemens : & plusieurs
(voire & tels que ce seroit impu
dence de les mescroire) assurent
que certains demons que les Gau
lois nomment Drusiens, font
pratiquent ordinairement ceste vi
lainie. Adiouſtons à cecy l'Epist
decretale d'Innocent 8. Et finale
ment que les femmes mesmes
confessent à la torture, combien qu
ce soit fort contre leur reputati
& salut. Et parce il ne faut poin
douter qu'il n'y ait des demone
incubes & succubes. Et parce
ceux qui sont de contraire opi
nion semblent n'auoir point enten
du les auteurs sur l'autorité de
quels ils s'appuyent. Car quant

Chrysoft. il n'a pas nyce par les
 demons ne peussent exercer la pail-
 lardise avec les hommes: ains seule-
 ment qu'ils ne le pouuoient pas, par
 leur nature, estans esprits. Et en ce-
 luy maniere il a peu nier aussi qu'ils
 mangent ou boient: encore que les
 anges l'ayent fait souuent. Comme
 en Gen. 10. & 18. & en Tobie 12. de
 l'assian il est bié plus merueilleux,
 lequel à pensé que les demons euf-
 sent corps, en la collation 7. ch. 13.
 Mais encore à il son interpretation.
 Car luy estimât les Anges estre cor-
 porels voirement, mais toutesfois
 distinguez par le sexe pour ceste
 occasion il n'a pas pensé qu'ils peus-
 sent faire l'œuvre de chair mesmes
 en leur propres corps. Je tiés qu'il
 ait ainsi entédré les autres auteurs.
 Philastrius ne nie pas que les demós
 puissent paillarder avec les hom-
 mes, toutesfois il nie que les Geans
 mentionnez au 6. du Genese soient
 entés d'un tel accouplement. Au Con-
 traire d'Ancire, ie respôs qu'il ne dis-
 sent rien sinon qu'au seul Dieu il y a

TRAICTE' DES DEMONS,
la diuinité & que le reste se do
prendre comme dit en passant
Touchant à l'exemple de Viret, i
dis qu'il falloit plustost croire à l
fille estant en danger de sa vie, qu'
la sage femme : & mesme attend
que le demon a peu auoir affaire a
uec elle, demeurant sa virginité en
tiere. Or bien puis qu'il est éuident
qu'il y a demons incubes & succu
bes, il faut voir s'ils peuuent engen
drer. Dequoy ie trouue quatre opi
nions. La 1. est que non seulemēt il
peuuent engendrer, ains encore l
peuuent faire de leur propre semēce
Ainsi sās doute l'ont estimé Ioseph
Iustin martyr, Athenagoras Tertu
lian, & Marc Ephesien : lequel à di
qu'ils ont certaine desliee semenc
engendrāte qui n'est pas apperceu
par nos sens. La seconde est beau
coup plus merueilleuse : que no
seulement ils peuuent de leur se
mence propre engendrer vn hom
me ou vn Ange ains qu'ils ont en
core entr'eux leur multiplication
ainsi en escrit Gregoire de Nazian

*Si les de-
mons en-
gendrent.*

ze au liure de la creation de l'hom-
 me, chap. 8. La 3. est qu'ils peuuent
 bien engendrer avec les femmes,
 mais non pas de leur propre semen-
 ce. Iustin en la 2. Apologie. Clement
 au 2. liure des recognitions dit que
 Simon le magicien auoit accoustu-
 mé de se iacter qu'il estoit nay de
 Rachel pendant qu'elle estoit enco-
 re vierge. Et Vincens au 1. liu. chap. *Merlin?*
 30. recite que Merlin fut engendré
 d'une gentil femme & d'un demon
 incube. Hector Boëtius recite cela
 mesme, & au 8. liure de l'Histoire
 d'Escoffe, racompte qu'en la region
 d'Arrhone vne fille conceut d'un
 demon. Vincens au liure premier
 chap. 25. recite qu'un Silicien auoit
 eue un fils à un demon succube le-
 quel comme il nageoit luy auoit
 apparu en forme de femme. Iac-
 ques le Roux Medecin recite quel-
 que chose telle de certaine Magde-
 laine de Constance. Et ceste opi-
 nion est de saint Thomas (& apres
 plusieurs Theologiens) en la
 premiere partie, que. 55. art. 3. & sur

TRAICTE DES DEMONS,
le deuxieme des Sentences, distinction
huitieme, article quatrieme
Et des prodiges, quest. 6. art. 8. le
quel dit toutesfois que l'homme ne
ainsi ne doit pas estre nommé fil
d'un demon, ains fils d'un homme
D'autant qu'il n'engendre point de
sa propre semence, (n'en ayant au
cune) ains de celle d'un homme col
ligée & conseruée en chaleur natu
relle, ou en songeant, ou aux bains
ou bien lors qu'auparauant il auoit
esté succube. C'est tout ainsi que le
laboureur n'est pas pere du froment
d'autant qu'il ne la pas engendré de
sa semence. Comme il est escrit en
saint Augustin, au liure troisieme
de la Trinité, chapitre huitieme
& neuvieme. De mesme opinion a
esté Alexander en la premiere par
tie, question septante huit, article
deuxieme. Et Durandus sur le se
cond des Sentences, distinction
huit, question 2. La quatrieme
opinion est de ceux qui ont dit
qu'en ceste maniere mesme les de
mons ne peuuent engendrer: ce que

l'estime estre fort probable. En pre-
 mier lieu d'autant qu'estant tres-
 parfaite la generation de l'homme
 elle est aussi tres-difficile. Pour le
 second ie ne voy pas comment la
 semence puisse conseruer sa vertu
 & chaleur genitale, sinon dans le
 corps humain. Pour le troisieme,
 d'autant que ce qu'a esté allegué, ou
 il a esté prins d'histoires incertai-
 nes ou de fables certaines : comme
 sont celles de Perseüs, Simon le Ma-
 gicien, & Merlin. Mais quant au
 passage du Genese 6. encore que des
 graues auteurs l'ayent entendu des
 Anges, toutesfois plusieurs autres
 ont eu opinion contraire. Et il est
 certain qu'il ne se peut entendre
 ainsi selon le texte Hebreu. Les au-
 teurs ont donc interpreté les fils
 de Dieu, estre les enfans de Seth
 qui fut homme saint. Et les filles des
 hommes signifier les filles de Cham,
 qui fut meschant. Ainsi l'entendent
 Theodoret, Procopius, & aucuns au-
 tres par Elohim entendēt les iuges.

*Enfans des
 Dieux.*

TRAICTE DES DEMONS;
de sorte que ce lieu à emphrase, &
que Moyle dict les hommes, de ce
siecle là auoir esté tant addonnez à
la luxure, que les enfans mesmes des
iuges (qui deuoient par honnestete
& deuoir estre les plus temperans)
rauissoient les plus belles femmes.
Aben Esra par les enfans de Dieu
entend les gens de bien : par les fil-
les des hommes, entend les mauuai-
ses femmes. Kimhi, par les enfans
de Dieu veut entendre les hommes
grands & de haute stature par la
phrase hebrayque, par laquelle les
montaignes hautes sont nommees
montaignes de Dieu. Et ce sens me
semble fort conuenable, d'autant
que d'iceux l'Escripture dit estre naiz-
les Geans. L'interprete Caldee in-
terprete les enfans des grands &
puissans: d'autant que plus vn hom-
me est puissant, plus il estime luy e-
stre loisible, mesmement aux actes
de Venus.

SI LES DEMONS ET
 enchanteurs peuvent empes-
 cher l'accomplissement
 charnel.

LA 8. question est que les demōs,
 & par leur ayde les Sorciers
 peuvent empescher les œuvres de
 la generation. Dequoy aussi dispu-
 tent les Jurisconsultes au tiltre des
 laroids & malefices: & les Theolo-
 giens, qui nomment cēt empesche-
 ment, *Lyon*. Il y a de cecy quatre
 opinions. La premiere de ceux qui
 nient que cela se puisse faire: d'au-
 tant qu'ils ne croyent pas qu'il y ait
 des demons: ce que nous auōs refu-
 sē cy dessus. La seconde est de ceux
 qui encore qu'ils confessent qu'il y
 a des demons, nient toutes fois que
 puissent empescher le congrez:
 mais cette cy est de gens qui igno-
 rent entierement l'experience. Car
 ils peuvent tuer les hommes, &
 enuoyer des maladies, pour

TRAICTE' DES DEMONS,
quoy en pourront-ils aussi empe-
cher les œuvres de mariage? Con-
bien que de cecy il n'y aye poin-
d'exemples en la sainte Escritur
ny aux anciennes histoires que
fçache, & puis l'experience apprend
qu'il y en a aucuns qui peuent exe-
cer ces actes là avec vne femme,
ne peuent avec vn autre. Voi-
mesmes, & n'ont pas de puissance
avec celles qu'ils aiment le plus
chose qui ne peut proceder d'vne
cause naturelle. Adiouſtons enco-
quel l'experience nous apprend qu
l'enforcellement estant osté, il
peuvent ce qu'au parauant ils ne
pouuoient. Finablement cecy me-
me a esté resolu en la trente troisi-
me question premiere, au chapitre
Si per Sorciarias, & au chapitre
Requisiti. La troisieme opinion est
que les demons le peuent faire
mais non pas tousiours: cette cy est
recitée par l'interprete sur le cha-
pitre, *Si per Sorciarias*. Mais si
demon le peut faire pour vn temps
sans doute il le peut aussi faire per- 4.

empescheretuellement. Et puis il peut donner
 Coma tousiours la vertu d'engendrer, qui
 point est bien plus: à plus forte raison il
 criture eut empescher le congrez. La qua-
 que rième opinion est qu'il le peut faire
 pprent par temps & perpetuellement: la-
 et exteuelle par la refutation des autres
 me, & demeure assez prouée. Mais com- *Comme le*
 Voirment se fait cela? il est bien certain *demon lie*
 u'il ne se peut faire en vertu des
 le plus choses qui s'y employent (car il n'y
 r d'vn nœud, aiguillette, ou chose mise
 enco sous vne aiguillette, ou sous vn liç
 nd qui puisse faire rien de tel) cela se
 é, it par l'œuvre des diables inco-
 ils neus avec pacte secret ou exprez.
 Or comme dit Pauludanus Euesque
 de Ierusalem sur le 4. des Sentences
 st. 32. quest. 2. art. 7) il fait cela
 5. manieres. La 1. par interposi-
 on d'vn corps. La 2. par refroidis-
 nēt de la vertu d'engendrer. La 3.
 r retention des membres seruans
 à la generation: car si le demon peut
 muer les corps il n'y a point de
 date qui ne les puisse retenir.
 4. par obstruction des esprits.

TRAICTE' DES DEMONS,

par le moyen desquels cest acte s'exerce. La cinquième par l'espece mise deuant l'esprit: comme pour exemple par l'obiet d'une femme fort laide. Et Speinger l'escriit ainsi adioustant que par ce moyen il a riue que ceux qui ont de tres belles femmes les hayent mortellement & sont extrêmement passionnez d'autres fort laides. Et ie pense que le demon (qui sans doute peut mouuoir la fantasie) a de coustume de lier presque tousiours en ceste maniere. Mais iusques à quel temps peut vn tel malefice empescher mariage ? Honorius au chapitre commençant, *Litra*, au tiltre de froids & maleficies, respond qu'il y a personnes comprises en ce tiltre, faut attendre trois ans : & si dans ce temps les mariez ne peuvent exercer l'acte de mariage, qu'il le faut dissoudre : comme aussi au droit Ciuil, celui duquel (estant allé à la guerre) l'on ne sçait nulle nouuelle les de trois ans, est tenu pour mort. De la naist vne autre question : qu'il

Combien
peut durer
le lien.

ira on si apres ce trienne on trou-
 ue que l'un des mariez peut faire les
 actes de mariage ? Car la chose est
 douteuse à cause de 2. Decrets qui
 semblent en apparence estre con-
 traires. L'un de Gregoire le grand
 3. quest. l. ch. *Requisisti*, l'autre d'I-
 amus Euesque de Reims (i'estime
 qu'il faut lire ainsi non pas Gnarus,
 ou Ignarus, ou Igmarus, ie l'ay ain-
 trouué à Reims en vn vieil exem-
 plaire escrit en main) car par ce de-
 cret il ordonne que ce mariage là
 se peut reprendre. Mais il les faut
 recorder ainsi, c'est que l'un ordon-
 ne que si apres le trienne il se trou-
 ue que les mariez entr'eux peuuent
 accomplir les ceuures de la chair,
 le mariage se doit reprendre : d'au-
 tant qu'il est certain alors que l'en-
 fantement est osté. Mais si le mary
 exerceoit telles ceuures apres le trié-
 ne, non pas avec son espouse, ains
 avec quelque autre femme, le ma-
 riage ne se pourroit pas reprendre
 pour cela : d'autant que par tel ma-
 riage l'on peut estre empesché de

*Des demo-
niaques.*

TRAICTE' DES DEMONS,
s'accoupler avec vne femme, & non
pas avec d'autres. Aux susdites que
stions en est conioincte vn autre
des demoniaques que i'auois ob
mise: desquels il faut traicter quel
ques chefs. Le premier s'il y en a
chose qui est euident par l'escriptu
re : en Sainct Matthieu chapitre
quatre, sept, huiet, neuf, douze
quinze, dix-sept. En sainct Mar
chapitres premier trois, six, sept, &
seize. En S. Luc 4. 3. 11. & treizieme
me chapitres Iustin, Tertullian &
autres escriuent que les anciens
Chrestiens auoient accoustumé
prouer nostre foy aux Ethniques
par la guerison des Demoniaques.
La deuxiesme pourquoy au vieu
Testament il ne se fait aucune men
tion, ou du moins presque nulle
des demoniaques. Car il n'y en a
non là où il est escrit que le mau
uais esprit agita Saül au premier
Rois 16. Je pense qu'il y a deux cau
ses pourquoy les demoniaques
estoyent alors plus rares : l'vne par
ce qu'encore n'estoyent pas nées

& nept heresies des Iuifs recitées par
 es que piphanius au commencement de
 n autre Panarius: d'autant que les he-
 is obiesies sont accueillies par vne mul-
 titude de demoniaques. Et c'est la
 y en cause pourquoy au temps de Iesus
 Christ, ils estoient presque innu-
 merables: ce qu'à esté obserué par
 douze Joseph. La seconde est d'autant
 Marou'encore qu'alors ils fussent par
 sept, & quanture plusieurs, toutesfois ils
 reziel paroissent de tant moins que le
 dian le decin n'estoit pas arriué encore:
 nciens comme nous disons que là où il y a
 me de plusieurs Medecins & Aduocats, il
 iques a plusieurs maladies, & procez,
 iques est d'autant qu'ils apparoissent
 u vantage. En second lieu, com- *Cognois-*
 e ment doiuent estre discernez les de- *sance des*
 e moniaques. Parce que les aucuns *demonia-*
 en a lat estimez demoniaques à cause *ques.*
 e ma quelque maladie: & les autres,
 tier d'autant qu'ils feignent de l'estre.
 ax ce Respons qu'on les peut cognoistre
 ques 3. manieres. La 1. si y employant
 re pa de medicamēs naturels ils ne com-
 des ncent point de se trouuer mieux.

TRAICTE DES DEMONS,

Dequoy Fernel amene vn tres bon
exemple au second liure des occu-
res causes des choses, chapitre 1.
La 2. si l'on y employe les remedes
de l'Eglise, sans aucun profit ou a-
pparence: car c'est vne preuue qu'ils
ne sont pas Demoniacques. Que
par aucun de ces remedes il ne
trouuent mieux, il est certain qu'il
c'est fiction. La 3. si celuy qui est trau-
uailé, par le langage qui luy fut au-
parauant incogneu, car en ce cas
il n'y a pas de doute qu'il ne soit
demoniaque. Saint Hierosme en
vie d'Hilarion: vous verriez que
la bouche d'un barbare & qui ne
sçait que la langue Françoisse & La-
tine, resonnent les mots Siriaque
& que ne lestridor, ne autre nais-
sance du langage Palestinien
luy manque point. En quatrien-
liu il faut dire pourquoy Dieu per-
met que les aucuns soient agitez du
diable. Je respons que c'est le plus
souuent pour six raisons. La pre-
miere est d'autant que les enfans
sont aucunesfois offerts aux diables

Pourquoy
Dieu per-
met les de-
moniaques.

ou par leurs parens , ou par les
 ourrices sorcieres. Ainsi respon-
 dit vn demon il y a quelques années
 touchant la fille d'un Iuif magi-
 cien. La seconde cause est quelque
 peché propre : ainsi s'irrua le malin
 pruit en Saül. Ainsi recite Prosper
 liure des predictions chapitre 6.
 d'une fille nommée Arabe en fut
 isie pour auoir comparé sa beauté
 avec celle de Venus, de laquelle elle
 uoit veu la peinture aux bains. La
 troisième cause est le peché origi-
 nel, car la peine d'iceluy est (tout
 nsi que les maladies, la pauureté
 semblables) le toutment du dia-
 ble : & saint Augustin escrit que les
 innocens y sont suiects, au pre-
 mier liure de la Cité de Dieu, cha-
 pitre 14. Et au 22. liure chapitre
 ingtdeux. Et Beda en la vie de
 Robert Euesque d'Angleterre, cha-
 pitre cinquième. Car il dit qu'un
 demon interrogé pourquoy il a-
 uoit enuahy quelqu'un, respondit
 que c'estoit pour la peine du peché
 originel. La quatrième cause est

TRAICTE' DES DEMONS,
pour esprouer la vertu des hōmes
& mesmes celle de patience, le gent
que quelqu'un est tourmenté in
rieurement & exterieurement. Je
stime que la cinquième est a
que la vertu de Dieu apparaisse, cause
des choses sacrées. Je pense que
pour ceste raison. Dieu permit que
ceste vierge de Laon fut tourmentée,
pour faire apparostre la vertu
de l'Eucharistie en ce misérable
temps. Et si ainsi est, en saint Ie
neuvième ? qu'un homme est
né aveugle, non pour occasion
qu'il eust peché ne les parens, a
afin que la gloire de Dieu fut ma
festée en luy, il n'y a pas de doute
que pour mesme occasion quelqu'un
ne puisse aussi estre rendu dement
niaque. L'on dit vulgairement
la sixième cause est quand qu
qu'un n'est bien & deuëment
ptizé. Ce qu'encore que ie ne trou
ue pas dans les auteurs approuu
toutesfois ie le croy aysément :
y adiouste encore que cela p

riuer pour le mespris du Sacre-
ment de Confirmation (duquel
la principale vertu est de confir-
mer & de fortifier les ames contre
le diable.) Et par auanture est-ce la
cause pour laquelle en France, en
ce temps que bien peu reçoient
ce Sacrement de confirmation, il
y a si grand nombre ou de Demo-
niaques ou d'Enchanteurs. Ad-
uouons encore que quelqu'un
lequel ie pourrois nommer) par
ce seul Sacrement de Confirmation,
est deliuré du diable. La neuuesme
question est : si par le moyen des
sorciars les demons peuuent estre
eueillez dans les corps des hom-
mes. Ce qu'ayant ces annees pas-
sées esté disputé à Rome, il fut con-
clu qu'il se peut faire, quant à moy
le crois pour quelques argumens
qui le preuent. Car en premier
lieu : si le Magicien peut enclorre
un demon dans vn anneau, ou vn
cercle, il semble que rien n'em-
peche qu'il ne le puisse enclorre

*Si les sor-
ciers peu-
uent ren-
dre demo-
niaque.*

TRAICTE' DES DEMONS,
dans le corps d'un homme : si-
d'autant que ie croy que Dieu
permet plus rarement. En secon-
lieu ie lis en saint Hierosme en
vie d'Hilation qu'un certain ieun-
homme receut d'un Magicien
demon familier. A quoy est sembl-
ble l'exemple de Fernel allegué
dessus. Car là aussi le demon res-
dit qu'il auoit esté mis par un M-
gicien, dans le corps de ce ieun-
homme.

DE LA PVISSANCE
du demon sur les choses
exterieures.

IL est évident par les lettres sai-
ctes qu'il a plus grande puissan-
ce sur les choses exterieures, qu'il
n'a pas toute la nature. Au qua-
triefme chapitre de Iob, il n'y
point de puissance en terre qui lui
puisse estre comparee. Et par ce-
ne faut supporter en l'ignorance
ou la malice de ceux, lesquels
si que

si quelqu'un est accusé que par l'ai-
 de du diable il a renuersé les bleds,
 ou infecté les frui&ts de la terre, di-
 sent qu'il ne faut pas condamner,
 d'autant qu'ils pensent le diable ne
 pouuoir faire rien de tel. Car par la
 permission de Dieu il ruina tous les
 biens & moyens de Iob, & fit sem-
 blant que cela luy estoit plus aisé,
 que de tourmenter le corps de Iob.
 Or plusieurs telles choses, que nous
 lisons dans les Autheurs profanes
 comme en Virgile en la Pharmaceu-
 rie. Les bleds ensemecez i'ay veu
 porter ailleurs. Et au quatriesme de
 l'Eneide : Et ramener ailleurs les
 resnes, des montaignes. Et ce que
 recite Plin au dix-septiesme liure
 chapitre vingt-troisiesme. D'un bas
 d'oliuiers transporté par enchante-
 mens hors la voye publique. Et au
 livre dixhui&tiesme chapitre sixies-
 me, de quelqu'un qui fut accusé que
 par charme il transportoit dans son
 jardin les frui&ts des iardins de
 ses voisins. Et ce qu'est escrit es loix
 des douze tables: Celuy qui aura en-

TRAICTE' DES DEMONS,
chanté les bleds soit puny) cho
que saint Augustin n'a pas mespris
fé au huiſiesme liure de la Cité de
Dieu, chapitre vingt-neufiesme.)

Telles choses n'ont parauentur
pas esté faictes : mais celuy qui ny
qu'elles se puissent faire par art d
diable, contredict aux saintes Ec
critures. D'auantage nous lisons qu
par vn mouuement de terre les mon
taignes ont esté transportées. Il n'
a donc point de doute que les des
mons n'en puissent faire de mesme
desquels la puissance est plus gran
de que celle de toutes les choses natu
relles.

SI LE DEMON PEVT
FAIRE MIRACLE.

Miracle.

Miracle à prins le nom, d'ad
miration. Or nous admirons
quand nous voyons vn effect, ignore
rant la cause. Et de la vient que cela
qu'est miracle aux vns, ne l'est pas
aux autres : Et ce qui est miracle

fait par vne cause, s'il se fait par vne
autre ne l'est pas. Doncques d'au-
tant que l'homme se peut considerer
cestuy-cy, ou cestuy là, ou vniuersel-
lement, tout homme, & aussi vne
cause naturelle ceste cy ou ceste là
ou toute cause, miracle se nomme
doublement. L'un absoluëment,
duquel aucune cause naturelle ne se
peut trouuer & qui a bon droit
Il n'est admirable à tous: comme créer
quelque chose de rien, ressusciter les
morts, avec le seul commandement
guerir les malades. Et ceux-cy sont
proprement miracles par le moyen
desquels l'escriture enseigne que
nostre foy est confirmée: le seul
Dieu les peut faire, au pseaume 71. *Vray mi-*
enit soit le Seigneur Dieu d'Israël *racle.*
ui seul fait choses merueilleuses, &
au pseaume 79. Qui est le Dieu grâd
omme nostre Dieu? tu es le Dieu
ui fait les merueilles. Au surplus si *Faux mi-*
diable essaye quelque chose de tel *racle.*
que cela se nomme vn faux & menson-
est miracle. Comme aux Theffalo-
ciens deuxiême, l'aduenement du-

TRAICTE' DES DEMONS,

quel selon l'aduenement de sathan
en toute vertu & signes, & prodiges
mensongers. Là où saint Paul
annonce que l'Antechrist par l'œuvre
du diable fera des faux miracles.
Ainsi fut faux la resuscitation du
mort, & le voler de Simon le Magicien,
en Egesippus liure troisième, chap.
deuxième de la ruine de Hierusalem,
si toutesfois ceste histoire est d'Egesippus
& non plustost de S. Ambroise. Il y a
d'autres miracles qui se font par industrie
y employant quelque chose naturelle.
Comme quand Moyse iettant de la cendre
en l'air excita des nuées: & quand Dieu
ayant fait leuer vn vent bruslant, fit venir
des Sauterelles. De tels en peuuent faire
les diables: & quelquefois encore les hommes
ioignant avec quelque chose naturelle,
ou industrie humaine: ou véritablement
diabolique: comme ce qui fut fait par les
Magiciens de Pharaon. Les autres sont
miracles de nom seulement, & non pas en
effect, & ne sont pas tels qu'on pense

Faux miracles.

Miracle industriel.

Prestige.

& proprement se nomment Presti-
ges des demons: Comme sont or-
dinairement tous ceux qui se font
par le demon & par les Magiciens.
Et finablement d'autres qu'on nom-
me bien miracles, mais ne le sont
pas, combien que soient tels qu'ils
semblent estre: d'autant qu'ils ont
des causes naturelles: mais par ce-
qu'elles nous sont incognuës, nous
le nommons miracles.

S' I L E S T L O I S I B L E

*de demander remede aux demons,
contre les demons mesmes.*

Combien que par la Theriaque
faicte de la vipere, la morsure
de la vipere, est guerie, & la pi-
queure de l'Escorpion, par l'huile
fait d'Escorpion: Toutesfois con-
tre le diable il n'est pas licite d'em-
ployer l'aide du diable: Cela est ma-
nifeste au Leuitique chapitre dix-
neuvième, au Deuteronomie dix-

TRAICTE DES DEMONS,
huietième, au premier des Roys 28
Et en la vingt-fixième, question
deuxième, au chapitre, qui com-
mence: *Qui sine saluatore salutem vul-*
habere. D'auantage tous les Chre-
stiens au Baptisme renoncent au
diable, & à ses œuvres. Et quant à
moy i'estime que c'est vne des prin-
cipales causes pour lesquelles le dia-
ble fait des maux aux hommes, pour
les contraindre à implorer son aide,
estant sur toutes choses ambitieux
d'estre adoré pour Dieu. Et parce
la vraye resolution est qu'il faut
recourir à Dieu, & n'implorer
point l'ayde du diable quand bien
on deuroit mourir. Au surplus les
Theologiens disputent si encore
qu'il ne soit loisible de demander
aide au demon, s'il est permis d'vser
de l'aide qui nous est offerte par vn
Magicien. Et veritablement Pe-
trus Aureolus, sur le quatrième
des Sentences, distinction trente-
deuxième, question deuxième.
Et Angelus sur le mot, *Supersticio:*
au Parafrase traizième, pensent

qu'il soit licite. En premier lieu,
d'autant qu'il est permis de prendre
Usure pour le deuxième : parce
qu'il est licite de prendre le Serment
d'un infidele, par les faux Dieux.

Comme il est escrit en saint Augu-
stin en l'Epistre cent-cinquante-
quatrième. Isaac le receut d'Abime-
lech au Genese vingt-sixiesme. Et
Jacob, de Laban, Genese trente
unième. Mais cette opinion est non
seulement fausse, ains encore perni-
cieuse & qui ne se doit aucunement
proposer au peuples. Car il y a tres-
grande difference: d'autant que qui
préd à usure, peut donner sans usu-
e, & ainsi aymeroit mieux le pren-
dre celuy qui emprunte. Et qui
jure par un faux Dieu peut iurer par
le vray. Mais celuy qui demande ay-
de à l'enchâteur, sçait bien qu'il ne
peut rien sans l'aide du diable. Tou-
tesfois j'estime bien estre vray ce
dont plusieurs Theologiens sont
l'aduis: qu'il est licite de deman-
der à un enchanteur qu'il defface:

TRAICTE' DES DEMONS,
son malefice: comme qu'il desnouë
l'aiguillette. Car ce n'est pas deman-
der qu'il face vn nouveau mal, ains
qu'il des-face celuy qui est desfa-
fait.

DES REMEDES ECCLE-
SIASTIQUES.

*Don con-
tre le dia-
ble.*

OR entre les remedes Ecclesia-
stiques. Le premier est la gra-
ce d'expeller contre les diables. En
sainct Matheu septiesme, plusieurs
me diront en ce iour là, Seigneur, en
ton nom nous auons chassé les dia-
bles, & auons prophetisé. Et en S.
Marc, troiesme il leur donna puis-
sance de guerir les malades, & de
chasser les diables. En sainct Ma-
thieu neuuiesme, nous auons veu
quelqu'un chassant les diables, le-
quel ne nous suit pas. En saint Marc
seizisme. Or les signes de ceux qui
auront creu s'ensuyuront tels, en
mon nom ils chasseront les diables.
Et en sainct Luc dixiesme. Seigneur

les diables mesmes nous sont assu-
 ietis en ton nom. Que si par vne
 grace les diables sont expellés: à plus
 forte raison leurs malefices seront
 deffaits par ceste grace. Or ce don
 de chasser les diables Dieu le don-
 ne quelquesfois indifferemment
 aux bons & mauuais. Comme il
 appert par l'exemple de ceux les-
 quels chassoient les diables cōbien
 qu'ils ne suiuiſſent pas Iesus Christ.
 Quelquesfois le donner pour quel-
 que excellente vertu. Ainsi le con-
 ferra-il à S. Anthoine comme escrit
 Palladius en la vie d'iceluy. Et à saint
 Martin Euesque de Tours, en Sene-
 rus Sulpitius. Cecy estoit si frequent
 en la premiere Eglise que comme les
 baptizez parloient incontinent di-
 uers langages, ainsi aussi ils chas-
 soient les diables. Et c'estoit l'occa-
 sion pour laquelle alors ne se practi-
 quoit point l'ordre des exorcistes
 comme il appert en Clement au
 huitieme liure des constitutions
 chapitre trentedeuxieme: l'exor-
 ciste n'est point ordonné: & neant-

TRAICTE DES DEMONS,
moins ce combat est d'une volon-
taire dilection, & grace de Dieu par
Iesus Christ, y suruenant le saint Es-
prit. Et toutesfois ie ne me peux
garder de reprendre Vieri, lequel
au liure des Prestiges collige, par ce
tesmoignage de Clement, qu'il n'y a
point d'ordre d'Exorcistes. Car au
mesme Clement il y a vn autre pas-
sage auquel il nomme celuy cy aussi
entre les ordres. Dont il est euidant
qu'en ce temps là il y auoit deux
genres d'Exorcist. l'un de ceux qui
l'estoient par don de Dieu: & l'aut-
re de ceux qui l'estoient d'office ou
pour raison de l'ordre. Et de mesme
au temps de Cyprian, lequel y esquit
environ deux cens ans apres Iesus
Christ. Car cela se voit en son liure
4 chapitre septieme. Et par l'Epi-
stre de Cornelius Pape de Rome, en
Eusebe liure sixieme de son histoi-
re chapitre trente-troisieme. Et par
le 4 Concile de Cartage, chapitre
quatrieme. Le deuxieme remede
Eccles. est ce mesme Ordre Eccles.
des Exorcistes. Office qui a esté &

2. Genre
d'exorci-
stes, ant.

entre les Iuifs (aux Actes chap. 19.
& qu'il l'ait esté entre les Chrestiens
en l'Eglise, il appert par le qua-
trième Concile de Cartage chapi-
tre 417. l'Exorciste quand il reçoit
l'ordre il reçoit de la main de l'Eues-
que vn liuret auquel sont escripts les
Exorcismes, l'Euesque luy disant:
Prens, & apprens par cœur: & aye
puissance de mettre la main sur le
demoniaque, ou baptisé, ou Cate-
chumene. Et du Cōcile d'Antioche,
chapitre dixième. Or ie reciteray
quelques choses des ceremonies des
Exorcismes, dignes de memoire.
En premier lieu, non seulement
l'Exorciste estoit entre les Ordres
Ecclesiastiques, ains en chacune
Eglise le nōbre des Exorcistes estoit
desiny & arresté. Comme il appert
par l'Epistre d'Anacletus aux Eues-
ques d'Affrique. Et par le Concile
d'Ancire, & par l'Epistre du P. P.
Cornelius, aux histoires liure 6.
chapitre trentetroisième. D'auanta-
ge l'Exorcis. se faisoit avec certaines

Nombre.
cart d'Exorcis-
mes.

TRAICTE' DES DEMONS,
& determinées paroles. Comme
se monstre en Minutius Fœlix, c.
Octavius. Et en Lactance, liure 2.
chapitre sixième. Et en Cassian col
lation quinzième, chapitre cinquié
3 me & au 3. Concile de Cartage
chapitre septième. Pour le troisié
me, les autres oraisons ayans tou
jours leurs fin & conclusion, Par no
stre Seigneur Iesus Christ &c. Elles
restans employées, n'auoient pas
cette fin (ne maintenant encore) si
non par ces mots: Par celuy qui doit
venir iuger le siecle, par feu. Le Mi
crologue en amaine la raison, au li
ure des Sacremens: c'est d'autant
que les diables sont bien fort ef
frayez entendans faire mention du
iugement. Ce qui se collige de ces
parolles de saint Cyprian, à Deme
trian: Sentans les fieux, ils con
4 fessent le iugement futur. En 4. lieu
les demōs estoient interrogez, quel
nom ils auoient. Ce que Iesus
Christ fit en saint Marc, & saint
Luc hui&ième. Quel est ton nom?
Cecy se collige aussi de Lactance

ils declarent (dit il) leurs noms, ceux
 qui sont adorez és temples. Pour
 le 5. comme l'on imposoit les mains
 aux Catechumenes tous les iours de
 Carefme, ainsi en faisoit on aux De-
 moniaques : comme il appert par le
 mesme 4. Concile de Cartage. Et au
 tiltre de la Consecration, distinct.
 cinquième, au chapitre commen-
 çant, *Omni die*. Pour le sixième, les
 Exorcistes ne chassoient iamais le
 diable ne dans le Temple pour la
 reuerence du lieu : ne és maisons
 priuées pour la crainte. Comme il
 appert par le Concile de Laodice,
 chapitre cinquante-neufième. Et
 parce, iusques au iourd'huy la cou-
 stume est demeurée que lors que
 les Catechumenes sont menez au
 Baptesme, l'on n'y employe point
 d'exorcismes, sinon deuant l'entrée
 de l'Eglise. Pour le septième apres
 que le demon coniuré auoit promis
 qu'il sortiroit, on luy demandoit vn
 signe exterieur de son yssuë. En Pal-
 ladius, en la vie de Possidonius, le
 diable donna pour signe de son yssuë

5

6

7

TRAICTE DES DEMONS,
fue, la ruine d'une muraille. Il est
evident aussi que cecy estoit en usa-
ge entre les Juifs, en Iosephe au
huietieme liure des Antiquitez
chapitre deuxieme. Pour le hui-
etieme (chose qui concernoit
plus la discipline, que la cere-
monie) tous les demoniaques ha-
bitoient ensemble (comme font
en ce temps aussi, en quelques
villes, tous ceux qui sont hors du
sens) & n'estoient gouvernez par
autres, que par les Exorcistes mes-
mes : comme les bestes sauvages
ont accoustumé d'estre traictées
par leurs gouverneurs cela est escrit
au quatrieme Concile de Cartage,
chapitre neuvieme. Ad iouſtons
encore que les Exorcismes estoient
employez non seulement pour
chasser les diables, ains les au-
tres choses encore, comme les
serpens, les sautereaux, les Ora-
ges. Dequoy les Heretiques ont
accoustumé de se moquer, par ce
qu'ils dyent que telles choses n'ont

pas la vertu d'entendre. Mais nous
 ne le faisons pas à ceste intention
 que nous pensions qu'elles enten-
 dent : mais scachans par la saincte
 Escriture que telles choses sont
 souvent excitées par les demons
 nous les voulons chasser d'icelles,
 non plus que des corps humains.
 Et comme il appert par le Psea-
 me cinquante-septième, les ser-
 pens sont enchantez, combien
 qu'ils n'entendent pas les paro-
 les de l'enchanteur : qu'il leur ar-
 rive (dit-il) selon la semblan-
 ce du serpent : comme du sourd
 Aspid, & bouchant ses oreilles
 laquelle n'orra pas la voix des en-
 chanteurs, du forcier enchantant
 agement. En fin i'ay veu moy-
 mesme au Royaume de Grenade,
 une estrange multitude de saute-
 reaux ayant tout depopulé par l'es-
 pace de trois ans entiers, avec grand
 regast de viures & peril des per-
 sonnes, apres avoir fait des prie-
 res publiques, & l'auoir conjurée,

Histoire

*Le nom de
Iesus.*

TRAICTE^s DES DEMONS,
en fin auoir esté chassée. Le 3. reme
de est la seule prononciation du
nom de Iesus : avec lequel à peine
auoit il aucun Chrestien qui ne
chassast les diables en la primitiue
Eglise. Par cest argument, Iustin
prouue la diuinité de Iesus Christ
en son Triphon, Apologie premiere.
Et Origene au premier liure
contre Celsus. Et Tertulien au liure
de la Couronne du gendarme, &
Scapula. Et en l'Apol. chapitre tren
teseptième. Et au liure de l'Ame
chapitre 2. Si les ames demeurent
&c. Et au liure des Spectacles, chap
du nôbre, & au liure de l'Idolatrie
Et saint Cyprian en l'Epistre à De
metrius. Et au liure de la vanité de
Idoles. Et Minutius en Octauius
Et Lactance liure deuxième chapi
tre sixième. Et au liure quatrième
chapitre vingtseptième, & au liure
cinquième chapitre vingtdeuxi
me, & vingt-troisième. Et Atha
nasiaus au liure de l'Incarnation du
Verbe. Cecy mesme allegue Alcia
en la loy, *Ostentum*, aux Digestes d'

la signification des mots. Mais ie de-
 firerois bien qu'il eust parlé plus ac-
 cortement. Car il a dict que ce n'e-
 toit pas argument de sainteté.

Chose qui est contraire à la sainte
 Ecriture. D'autât que Iesus Christ
 dit, Mais ceux qui auront creu fe-
 ront ces signes: à mon nom ils chas-
 seront les diables. Le quatriesme
 remede est le signe de la croix: avec
 lequel les antiens Chrestiens chas-
 soient les diables. S. Cyprian au Ser-
 mon de la passion de Iesus Christ:
 le Iuif voit desja, & quiconque
 estant en la seruitude d'Egypte de-
 tout son desir tend à la partie pro-
 nise, que le sang de Iesus Christ
 fasse bien les puissances aduersai-
 es avec plus d'efficace que non pas
 le sang de cest aigneau qu'Israël im-
 moloit en Egypte, duquel l'autho-
 rité & puissance est auiourd'huy si
 grande qu'il defend non seulement
 les portes des Israëlites: ains enco-
 re le seul signe de ce Sacrement
 fasse les diables, de ceux qui ne vi-
 vent pas Israëlitiement. Orige-

*Signe de
 la Croix.*

TRAICTE' DES DEMONS,
ne au troisiéme liure sur Iob, repré
les Gentils, de ce qu'ils ostoient le
malefices des diables par autre
malefices: Et au contraire dict qu
les Chrestiens vsoient du signe d
la Croix contre les desmons.

La stance au liure quatriésme, cha
pitre vingt-quatriéme, lors qu'il
immolét à leurs Dieux, s'il y assis
quelqu'un ayant le front garny d
signe de la croix leur deuin ne pe
rien impetrer par ses sacrifices, &
ne peut, consulté rendre aucun
response. Et les mauuais Roys on
prins de la souuent occasion de per
secuter les Chrestiens. Car assistan
aucuns des nostres à leurs maistres
lors qu'ils sacrifioient faisant sur
leur front ce signe, ils ont chassé
leurs Dieux, tellement qu'ils ne cha
pouuoient depeindre les choses
venir és entrailles de leurs bestes sa
crifiées. Cyrille Eueque de Hieru
salem en sa quatriéme cateches
Que si (dict il) quelqu'un le cele
signe toy de la croix, afin que les
diables tremblans au signe du Roy

repré- en aillent bien loin. Epiphanius
 ent le- n son Pana. Heresie trentième
 autres ecite trois exemples des demons
 iet que chassiez au signe de la croix. Saint
 gne de Chrysost. en la cinquantième Ho-
 nelie sur S. Matthieu admoneste les
 e, cha- chrestiens qu'ils n'ayent point de
 qu'ils onte de se signer du signe de la
 asiller oix: Car si en voyant seulement les *Similitu-*
 rny du eux esquels ceux qui sont condamn- *de.*
 e pen- ez à perdre la teste souffrent leurs
 ces, & supplices, nous sommes frappez d'v-
 aucune horreur grande: Qu'estimez vous
 ys on- ue le demon souffrira s'il vous voit
 de per- nir le glaive avec lequel Iesus
 istans hrist à brisé les forces? Athanase
 istres l'oraison contre les Idoles: apres
 nt sur aduenement de la croix le culte de
 chassé- us les Idoles a esté osté, & tous les
 ils ne- enchantemens des diables sont effa-
 ces à- z par ce signe. Et au liure de l'In-
 stes sa- rnation du Verbe, mais par le si-
 Hieru- de la croix les effets de la Magie
 echele- nt arrestez, & les enchantemens
 e cele- dus sans efficace. Et plus bas: iadis
 que les demons avec apparence vaines
 u Roy- illusions empestroient les homes

TRAICTE' DES DEMONS,
assiégeant en aucuns lieux les fontaines, ailleurs les riuieres, les prairies, les bois, & par ce moyen auant ces prestiges, ils estonnoient les Hénysais. Mais maintenant que le Vergerbe de Dieu à apparu, les effroyables visions & illusions des figures ont cessé. Car l'homme usant du seul signe de la croix, chasse les diables d'autour de soy. Gregoire Nazianzenen en l'oraison contre Iulian, escriuit: Que Iulian estant en vne groce & se seignant de la croix, les diables s'esquarterent, & en l'oraison même Nemesis: Et ne se faut pas esmeuiller (dit-il) que les forces de Iesue Christ ayent esté si grandes. Car ce n'est luy encore qui s'est enroollé à Iesue Christ, souuent prononce à peitres ce nom auguste qu'incontinent le diable, & non sans grinsement & tres-griefue douleur se desrobe bien loin de là. Ce que mesme arriue souuent, moy ayant depeint la croix non en vn tableau, ains en l'air seulement. Gregoire de Nice, en l'oraison de Gregoire Tournaturge, nomme

es forme le signe de la croix, les armes
 es par iceluy avec lesquelles il auoit ac-
 en auoustumé de chasser les diables.
 ent l'è. Hierosme en la vie d'Hilarion: il
 le Venogneut les illusions des diables, &
 oyable estant agenouillé fit le signe de la
 res on roix de Iesus Christ au front: & ar-
 seuliné d'un tel morion & couuert d'un
 diable telle cuirasse, estant couché, il
 Nazianobattoit plus gaillardement. Theo-
 an, eloret en la vie de Macedonius escrit
 e gron u'Assiria Demonique fut guerrie
 les dia ar le signe de la croix. Et au troi-
 raison lieme liure de l'histoire Eccles. cha-
 esmenitre troisieme, il recite vne histoi-
 e lesue de Iulian, & au liure cinquieme,
 Carcehapitre onzieme, que Marcellus
 à lesuesque de Pamies chassa des dia-
 i peiles d'un temple des Payens ayant
 nent mprimé le signe de la croix en
 nent eau. S. Augustin au deuxieme liure
 be bieu Symbole aux Catechumenes: si
 arru quelquesfois le diable aduersaire
 a crooudra encore agueter, celuy qui
 air se st rachapté, sçache qu'avec le Sa-
 en rement du Symbole, & l'estendart
 e, non de la croix il luy faut obuier. Et au

TRAICTE' DES DEMONS,
 Sermon du temps. 181. Il n'a dor
 pas voulu qu'il fut lapidé, ou ble
 d'un glaive : d'autant que nous
 pouuons pas tousiours porter aue
 ques nous des pierres, ou du fe
 pour nous deffendre: mais il a cho
 la croix laquelle est représentée aue
 vn leger mouuement de la main,
 avec laquelle nous sommes mun
 contre les ruses de l'ennemy. Le
 remede est d'employer les Relique
 des Saints pour chasser les diable
 Abdias au septième liure à meins
 vn exemple du fils du Roy Hirtac
 demoniaque, lequel deuant les Re
 liquaires de saint Matthieu, descou
 uroit les meschancetez de son pere
 Et au liure neuvième qu'un autre
 fils du Roy en fut deliuré des de
 mons. Gregoire de Nazianz. en l'co
 raison de S. Cyprian escrit, qu'à son
 sepulchre des diables furent chas
 sez. Saint Chrysostome en l'Ho
 melie vingt-sixième, sur la deux
 ième aux Corinthiens, dit qu'aux
 sepulchres des Martyrs les demon

*Reliques
 des saints.*

ont foüiettez. Luy-mesme au liure
contre les Gentils, qu'un desmon
qui souloit donner responce en l'I-
dole d'Apollon de Daphné deuint
muet apres que le corps.

Ce Babylas martyr fut mis aupres.
Ce que Rufin encore recite au 10.
liure chapitre huietième. Saint Am-
broise au Sermon 77. & 92. dict
qu'aux Reliques, saint Geruais, &
saint Protais les desmons auoient
accoustumé de rugir. Saint Hie-
rosme contre Vigilantius, l'esprit
mmonde (dict-il) qui t'a contraint
d'escrire ces choses, a esté souuent
tourmenté par cette vile pouldre.

Sozomenus au liure septième, cha-
pitre vingt-sixième, dict qu'Epi-
phanus estant mort, fit ce que vi-
uant il n'auoit pas fait d'autant qu'à
son sepulchre des diables furent
chassez. Ruppert en la vie de Her-
bert de Coloigne, chapitre trei-
sième, dict que les demoniaques
auoient accoustumé de visiter les
sepulchres des Martyrs. Et de la
demeurée encore la coustume

TRAICTE' DES DEMONS,
 entre les Chrestiens d'entourer le
 sepulchre des Martyrs. Car l'expé-
 rience enseignant que les Démon-
 niaques menez autour des Sepul-
 chres des Martyrs estoient gueris
 Ceste coustume (comme ie pense)
 est venuë de la. La sixiesme est qu'
 par la recitation du Symbole les dé-
 mons estoient chassez. Sainct Au-
 gustin, au deuxiesme liure du Sym-
 bole aux Catechumenes : que le re-
 chepté sçache que tousiours &c.
 il admoneste que contre les diables
 il faut vser du Symbole. Car tou-
 ainsi qu'auourd'huy quand il nou-
 vient au deuant quelque chose ef-
 froyable, nous disons I E S V S, ain-
 ils recitoient le seul Symbole, afin
 que selon saint Paul, ils opposasse-
 le bouclier de la foy. Et de la i'est
 me qu'il se practiquoit aussi que
 commencement de l'Euangile
 Sainct Iean se pendoit au collier
 Sainct Hierosme sur le vingt troi-
 siesme chapitre de Sainct Mathieu
 & saint Chrysostome en la septa-
 te troisieme Homelie sur saint Ma-
 Mathi

Recit. du
 Symbole.

Matthieu. Et le Concile d'Antioche,
 Et Emanuel à Costa aux Commen-
 taires des choses passées en l'Orient,
 recite qu'ainsi fut chassé le diable,
 d'une femme. Si quelques vns re-
 prennent cecy, ils ne blasment pas
 la chose, ains la superstition qu'on y
 conioinct: comme qu'il soit escrit en
 lettres rouges, ou en parchemin
 vierge, &c. Mais si quelqu'un le fait
 pour faire profession de sa foy, il n'y
 a point de doute que cela ne soit
 louable. Le 7. par oraisons & ieus-
 nes: comme en Tobie 6. & saint
 Matthieu 17. saint Marc 9. là où Je-
 sus Christ dit: ce genre de diables
 ne se chasse sinon par prieres & ieus-
 nes. L'exemple en est de Paul le
 simple en Palladius. Auquel passa-
 ge ie n'approuue pas l'interpretation
 de saint Chrysostome, lequel pen-
 se qu'il s'agit là de tout genre de dia-
 bles: ains plustost de ceux qui iugent
 qu'il s'y parle de certain genre: sca-
 voir est de celuy qui prouoque à
 gourmandise & voluptez: lesquelles
 choses estât bien guerries par oraison

*Oraison
 & ieus-
 ne.*

TRAICTÉ DES DEMONS,
& ieufne, Iesus Christ a voulu de-
clarer qu'il faut que le contraire soit
guery par son contraire. Comme
s'il disoit les autres se peuuent gue-
rir par autres manieres, & cestuy-cy
par oraison & ieufne seulement. Le
8. remede est l'Eucharistie. Les exem-
ples en sont en saint Cyprian, Serm.
quinziesme. S. Augu. au 22. de la
Cité de Dieu, chap. 8. Prosper, au
milieu du temps, chap. 6. Et l'exem-
ple de Laon en ce nostre temps est
tres-celebre aussi, auquel aucun hom-
me de bien ne peut mescroire. Le 9.
est avecques l'eau benite. L'exem-
ple en est en Epiphanius heresie 30.
Où il est dit qu'un certain Ioseph
chassa deux fois le diable, ayant ex-
primé en l'eau le signe de la croix. Et
en Theodoret liure 5. de l'histoire Ec-
clesiast. cha. 21. Apameon ayant im-
primé le signe de la croix dans l'eau,
& arroufant de ceste eau fit brusler
un temple d'Idole? que les diables
empeschoient de brusler. Et Jean le
Diacre en la vie de Gregoire le grand
escriit que par ce moyen un Mo-

*L'eucha-
ristie.*

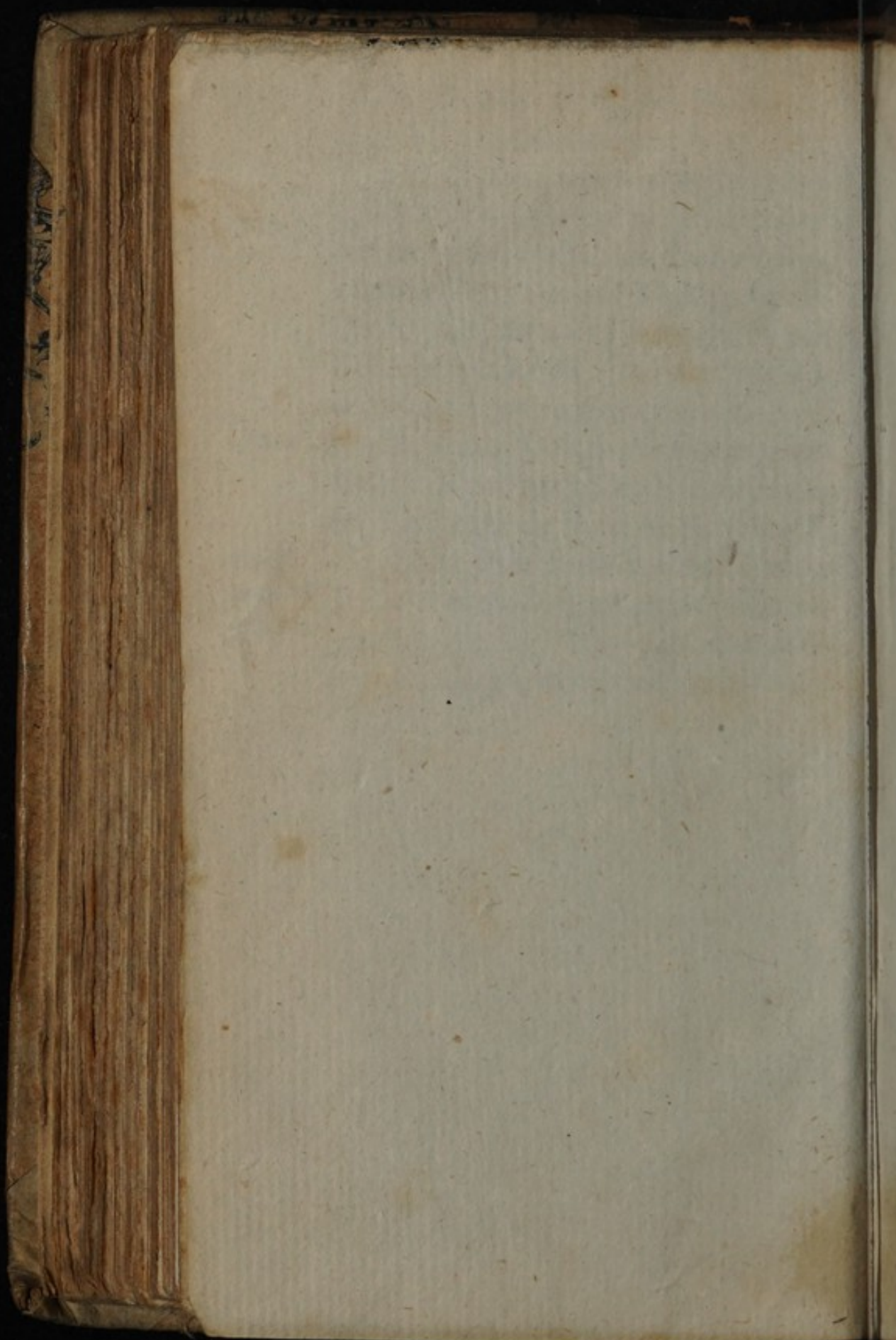
*Eau be-
nise.*

naftere fut deliuré des diables. Gre-
goire le Prestre en la vie de Theodo-
re dit que par ce moyen il deliura
vne maison des demons qui en estoit
fort trauaillée. Et Hugo de Cluny,
en la vie d'Hugo Abbé de Cluny,
recite le mesme auoir esté fait par
luy. En ce temps nostre, ces choses
ne se font pas entre nous si souuent
c'est par nostre faute, qui n'auons
pas assez de foy. Attendu que nous
voyons en ce mesme nostre temps,
aux Indois (ou la foy est plus gran-
de) les demons estre expellez avec
l'eau sacree: comme il appert par le
12. liu. des affaires du Iappon, Epist.
premiere. Le 10. la seule presence de *Presence*
quelque saint personnage. Comme *du S.*
Cassiā recite de Rusticus, en la Col-
lation 14. chap. 2. Et Beda, de Gui-
debert, en la vie d'iceluy, chap. 15. Et
Sozomene au liure 6. chap. 20. reci-
te que les diables s'enfuyrent d'une
Isle d'Egypte par l'arriuée des Re-
ligieux de Macharius. Et Socrates
au quatriesme liure, chapitre 19. Et
Nicephore au liure. 11. chap. 2. Palla-

TRAIC. DES DEM. DV P. MALD.
dius escrit quelque chose de sem-
blable, d'un autre Macarius, chap.
Parole. 19. & 20. Le 10. est la seule parole
par laquelle les diables sont chassés:
comme il fut fait par Paphnutius, se-
lon Ruffin, au 1. de l'histoire Eccle-
siast. chap. 4. Le 12. par lettres: ce que
Lettres. sa vie, auoir esté fait par son maistre.
Le 13. est par coups. Palladius recite
en l'histoire de Paul le Simple. Et
Coups Gregoire Prestre en la vie de Theod.
pour l'es- Et de ce remede peuuent yser les iu-
preuve. ges lors qu'il y a soupçon que quel-
qu'un se feigne estre demoniaque.

FIN.

19:
em-
hap.
role
tez:
se-
cle-
que
ten
fre.
cite
Et
od.
ju-
nel-



$\frac{1}{F4}$

